



ÉVALUATION DU PAM



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Évaluation du plan stratégique de pays du PAM en Mauritanie 2019-2023

Rapport d'évaluation centralisée

OEV/2021/009
Bureau de l'évaluation

Janvier 2023

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Blanche Renaudin, Marie Thoreux, Catherine Chazaly, Ethmane Ba, Mohamed Selmane Lemine et Fatimetou Salek. L'assurance qualité a été assurée par Cécile Patat, sous la direction du Bureau d'évaluation du PAM: Filippo Pompili, Michael Carbon et Marie Thérèse El-Ajaltouni. L'équipe d'évaluation tient à remercier toutes les personnes ayant participé à cette évaluation.

Avertissement

Les opinions exprimées sont celles des membres de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées ci-après. La publication de ce document ne sous-entend en aucun cas l'approbation du PAM quant aux opinions exprimées.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou mers territoriales, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Crédit photographique

WFP/en Haut!

Personnel clé de l'évaluation

BUREAU DE L'ÉVALUATION DU PAM

Filippo Pompili	Chargé d'évaluation
Marie-Thérèse El-Ajaltouni	Analyste de recherche
Michael Carbon	Chargé d'évaluation principal
Anne-Claire Luzot	Directrice adjointe

ÉQUIPE D'ÉVALUATION EXTERNE

Blanche Renaudin	Cheffe d'équipe
Marie Thoreux	Évaluatrice et Assistante de recherche
Catherine Chazaly	Évaluatrice
Mohamed Selmane Lemine	Évaluateur
Ethmane Ba	Évaluateur
Fatimatou Salek	Évaluatrice

Table des matières

Résumé.....	i
Introduction.....	i
1.1 Caractéristiques de l'évaluation	1
1.2. Contexte.....	1
1.3. Sujet de l'évaluation	4
1.4. Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation	11
Constatations issues de l'évaluation	13
2.1. QE1 : Dans quelle mesure le positionnement stratégique, le rôle et les contributions spécifiques du pam sont-ils adaptés aux priorités nationales, aux besoins de la population et aux atouts du pam ?	13
2.2. QE2 : Quelles sont la portée et la qualité de la contribution spécifique du pam aux effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique de pays ?.....	21
2.3. QE3 : Dans quelle mesure le pam a-t-il utilisé de manière efficiente ses ressources pour contribuer a l'obtention des produits escomptés et a la réalisation des effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique de pays ?.....	41
2.4. QE4 : Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus par le pam et la mesure dans laquelle il a rendu possible le changement d'orientation stratégique défini dans le plan stratégique de pays ?	52
Conclusions et recommandations.....	60
3.1. Conclusions	60
3.2. Recommandations	64
Annexes.....	69
Annexe I : Résumé des termes de références	69
Annexe II : Contexte.....	72
Annexe III : Sujet de l'évaluation	77
Annex IV : Méthodologie.....	82
Annexe V : Matrice d'évaluation	98
Annexe VI : Théorie du changement reconstituée (TdC).....	124
Annexe VII : Agenda de la mission d'évaluation	126
Annexe VIII : Résultats de l'enquête de perception.....	128
Annexe IX : Guides d'entretiens	144
Annexe X : Enquête des Ménages.....	150
Annexe XI : Analyse complémentaire sur les partenariats et les collaborations	155
Annexe XII : Analyse des données et indicateurs associés à l'Efficacité des interventions ..	157
Annexe XIII : Analyse complémentaire des enjeux transverses	168
Annexe XIV : Analyse complémentaire sur la Durabilité	171
Annexe XV : Analyse complémentaire sur le Nexus.....	173
Annexe XVI : Analyse complémentaire sur l'efficacité	174
Annexe XVII : recommandations clés des évaluations et Revues passées	180
Annexe XVIII : Analyse complémentaire en mobilisation des ressources.....	182
Annexe XIX : Analyse complémentaire sur la flexibilité.....	185
Annexe XX : Analyse complémentaire des autres facteurs.....	188
Annexe XXI : Cartographie des constatations, des conclusions et des recommandations ..	189
Annexe XXII : Bibliographie.....	195
Annexe XXIII : Liste des sigles utilisés dans le document	201

Liste des figures

Figure 1. Insécurité alimentaire en Mauritanie: situation de mars/mai 2021 et projection pour la période de soudure juin-août 2021.....	2
Figure 2. Évolution dans le temps des PSPPT, PSP et révisions budgétaires et principales stratégies de référence.....	6
Figure 3. Présentations des EDS, activités et BR du PSPPT et du PSP	6
Figure 4. <i>Wilayas</i> prioritaires dans le cadre des interventions ciblées par le PSP (avant révision budgétaire). 8	
Figure 5. Évolution et répartition budgétaire par EDS (coûts totaux, directs et indirects réajustés à la suite des révisions budgétaires, en million de dollars) - PSPPT	9
Figure 6. Évolution et répartition budgétaire par EDS (coûts totaux, directs et indirects, réajustés à la suite des révisions budgétaires, en million de dollars) - PSP	9
Figure 7. Sources de financement - PAM Mauritanie (PSPPT 2018; PSP 2019-2022).....	10
Figure 8. Présentation des grandes étapes de l'évaluation	12
Figure 9. Évolution du nombre de bénéficiaires atteints et planifiés, femmes et hommes, par an et par EDS (2018-2021).....	22
Figure 10. Évolution des ressources allouées aux vivres vs transferts monétaires de 2018 à 2021 (dollars É.-U.).....	23
Figure 11. Évolution des ressources allouées à l'activité assistance aux réfugiés entre 2018* et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.).....	24
Figure 12. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance aux réfugiés entre 2018* et 2021, par modalité de transfert.....	24
Figure 13. Évolution des ressources de l'activité assistance inconditionnelle pendant la période de soudure entre 2018 et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.).....	26
Figure 14. Évolution du nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance pendant la période de soudure entre 2018 et 2021, par modalité de transfert	26
Figure 15. Évolution des ressources allouées à l'activité cantines scolaires de 2018 à 2021 (vivres, dollars É.-U.).....	28
Figure 16. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité cantines scolaires entre 2018 et 2021	28
Figure 17. Évolution des ressources allouées à l'activité MAM en 2019 et 2021 (vivres, dollars É.-U.)	29
Figure 18. Nombre d'enfants de 6-59 mois (bénéficiaires planifiés et atteints) ayant reçu un traitement de la MAM entre 2019 et 2021.....	29
Figure 19. Évolution des ressources allouées à l'activité appui à la création d'actif 3A en 2018 et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.).....	30
Figure 20. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) entre 2018 et 2021.....	30
Figure 21. Perception des ménages concernant la forte mobilisation des femmes dans la mise en œuvre des activités du PAM et les difficultés que cela peut engendrer:.....	35
Figure 22. Perception des ménages interrogés au sujet de leur participation et de la fonctionnalité des comités de gestion dans les activités du PAM, par genre (1)	39
Figure 23. Perception des ménages interrogés au sujet de leur participation et de la fonctionnalité des comités de gestion dans les activités du PAM, par genre (2)	39
Figure 24. Ratios dépenses/ressources mobilisées et ressources mobilisées/planification des besoins, par activité (PSPPT, 2018).....	46
Figure 25. Ratios dépenses/ressources mobilisées et ressources mobilisées/planification des besoins, par activité (PSP, 2019-2021)	47
Figure 26. Ratio coût de distribution/valeur des transferts, par modalité et activité, entre 2018 et 2021	49
Figure 27 : Allocation des ressources par domaine d'intervention (PSPPT et PSP, Mauritanie).....	53
Figure 28. Insécurité alimentaire en Mauritanie : situation de mars/mai 2021 et projection pour la période de soudure juin-août 2021	73
Figure 29. Répartition de la MAG et de la MAS.....	74
Figure 30. Présentation des catégories définies dans l'analyse intégrée du contexte.....	80
Figure 31. Carte des interventions du PAM durant le PSPPT (2018).....	80
Figure 32. Changement de paradigme pour un Sahel résilient. Concept des 4C/4S.....	156

Figure 33 : Nombre de bénéficiaires atteints vs planifiés par catégorie d'âge.....	157
Figure 34. Nombre de bénéficiaires des interventions du PAM par statut de résidence (2018-2021).....	159
Figure 35. Évolution du score de consommation alimentaire selon les groupes (2020)	161
Figure 36. Part des ménages éligibles et non éligibles (inclus ou non dans le Registre social) à la suite de l'enquête de vérification du PAM (Guidimakha, 2019)	176
Figure 37. Coût par bénéficiaire (dollars É.-U.) – Cantines scolaires (A2 PSPPT; A3 PSP).....	178

Liste des tableaux

Tableau 1. Evolution du coût moyen par bénéficiaire, entre 2018 et 2021 (USD)	48
Tableau 2. Stratégies nationales et inscription du PSPPT et PSP du PAM dans les objectifs nationaux du Gouvernement	75
Tableau 3. Structuration générale du PSPPT (2018) par EDS et activité	77
Tableau 4. Structuration générale du PSP (2019-2022) par EDS et activité	78
Tableau 5. Evolution budgétaire par effet direct stratégique suivant les révisions budgétaires successives (en USD)	79
Tableau 6. Principaux donateurs dans le domaine de la réponse aux crises (par ordre décroissant) pour le PSPPT.....	81
Tableau 7. Principaux donateurs dans le domaine de la réponse aux crises (par ordre décroissant) pour le PSP	81
Tableau 8. Calendrier de l'évaluation	82
Tableau 9. Critères CAD - OCDE	83
Tableau 10. Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation par structure, position, genre et localité	87
Tableau 11. Liste des focus groups réalisés dans le cadre de l'évaluation par type, nombre de personnes rencontrées, genre et localité.....	93
Tableau 12. Sites visités pendant l'enquête des ménages.....	150
Tableau 13. Contenu des partenariats du PAM avec les acteurs des Nations Unis	155
Tableau 14 Autres partenariats développés par le PAM Mauritanie sur la période évaluée	155
Tableau 15. Nombre de bénéficiaires planifiés et atteints par activité (2018, 2019, et 2020).....	159
Tableau 16. Performance de l'appui aux réfugiés	160
Tableau 17 Performance de l'assistance alimentaire inconditionnelle	161
Tableau 18. Performance de l'alimentation scolaire	162
Tableau 19. Performance de la prévention et traitement de la malnutrition modérée	163
Tableau 20. Performance des indicateurs de l'assistance alimentaire pour création d'actifs (3A).....	164
Tableau 21 : Performance des indicateurs de l'appui institutionnel	166
Tableau 22. Performance des indicateurs des services UNHAS	166
Tableau 23. Performance des indicateurs de l'enjeu transverse Genre	168
Tableau 24. Performance des indicateurs de l'enjeu transverse Redevabilité.....	169
Tableau 25. Performance des indicateurs de l'enjeu transverse Protection.....	169
Tableau 26. Performance des indicateurs de l'enjeu transverse Environnement	169
Tableau 27. Principaux axes de la stratégie de recherche de solutions durables pour les populations réfugiées	171
Tableau 28 Principaux freins limitant la durabilité de l'activité alimentation scolaire	171
Tableau 29 Principales actions visant à renforcer les compétences des ONG partenaires dans une optique de durabilité	172
Tableau 30. Actions et partenariats en cours dans le HEC favorable au Nexus	173
Tableau 31. Part des intrants qui quittent les entrepôts à temps (2018 – 2020).....	174
Tableau 32. Classement des quatre risques les plus élevés – BP PAM Mauritanie	174
Tableau 33. Processus de retrait issu de la stratégie de ciblage des ménages réfugiés sur le camp de Mbera	177
Tableau 34. Structure des coûts budgétaires pendant le PSPPT et le PSP (USD)	177

Tableau 35. Evolution du coût par bénéficiaire USD de l'assistance soudure, en cash et vivre, entre 2018 et 2020.....	178
Tableau 36. Part des pertes de vivres avant et après livraison	179
Tableau 37. Résumé des recommandations des différentes évaluations et revues passées (issu du rapport de démarrage).....	180
Tableau 38. PSPPT (2018) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (USD), par activité	182
Tableau 39. PSP (2019-2021) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (USD), par activité	183
Tableau 40. Indicateurs de performance clé en matière de ressources humaines	184
Tableau 41. Contributions multilatérales par niveau de pré-affectation - Mauritanie.....	185
Tableau 42. PSPPT (2018) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (USD)	185
Tableau 43. PSP (2019-2022) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (USD).....	185
Tableau 44. Principales adaptations des procédures opérationnelles, face à la crise de la COVID-19.....	186
Tableau 45. Principaux outils de communication vis-à-vis de l'approche intégrée résilience du PAM au Sahel	188
Tableau 46. Différents appuis du RBD au BP Mauritanie pendant la crise de la COVID-19	188

Résumé

INTRODUCTION

Caractéristiques de l'évaluation

1. L'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Mauritanie (2019-2023) a été menée entre avril 2021 et avril 2022 en vue d'apporter des données factuelles pour rendre compte de l'action menée et de contribuer à l'apprentissage dans la perspective de l'élaboration du prochain PSP.
2. L'évaluation a porté sur la mise en œuvre du PSP de 2019 à la mi-2021 et du précédent PSP provisoire de transition en 2018. Il s'agissait d'évaluer le positionnement stratégique du PAM, sa contribution à la réalisation des effets directs stratégiques, son efficacité dans la mise en œuvre du PSP ainsi que les facteurs expliquant les résultats obtenus.
3. L'évaluation a été conduite par une équipe externe indépendante, qui a eu recours à une approche théorique fondée sur des méthodes mixtes et s'est appuyée sur des données de suivi, des examens de la documentation, des observations directes sur le terrain, des entretiens avec des informateurs clés ainsi que des discussions de groupe, qui ont réuni plus de 700 parties prenantes. Les données issues de sources primaires et secondaires ont été rigoureusement recoupées pour garantir la validité des constatations.
4. La problématique femmes-hommes, la protection, la responsabilité à l'égard des populations touchées et les questions environnementales ont été pleinement intégrées dans l'évaluation, et des normes déontologiques ont été appliquées pour préserver la dignité des personnes concernées et la confidentialité des informations communiquées. Les constatations, les conclusions et les recommandations ont été examinées avec des parties prenantes internes et externes au cours de deux ateliers organisés en ligne en mars 2022.
5. Malgré les restrictions imposées pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), l'équipe d'évaluation n'a pas rencontré de problèmes majeurs susceptibles de remettre en cause la validité générale de l'évaluation, même si elle s'est heurtée à certaines limites dues à la rotation du personnel, aux difficultés d'accès aux sites les plus reculés et à la fermeture des écoles au moment de la collecte des données.
6. Les principales parties prenantes et les principaux utilisateurs de l'évaluation sont le bureau de pays du PAM, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar, les divisions techniques au Siège, le Bureau de l'évaluation du PAM, les bénéficiaires des interventions, le Gouvernement mauritanien, les organisations non gouvernementales (ONG), les organismes donateurs et les entités des Nations Unies partenaires à l'œuvre en Mauritanie.








Contexte

7. La Mauritanie est un pays sahélo-saharien dont la population de 4,6 millions d'habitants est concentrée dans le Sud. Depuis 2000, elle enregistre un recul régulier de la pauvreté, et s'est classée au 157^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain en 2020. La faible densité de la population et la taille du territoire posent des défis majeurs pour assurer l'accès de la population aux services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, le taux net de scolarisation dans le primaire s'élevait en 2019 à 78 pour cent pour les filles et à 74 pour cent pour les garçons.
8. Il existe en Mauritanie une tendance structurelle à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le pays occupant la 85^e place sur 107 selon l'indice de la faim dans le monde en 2020. La production agricole est faible et couvre uniquement 30 pour cent environ des besoins alimentaires annuels du pays du fait de la dégradation des terres, de la baisse des rendements et de la succession des sécheresses. La prévalence de la malnutrition aiguë globale et la prévalence de la malnutrition chronique s'élèvent respectivement à 11,6 pour cent et à 23,3 pour cent d'après les estimations, et les causes de la malnutrition, qui sont multidimensionnelles par essence, sont notamment l'insécurité alimentaire, des pratiques d'alimentation inadaptées et les difficultés d'accès à l'eau potable.
9. Malgré les efforts déployés à l'échelle nationale pour promouvoir la condition des femmes, les indicateurs économiques et sociaux du pays se caractérisent pour la plupart par des disparités entre les

femmes et les hommes, la Mauritanie se classant au 151^e rang sur 162 pays selon l'indice d'inégalité de genre en 2020.

10. L'intensification des conflits armés, la dégradation de la sécurité, la généralisation de la pauvreté et les effets des changements climatiques sont des facteurs majeurs de la migration dans le Sahel, et la Mauritanie, épargnée jusqu'ici par l'insécurité, accueille plus de 67 000 réfugiés fuyant le conflit qui se déroule au Mali voisin.

11. La Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée de la Mauritanie pour 2016-2030, qui vise à éradiquer l'insécurité alimentaire grave et à réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, encourage le renforcement des programmes de protection sociale, tels que les filets de protection sociale réactifs face aux chocs, pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 (faim zéro). Dans le même temps, le Cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD) 2018-2022 publié par l'Organisation des Nations Unies a fourni un cadre stratégique et juridique applicable aux interventions des entités des Nations Unies dans le pays.

TABLEAU 1: INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES			
	Indicateur	Valeur	Année
	Population totale (en millions) (1)	4,6	2020
	Indice de développement humain (classement) (2)	157 sur 189	2020
	Incidence de la pauvreté au seuil national de pauvreté (en pourcentage de la population) (1)	31	2014
	Indice de la faim dans le monde (score et classement) (3)	24 85 sur 107	2020
	Prévalence du retard de croissance modéré et grave (pourcentage des enfants de moins de 5 ans) (4)	23,3	2019
	Prévalence de la malnutrition aiguë globale (pourcentage des enfants de moins de 5 ans) (4)	11,6	2019
	Indice d'inégalité de genre (classement) (2)	151 sur 162	2020

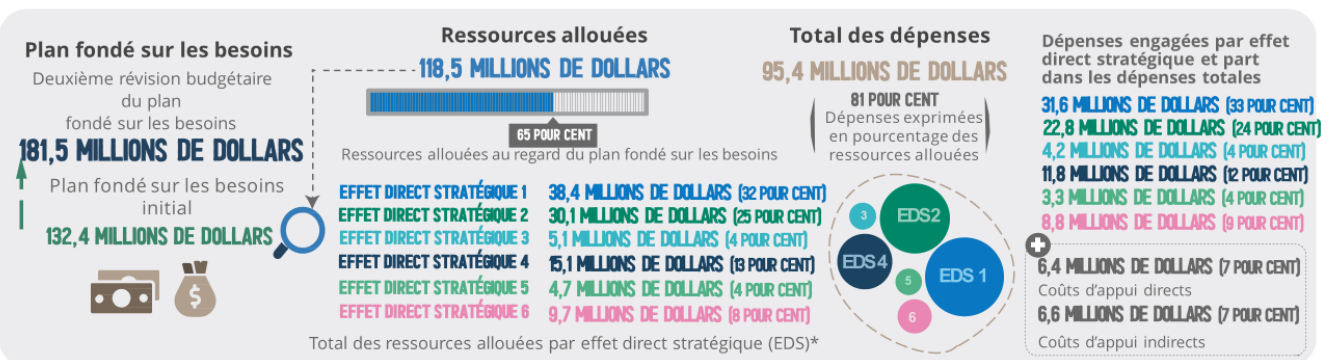
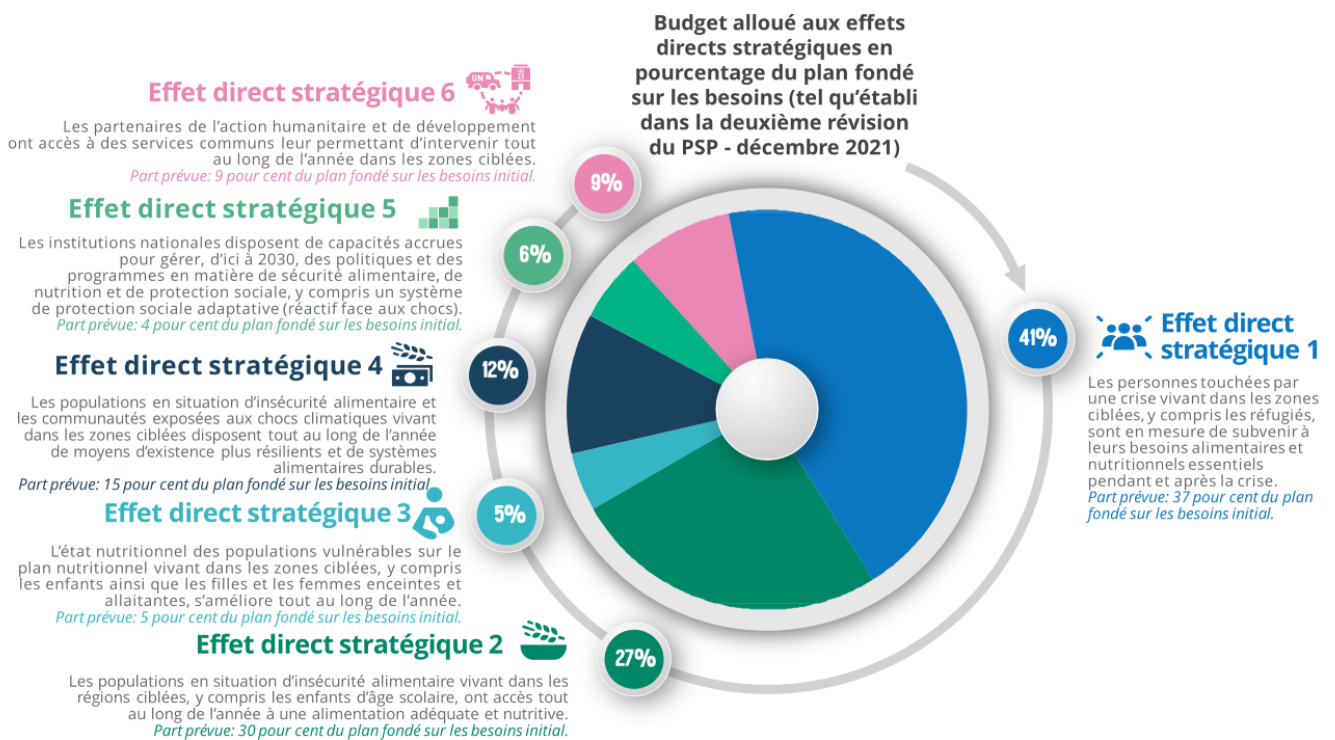
Sources: (1) Banque mondiale. 2020. [Données: Mauritanie](#); (2) Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. [Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière. Le développement humain et l'Anthropocène](#); (3) Indice de la faim dans le monde. 2020; (4) Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition, enquête nationale sur la nutrition de 2018.

Plan stratégique de pays du PAM

12. Approuvé par le Conseil d'administration du PAM en novembre 2018, le PSP a marqué un changement qui a consisté à passer d'opérations et d'une planification axée sur les programmes aux niveaux régional et national à une planification stratégique pluriannuelle à l'échelle du pays, ce qui a permis de procéder à une planification globale à plus long terme dans l'ensemble des activités, des zones géographiques et des secteurs d'intervention afin de faciliter l'intégration entre les différents secteurs, domaines d'action privilégiés et objectifs. Sa durée initiale de quatre ans (2019-2022) a été prolongée à la mi-2021 de deux mois (jusqu'en février 2023) afin de le faire concorder avec le processus de planification du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le PSP comprenait six effets directs stratégiques (figure 1) englobant neuf activités.

13. Le PSP a fait l'objet de trois révisions budgétaires, le plan fondé sur les besoins étant passé, lors de la deuxième révision adoptée en décembre 2021, de 132,4 millions de dollars É.-U. pour 444 456 bénéficiaires prévus à 181,5 millions de dollars pour 484 150 bénéficiaires prévus¹. En septembre 2021, le niveau global de financement du PSP était de 61,7 pour cent. L'Allemagne a été le plus grand donateur bilatéral, suivie des États-Unis d'Amérique, de la Commission européenne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la France et du Japon.

Figure 1: Plan stratégique pour la Mauritanie (2019-2023): effets directs stratégiques, budget, financement et dépenses (décembre 2021)

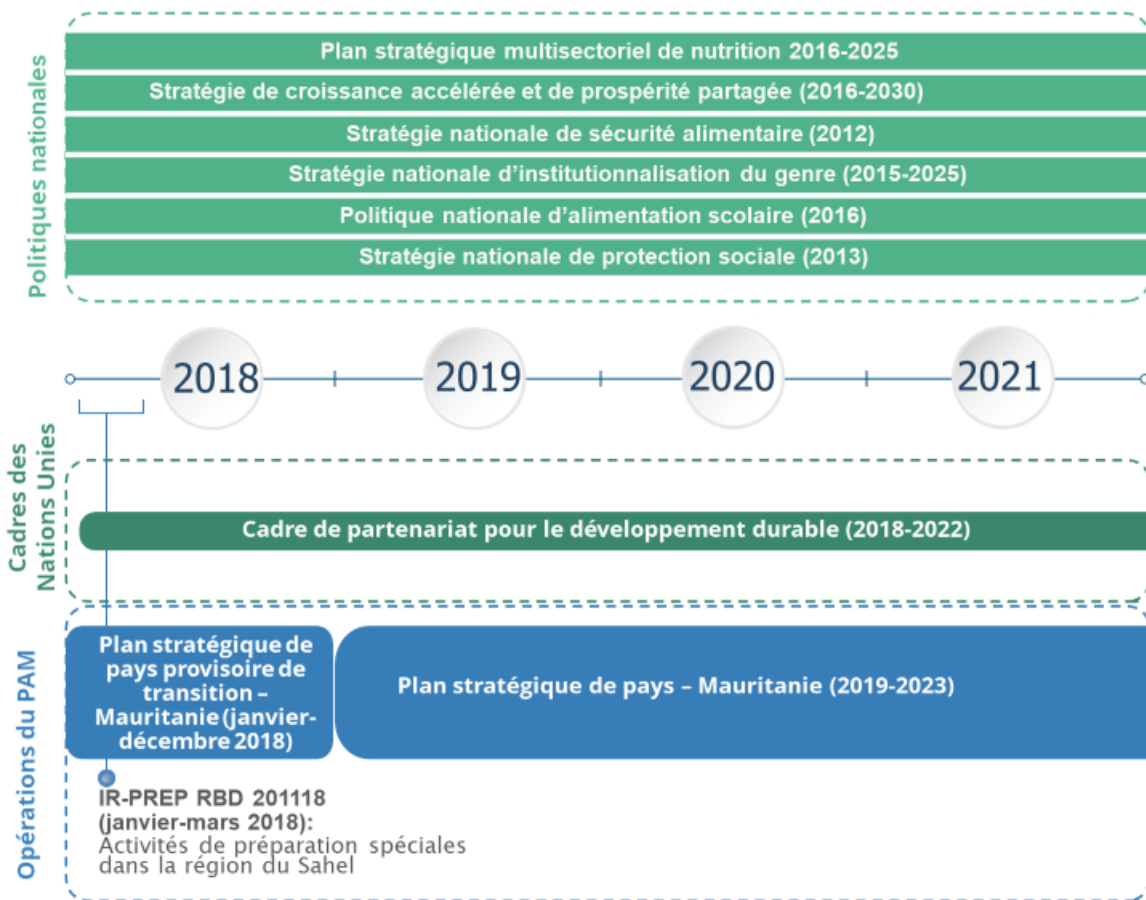


*La somme des ressources allouées à chaque effet direct stratégique n'est pas égale à 118,5 millions de dollars, car certaines ressources ont été allouées à des fins non rattachées à un effet direct stratégique en particulier (0,2 million de dollars), ainsi qu'à des coûts d'appui directs (8,6 millions de dollars) et indirects (6,6 millions de dollars).

Sources: budget du portefeuille de pays, deuxième révision budgétaire du PSP, outil d'analyse relatif à la feuille de route intégrée et rapports annuels pour la Mauritanie.

¹ Dans le cadre de la troisième révision, approuvée en juillet 2022, le plan fondé sur les besoins a été porté à 211,4 millions de dollars pour le même nombre de bénéficiaires prévus (484 150). Cette révision n'a pas été prise en compte dans la présente évaluation.

Figure 2: Aperçu du contexte national et des opérations du PAM en Mauritanie (2018-2021)



Source: figure établie par le Bureau de l'évaluation à partir de la version intégrale du rapport d'évaluation du PSP.

Abréviations: IR-PREP = Compte d'intervention immédiate pour la préparation aux situations d'urgence; RBD = Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.

CONSTATATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION

Dans quelle mesure le positionnement stratégique, le rôle et les contributions spécifiques du PAM sont-ils adaptés aux priorités nationales, aux besoins de la population et aux atouts du PAM?

Pertinence au regard des priorités nationales

14. De par sa nature pluriannuelle et stratégique, le PSP a permis au PAM de contribuer directement à la mise en œuvre de stratégies nationales et à la réalisation des objectifs stratégiques qui y étaient définis. Les stratégies nationales couvrent souvent une période plus longue et ont un champ d'application plus vaste, elles ne sont pas actualisées régulièrement et l'ordre de priorité y est mal défini, ce qui a rendu plus difficile la pleine intégration des actions du PAM dans les approches nationales. On observe par ailleurs une plus grande harmonisation avec le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016-2025 établi pour le pays.

Concordance avec les cadres institutionnels du PAM et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

15. Le PSP visait à s'attaquer aux problèmes répertoriés à l'issue de l'examen stratégique Faim zéro (2018), et ses effets directs stratégiques étaient conformes à la formulation et aux cibles des ODD 2 (faim zéro) et 17 (partenariats). Le PSP concordait également avec le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2017-2021, même si ce dernier ne permettait pas d'analyser les synergies entre les activités relevant de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience ni d'assurer le suivi de la mise en œuvre de solutions durables en faveur des réfugiés. Les toutes dernières avancées apportées par les politiques relatives à la problématique femmes-hommes, à la diversité, à l'obligation redditionnelle et à la protection n'avaient pas encore pu être intégrées pleinement dans le PSP.

Pertinence au regard des besoins des personnes les plus vulnérables

16. Axé sur la satisfaction des besoins immédiats et la réduction de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le PSP a été jugé pertinent au regard des besoins des personnes les plus vulnérables vivant en Mauritanie. La prise en compte des questions relatives au climat lors de la conception des interventions a paru particulièrement judicieuse. Les activités menées en parallèle pour soutenir le système de protection sociale adaptative et le renforcement de la résilience des communautés ont été appropriées et se sont complétées mutuellement. Les besoins des réfugiés ont été dûment pris en compte et l'assistance fournie a été adaptée à leurs niveaux de vulnérabilité. Dans le camp de réfugiés de Mbera, des mesures spécifiques ont été mises en place pour s'assurer que les personnes à mobilité réduite ou ayant des besoins particuliers bénéficiaient de l'assistance.

17. Bien que la prévalence de la malnutrition aiguë modérée ait été prise en considération dans le ciblage géographique de l'assistance alimentaire, il a été constaté qu'il était difficile de prendre en compte les disparités géographiques et les variations saisonnières dans le calendrier des interventions de prévention et de traitement de cette forme de malnutrition. Pour permettre l'intégration des activités de renforcement de la résilience, priorité a été donnée dans le cadre de l'activité d'alimentation scolaire aux zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et non à celles où les taux de scolarisation étaient les plus faibles. Les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ont fait une large place aux zones de convergence définies dans le CPDD et à l'analyse intégrée du contexte, et ont été conçues en fonction des tendances relatives à la vulnérabilité². Les activités ont été adaptées au contexte pastoral, même si certaines dynamiques sociales, telles que la transhumance et les tensions entre groupes, n'ont pas été pleinement prises en considération. Les parties prenantes ont également fait état de problèmes liés au calendrier de mise en œuvre des activités 3A qui n'ont pas été menées au cours de la période habituelle d'après-récolte.

Positionnement stratégique du PAM dans un contexte national en pleine évolution

18. Globalement, le PAM est parvenu à s'adapter aux circonstances changeantes et aux crises. Comme exemples concrets, on peut citer le soutien apporté au système de protection sociale adaptative, qui a été adapté aux capacités nationales et aux besoins techniques à long terme, ainsi que la riposte à la crise liée à la COVID-19, avec l'intégration de l'intervention menée au cours de la période de soudure dans le plan national de riposte.

19. Avec l'appui du PAM, des progrès considérables ont été accomplis dans la mise en place d'un dispositif national d'alerte rapide, de préparation et de planification des interventions et dans l'élaboration d'un fonds national de réponse aux crises.

20. Bien que, de par son ancrage institutionnel et l'aide qu'il apporte au Gouvernement, le PAM se trouve dans une position clé, le renforcement des capacités n'est toujours pas perçu comme l'un des domaines où il est plus compétent que d'autres. En matière de renforcement de la résilience, le manque d'ancrage institutionnel l'a de même empêché de jouer un rôle d'appui plus important. En outre, le PAM s'est heurté à des difficultés pour intervenir lors de crises soudaines et pour adapter les délais d'intervention aux plans assortis d'un calendrier précis qui sont nécessaires pendant la période de soudure.

² En Mauritanie, les zones de convergence sont les wilayas (régions) où on attend du Gouvernement et des entités des Nations Unies qu'ils mettent en œuvre un dispositif coordonné de mesures d'assistance multisectorielles afin de renforcer la résilience des communautés locales dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Cohérence avec les acteurs des Nations Unies et d'autres partenaires

21. Le PSP concordait avec le CPDD, à la conception et à la mise en œuvre duquel le PAM a contribué. D'après plusieurs parties prenantes, toutefois, peu d'axes de travail prioritaires étaient définis dans le CPDD, ce qui fait que ce cadre n'a guère permis de guider la stratégie et les opérations du PAM.

22. De par son rôle de chef de file et ses compétences techniques dans le domaine de la gestion des crises alimentaires, qui sont largement reconnus par les partenaires en Mauritanie, le PAM a pu fournir un appui institutionnel efficace au système de protection sociale adaptative. Bien que, de manière générale, ses moyens opérationnels et logistiques et son savoir-faire en matière de coordination soient dans l'ensemble perçus par les partenaires comme des atouts qui lui sont propres, ce n'est pas encore le cas s'agissant des efforts qu'il déploie pour appuyer le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la protection sociale.

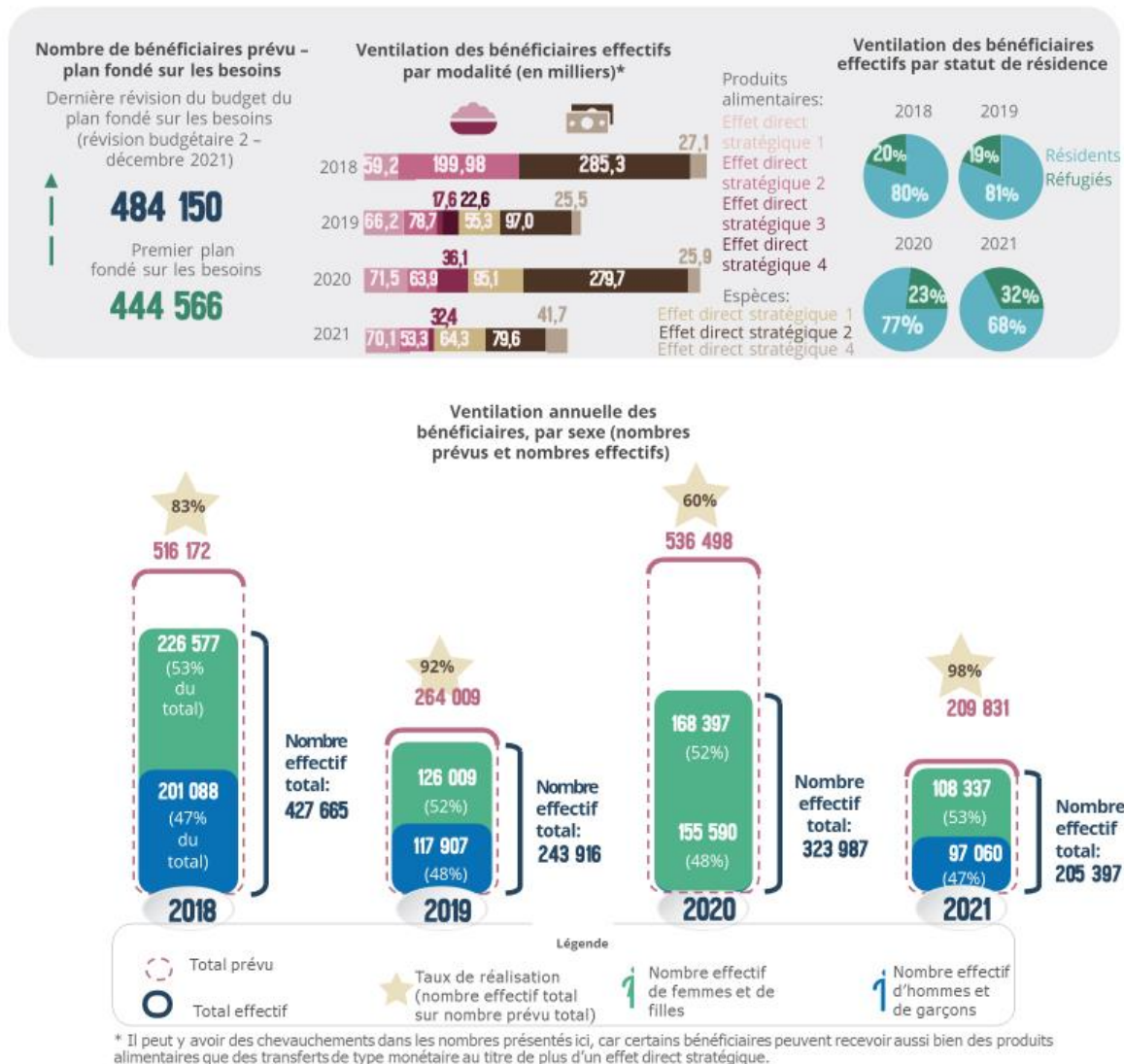
23. Le PSP a permis de nouer un dialogue plus stratégique avec les donateurs, et de mettre l'accent sur les orientations du PAM. Des partenariats stratégiques ont été établis dans les domaines de la protection sociale et du renforcement de la résilience avec la Banque mondiale et diverses entités des Nations Unies, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). À l'inverse, les partenariats sont moins développés dans les domaines pourtant essentiels que sont la nutrition, la problématique femmes-hommes, la protection et l'environnement. Au niveau opérationnel, le PAM s'appuie principalement sur des consortiums composés d'ONG nationales partenaires.

Quelles sont la portée et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique pour la Mauritanie?

Analyse des bénéficiaires

24. Bien que le nombre prévu de bénéficiaires ait été atteint en 2019 grâce à l'utilisation de mécanismes internes de financement, le nombre de personnes prises en charge en 2020 a été inférieur aux prévisions en raison des bas niveaux de financement. La proportion de réfugiés parmi les bénéficiaires est demeurée relativement stable, à 20 pour cent environ, jusqu'en 2020, puis est passée à 32 pour cent en 2021. Les enfants âgés de 5 à 11 ans ont représenté près d'un tiers du nombre total de bénéficiaires. Globalement, c'est pendant les années de crise 2018 et 2020, au cours de la sécheresse dans la région du Sahel et lors de la pandémie de COVID-19, que l'on a constaté le plus grand nombre de bénéficiaires.

Figure 3: Nombre de bénéficiaires prévu et effectif, par sexe (2018-2021)



Sources: rapports annuels pour la Mauritanie pour la période 2018-2021 et outil des bureaux de pays pour une gestion efficace, rapports CM-R001b et CM-R020.

Contribution à l'obtention des effets directs stratégiques

25. Les paragraphes ci-après présentent un aperçu des principales réalisations obtenues au titre de chaque effet direct stratégique.

26. **Effet direct stratégique 1: Les personnes touchées par une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (assistance aux réfugiés, riposte à la COVID-19).** Pendant la période couverte par le PSP, la population de réfugiés vivant dans le camp de Mbera est demeurée fortement tributaire de l'assistance alimentaire du PAM, ce qui a contribué à un nivellement général des résultats obtenus au regard des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition entre les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires. Les conditions agroécologiques et socioéconomiques n'ont pas été propices à la mise en place de solutions durables pour les réfugiés. Une légère dégradation de la consommation alimentaire a été observée au moment où les prix des produits alimentaires ont connu des pics d'augmentation et où les rations ont été modifiées en raison des déficits de financement. Bien que la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë modérée aient permis d'améliorer la diversité de l'alimentation et d'obtenir des taux de récupération élevés, les activités d'alimentation scolaire menées dans le camp de réfugiés ne semblent pas avoir eu un effet incitatif suffisant pour améliorer les taux de fréquentation scolaire.

27. Les transferts de type monétaire mis en place en juillet 2020 pour faire face à la crise liée à la COVID-19 ont été particulièrement sous-financés et n'étaient associés à aucune demande d'appui adressée

par le Gouvernement. La redistribution entre les ménages a servi à préserver des dispositifs de solidarité préexistants.

28. **Effet direct stratégique 2: Les populations en situation d'insécurité alimentaire ont accès à une alimentation adéquate et nutritive (appui en période de soudure, alimentation scolaire).** L'appui apporté pendant la période de soudure sous la forme de produits alimentaires a été remplacé progressivement par des transferts de type monétaire afin d'optimiser le rapport coût-efficacité et de tenir compte des préférences des ménages recevant l'assistance, même si les bénéficiaires n'ont pas toujours été bien informés du montant ni de la fréquence des transferts. En 2019, la distribution de suppléments alimentaires pour prévenir la malnutrition aiguë modérée n'a pas été régulière en raison de problèmes de financement et d'approvisionnement, et n'a pas été non plus associée de manière systématique à des programmes de distributions générales de vivres. La diversité de l'alimentation des enfants est demeurée au plus bas niveau de la fourchette visée, mais des améliorations ont été observées au cours de la mise en œuvre du PSP sur le plan de la diversification de l'alimentation des femmes et des filles et du recours aux stratégies de survie, devenu moins fréquent.

29. Concernant l'alimentation scolaire, les taux d'assiduité et de poursuite des études ont nettement reculé entre 2019 et 2020, principalement à cause des fermetures d'écoles liées à la pandémie. Il a été difficile de déterminer les effets de l'alimentation scolaire sur les taux de scolarisation, notamment en raison des fortes répercussions de la crise due à la COVID-19 et de problèmes ayant trait à la qualité du système de suivi. Les évaluateurs ont observé que sans amélioration de la qualité de l'enseignement (infrastructures, fournitures et personnel compris), il était peu probable que l'alimentation scolaire parvienne, à elle seule, à faire progresser les taux d'assiduité et de poursuite des études de manière notable.

30. **Effet direct stratégique 3: L'état nutritionnel des groupes vulnérables s'est amélioré (traitement de la malnutrition aiguë modérée).** Les indicateurs de performance relatifs au traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois et chez les femmes enceintes ou allaitantes ont été très élevés sur l'ensemble de la période couverte par le PSP, les taux de récupération ayant avoisiné les 100 pour cent. Ces indicateurs ont été légèrement moins bons à Nouakchott, ce qui met en évidence un certain nombre de contraintes propres aux zones urbaines, pour mobiliser les aidants et les bénéficiaires, par exemple. En 2019, le nombre de filles et de femmes enceintes ou allaitantes ayant reçu un traitement a été moins grand faute de financement, et la priorité a été donnée aux enfants exposés à un risque immédiat de mortalité plus élevé. En 2020, en revanche, le nombre de bénéficiaires a augmenté dans ces deux catégories de population, ce qui correspond à l'augmentation du nombre de centres qui ont reçu une assistance.

31. **Effet direct stratégique 4: Les communautés vulnérables exposées à des chocs climatiques disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables (assistance alimentaire pour la création d'actifs).** Les activités 3A ont été mises en œuvre sur 74 sites répartis dans trois régions, et leur transposition à beaucoup plus grande échelle qui avait débuté à la fin de 2018 a été freinée en 2020 par les restrictions à la liberté de circulation liées à la COVID-19. D'après les bénéficiaires, leurs principaux effets ont été l'augmentation de la production, la réduction de la migration, le renforcement de la cohésion sociale et la diminution des tensions, la reconstitution des ressources en eau souterraine et l'acquisition de nouvelles techniques dans les domaines de la conservation de l'eau et de la conservation, de la protection et de la remise en état des sols. Les transferts de type monétaire ont été utilisés principalement pour la satisfaction de besoins essentiels (alimentation, santé et scolarité), la construction liée au logement (abris et latrines) et l'achat d'animaux (chèvres). L'ancrage institutionnel des interventions de renforcement de la résilience est demeuré inefficace au niveau étatique, et a entravé la coordination et l'harmonisation des approches entre les acteurs concernés.

32. **Effet direct stratégique 5: Les institutions nationales disposent de capacités accrues pour gérer des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire et de protection sociale (renforcement des capacités institutionnelles).** La plus grande partie de l'appui institutionnel apporté au Gouvernement a été consacrée au système de protection sociale adaptative, et permis au PAM de faire la preuve de sa grande capacité à diriger les opérations dans ce domaine d'activité novateur. Un appui a été fourni en matière de renforcement des capacités au Commissariat à la sécurité alimentaire et à l'Observatoire de la sécurité alimentaire, notamment pour faciliter la création d'un dispositif national visant à prévenir les chocs et à y faire face ainsi que la mise en place de sites sentinelles. Des réunions de sensibilisation ont été organisées pour favoriser un sentiment d'appropriation au sein des autorités locales

et de la société civile, même si la forte rotation des fonctionnaires a constitué une difficulté majeure dans le cadre de cette activité. Il est également possible d'améliorer le partage d'informations et d'élaborer des circuits de remontée de l'information entre les acteurs concernés.

33. Effet direct stratégique 6: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement accèdent plus facilement aux zones ciblées (Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et autres services communs). Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) a joué un rôle essentiel pour permettre à la communauté humanitaire de prêter rapidement assistance aux personnes et aux communautés touchées, y compris dans les régions accueillant des réfugiés maliens. De nettes améliorations des services assurés par l'UNHAS ont été constatées à partir de 2018 en ce qui concerne la capacité de transport et le nombre de destinations desservies, et le niveau de satisfaction des usagers a été élevé. L'UNHAS a aussi permis de recouvrer les dépenses de fonctionnement. En 2020, un nouveau service d'appui logistique a été mis à la disposition du Gouvernement s'agissant d'assurer la réception, le transport et l'entreposage de colis pendant la crise liée à la COVID-19, et des activités de formation et d'accompagnement personnalisé ont été organisées.

Problématique femmes-hommes

34. Le PAM a structuré ses interventions de façon à promouvoir l'égalité des sexes, mais le passage d'une approche consistant à prendre en compte de manière systématique la problématique femmes-hommes à une approche visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes ne s'est pas encore concrétisé. Le PAM a, par exemple, encouragé la participation sur un pied d'égalité des femmes et des hommes au sein des comités communautaires organisés localement pour le ciblage et la gestion des activités, et la représentation équilibrée des sexes a été atteinte en 2019 et 2020. La participation des femmes à ces comités a été parfois symbolique, cependant, et le coût d'opportunité pour les femmes concernées n'a fait l'objet d'aucun suivi; les activités fondées sur la mobilisation des communautés reposent sur les femmes qui leur consacrent la moitié de leur temps, ce qui constitue pour elles un manque à gagner potentiellement considérable.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, protection et questions environnementales

35. À la suite de la mise en service d'un système de réclamation et d'un numéro d'assistance gratuit, le PAM est passé d'une communication unidirectionnelle à une communication bidirectionnelle. Du fait de certaines lacunes persistantes dans la communication, la sensibilisation des groupes de population cibles aux activités du PAM, s'agissant des critères de ciblage par exemple, a parfois été insuffisante. La dimension relative à la protection a semblé être correctement intégrée dans les activités 3A, et une analyse des risques environnementaux et sociaux a notamment été menée avant la création de nouveaux actifs. En revanche, la collaboration civilo-militaire ne paraît pas avoir été prise en considération de manière structurée ni méthodique, et n'a pas bénéficié de ressources spécifiques. Le recours à des escortes de sécurité dans la région Hodh El Chargui a, par exemple, eu des conséquences sur la confidentialité requise pour certaines activités et la façon dont le PAM a été perçu par la population. En outre, bien que le handicap ait été utilisé comme critère de vulnérabilité dans les opérations de ciblage, il a été estimé que la généralisation de cette démarche n'entraîne pas dans le champ des activités du PAM. La mesure dans laquelle les questions environnementales ont été intégrées dans le fonctionnement interne du PAM et de ses partenaires coopérants est restée limitée.

Durabilité et convergence entre l'action humanitaire, le développement et la paix (approche du triple lien)

36. Le PSP s'est caractérisé par la grande place accordée à la collaboration durable avec les acteurs étatiques et au renforcement des capacités institutionnelles. Des stratégies de retrait avaient été prévues pour la plupart des activités du PAM dès la phase de conception du PSP, mais le manque de moyens et de capacités au niveau décentralisé a compromis leur mise en œuvre opérationnelle. Les comités de gestion locaux mis sur pied pour chaque activité dans l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience ont reçu peu de soutien de la part des partenaires non gouvernementaux et sont demeurés fragiles.

37. De manière générale, l'incertitude entourant la viabilité des activités 3A a persisté, car l'entretien d'équipements communautaires plus complexes nécessitait des compétences techniques et des ressources financières dont les communautés ne disposaient pas toujours. En revanche, il est probable que l'institutionnalisation du programme d'alimentation scolaire et le soutien en faveur de l'amélioration de

l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés pour développer les achats locaux liés à d'autres activités contribuent à la pérennisation des activités.

38. La recherche de solutions durables pour les réfugiés, qui était l'une des priorités répertoriées dans le PSP, a notamment consisté à adapter l'assistance du PAM aux vulnérabilités des ménages et à faciliter l'intégration des réfugiés dans le registre social et dans les filets nationaux de protection sociale. La démarche prévoyait également la mise en œuvre de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dans la zone d'accueil de Bassikounou pour renforcer la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les populations de réfugiés, même si cette composante n'a pas été couronnée de succès faute d'adhésion au niveau communautaire.

39. L'adoption d'un plan stratégique pluriannuel a facilité la mise en œuvre d'une approche axée sur le triple lien entre action humanitaire, développement et paix, qui revêtait trois dimensions: l'assistance aux réfugiés et une transition vers des filets nationaux de protection sociale et la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil; une transition de l'assistance alimentaire saisonnière à la protection sociale adaptative; et une démarche intégrée fondée sur la résilience. Le soutien apporté au système de protection sociale adaptative a contribué à la mise en place de l'approche du triple lien, en favorisant une plus grande intégration entre les interventions d'urgence et la prévention et en permettant de s'attaquer à l'insécurité alimentaire chronique. La prédominance du financement axé sur l'aide humanitaire lié aux plans d'intervention d'urgence a toutefois constitué un frein majeur à l'application de cette approche, les activités nutritionnelles ayant, par exemple, bénéficié uniquement du soutien provenant des programmes d'action humanitaire.

Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources efficacement pour contribuer à l'obtention des produits escomptés et à la réalisation des effets directs stratégiques définis dans le plan stratégique de pays?

Respect des délais impartis

40. De façon générale, les activités ont été menées conformément au calendrier arrêté, et le PAM a fait la preuve de sa capacité à anticiper l'évolution de la situation. Le passage aux transferts de type monétaire a permis de réduire le risque de retard dans la fourniture de l'assistance. Ce sont les activités de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée qui ont le plus pâti des ruptures d'approvisionnement et de l'inadéquation des cycles de financement. Sur les sites où le PAM a mis en œuvre son ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, il n'a pas encore cherché à déterminer si l'organisation des activités en strates pourrait constituer un facteur d'efficacité.

Couverture et ciblage

41. La coordination du PAM avec ses partenaires dans le cadre des plans d'intervention a contribué à améliorer l'allocation de ressources limitées pour couvrir les besoins. Les acteurs humanitaires et le Gouvernement devaient trouver des compromis lors des interventions d'urgence pour définir les priorités et le ciblage d'un point de vue géographique. Or, la logique sous-tendant la concentration géographique des interventions sur les sites de mise en œuvre de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience n'a pas été bien comprise ni bien acceptée par les acteurs gouvernementaux, en particulier s'agissant de l'alimentation scolaire.

42. La qualité du ciblage s'est améliorée durant toute la période couverte par le PSP grâce aux efforts déployés par le module de la sécurité alimentaire. Il semble que les erreurs d'inclusion aient été limitées, mais les erreurs d'exclusion – qui sont les plus graves – sont demeurées fréquentes et nécessitent que l'on s'y intéresse de plus près. Il persiste des problèmes liés à l'acceptation par les bénéficiaires du ciblage appliqué à l'appui fourni pendant la période de soudure et au soutien apporté aux réfugiés.

Rapports coût-efficacité et coût-efficacité

43. Le niveau d'exécution du budget a été satisfaisant, et les coûts d'appui sont restés stables au fil des ans. Bien que le coût moyen par bénéficiaire soit, lui aussi, demeuré relativement stable, il a été globalement plus élevé que prévu en raison de l'augmentation des prix des produits de base et des frais d'expédition.

44. La réduction des coûts de distribution a contribué à l'efficacité des activités, en particulier dans le cas des activités utilisant des transferts de type monétaire destinés aux réfugiés, des activités de soutien pendant la période de soudure et des activités 3A. Le niveau élevé des frais de transport et des coûts de gestion s'est répercuté sur le coût des transferts de produits alimentaires.

45. Les taux de pertes de produits alimentaires ont été très faibles et sont restés maîtrisés, et les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 6 se sont accompagnées d'une amélioration de l'efficacité grâce à la réduction des dépenses logistiques et aux gains de temps enregistrés. L'efficacité globale du PSP a aussi été favorisée par les examens menés au niveau organisationnel et l'amélioration des contrats et des relations avec les partenaires.

46. Concernant le rapport coût-efficacité, le PAM n'a pas consacré d'études aux avantages respectifs des différentes modalités de transfert, même s'il a bel et bien assuré un suivi régulier des marchés pour prendre des décisions en connaissance de cause à cet égard.

Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus par le PAM et la mesure dans laquelle le changement d'orientation stratégique attendu au titre du plan stratégique de pays a pu être concrétisé?

Base de données factuelles

47. Globalement, l'élaboration du PSP s'est appuyée sur des sources de données fiables, peu nombreuses mais variées, parmi lesquelles des évaluations indépendantes, des évaluations nationales de la situation sur le plan nutritionnel et le système de suivi de la sécurité alimentaire. Le Bureau du PAM en Mauritanie a également été l'un des premiers à utiliser une méthode participative dans le cadre du diagnostic mené avant de fournir un appui institutionnel en faveur d'un système d'alerte rapide. Cela étant, bien qu'un ciblage plus précis soit nécessaire compte tenu des contraintes budgétaires, on dispose de peu d'études susceptibles d'aider à affiner les critères de ciblage.

Ressources financières et humaines

48. Le PAM est demeuré l'acteur humanitaire le mieux financé en Mauritanie au cours de la période 2018-2021, mais la part du budget allouée aux interventions face aux crises a considérablement diminué entre le PSP provisoire de transition et le PSP, tandis que le budget relatif au renforcement de la résilience a, lui, augmenté dans des proportions équivalentes (de 11 pour cent à 49 pour cent); et bien que des progrès aient été accomplis en matière de mobilisation de fonds pluriannuels, le PAM est resté fortement tributaire des fonds préaffectés aux interventions humanitaires, les activités d'alimentation scolaire et de nutrition étant les moins bien financées. Globalement, les niveaux de financement sont demeurés stables, autour de 50 pour cent du budget fondé sur les besoins, ce qui représente une augmentation constante depuis la période ayant précédé la mise en œuvre du PSP.

49. Depuis 2018, le PAM participe au régime d'assurance Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques afin de permettre une indemnisation en cas de sécheresse de grande ampleur. Activé en 2020, ce mécanisme de financement a permis de mettre rapidement en place l'appui apporté pendant la période de soudure.

50. Le recrutement de spécialistes nationaux, en particulier de femmes, dans les bureaux auxiliaires est resté difficile en raison du manque de compétences disponibles localement. Néanmoins, le PAM est parvenu à augmenter ses effectifs afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le PSP, et des efforts importants sont déployés actuellement pour rendre les postes plus attractifs et soutenir les orientations stratégiques du PAM, notamment dans les domaines du renforcement de la résilience et de la protection sociale.

Partenariats et coordination

51. De façon générale, la réorientation stratégique du PAM a permis de renforcer les partenariats et les initiatives d'harmonisation. De nouveaux accords ont été conclus au niveau ministériel et avec d'autres entités des Nations Unies, dans les domaines du renforcement de la résilience, de la protection sociale et de l'alimentation scolaire par exemple, même si le degré d'avancement de leur mise en œuvre a été inégal. De par sa participation aux comités concernés, le PAM est devenu un allié reconnu des ONG et a soutenu les

accords visant à envisager les plans d'intervention de manière harmonisée et en tenant compte des besoins.

52. Il est possible d'améliorer la coordination avec les différents acteurs des filets de protection sociale et de renforcer la complémentarité entre l'appui apporté en faveur de la résilience et le système de protection sociale adaptative. Concernant les activités nutritionnelles, l'efficacité et la pérennité des interventions ont pâti d'une discontinuité des soins entre les cas de malnutrition aiguë sévère et les cas de malnutrition aiguë modérée en raison d'une coordination institutionnelle insuffisante.

Flexibilité et adaptation aux crises

53. Le PAM a maintenu sa capacité d'intervention rapide en cas de crises pendant toute la période de mise en œuvre du PSP. Les financements au niveau des activités étaient le plus souvent préaffectés, mais le PSP était conçu pour offrir une certaine souplesse dans le transfert des ressources entre activités (sous réserve de l'accord du donateur), ce qui a permis de mieux répartir les ressources entre les différents effets directs stratégiques. Le PAM a fait la preuve de sa capacité d'adaptation au cours de la crise liée à la COVID-19 en mettant en place de nouvelles activités au moyen d'une révision du PSP, même si la nécessaire coordination de ces activités avec la riposte nationale a entraîné des retards.

Autres facteurs ayant eu une incidence sur les résultats du PAM

54. D'autres facteurs de réussite ont contribué aux résultats que le PAM a obtenus lors de la mise en œuvre des activités: suivi plus efficace grâce à une planification pluriannuelle, malgré les difficultés rencontrées pour mesurer les effets combinés des activités incluses dans l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience; méthode de communication avec les parties prenantes plus efficace et plus adaptée; et soutien du bureau régional en faveur du Bureau du PAM en Mauritanie, en particulier en matière de renforcement de la résilience et dans le cadre de la riposte à la COVID-19. À l'inverse, plusieurs facteurs limitants ont été relevés: faiblesse des processus de décentralisation à l'échelle nationale, ce qui a constitué un frein pour l'appropriation des activités au niveau local et compromis la pérennité des interventions du PAM; problèmes opérationnels liés aux réseaux de télécommunications; nécessité du recours aux escortes dans la région Hodh El Chargui; et limites connexes relatives aux activités de suivi.

CONCLUSIONS

55. **Positionnement stratégique.** Le PSP était conforme à l'objectif stratégique qui visait à éradiquer la faim en subvenant aux besoins aussi bien immédiats que chroniques des personnes et des communautés les plus vulnérables. Bien que le PAM soit demeuré un acteur humanitaire majeur dans le pays, et que le cadre stratégique pluriannuel du PSP ait renforcé sa capacité à se positionner dans des secteurs pertinents tels que la protection sociale adaptative et la résilience, son positionnement stratégique et son action ne sont pas suffisamment visibles au niveau gouvernemental.

56. **Questions transversales.** Pendant la période couverte par le PSP, des progrès ont été accomplis dans la prise en compte des questions transversales que sont la problématique femmes-hommes, la responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection et l'environnement, mais des améliorations supplémentaires sont à l'évidence nécessaires. Les efforts déployés par le PAM pour mettre en place les modalités d'une prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes ont eu des résultats positifs, mais il serait nécessaire de définir une stratégie plus claire pour appuyer une démarche véritablement porteuse de transformations profondes.

57. **Réfugiés et zones d'accueil.** Le PAM a appuyé la recherche de solutions durables en coordination avec le HCR tout en parvenant à stabiliser les niveaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Face à la persistance des problèmes de financement – et pour subvenir de manière adéquate aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil –, le PAM s'est appuyé sur la démarche axée sur le triple lien entre action humanitaire, développement et paix qu'il a élaborée avec ses partenaires. L'objectif de cette démarche était de combiner les initiatives humanitaires avec des solutions durables, en particulier l'inclusion des réfugiés dans le registre social et les filets nationaux de protection sociale, une réduction progressive du nombre de réfugiés recevant une assistance et la mise en œuvre – pour le moment infructueuse – de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dans les zones d'accueil des réfugiés.

58. **Ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.** Avec l'appui du bureau régional, le bureau de pays a formulé les orientations stratégiques à appliquer dans le cadre de la démarche intégrée fondée sur la résilience. Ces orientations sont conformes à la démarche institutionnelle suivie dans le Sahel, dans le cadre de laquelle la priorité est donnée à la remise en état des écosystèmes conjuguée à des activités de nutrition et d'alimentation scolaire, avec comme objectif d'améliorer la résilience des systèmes, des communautés et des ménages. Toutes les synergies entre les différentes activités n'ont pas encore été réalisées, et le pays ne s'est toujours pas approprié la démarche. La convergence géographique et la planification concertée avec l'UNICEF ont été efficaces, mais le PAM et l'UNICEF recherchent encore des synergies entre leurs activités respectives.

59. **Nutrition.** La prise en charge de la malnutrition aiguë a continué de pâtir d'un manque de financement et de la fragmentation institutionnelle, et, au bout du compte, en dépit de bons résultats, son effet sur la prévalence et l'incidence de la malnutrition aiguë a été limité. Malgré la coordination efficace instaurée avec l'UNICEF, les problèmes liés au financement, à l'approvisionnement et à la planification conjointe ont nuï à la continuité des traitements entre les cas de malnutrition aiguë sévère et les cas de malnutrition aiguë modérée. Les activités de prévention de la malnutrition consistent uniquement à donner accès à des aliments enrichis et à mener des actions de sensibilisation, et les possibilités de promouvoir la complémentarité entre les activités nutritionnelles et le système de protection sociale adaptative ou l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience n'ont pas encore été pleinement explorés.

60. **Alimentation scolaire.** Le PAM s'emploie à institutionnaliser l'alimentation scolaire, mais des problèmes subsistent concernant les financements accordés par les donateurs et la mise en œuvre opérationnelle ainsi que la pérennisation du programme. Le Gouvernement et le PAM ne sont pas tout à fait d'accord sur l'ambition ni sur la finalité de l'alimentation scolaire, le premier mettant l'accent sur la scolarisation et l'achèvement d'un cycle complet de scolarité tandis que le second privilégie la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'intégration de cette activité dans l'ensemble d'activités axées sur la résilience. Globalement, le suivi de l'alimentation scolaire a été renforcé grâce à la participation plus directe d'ONG partenaires.

61. **Réactivité.** Le PAM a fait la preuve de sa grande capacité d'adaptation, de sa flexibilité et de sa réactivité face à des circonstances changeantes. Au cours de la crise provoquée par la COVID-19, l'utilisation du registre social a permis d'étendre la couverture des bénéficiaires sans avoir à réaliser un ciblage spécifique. Les possibilités de transfert de ressources entre les interventions ont été limitées du fait de la préaffectation des fonds à des activités spécifiques. L'activation en 2020 du mécanisme d'assurance Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques a offert une bonne occasion d'adapter au calendrier pastoral l'assistance apportée pendant la période de soudure.

62. **Organisation interne.** Une réorganisation majeure des procédures internes appliquées notamment dans les domaines des ressources humaines et de la gestion de l'information a permis de stabiliser les équipes, de développer les compétences et d'élaborer une stratégie de communication plus régulière et plus diversifiée. Bien que la coordination entre le suivi des activités et le suivi du budget ait été renforcée, ce qui a permis de faciliter la mise en œuvre et la gestion financière y afférente, il persiste des difficultés pour mobiliser dans le pays le savoir-faire de spécialistes, en particulier de femmes, difficultés qui se sont répercutées sur la prise en compte des thèmes transversaux.

63. **Financement.** Le PAM est parvenu à augmenter ses financements au cours de la mise en œuvre du PSP et a mobilisé des fonds supplémentaires substantiels pour faire face à diverses crises, comme la sécheresse dans le Sahel et la pandémie de COVID-19. Sa stratégie de mobilisation de fonds a évolué, passant d'une approche axée sur les indications communiquées par les donateurs à une démarche fondée sur ses propres orientations stratégiques. Le PAM demeure toutefois en grande partie tributaire de financements humanitaires annuels rigides et continue de ne pas être pleinement reconnu parmi les donateurs qui s'intéressent avant tout au développement, exception faite du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

64. **Suivi et production de données factuelles.** Le PAM a considérablement amélioré la qualité de ses indicateurs, outils et méthodes de collecte et de partage de données, mais le suivi des effets de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, de l'appui institutionnel, du renforcement des capacités et de l'alimentation scolaire reste difficile.

RECOMMANDATIONS

65. Les évaluateurs ont formulé deux recommandations d'ordre stratégique et trois recommandations d'ordre opérationnel, qui tiennent toutes compte des questions soulevées lors des discussions menées avec le bureau de pays, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et des partenaires extérieurs ayant participé aux deux ateliers réunissant les parties prenantes organisés en mars 2022.

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 1: Renforcer la stratégie combinée associant protection sociale adaptative et résilience intégrée.	Stratégique	Bureau de pays		Élevé	
1.1 Développer l'action stratégique que le PAM mène en matière de protection sociale afin de renforcer la vision d'avenir et le rôle moteur du Gouvernement dans ce domaine et d'étendre la couverture des programmes de protection sociale de sorte qu'ils contribuent davantage aux plans d'intervention face aux chocs ainsi qu'à l'amélioration de la résilience et de la nutrition de la population.			Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille; Taazour (agence nationale de protection sociale)		Décembre 2023
1.2 Appuyer l'institutionnalisation et l'ancrage stratégique de la démarche intégrée fondée sur la résilience (non sectorielle et axée sur les territoires) dans les cadres stratégiques nationaux et le prochain plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (anciennement appelé "cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable").					Décembre 2023
1.3 Maintenir un équilibre entre la participation à l'élaboration des politiques publiques et la capacité à faire face aux besoins immédiats afin de mettre en place des solutions durables et de mieux faire connaître l'action du PAM auprès des instances centrales.			Registre social national; bureau régional		Décembre 2022
1.4 Poursuivre l'engagement du PAM en faveur du renforcement des capacités aux niveaux central et décentralisé.			Système national de prévention et de gestion des crises; partenaires coopérants; services techniques; autorités locales		Décembre 2022

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 2: Prendre davantage en compte les questions transversales.	Stratégique	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
2.1 <i>Problématique femmes-hommes</i> : mettre en œuvre la transition consistant à passer d'une approche intégrative à une démarche porteuse de transformations.			Système national de prévention et de gestion des crises; bureau régional		
2.2 <i>Obligation redditionnelle</i> : rendre davantage compte de l'action menée aux parties prenantes et leur faire remonter les observations afin de renforcer leur adhésion.			Bureau régional		
2.3 <i>Environnement</i> : prendre davantage en considération les questions environnementales lors de la mise en œuvre des interventions du PAM.			Bureau régional		
Recommandation 3: Revoir la stratégie relative à l'assistance en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil en fonction des atouts respectifs des parties prenantes, y compris des communautés locales.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
3.1 Renforcer la mise en place de solutions durables.			Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; Ministère de l'environnement et du développement durable; registre social national; Taazour (agence nationale de protection sociale); Tekavoul (programme national de protection		

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
			sociale); communautés locales; équipe de pays des Nations Unies		
3.2 Renforcer le positionnement et les capacités du PAM en matière de protection et d'accès humanitaire et adapter les interventions en tenant mieux compte des contraintes.			Bureau régional; Siège		
Recommandation 4: Renforcer l'impact de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
4.1 Renforcer la mise en œuvre opérationnelle des synergies entre les activités composant l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.		Bureaux auxiliaires (y compris les référents chargés de la résilience)	Fonds des Nations Unies pour l'enfance; bureau régional; organisations non gouvernementales internationales		
4.2 Pérenniser l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience aux niveaux des régions, des départements, des communautés et des activités, en coordination avec les initiatives menées à l'échelle nationale.		Bureaux auxiliaires (y compris les référents chargés de la résilience)	Organisations non gouvernementales internationales		
4.3 Développer la production de données factuelles quantitatives et qualitatives relatives à l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience et à ses composantes.		Division de la recherche, de l'analyse et du suivi	Fonds des Nations Unies pour l'enfance; autres organisations internationales; acteurs participant aux activités d'appui en faveur de la résilience; bureau régional		

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 5: Renforcer l'appui à l'élaboration des politiques nationales en matière d'alimentation scolaire et de prise en charge de la malnutrition aiguë.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
5.1 Renforcer l'appui que le PAM apporte au Gouvernement pour aider celui-ci à mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire et faire la preuve des effets obtenus grâce à l'alimentation scolaire.			Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif; autres organisations internationales; bureau régional		
5.2 Revoir la stratégie du PAM relative à la malnutrition aiguë modérée ainsi que les partenariats stratégiques connexes pour garantir une mise en œuvre efficace.			Commissariat à la sécurité alimentaire; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Ministère de la santé		

1. Introduction

1.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVALUATION

1. L'évaluation du Plan stratégique de pays (PSP) 2019-2022 du Programme alimentaire mondial (PAM) en Mauritanie, comprenant aussi le PSP provisoire de transition (PSPPT) 2018, a été commanditée par le Bureau de l'évaluation (OEV) du PAM à Rome. Les évaluations sont effectuées conformément à la politique du PAM relative aux PSP et à la politique d'évaluation du PAM. L'évaluation a deux objectifs principaux: i) un objectif de redevabilité afin de rendre compte des résultats aux parties prenantes du PAM et ii) un objectif d'apprentissage afin de fournir des données d'évaluation et des enseignements sur les facteurs de performance du PAM. Cette évaluation contribuera à l'élaboration, courant 2022, du nouveau PSP qui entrera en vigueur en 2023. Elle vise également à contribuer à de potentiels ajustements du PSP actuel au cours de sa dernière phase de mise en œuvre. L'objectif est de fournir au Bureau de pays (BP) du PAM et aux autres parties prenantes une analyse de la pertinence et de l'efficacité du positionnement stratégique du PAM en Mauritanie ainsi qu'une analyse de la performance de l'ensemble des activités menées au cours de la période d'évaluation allant de 2018 à 2021. L'évaluation tient compte de quatre enjeux transversaux: genre, protection, redevabilité et environnement. Le résumé des termes de référence de l'évaluation est disponible en annexe I.

2. L'évaluation a été menée par l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) entre avril 2021 et avril 2022. L'équipe d'évaluation est composée de sept experts indépendants et de personnels de l'IRAM. La mission principale de l'évaluation a eu lieu pendant trois semaines en Mauritanie entre le 13 septembre et le 1^{er} octobre 2021 et a permis de collecter des informations directement auprès de parties prenantes internes et externes au PAM, au niveau national et local. Les parties prenantes et utilisateurs principaux de l'évaluation sont: le BP du PAM, le Bureau régional de Dakar (RBD) du PAM, les divisions techniques du Siège et de l'OEV, les bénéficiaires des interventions, le Gouvernement, les Organisations non gouvernementales (ONG), les bailleurs de fonds et les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) partenaires du PAM en Mauritanie.

1.2. CONTEXTE

Contexte général

3. La République islamique de Mauritanie (RIM) est un pays sahélo-saharien. Vaste territoire (plus d'un million de kilomètres carré) aux deux tiers désertiques, la Mauritanie compte 4,6 millions d'habitants (dont 40 pour cent a entre 0 et 14 ans ; 57 pour cent a entre 15 et 64 ans ; et 3 pour cent a 65 ans et plus)³ concentrés dans le sud du pays, en contexte sahélien. La Mauritanie est divisée en 15 *wilayas*, 58 *moughaatas* et 216 communes. Elle est au 157^e rang parmi 189 pays et territoires qui compte l'indice de développement humain⁴. Elle est classée par INFORM⁵ comme ayant un niveau de risque humanitaire élevé du fait de son exposition aux risques climatiques (sécheresse et inondations principalement) et aux épidémies. Le taux de pauvreté a enregistré une diminution continue depuis 2000 et atteint 31 pour cent en 2014 (annexe II, section Pauvreté monétaire). En 2021, la Mauritanie a été classée comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Le pays n'est ainsi plus éligible à certains types de financements selon les critères de la Banque mondiale (fonds de l'Association internationale de développement, prêts subventionnés).

4. La Mauritanie est un pays où la faible densité de population (4,5 personnes au km²)⁶ et l'étendue du territoire posent des difficultés accrues en matière d'accès de la population aux services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, le taux net de scolarisation dans le primaire en 2019 était de 78 pour cent pour les filles et de 74 pour cent pour les garçons, et ces taux ont connu une chute drastique dans les écoles secondaires (respectivement de 40 et 38 pour cent). Les taux d'alphabétisation au sein de la population de plus de 15 ans sont plus faibles chez les femmes (43 pour cent en 2017) que chez les hommes (64 pour

³ BM. 2020. Données démographiques.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2018. Indices et indicateurs de développement humain.

⁵ INFORM Country Profile 2022

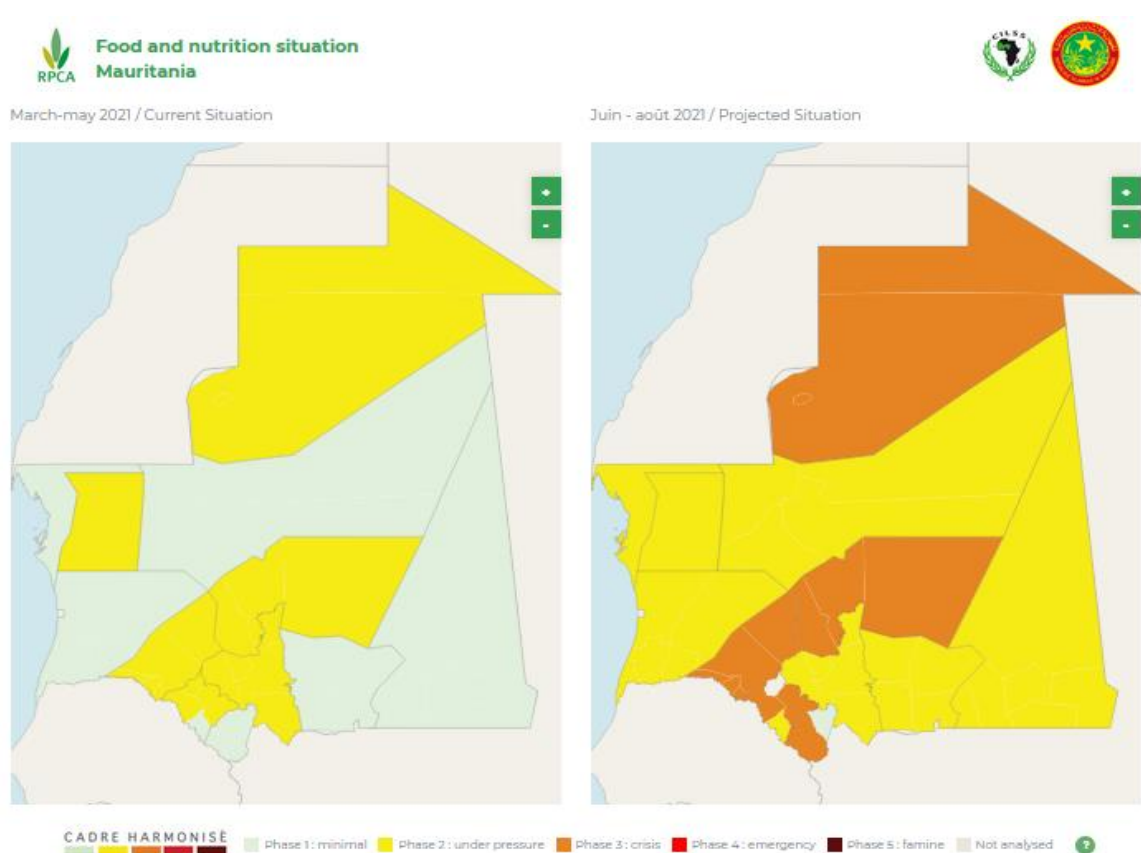
⁶ BM. 2020. Données démographiques.

cent)⁷. Parmi les principales difficultés entravant le secteur de l'éducation, on note le manque de moyens, le déficit en enseignants qualifiés, le manque d'infrastructures et l'absence de matériel pédagogique adéquat (annexe II, section Éducation).

5. Il existe une tendance structurelle d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. L'Indice de la faim dans le monde en 2020 classe la Mauritanie 85^e sur 107 pays. Son niveau de faim est catégorisé comme grave (score de 24)⁸. La production agricole est structurellement déficitaire (elle ne couvre qu'environ 30 pour cent des besoins alimentaires annuels⁹) et confrontée à la dégradation des terres, à la chute des rendements agricoles et aux sécheresses successives. Selon le Cadre harmonisé de mars/mai 2021 (figure 1), 0,18 million de personnes en Mauritanie seraient en situation d'insécurité alimentaire (4 pour cent de la population totale), et le chiffre projeté pour la période de soudure (juin-août) s'élève à 0,41 million de personnes (environ 10 pour cent de la population)¹⁰.

Figure 1. Insécurité alimentaire en Mauritanie: situation de mars/mai 2021 et projection pour la période de soudure juin-août 2021.

Source: Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) - Comité Inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (2021), Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire



6. La malnutrition est un problème chronique de santé publique et les causes sont multidimensionnelles (insécurité alimentaire, pratiques alimentaires inadéquates, difficulté d'accès à l'eau potable, etc.). La prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) au niveau national a été évaluée à 11,6 pour cent avec un taux de cas sévères (malnutrition aiguë sévère [MAS]) de 2,3 pour cent. La prévalence de la malnutrition chronique globale est également préoccupante, dépassant le seuil de 20 pour cent (23,3 pour cent) au niveau national, et celle de la malnutrition chronique sévère est de 7,1 pour cent¹¹ (voir figure 28, annexe II).

⁷ UNESCO. 2019. Données éducation et alphabétisation.

⁸ Indice de la faim dans le monde, 2020. Données Mauritanie.

⁹ PAM. 2018. Projet de PSP, Mauritanie (2019-2022).

¹⁰ Cadre harmonisé. Novembre 2020.

¹¹ RIM. 2018. Rapport de l'enquête nutritionnelle nationale SMART.

Les principaux défis sont la faiblesse du système de santé, les longues distances à parcourir jusqu'aux centres de santé et le manque d'actions de prévention efficaces.

7. Malgré les efforts nationaux en matière de promotion du statut de la femme, la plupart des indicateurs économiques et sociaux du pays sont marqués par des disparités basées sur le genre¹², et l'indice d'inégalité de genre place la Mauritanie au 151^e rang sur 162 pays en 2019 (voir annexe II, section Genre). Les principaux défis auxquels le pays est confronté sont les suivants: l'insuffisance de l'application des textes juridiques nationaux et internationaux en faveur des droits des femmes; les pesanteurs socioculturelles qui perpétuent des traditions maintenant la femme dans une position d'infériorité; la sous-représentation des femmes au niveau des postes de décision; le faible accès des femmes aux facteurs de production (crédits, propriété foncière, etc.); l'absence de statistiques sexo-spécifiques fiables; l'absence de systématisation de la budgétisation sensible au genre au niveau gouvernemental; une société civile qui s'implique activement dans le domaine du genre, mais souffre d'importants déficits techniques, organisationnels et financiers.¹³

8. La Mauritanie a une faible exposition aux risques de protection liés au conflit et à l'insécurité. Néanmoins, d'après les données du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les enfants continuent d'être exposés à de nombreuses violations de leurs droits, notamment l'exposition aux violences, l'exploitation, la discrimination, l'abus et la négligence.

9. L'augmentation des conflits armés, la détérioration de la sécurité, la pauvreté généralisée et les effets du changement climatique constituent des facteurs de migration importants au Sahel. La Mauritanie, épargnée par l'insécurité, accueille des réfugiés maliens fuyant les conflits. L'assistance aux migrants sur son territoire est un défi majeur pour l'État¹⁴. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en novembre 2020, la population totale concernée (réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés) s'élevait à 67 200 personnes, dont la grande majorité (92 pour cent, soit 62 000 personnes) était des Maliens hébergés dans le camp de Mbera et les villages alentour (région de Bassikounou). Les réfugiés maliens sont reconnus comme réfugiés *prima facie*. Ils disposent d'un processus d'enregistrement direct, même si celui-ci prend du temps (entre un et trois mois). La politique du Gouvernement mauritanien et la proximité socio-culturelle des réfugiés avec les populations hôtes a facilité leur accueil, et les réfugiés bénéficient d'une grande liberté de mouvement et d'accès aux services et à l'emploi (annexe II, section Migration). L'assistance aux migrants est un défi majeur pour l'État. Conjointement avec le HCR, il assure en effet la sécurité des réfugiés et travailleurs humanitaires à Bassikounou, Fassala et Mbera. L'action humanitaire pour les réfugiés a connu une baisse des financements.

10. Au 17 juin 2021, 20 151 cas confirmés de COVID-19 et 477 décès dus à la COVID-19 ont été recensés¹⁵. Au-delà des impacts sanitaires, limités jusqu'à présent, la Mauritanie est exposée aux effets économiques négatifs de la pandémie (annexe II, section COVID-19).

Politiques et stratégies nationales

11. La Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030¹⁶) vise à éradiquer l'insécurité alimentaire sévère et à réduire l'insécurité alimentaire à moins de 5 pour cent et la MAG à 2 pour cent. Elle promeut la mise à l'échelle des programmes de protection sociale tels que les filets sociaux réactifs aux chocs pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2.

12. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire – vision 2030¹⁷ a pour objectif de "permettre aux populations les plus vulnérables d'avoir à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive".

13. Le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2015-2025 vise une réponse coordonnée d'interventions multisectorielles intégrées et sensibles à la nutrition dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'eau et

¹² OECD. 2019. Social Institutions & Gender Index– Mauritania.

¹³ Groupe de la Banque africaine de développement. 2015. Profil Genre Pays. République Islamique de la Mauritanie.

¹⁴ OIM, 2021. Données Mauritanie.

¹⁵ UN INFO. 2021. COVID-19 Data Portal. Au 8 décembre 2021, le nombre de cas confirmés était passé à 39 558 et le nombre de décès à 840.

¹⁶ RIM. 2019. SCAPP.

¹⁷ MEPSP. 2012. SNSA – horizons 2015 et vision 2030.

de l'assainissement¹⁸. Le dispositif de lutte contre la malnutrition inclut le Protocole national pour la prise en charge de la malnutrition aiguë. Le secteur connaît une fragmentation institutionnelle entre acteurs de la prise en charge de la MAS (Ministère de la santé, UNICEF et ONG), de la malnutrition aiguë modérée (MAM) (Commissariat à la sécurité alimentaire [CSA], PAM) et de la prévention rassemblant de nombreux acteurs dans le cadre du Plan stratégique multisectoriel de nutrition. En mars 2020, l'UNICEF, le PAM, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le HCR et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont adopté le Plan d'action mondial contre la malnutrition aiguë infantile, plan multisectoriel pour accélérer la prévention et la prise en charge. Il n'a pas encore été transposé au niveau national au moment de l'évaluation.

14. La Stratégie nationale d'alimentation scolaire (2016) établit des objectifs multiples pour l'alimentation scolaire, tels que l'appui à l'économie locale par le biais de l'approvisionnement auprès de producteurs locaux. Le Gouvernement mauritanien a inscrit très récemment (avril 2021) dans la loi de finance une ligne budgétaire dédiée au financement du Programme national de l'alimentation scolaire (PNAS).

15. La Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (2011¹⁹) définit les axes d'intervention pour institutionnaliser le genre d'une manière transversale dans les différents domaines d'intervention, en vue de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre et pour garantir la promotion de la femme. La SCAPP (2016-2020) vise la réduction des inégalités et la promotion du genre.

16. La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS, 2013²⁰) prévoit la mise en place d'un système intégré de protection sociale s'articulant autour de cinq axes, dont le premier cherche à "contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les changements climatiques".

17. Le contenu des stratégies nationales est détaillé dans le tableau 2 de l'annexe II, section Politiques nationales.

18. Le Cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD) 2018-2022, conclu entre le Gouvernement mauritanien et l'ONU, apporte un cadre stratégique et légal aux interventions des agences onusiennes dans le pays pour contribuer à la réalisation des priorités nationales définies par la SCAPP et les stratégies sectorielles, ainsi que les priorités régionales Sahel et les ODD.

1.3. SUJET DE L'ÉVALUATION

19. Le PSP représente le nouveau cadre institutionnel du PAM pour définir le Plan stratégique de pays pluriannuel, associé au déploiement d'autres outils stratégiques institutionnels que sont le cadre de résultats institutionnels et le portefeuille budgétaire national (voir annexe III, section 1).

20. La période d'évaluation couvre le PSPPT 2018²¹ et le PSP 2019-2022²² jusqu'à la phase de collecte de données (septembre 2021)²³. Ces deux documents programmatiques ont été élaborés sur la base: 1) des résultats du processus collectif mené autour de l'ODD 2 par le biais de l'Examen stratégique "Faim Zéro" (*Zero Hunger Strategic Review [ZHSR]*) conduite en 2017 par le Gouvernement mauritanien; 2) du CPDD (2018-2022); 3) des recommandations de l'évaluation du portefeuille d'activités en Mauritanie sur la période 2011-2015; 4) des orientations définies au niveau régional, telles que le *Sahel Scale Up Plan* qui vise à réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel; et 5) des nombreuses consultations menées avec le gouvernement et les autres partenaires stratégiques.

21. Le BP du PAM est composé d'un bureau à Nouakchott et de trois sous-bureaux (SB): à Kaédi (dans le Gorgol, avec une dépendance à Sélibabi dans le Guidimakha), à Kiffa (dans l'Assaba) et à Bassikounou (dans le Hodh El Chargui, HEC).

Objectifs et logique d'intervention du PSPPT et du PSP

¹⁸ MEPSP. 2016. PSMN 2015-2025.

¹⁹ MASEF. 2021. SNIG.

²⁰ Ministère des Affaires économiques et du Développement. 2013. SNPS.

²¹ PAM Mauritanie. Transitional Interim Country Strategic Plan (January – December 2018).

²² PAM Mauritanie. Country Strategic Plan (2019-2022).

²³ Cela implique que dans ce rapport, la plupart des analyses quantitatives relatives au PSP s'arrête à septembre 2021. Certaines des données agrégées pour l'année 2021, par exemple sur les bénéficiaires, sont présentées sous forme de graphiques.

22. La logique d'intervention du PSPPT et du PSP est présentée dans la figure 2 et détaillée en annexe III. En 2017, le PAM élabore le PSPPT pour la Mauritanie, qui couvre l'année 2018. Ce document marque un tournant stratégique important puisqu'il visait à renforcer les capacités nationales et locales et à appuyer le mécanisme national de réponses aux chocs et certains programmes clés de protection sociale et d'alimentation scolaire. Il s'est concentré sur les *wilayas* définies comme prioritaires par le CPDD et s'est déployé dans l'Assaba, le HEC et le Guidimakha (pour les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs [3A] et de cantines scolaires) définies comme zones de convergence dans le CPDD, auxquelles ont été ajoutés le Gorgol, le Brakna, le Trarza et le Hodh El Gharbi (HEG) pour les activités d'assistance alimentaire pendant la période de soudure.

23. Approuvé en novembre 2018, le PSP 2019-2022 vise à contribuer aux ODD 2, 4, 5, 13 et 17. Le PSP poursuit la logique d'intervention du PSPPT en priorisant le renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement, en appui à son Système de protection sociale adaptative (SPSA) et à l'harmonisation et la coordination des modalités d'intervention. Le PSP engage cependant un changement stratégique puisqu'il base dorénavant ses activités sur le principe de résilience intégrée au niveau des systèmes, des communautés et des ménages via les sites résilience (approche stratégique promue par le RBD) intégrant le niveau communes (déploiement des cantines scolaires) et *moughataas* (nutrition). La logique d'intervention du PSP reflète également le besoin du BP d'être capable de répondre aux crises, qu'elles soient sécuritaires (auprès des réfugiés maliens dans l'unique camp accueillant les réfugiés, Mbera) ou climatiques. Le PSP a été déployé dans l'Assaba, le Guidimakha, le HEC (sites résilience) ainsi que le Brakna, le Tagant, le Gorgol et Nouakchott (en 2020).

24. L'intervention du PAM dans le camp de Mbera a été conçue dans un objectif d'autonomisation des populations réfugiées et s'inscrit dans la stratégie intégrée des moyens d'existence 2018-2022 du département de Bassikounou et dans les priorités conjointes du HCR et du PAM.

Principales variations de l'environnement et évolutions du PSP

25. La Mauritanie a principalement connu des variations liées aux chocs climatiques et à l'impact de la COVID-19. Ces variations ont justifié des augmentations du nombre de bénéficiaires et des ressources (voir annexe III, section 2), mais pas de changements majeurs dans la structure du PSPPT et du PSP.

26. Le PSPPT a connu deux révisions budgétaires. La première révision significative (révision budgétaire 2²⁴) de février 2018 répondait à une grave sécheresse affectant les communautés agro-pastorales dans les régions du centre, du sud et de l'est du pays. Elle a proposé de déplacer les interventions saisonnières en cas de choc depuis les effets directs stratégiques (EDS) 1 et 3 (domaines d'intervention du renforcement de la résilience) vers les interventions d'urgence (EDS 2 - intervention en cas de crise) (figure 3). En juin 2018, une déclaration d'urgence interne de niveau trois (L3) a permis de proposer une opération de réponse aux chocs au Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger). La seconde révision significative (révision budgétaire 3) de juin 2018, sans introduire de changement spécifique au cadre stratégique du PSPPT, a permis une légère augmentation de la capacité opérationnelle des activités 3, 6, 8 et 9.

27. Le PSP a connu une révision budgétaire en juillet 2020, en réponse i) à l'augmentation significative du nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition pendant la période de soudure 2020 à la suite de sécheresses successives; ii) aux besoins des populations dont la sécurité alimentaire se dégradait en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 et des mesures restrictives mises en place pour limiter la propagation de la pandémie ; et iii) aux demandes de prestation de services aux autres agences de l'ONU et au Gouvernement, y compris la réponse logistique. Cette révision budgétaire a eu pour conséquence la création de deux nouvelles activités (activités 8 et 9) et l'extension des zones d'intervention, notamment dans deux *wilayas* (Nouakchott et Brakna)²⁵.

²⁴ PAM. 2020. Crisis response revision of Mauritania transitional interim country strategic plan (January–December 2018) and corresponding budget.

²⁵ Une deuxième révision budgétaire du PSP était en cours d'élaboration au moment de la mission pays. Cette RB intervenue à l'issue de la phase de collecte et d'analyse n'est pas traitée dans le rapport.

Figure 2. Évolution dans le temps des PSPPT, PSP et révisions budgétaires et principales stratégies de référence

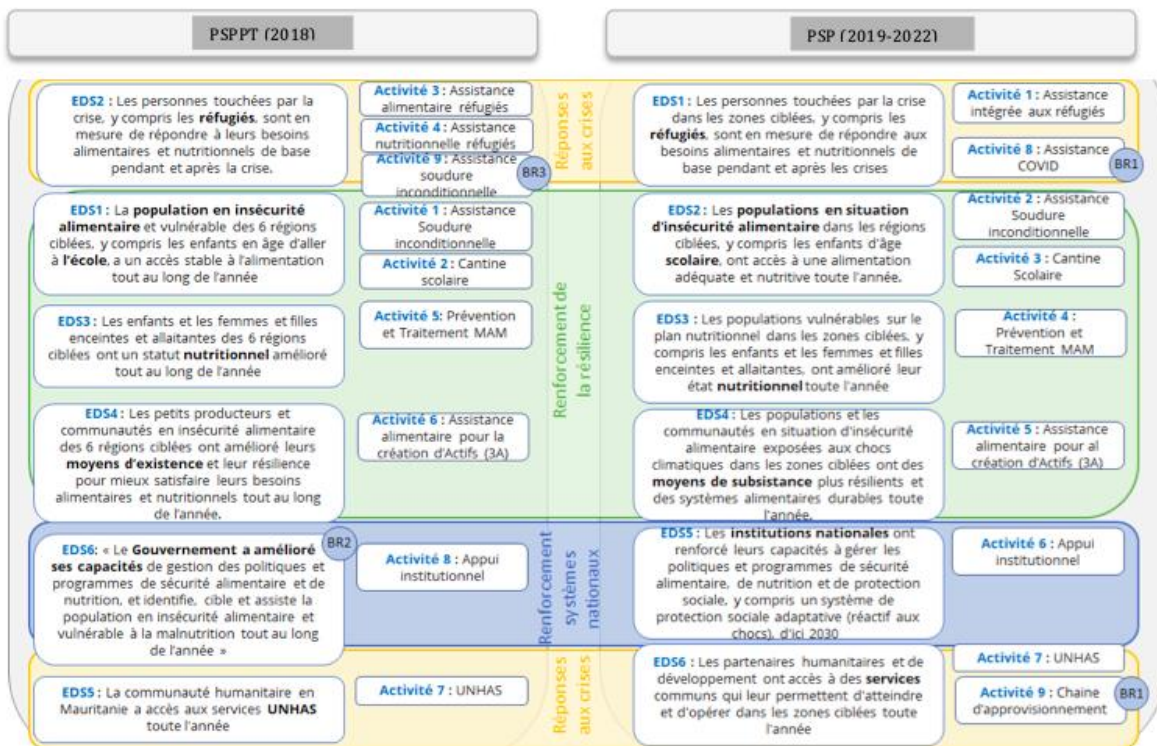


Source: PSPPT, PSP, révisions budgétaires, politiques et stratégies nationales

Principaux éléments du cadre de résultats

28. Le PSPPT et le PSP sont ainsi structurés autour de six effets directs stratégiques (EDS) et neuf activités, structurés différemment entre les deux plans (tableaux 3 et 4, annexe III). Des correspondances existent cependant entre les deux, comme l'illustre la figure 3 (continuité entre l'EDS 3 et l'EDS 4 ainsi qu'entre l'EDS 5 et l'EDS 6 du PSPPT et respectivement l'EDS 6 et l'EDS 5 du PSP). Pour simplifier la compréhension, le rapport d'évaluation se réfère dans le cadre de l'analyse à la numérotation des activités selon le PSP.

Figure 3. Présentations des EDS, activités et BR du PSPPT et du PSP



Source: PAM Mauritanie, PSPPT (2018) et PSP (2019-2022) et révisions budgétaires février 2018, juin 2018, juillet 2020

29. D'après la reconstitution de la théorie du changement (TdC) élaborée par l'équipe d'évaluation avec le BP au cours de la phase de démarrage, le PSP s'articule autour de trois axes qui constituent les trois principaux objectifs auxquels le PAM cherche à contribuer à travers le PSP: i) les réfugiés du camp de Mbera sont soutenus par un paquet d'activités (A1), regroupant les cantines scolaires, le traitement et la prévention de la MAM, et l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A); ii) les cinq piliers du SPSA (alerte précoce, préparation et planification des réponses, ciblage, financement des réponses aux chocs et modalités de distribution²⁶) sont déployés à travers les activités A2 et A6 pour soutenir les capacités de l'État à répondre aux chocs; iii) les sites résilience combinent plusieurs activités pour former un paquet intégré résilience (A2 assistance alimentaire pendant la période de soudure, A3 cantines scolaires, A4 prévention et traitement de la MAM et A5 création d'actifs 3A) tout en maintenant les capacités humanitaires du PAM à apporter une assistance d'urgence d'envergure.

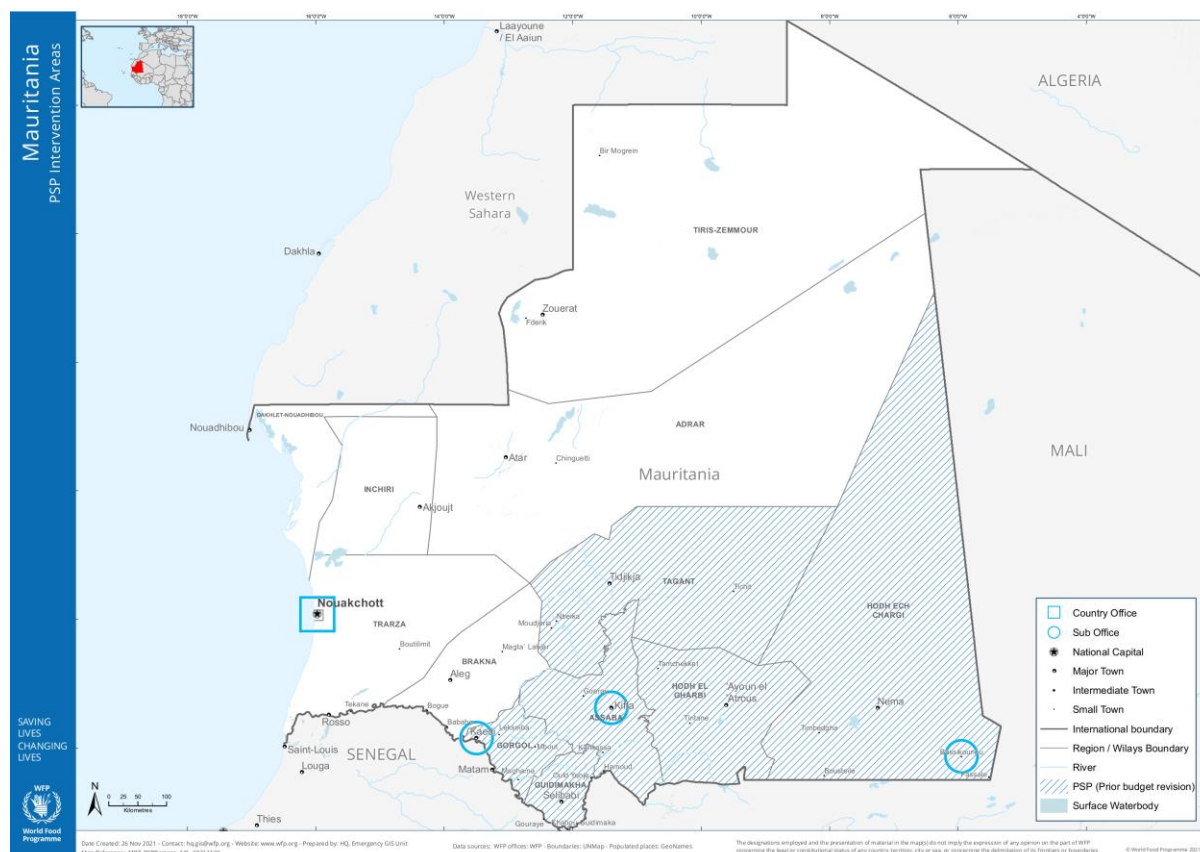
30. Le PSP combine la prévention et le traitement de la malnutrition à travers des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. La prévention et le traitement de la MAM sont associés à l'assistance alimentaire. La prévention de la malnutrition s'appuie sur trois activités: les aliments nutritifs spécialisés, le dépistage et la sensibilisation. L'approche pilote des groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (GASPA) a formé des femmes enceintes ou allaitantes (FEFA) pour mener des conversations et prévenir la malnutrition au niveau communautaire.

31. Les sites résilience ont été sélectionnés suivant l'approche à trois niveaux d'analyse. Le premier niveau d'analyse à l'échelle nationale est une "analyse intégrée du contexte", réalisée en 2016 et 2017 (actualisation prévue en 2022) et qui permet de cibler les trois *wilayas* d'implantation des sites résilience (Guidimakha, HEC, Assaba). Les catégories de zones définies sont fonction de la récurrence de l'insécurité alimentaire et de l'exposition aux chocs naturels (voir annexe III, section 3). Le deuxième niveau d'analyse, appelé "planification saisonnière basée sur les moyens d'existence" (PSME), est un processus participatif infranational qui analyse les profils et calendriers des moyens d'existence (y compris en année de choc) afin d'identifier les réponses programmatiques appropriées. Cette planification a été élaborée dans une *moughataa* et deux *wilayas* d'intervention: Bassikounou (2018), Hodh El Chargui (2019) et Guidimakha (2019); la PSME de la région de l'Assaba est prévue prochainement. Le troisième niveau d'analyse, appelé "planification communautaire participative", élabore à l'échelle locale des plans communautaires participatifs (PCP) multisectoriels reflétant les priorités des communautés. La mise en place des comités de gestion, spécifiques à chaque activité du paquet résilience, marque le début de leur déploiement opérationnel. La figure 4 présente les *wilayas* ciblées par le PSP.

32. L'activité 8 (Assistance alimentaire et complémentation alimentaire pour les ménages affectés par la pandémie) intégrée au PSP en 2020 permettait d'apporter un appui rapide au gouvernement à sa demande. La carte ci-dessous (figure 4) présente les zones d'intervention du PSP. Une carte localisant les interventions du PAM durant le PSPPT est disponible en annexe III (section 3).

²⁶ PAM (2021). Évaluation décentralisée liée à la contribution du PAM au SPSA en Mauritanie depuis 2018.

Figure 4. Wilayas prioritaires dans le cadre des interventions ciblées par le PSP (avant révision budgétaire)



Source: WFP Offices Geonames.

Budget et financement

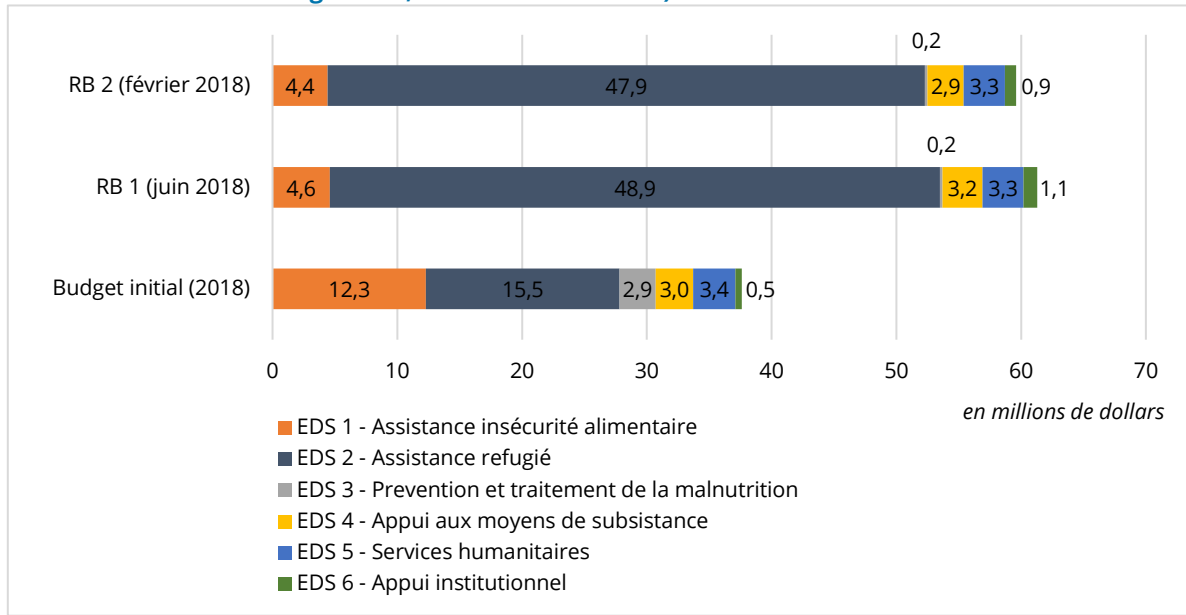
33. Les niveaux de financement ont connu une hausse conséquente et régulière, passant de 11,6 millions de dollars en 2016 à 40,6 millions de dollars en 2021²⁷. Le coût total estimé pour la mise en œuvre du PSPPT (2018) s'élevait à 37,7 millions de dollars. Deux révisions budgétaires ont permis de porter le budget à 61,3 millions de dollars pour répondre à la situation de sécheresse. En 2018, 41 pour cent du budget initial avait été affecté à l'EDS 2 (réponse aux crises et réfugiés), chiffre passé à 80 pour cent du budget total après les deux révisions budgétaires (révisions budgétaires 2 et 3) (figure 5).

34. Le coût initial total pour le PSP (2019-2022) a été estimé à 132,4 millions de dollars. La révision budgétaire de juillet 2020 pour gérer la crise de la COVID-19 prévoyait une augmentation du budget total à 164,6 millions de dollars (+24 pour cent). Elle a peu modifié la répartition du budget entre les EDS (figure 6)²⁸. La révision budgétaire 2 de décembre 2021, non incluse dans le champ de l'évaluation, a prolongé le PSP jusqu'en février 2023 pour permettre un alignement adéquat sur le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) et a augmenté le budget à 181,5 millions de dollars (+10 pour cent).

²⁷ Niveaux de financement de 13,2 millions de dollars en 2017, 21,9 millions de dollars en 2018, 23 millions de dollars en 2019 et 35,5 millions en 2020.

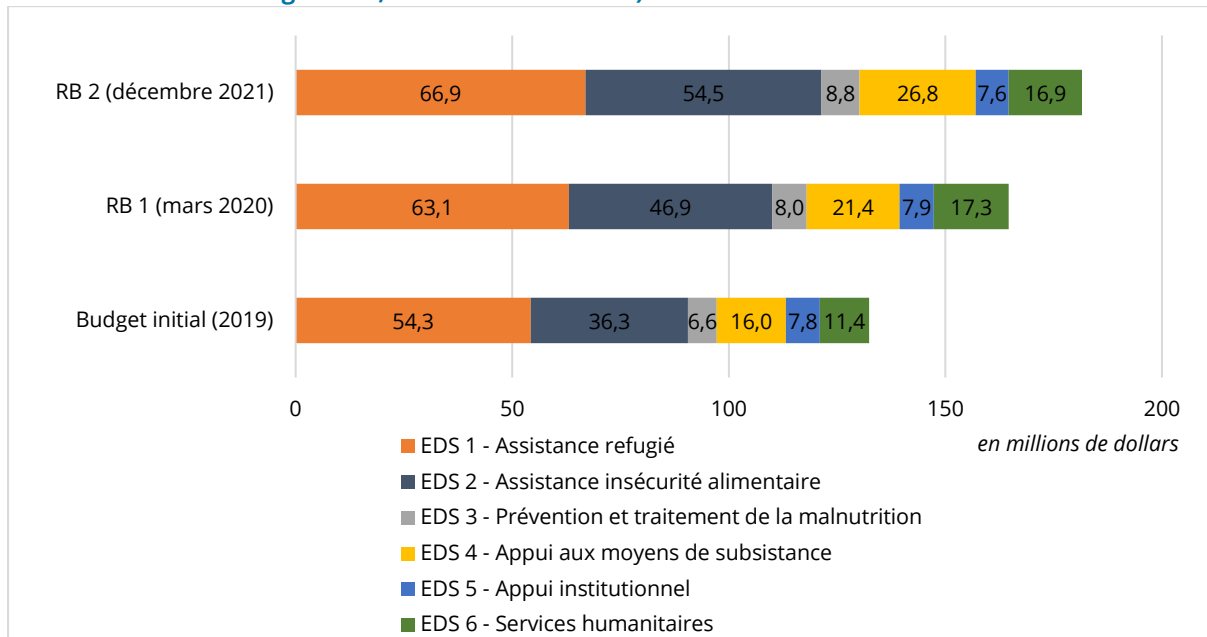
²⁸ Voir également annexe III, section 2, et annexe XVIII, tableaux 39 et 40, pour les données détaillées des budgets et des ressources mobilisées par activité.

Figure 5. Évolution et répartition budgétaire par EDS (coûts totaux, directs et indirects réajustés à la suite des révisions budgétaires, en million de dollars) - PSPPT



Source: Équipe d'évaluation à partir du PSPPT (2018); révisions budgétaires 2 et 3 du PSPPT

Figure 6. Évolution et répartition budgétaire par EDS (coûts totaux, directs et indirects, réajustés à la suite des révisions budgétaires, en million de dollars) - PSP



Source: Équipe d'évaluation à partir du PSP (2019); révisions budgétaires 1 et 2

35. Selon les rapports de situation de ressources des PSPPT (2018) et PSP (2019-2022), respectivement 53,3 et 61,7 pour cent des plans d'estimation des besoins (*needs-based plan* [NBP]) ont été financés²⁹. Les sources de financement sont diversifiées. Le principal bailleur de fonds du PSPPT a été la Commission européenne³⁰; en ce qui concerne les bailleurs de fonds du PSP, l'Allemagne, les États-Unis et la

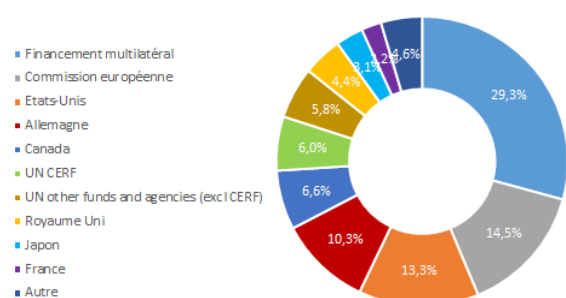
²⁹ *Mauritania resource situation*, PSPPT (2018), données extraites le 21/01/2019 et *Mauritania resource situation*, PSP (2019-2022), données extraites le 27/09/2021.

³⁰ La première source de financement provient de l'allocation du PAM à hauteur de 29,3 pour cent des ressources allouées (financement multilatéral).

Commission européenne apportent plus de 68 pour cent des ressources mobilisées (figure 7). Les financements du Ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) ont considérablement augmenté, grâce à l'appui du RBD, du fait du déploiement du programme *Scaling-up resilience in the Sahel* à partir de septembre 2018 (et jusqu'en 2023) dans l'Assaba, le Guidimakha et le HEC, intégrant les activités 3A, les cantines scolaires et le traitement de la malnutrition sur les sites résilience. Les principaux bailleurs de fonds des activités de réponse aux crises sont le Canada, les États Unis, et le Royaume-Uni pour le PSPPT, et les États Unis, le Royaume-Uni et la Commission européenne³¹ pour le PSP (annexe III, section 4).

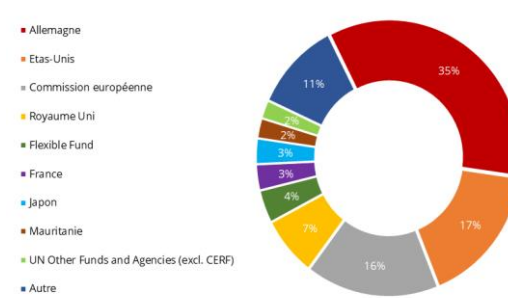
Figure 7. Sources de financement - PAM Mauritanie (PSPPT 2018; PSP 2019-2022)

PSPPT (2018)



Source: Équipe d'évaluation à partir de Mauritania resource situation PSPPT (21/01/2019)

PSP (2019-2022)



Source: Équipe d'évaluation à partir de Mauritania resource situation PSP (27/09/2021)

Activités liées au genre et à la redevabilité

36. L'intégration du genre à travers l'approche transformatrice est une priorité transversale du PSP qui a pour objectif "l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM" (PSP, 2019-2022). Le BP participe au Programme de transformation pour l'égalité des sexes du PAM, qui promeut l'intégration du genre dans toutes les activités et la réalisation des objectifs fixés en matière d'égalité des genres. Le BP a développé une stratégie de parité de genre pour la période 2019-2021 et un plan d'action en faveur du genre. En outre, une chargée de programme et conseillère en matière de genre, qui assure également la fonction de point focal protection (QE 2.2.2), a été nommée.

37. La redevabilité envers les populations affectées doit être intégrée tout au long des PSPPT et PSP: partage d'informations relatives aux activités, aux dates de mise en œuvre, aux critères de sélection des bénéficiaires et aux processus déployés, mais aussi recueil de l'avis des bénéficiaires (remontées d'informations et plaintes).

Évolution du nombre de bénéficiaires prévus entre 2018 et 2021

38. Le nombre de bénéficiaires planifiés a évolué chaque année sous l'influence des révisions budgétaires et des financements alloués associés. À la suite de la révision budgétaire 3, le PSPPT avait prévu d'atteindre 516 200 bénéficiaires sur l'année 2018. Le PSP 2019-2022 prévoyait initialement d'atteindre 444 566 bénéficiaires, nombre porté à 680 642 personnes à la suite de la révision budgétaire de juillet 2020. La révision budgétaire 2 du PSP de décembre 2021, non incluse dans le champ de l'évaluation, a réduit le nombre total des bénéficiaires planifiés à 484 150, principalement en raison de l'interruption de l'activité 8, (assistance alimentaire et supplémentation alimentaire pour les ménages affectés par la pandémie).

Modalités de transferts de ressources

39. Sur la période évaluée, la part des transferts en vivres planifiés est d'environ 40 pour cent de l'ensemble des transferts d'assistance prévus (vivres et transferts monétaires confondus). Cette part

³¹ CPB Grant Balances report, V3.0, données extraites le 26 Novembre 2021.

diminue légèrement entre 2018 et 2020 (38 pour cent en 2020)³². Les activités de cantines scolaires et de prévention et de traitement de la MAM prennent la forme de distributions de vivres uniquement. Au sein de l'activité de création d'actifs 3A, des transferts monétaires ont été distribués de 2018 à 2021. Des vivres sont proposés en 2019 (non disponibles en 2018 et 2020 en raison d'un problème d'efficacité, QE 3.3.1). L'assistance aux ménages en insécurité alimentaire et aux ménages réfugiés est réalisée à la fois sous forme de vivres et de transferts monétaires sur les trois années. L'analyse de l'évolution du nombre de bénéficiaires et des ressources allouées par modalité de transfert et activité est traitée dans la QE 2.1.2.

1.4. MÉTHODOLOGIE, LIMITATIONS ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES DE L'ÉVALUATION

40. L'équipe d'évaluation (composée de sept membres dont cinq femmes) a utilisé une approche combinée de collecte de données quantitatives et qualitatives, s'appuyant sur de multiples sources permettant la triangulation des données. Le calendrier global de l'évaluation est demeuré inchangé depuis la phase de démarrage (voir annexe IV, tableau 8). L'annexe présente la liste des personnes rencontrées.

41. L'évaluation se structure autour des quatre grandes questions d'évaluation, définies par l'OEV dans les termes de référence (voir annexe I) et selon les questions d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) (annexe IV, tableau 9). Neuf thèmes d'apprentissage d'intérêt particulier pour cette évaluation ont été identifiés au cours de la phase de démarrage (voir annexe IV). Ils comprennent: i) la pandémie de COVID-19, ii) la Stratégie nationale de protection sociale, iii) le changement climatique, iv) les avantages comparatifs des différents partenaires du PAM, v) l'autonomisation des populations, vi) la résilience intégrée, vii) le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, viii) le renforcement des systèmes nationaux, et ix) les enjeux transversaux.

42. L'évaluation se déroule en trois phases (figure 8 et détail des phases en annexe). La première phase correspond à la phase de démarrage, dont les échanges clés sont: réunions de coordination avec l'OEV, entretiens avec quelques acteurs ressources (BP, RBD, Siège), présentation des grands enjeux à la directrice adjointe de l'OEV. Ces échanges ont permis à l'équipe d'évaluation de formuler: i) la matrice d'évaluation (voir annexe V); ii) la reconstitution de la TdC et ses 13 hypothèses intégrées dans la matrice (voir annexe VI); iii) l'agenda de la mission terrain; iv) les thèmes d'apprentissage (questionnements d'intérêt particulier pour cette évaluation), les quatre premiers étant intégrés aux termes de référence et les suivants étant formulés par l'équipe d'évaluation (voir annexe IV). Ces éléments ont été discutés et retravaillés avec le BP. Une enquête de perception menée auprès du PAM et de ses principaux collaborateurs a été développée (annexe VIII). Au total, 76 personnes, dont 20 pour cent de femmes, y ont répondu. Ces résultats ont permis la finalisation des guides d'entretiens (voir annexe IX).

43. La seconde phase correspond à la phase de collecte des données. Elle s'est déroulée pendant trois semaines du 13 septembre au 1^{er} octobre. Six régions ciblées par le PAM ont pu être visitées (Tagant, HEC, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba) (annexe VII). Les localités visitées ont été sélectionnées suivant les activités menées et les contraintes de temps, de distance et de sécurité. La mission de terrain s'est déroulée selon le planning revu en début de mission pour que l'équipe d'évaluation puisse assister aux distributions dans le camp de Mbera. Au final, 161 entretiens ont été menés (dont 20 avec des femmes) et 78 groupes de discussion ont été organisés (au total 700 personnes rencontrées, dont 53 pour cent de femmes) (tableaux 10 et 11, annexe IV).

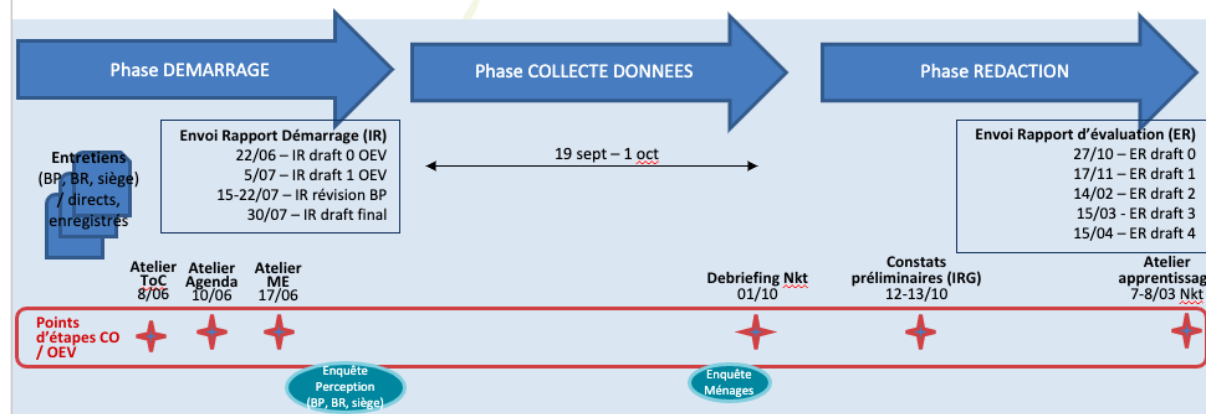
44. Une enquête a été réalisée en octobre, à la suite de la mission de terrain, par un bureau d'études mauritanien auprès de 337 ménages de l'Assaba et du Guidimakha (tableau 12, annexe X). L'enquête a permis de collecter des données sur la perception des ménages concernant la participation des communautés, la mobilisation des femmes dans les activités du PAM, l'appréciation des séances de sensibilisation et des modalités d'intervention.

45. La troisième phase se compose de l'analyse et de la rédaction du rapport. Deux présentations des premiers résultats, conclusions et recommandations ont été organisées auprès du BP, le dernier jour de la mission et une semaine plus tard auprès du Groupe de référence interne (IRG). Deux ateliers (en interne, puis avec les parties prenantes externes) ont été organisés les 7 et 8 mars 2022 pour présenter et échanger sur les résultats et les recommandations, en amont de la conception du nouveau PSP. Le BP a été d'une

³² MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 6 septembre 2021

aide constante tout au long de l'évaluation, sur le plan logistique, de la prise des rendez-vous au partage d'informations. Les équipes et les partenaires ont fait preuve d'une grande disponibilité. La relecture du rapport s'est faite en plusieurs étapes, suivant les procédures définies par l'OEV, intégrant l'OEV, le BP et l'IRG.

Figure 8. Présentation des grandes étapes de l'évaluation



Source: Équipe d'évaluation, présentation de l'OEV, phase de démarrage.

46. Le genre a été intégré tout au long de l'évaluation, à travers les outils de collecte des données, identifiant les contraintes spécifiques. Les groupes de discussion ont souvent été menés en séparant hommes et femmes afin de s'assurer d'une plus grande liberté de parole des participants. Enfin, les données qualitatives et quantitatives (COMET, enquête des ménages) ont été ventilées en fonction du sexe.

47. L'évaluation a été menée en cohérence avec les lignes directrices éthiques, le code de conduite et les orientations sur les droits de l'homme et l'égalité des genres mentionnées dans la dernière version du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, datant de 2020³³.

48. Concernant les limitations et mesures d'atténuation, plusieurs informateurs clés venaient d'arriver en poste en Mauritanie, d'autres étaient absents au moment de la mission, mais des entretiens ont été menés à distance pour atténuer cette contrainte. Du fait des conditions de sécurité et du temps restreint, les sites d'intervention les plus distants n'ont pas pu être visités et ceux concentrant plusieurs activités ont été privilégiés. Ces critères de sélection ont créé des biais qui limitent la représentativité de l'échantillonnage (les sites où l'activité MAM était la seule intervention du PAM n'ont pas été visités). L'équipe d'évaluation a recueilli des informations sur ces sites spécifiques lors des entretiens. Enfin, les écoles et donc les cantines étaient fermées, la rentrée scolaire n'ayant pas encore eu lieu au moment des visites. Il n'a donc pas été possible de rencontrer les directeurs d'établissement, ni d'observer le fonctionnement des cantines en activité et les livrets de tenue des comptes de la cantine. Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir l'annexe IV.

³³ UNEG. 2016. Normes et règles d'évaluation.

2. Constatations issues de l'évaluation

2.1. QE 1: DANS QUELLE MESURE LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE, LE RÔLE ET LES CONTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES DU PAM SONT-ILS ADAPTÉS AUX PRIORITÉS NATIONALES, AUX BESOINS DE LA POPULATION ET AUX ATOUTS DU PAM?

QE 1.1 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuel sont-ils pertinents pour les politiques, plans, stratégies et objectifs nationaux, y compris la réalisation des objectifs nationaux de développement durable?

QE 1.1.1 Alignement sur les politiques et les stratégies nationales, cohérence avec ces dernières et implication du gouvernement dans la formulation

Constats clés:

- **Le format pluriannuel et stratégique du PSP permet de contribuer directement à la mise en œuvre des stratégies nationales et à la réalisation de leurs objectifs stratégiques.**
- **La période couverte par les stratégies nationales est souvent supérieure à celle du PSP, et leur niveau de priorité est souvent défini dans des champs plus vastes que ceux du PSP, ce qui ne facilite pas toujours l'intégration des actions du PAM dans les logiques nationales.**

49. Les interventions du PAM sont globalement alignées sur les politiques nationales (voir tableau 2, annexe II). Le point d'ancrage du PSP au niveau national se situe au niveau de la SCAPP, 2016-2030. Le PSP s'est inscrit activement dans l'agenda politique mauritanien engagé dans l'élaboration d'un SPSA. En accord avec les conclusions du travail d'évaluation sur l'appui du PAM au SPSA en Mauritanie, l'appui du PAM à la SNPS depuis 2018 est pertinent pour réduire les besoins d'assistance et contribue directement au premier axe de la SNPS (lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et le changement climatique). Le PSP est également cohérent avec la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui vise à améliorer durablement l'accès des groupes vulnérables à une alimentation saine et équilibrée, et aligné sur son programme national d'investissement agricole à travers la mise en place un système d'alerte précoce (SAP) permettant de répondre rapidement aux besoins alimentaires en situation d'urgence, et l'intervention en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre la désertification.

50. Malgré l'alignement sur les grandes politiques nationales, la mise en cohérence du PSPPT et du PSP avec les interventions portées par le gouvernement demeure complexe. Les stratégies nationales dans lesquelles le PAM s'inscrit ne sont pas régulièrement mises à jour (la SNPS et la Stratégie nationale de sécurité alimentaire datent de 2012) et manquent souvent de priorisation des axes d'intervention (la SCAPP ne présente pas d'orientations prioritaires parmi ses nombreux axes proposés). Les politiques et stratégies nationales souffrent d'un manque d'outils de planification et de programmation. Cet environnement institutionnel ne facilite pas l'intégration des actions du PAM dans les logiques nationales. Ces stratégies ne sont généralement pas déclinées au niveau infranational à travers le processus de décentralisation (QE 4.5.2).

51. Le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2015-2025 est sans doute l'un des instruments nationaux où l'alignement du PSP est le plus manifeste. Il allie des approches spécifiques de prise en charge de la malnutrition à des approches de prévention.

52. Le PAM est engagé depuis plus de 50 ans dans le développement de l'alimentation scolaire en Mauritanie. Il a appuyé en 2016 la formulation de la Stratégie nationale d'alimentation scolaire (appui de l'atelier Approche systémique pour de meilleurs résultats en matière d'éducation³⁴ et organisation des voyages d'échange d'expériences avec le Brésil). Dans le cadre du PSP, il a appuyé la création du PNAS en 2021, constitué de trois composantes dont le PAM fait partie. Les actions entreprises dans le cadre du

³⁴ SABER: approche systémique pour de meilleurs résultats en matière d'éducation.

PSP dans les domaines de la nutrition, de l'assistance alimentaire et monétaire et de ses appuis en matière d'organisation communautaire sont alignées sur l'axe transversal de la Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre de 2011, qui promeut l'intégration du genre dans les politiques et programmes sectoriels.

QE 1.1.2 Alignement sur les plans stratégiques et le Cadre de résultats institutionnels (CRF) du PAM

Constats clés:

- **Le PSP est aligné sur le CRF, mais celui-ci ne permet pas d'évaluer tous les résultats attendus de la stratégie pays construite dans une logique d'intervention multisectorielle et transversale.**
- **Le PSP Mauritanie n'a pas pu bénéficier des avancées des dernières politiques en matière de genre, diversité, redevabilité et protection.**

53. Le PSP est fortement aligné sur le CRF pour 2017-2021, ses objectifs et ses résultats stratégiques. Néanmoins, le CRF impose une vision par objectifs stratégiques et par activités qui ne correspond pas à la stratégie appuyée par le PSP, constituée de trois axes d'intervention tels que présentés dans la TdC reconstruite par l'équipe d'évaluation (voir annexe VI): 1) la réponse aux crises, 2) le paquet résilience, 3) l'appui au gouvernement et à d'autres acteurs, notamment pour la mise en place du SPSA. Certains résultats du PSP ne sont pas reflétés par les indicateurs du CRF (relatifs au développement de solutions durables pour les réfugiés, à la réduction de l'assistance, aux effets du paquet résilience, à la stratégie d'appui au SPSA) et n'apparaissent donc que partiellement dans les rapports annuels de pays (ACR). Des indicateurs de suivi de la mise en synergie des activités du paquet résilience sont actuellement testés et discutés en coordination avec l'UNICEF (voir section 4.5.1).

54. L'évaluation a identifié un fort alignement du PSP sur les politiques et plans stratégiques récents du PAM, notamment: i) la politique sur le renforcement de la résilience (2015) adaptée au contexte du Sahel (2018), ii) la stratégie de prévention de la malnutrition et la promotion d'une programmation sensible à la nutrition, iii) l'approche transformatrice en matière de genre. Sur le plan opérationnel, à titre d'exemple, l'approche à trois niveaux pour la résilience reprend les orientations institutionnelles du PAM et le cadre conceptuel *Scaling-up resilience* au Sahel, partagé entre les cinq pays du G5 Sahel.

55. Cette approche résilience Sahel³⁵ nouvellement déployée dans le cadre du PSP fait converger les activités dans un même lieu géographique ciblant les mêmes personnes, concentre les activités du PAM et de ses partenaires sur plusieurs années, cible une couverture suffisante et cherche à renforcer les capacités des communautés et du gouvernement (4C) (voir annexe XI, figure 32). Elle implique une approche participative pour l'identification et la mise en œuvre des activités, l'appropriation par le gouvernement et la mise en place de partenariats avec différentes agences. La priorité accordée à la réhabilitation des écosystèmes dégradés et à la création d'actifs productifs est une orientation spécifique du PAM en contexte sahélien. Le BP base effectivement le déploiement de l'activité 3A sur ces grandes orientations institutionnelles et spécifiques au Sahel et respecte le guide PAM (2016).

56. Le PSP n'a pas pu intégrer les cadres stratégiques formulés ultérieurement relatifs aux enjeux transversaux de protection, de redevabilité, de genre et d'environnement. La politique environnementale adoptée en 2017 n'a pas été intégrée de façon systématique dans le PSP. La politique sur la protection humanitaire de 2012 a évolué en une politique sur la protection et la redevabilité en 2020³⁶ et un plan d'action pour l'inclusion du handicap³⁷. En ce qui concerne la stratégie d'appui à la protection sociale, elle a été adoptée en juillet 2021 et inclut la stratégie poursuivie en Mauritanie par le PAM comme un exemple de bonnes pratiques.

QE 1.1.3 Alignement sur les objectifs et cibles des ODD (ODD 2 et 17) priorisés pour la Mauritanie

³⁵ WFP. 2018. Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel Operational Reference Note.

³⁶ PAM. 2020. Politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle.

³⁷ PAM. 2020. Feuille de route pour l'inclusion du handicap (2020-2021).

Constat clé:

- **Les EDS du PSPPT et du PSP sont alignés sur la formulation et les cibles de l'ODD 2 et de l'ODD 17.**

57. Le PSP répond aux défis identifiés dans le ZHSR (2018) et aux recommandations formulées: l'accès à l'alimentation en période de crise et auprès de populations en insécurité alimentaire chronique, à travers des interventions immédiates et en participant au développement d'un SPSA; la prévention et le traitement de la malnutrition à travers des interventions spécifiques, sensibles à la nutrition, et la réduction de la fragmentation institutionnelle; l'amélioration de la disponibilité alimentaire par l'appui à la création d'actifs productifs.

58. Le PSP affiche clairement son ambition de contribuer à la réalisation de l'ODD 17, spécifiquement en apportant son soutien au gouvernement pour développer un SPSA incluant le renforcement des systèmes d'information, de prévention et de gestion des crises alimentaires, à travers l'appui à la mise en place d'un dispositif permanent de réponse aux situations d'urgence et de coordination des interventions (QE 1.1.1) qui contribue également au suivi des progrès dans la réalisation de l'ODD 2.

QE 1.2 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuels ont-ils répondu aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition en Mauritanie (y compris les réfugiés), en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte?

QE 1.2.1 Pertinence par rapport aux besoins des personnes et des populations les plus vulnérables

Constats clés:

- **Le PSP orienté vers la réponse aux besoins immédiats et la réduction des causes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle répond aux besoins des populations les plus vulnérables.**
- **L'appui concomitant au SPSA et au renforcement de la résilience des communautés est pertinent et complémentaire.**

59. Dans le contexte mauritanien, où le déficit alimentaire est élevé, s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et des chocs climatiques, en fournissant un paquet intégré d'activités de résilience, tout en soutenant le Gouvernement dans la mise en œuvre de filets sociaux de protection sociale, permet d'apporter des réponses complémentaires à court et à long terme, susceptibles de s'articuler entre elles. Cette stratégie implique un ciblage géographique pluriannuel sur la base de critères de vulnérabilité chroniques et aigus. Les choix des sites sont donc le résultat d'un arbitrage complexe.

60. Les besoins des réfugiés sont pris en compte et l'assistance est adaptée au niveau de vulnérabilité des ménages (QE 3.2.2). Des mesures spécifiques sont mises en place pour permettre aux personnes à faible mobilité ou ayant des besoins particuliers d'être servies. Le PSP mentionne comme objectif de "[passer] progressivement à des activités destinées à aider les réfugiés à acquérir plus d'autonomie". Cet appui à la recherche d'autonomie est centré sur un appui au Gouvernement pour l'intégration des réfugiés dans le Registre social national et le déploiement du paquet résilience dans la zone d'accueil. Les réfugiés non enregistrés n'ont pas bénéficié de ces activités. Cependant, en 2021, les réfugiés en dehors du camp de la *moughataa* de Bassikounou ont été enregistrés.

61. Le ciblage géographique de l'assistance alimentaire à laquelle la prévention et la prise en charge sont couplées tient bien compte des prévalences de MAM. Cependant, le calendrier de la prise en charge de la MAM ne tient pas compte des variations géographiques et saisonnières de son incidence. La continuité de fonctionnement des centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour la malnutrition (CRENAM) n'est assurée que dans les zones d'intervention de l'activité 4 (10 *moughataa* résilience) depuis 2021.

62. Les besoins en matière d'alimentation scolaire ne sont que partiellement couverts. Le PAM a appuyé en 2020 48 561 élèves dans 380 écoles primaires, soit 8 pour cent de l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles primaires du pays. Avec cette stratégie, les enfants des sites résilience dans lesquels il n'y a pas d'école sont couverts grâce à l'intervention en matière de cantines au niveau de la commune. En

concentrant ses appuis sur les sites résilience du PAM, l'appui aux cantines scolaires donne la priorité aux zones de forte insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le critère de la faiblesse du taux de scolarisation n'a donc pas été retenu, contrairement à ce qui avait été initialement prévu dans le PSP. Depuis une dizaine d'années, les écoles coraniques ne font plus partie des écoles bénéficiaires du PAM, ce qui peut représenter un facteur d'exclusion, notamment dans les zones où il n'y a pas d'école publique accessible. Le PAM avait des difficultés à mettre en place et à suivre les cantines dans ces écoles, dans la mesure où elles dépendent depuis 2012 non plus du Ministère de l'éducation nationale, mais du Ministère des affaires islamiques. Dans un contexte de ressources budgétaires très restreintes, le PAM a décidé de suspendre cet appui.

63. Le ciblage de l'activité 3A s'est fait sur la base des zones de convergence définies dans le CPDD et de l'analyse intégrée du contexte (AIC) présentant les tendances de vulnérabilité, aboutissant à trois régions: Assaba, Guidimakha et HEC. Cette activité vise à renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique en réhabilitant des terres dégradées. La prise en compte de la problématique climatique par le PAM est particulièrement pertinente pour répondre aux besoins des populations souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. En milieu pastoral, l'activité 3A s'adapte aux spécificités du contexte (p. ex. création manuelle de pare-feu secondaires, récupération de pâturages). Le PSP cherche à renforcer les capacités du PAM à répondre aux besoins spécifiques des populations pastorales. La prise en compte de leurs dynamiques sociales n'est cependant pas toujours effective (p. ex. parcours de transhumance, déplacements transfrontaliers, gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs).

64. Les communautés sondées et les ONG partenaires ont souligné la non-adéquation de la période de mise en œuvre des ouvrages 3A lorsqu'ils sont réalisés en dehors de la période habituelle de post-récolte (d'octobre à juin) et empiètent alors sur la période d'hivernage (généralement consacré aux travaux agricoles). Cela est dû aux retards de validation des PCP par les autorités et, en 2020, à la crise de la COVID-19. De plus, l'accessibilité aux sites peut poser problème pendant l'hivernage. Selon l'enquête des ménages, la période souhaitée pour s'investir dans cette activité 3A serait avril-juin, période de présoudure particulièrement critique pour les ménages. Les ménages sont satisfaits de recevoir les contributions financières sur une base mensuelle: 62,4 pour cent déclarent préférer une fréquence mensuelle de versement (dont 69 pour cent de femmes satisfaites). Cependant, 40 pour cent des hommes préféreraient un versement unique, dans une optique d'investissement.

65. La collecte des données du SAP par le biais de sites sentinelles assure le suivi des zones agropastorales et pastorales. Concernant la surveillance pastorale, le système permet une remontée des informations plus restreinte, mais plus fréquente et adaptée aux besoins du milieu.

QE 1.3 Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM est-il resté pertinent tout au long de la mise en œuvre du PSPPT et du PSP compte tenu de l'évolution du contexte, des capacités nationales et des besoins en Mauritanie, en particulier en réponse à la pandémie de COVID-19?

QE 1.3.1 Flexibilité/capacité à s'adapter aux évolutions du contexte national

Constats clés:

- **Au cours de la période, le PAM s'est adapté aux évolutions du contexte et aux crises. Pour la PSA, l'appui du PAM s'est ajusté aux capacités nationales et aux besoins techniques à long terme.**
- **Lors de la crise de la COVID-19, le PAM a intégré le plan de riposte national au plan de réponse de soudure, assurant une bonne réactivité, mais risquant d'exclure des ménages particulièrement affectés par leur dépendance aux marchés.**
- **Le système de suivi-évaluation (S&E) permet d'adapter les programmes aux contextes, et de nouveaux outils d'enquête à distance ont été testés.**
- **Cependant, il reste difficile pour le PAM d'intervenir dans les cas de crises soudaines ou d'adapter la période d'intervention aux besoins conjoncturels de la période de soudure en raison de contraintes programmatiques et financières fortes.**

66. Le BP s'est adapté aux évolutions du contexte en effectuant des révisions budgétaires pour maximiser la réponse aux besoins (QE 3.2, enquête de perception). Les activités menées dans le PSP sont ambitieuses, leur performance reposant sur l'hypothèse d'appropriation des activités par les services techniques de l'État (voir TdC, annexe VI). Les capacités nationales nécessitent une assistance technique sur un temps long, ce que le BP a proposé au CSA lors de la mise en place du Dispositif national de réponse aux crises et prochainement à l'Observatoire de la sécurité alimentaire (OSA) pour la transition du SAP au Gouvernement. L'absence d'ancrage central de l'approche résilience a nécessité l'adoption d'une logique *bottom-up* en démontrant d'abord au niveau communautaire les preuves de son efficacité afin de créer à partir de ces preuves une dynamique au niveau central (QE 2.1.2, EDS 4). Le suivi du paquet résilience se fait par activité ; la mise en place d'un suivi consolidé par site constitue un défi du fait de l'articulation d'intervention entre plusieurs partenaires et de leur étendue géographique. Un suivi de l'approche résilience est cependant étudié par le BP, à travers la mise en place de fiches conjointes normatives par site résilience.

67. Un des objectifs stratégiques du PSP en Mauritanie est d'établir un lien plus direct entre l'alerte précoce et la réponse aux crises. Avant l'adoption du PSP, le SAP n'avait pas la capacité d'analyser la situation de manière continue et désagrégée. Sans Dispositif national de réponse aux crises ni mécanisme de financement des réponses, la réponse pendant la soudure demeurait hétérogène en termes d'approche et d'outil et peu coordonnée. Depuis 2018, le PAM, sous la direction du CSA, a appuyé l'élaboration de plans nationaux de réponse à travers le travail du Groupe de sécurité alimentaire (GSA). Cela a permis une réaction plus rapide et des réponses mieux coordonnées (approche commune en termes de priorisation du ciblage géographique, de ciblage des ménages et de calcul des rations). Depuis 2019, le PAM appuie l'émergence du "Dispositif national d'alerte précoce, de préparation et de planification de la réponse aux chocs de sécurité alimentaire et de nutrition", qui a été promulgué par décret en début d'année 2021. L'actuel appui du PAM à la création d'un fonds national de réponse aux crises va dans le sens d'une amélioration de la capacité des partenaires et de l'État à répondre à temps aux besoins.

68. La standardisation de la période d'intervention (couverture de quatre mois de juin à septembre) concernant l'assistance pendant la période de soudure marque une difficulté du PAM à s'adapter. Les besoins ne sont en effet pas les mêmes chaque année; les pics de soudure peuvent venir plus tôt sur une zone que sur une autre, s'étendre au-delà des quatre mois, etc. Il est cependant à noter une adaptation de l'assistance pendant la période de soudure à la période de soudure pastorale depuis un an dans le Tagant. L'adaptation de cette période d'intervention à la conjoncture, si elle est souhaitable, est fortement contrainte par le calendrier de réception des fonds et les étapes préparatoires requises par le gouvernement et les bailleurs de fonds pour pouvoir intervenir (implication des autorités, planification et ciblage, mise en place du dépistage et réalisation des *baselines*).

69. Si la capacité de réaction du PAM s'améliore au cours du PSP sur la question de la PSA, il reste difficile pour le PAM d'intervenir dans les cas de crises soudaines (inondation par exemple), car l'État ne convie pas toujours les partenaires techniques et financiers à prendre part à la réponse et a une certaine aversion à déclarer l'état d'urgence: bien que le GSA ait annoncé une importante sécheresse dès septembre 2017, le Gouvernement n'avait toujours pas déclaré la crise en janvier 2018. De même, pendant la crise de la COVID-19, les interlocuteurs rencontrés par l'équipe d'évaluation ont relevé un manque de communication de Taazour et du CSA sur leurs actions de riposte et de coordination (ainsi, des demandes de mise en cohérence sur le montant des transferts n'ont pas abouti). Le Bureau de coordination des Nations Unies a créé un mécanisme ad hoc de coordination des partenaires internationaux, mais cela n'a pas suffi à rendre efficace la coordination avec le plan de riposte COVID-19 du Gouvernement (difficulté à identifier des interlocuteurs disposant d'un pouvoir de coordination au niveau gouvernemental)³⁸. De même, les sous-groupes créés de manière ad hoc (le PAM et la FAO ont piloté le sous-groupe "appui aux ménages") ont trop peu été mis en lien avec les groupes préexistants fonctionnels (groupe logistique ou GSA).

70. Le PAM, au travers du GSA, a répondu de manière pertinente aux besoins des populations pendant la crise de la COVID-19, en intégrant le plan de réponse soudure au plan de riposte national, en demandant des fonds additionnels et en étendant l'assistance pendant la période de soudure (inclusion de localités identifiées prioritaires pendant la période de soudure). L'extension de la couverture s'est faite de façon rapide et a bénéficié du bon fonctionnement du GSA, mentionné comme tel par l'ensemble des parties

³⁸ Source: entretien BP.

prenantes interrogées, de ses outils harmonisés et de ses procédures standardisées (QE 4.4). Si la stratégie adoptée a été pertinente, ce choix s'est fait dans un contexte de manque de données sur les impacts potentiels de la COVID-19. Cette stratégie a pu avoir pour conséquence de ne pas inclure des ménages qui étaient peut-être plus durement touchés par les restrictions de déplacement: ménages fortement dépendants des marchés, ayant un faible niveau d'autoconsommation et une plus grande vulnérabilité aux changements de prix; ménages dépendants de sources de revenus du milieu urbain ou d'envois de fonds de leur famille; ménages pastoraux dont la mobilité a été fortement limitée, etc. La pertinence d'ouvrir de nouveaux sites de prise en charge de la MAM à Nouakchott alors que la prévalence de la MAM à Nouakchott est inférieure à celles des autres régions est également à questionner.

71. Le suivi post-distribution (PDM) réalisé dans le camp de Mbera pendant la crise de la COVID-19 a souligné une vulnérabilité accrue des ménages les moins pauvres, à la suite des restrictions de mouvement, notamment des échanges commerciaux avec le Mali. Une aide exceptionnelle a donc été réorientée vers ces catégories de ménages. Pendant la crise de la COVID-19, pour éviter les regroupements de personnes, le BP a déployé sur l'ensemble de ses zones d'intervention le dispositif pilote d'enquête à distance auprès des ménages appelé mVAM (*mobile Vulnerability Analysis and Mapping* [analyse et cartographie de la vulnérabilité par mobile]). Ces résultats n'ont pas été utilisés pour la prise de décisions opérationnelles du fait d'un manque de qualité des données, le prestataire étant différent de celui régulièrement formé par le PAM. Si ce dispositif a sans aucun doute des limites (qualité des données, indisponibilité du réseau téléphonique), il permet de compléter les autres systèmes existants de S&E et d'être mobilisé dans le cas de futures restrictions d'accès aux populations. Au-delà de cette crise et pour améliorer sa capacité à anticiper les suivantes, la récente unité RAM (*Research Assessment Monitoring*, qui fusionne les unités VAM et S&E) souhaite pouvoir développer ses capacités d'analyse prospective en valorisant davantage les nombreuses données collectées. Dans l'état actuel, le temps consacré à cette dimension recherche est encore faible.

QE 1.4 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuels sont-ils cohérents et alignés sur l'ensemble des secteurs des Nations Unies et de l'aide humanitaire et incluent-ils des partenariats stratégiques appropriés, fondés sur l'avantage comparatif du PAM en Mauritanie?

QE 1.4.1 Alignement sur le CPDD

Constat clé:

- **Le PSP est aligné sur le CPDD et contribue à sa mise en œuvre. Le CPDD reste cependant un cadre de réflexion large qui oriente peu la stratégie du PAM.**

72. Le CPDD 2018-2022, qui intègre la planification de l'aide humanitaire et du développement des agences de l'ONU et de six ONG internationales en Mauritanie, a défini trois priorités stratégiques: 1) contribution à la croissance inclusive; 2) renforcement du capital humain et des services sociaux de base; 3) appui à la gouvernance. Le PAM a été particulièrement impliqué dans les orientations définies pour le CPDD. Il définit par ailleurs trois zones de convergence: le HEC, le Guidimakha et Nouakchott périurbain. Le CPDD cherche à se baser sur les avantages comparatifs respectifs des différentes agences et appuie ainsi l'opérationnalisation de l'approche Nexus (QE 2.4.1).

73. Le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du PSP est aligné sur celui du CPDD. L'activité 3A contribue à la priorité stratégique 1 du CPDD, tandis que l'activité d'alimentation scolaire et de lutte contre la malnutrition contribue à la priorité stratégique 2. Le PSP répond au souhait du CPDD de mettre à disposition un service aérien entre les zones d'interventions prioritaires difficiles d'accès. Le suivi des indicateurs des activités du PAM contribue à alimenter le suivi des indicateurs du cadre de résultat du CPDD.

74. Selon plusieurs entretiens menés, le CPDD fixe peu d'orientations prioritaires, ce qui limite sa capacité à orienter la stratégie et les opérations du PAM.

QE 1.4.2 Avantages comparatifs du PAM et complémentarités avec d'autres agences, fonds et programmes de l'ONU

Constats clés:

- **Le *leadership* et les compétences techniques en matière de gestion des crises alimentaires du PAM sont largement reconnus par les partenaires en Mauritanie. Ils sont également effectifs en appui institutionnel à la PSA, mais moins connus des acteurs. Ils ne sont pas encore effectifs dans le domaine de la résilience.**
- **Ses capacités opérationnelles et logistiques, son savoir-faire en matière de coordination, notamment au travers du GSA, sont également soulignés comme des avantages comparatifs essentiels.**
- **Il existe un décalage entre l'implication avérée du PAM en matière de renforcement des capacités institutionnelles et d'appui à la mise en œuvre d'instruments de PSA et la faible perception des acteurs, qui ne citent pas ces appuis comme des avantages comparatifs majeurs du PAM, selon l'enquête de perception.**

75. Sur la base de l'enquête de perception (voir annexe VIII) et des entretiens avec les parties prenantes, les principaux avantages comparatifs du PAM en Mauritanie sont les suivants:

- les capacités opérationnelles, logistiques et techniques et la maîtrise des modalités d'intervention et de l'application des normes et standards de l'assistance humanitaire;
- la proactivité et la rapidité dans la conception et la mise en œuvre des réponses humanitaires en réponse aux urgences et aux chocs et catastrophes liés à l'intensification des sécheresses;
- le *leadership* conceptuel, technique et opérationnel reconnu dans la réponse aux urgences;
- la capacité du PAM à porter des domaines d'expertise variés et innovants sur plusieurs années, du fait de capacités financières et humaines conséquentes (même si insuffisantes) (QE 4.2.1);
- la présence délocalisée dans certaines régions du pays à travers ses bureaux et la couverture d'un champ spatial comprenant plusieurs zones d'appui aux communautés parmi les plus exposées et les plus affectées par les chocs et la vulnérabilité alimentaire;
- les capacités techniques pour fournir au Gouvernement des appuis dans la collecte des données, l'analyse des situations de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire, les méthodes d'évaluation des besoins, la mise en place de SAP et de systèmes de prévision et de gestion des risques;
- la structuration de la coordination de la réponse humanitaire, le ciblage des populations en situation d'urgence, les modalités d'intervention et de logistique de la réponse, à travers l'outil du Groupe de sécurité alimentaire;
- l'appui au Gouvernement pour la mise en place du système d'assurance *African Risk Capacity (ARC Replica)*, associé au Dispositif national, pour obtenir des dédommagements en cas de sécheresse sévère (QE 4.2).

76. Les avantages du PAM en Mauritanie sont reconnus et complémentaires de ceux de ses partenaires. L'avantage premier du PAM en Mauritanie reste la gestion des crises alimentaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) des populations, expertise complémentaire avec celles de partenaires comme l'UNICEF (éducation, santé/hygiène, eau) ou l'Organisation internationale du Travail (OIT) (accès à la protection sociale) (QE 1.4.3). Axe majeur du PSP et reconnu par les acteurs rencontrés, le développement d'instruments de protection sociale n'est pourtant pas perçu dans l'enquête de perception comme un avantage fort du PAM en Mauritanie, illustrant un manque de communication dans ce domaine. De même, si l'ancrage et l'appui institutionnel du PAM auprès du Gouvernement lui confèrent un positionnement clé, le renforcement des capacités est peu perçu comme un avantage comparatif. Enfin, dans le domaine de la résilience, l'absence d'ancrage institutionnel ne permet pas l'émergence d'un rôle d'appui plus important du PAM.

[QE 1.4.3 Synergies et stratégies de partenariat avec les acteurs humanitaires et du développement présents dans le pays \(ONU et hors ONU\)](#)

Constat-clés:

- **Le PSP a permis le développement d'un dialogue plus stratégique avec les bailleurs de fonds, centré sur les orientations du PAM.**
- **Des partenariats stratégiques sont en place avec la Banque mondiale autour de la PSA, mais également avec les agences des Nations Unies (UNICEF, FAO, Fonds international de développement agricole [FIDA], HCR, Organisation internationale pour les migrations [OIM]) dans les domaines de l'appui à la résilience communautaire et à la PSA.**

- **En revanche, les partenariats dans les secteurs clés de la nutrition, du genre, de la protection et de l'environnement sont plus faibles.**
- **Au niveau opérationnel, le PAM s'appuie sur des ONG nationales partenaires organisées en consortium.**

77. Depuis 2016, le partenariat avec la Banque mondiale a évolué, passant d'une collaboration opérationnelle sans vision commune à une stratégie conjointe. Cette nouvelle collaboration s'est établie avec la volonté réciproque de se projeter sur plusieurs années dans l'appui au SPSA mis en place par le Gouvernement. Un protocole d'entente a été signé en 2018 pour la période 2019-2022, engagé autour d'un partenariat stratégique, institutionnel et opérationnel. Le BP a fait preuve de force de persuasion pour convaincre en interne (au niveau national et régional et au Siège) de l'intérêt de ce nouveau positionnement. Depuis, le PAM est devenu un acteur majeur du SPSA en Mauritanie, et cette expérience influence les programmes du PAM au Mali et au Niger et, plus globalement, la nouvelle stratégie institutionnelle de protection sociale. Le PAM et la Banque mondiale ont récemment recruté un référent technique, expert du SPSA en Mauritanie, pour appuyer le Gouvernement au nom des deux institutions (QE 4.2.2). La collaboration se limite néanmoins à la SPSA et n'est pas encore effective dans d'autres secteurs importants comme le paquet intégré résilience, ce qui permettrait pourtant d'appuyer la coordination et l'harmonisation des pratiques au niveau national auprès du Gouvernement et des autres acteurs impliqués.

78. La mise en place du PSP a engendré un changement de perspective majeur en termes de partenariat avec les bailleurs de fonds, en passant d'une approche axée sur les orientations des bailleurs de fonds à une approche basée sur les orientations stratégiques du PAM. Le PAM travaille avec quelques grands bailleurs de fonds: la Direction Générale de la Commission européenne pour la protection civile et l'aide humanitaire (ECHO), les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, Monaco et le Japon. Il souhaite toutefois diversifier sa base de bailleurs de fonds (pays nordiques, pays asiatiques, Arabie Saoudite, Banque islamique de développement, bailleurs de fonds privés et mécanismes innovants telle que la *Debt Swap*) pour anticiper la baisse des ressources disponibles (la Mauritanie est un pays considéré comme non prioritaire par les financeurs) et obtenir des financements plus flexibles et moins pré-affectés.

79. Un partenariat a été établi avec l'UNICEF autour des zones de convergence dans le domaine de la résilience depuis 2019. Cette approche est appuyée par le BMZ qui a établi un partenariat avec l'UNICEF, s'alignant sur la planification du PAM. Le programme entre le PAM et l'UNICEF n'est cependant pas commun, puisque les cadres de résultats sont distincts. Cependant, depuis l'entrée en lice de l'UNICEF, tout a été fait pour établir une vision et une planification opérationnelle conjointes du fait de la bonne collaboration entre les deux agences autour de ce programme. La signature du prochain cadre de partenariat des agences avec le BMZ serait l'occasion d'harmoniser le partenariat et de renforcer la multisectorialité sur les sites résilience, permettant par ailleurs un alignement des objectifs dans le domaine de la nutrition.

80. L'UNICEF et l'Organisation internationale du Travail (OIT) constituent des partenaires privilégiés du PAM dans le domaine de la protection sociale, notamment au travers d'un programme conjoint financé par le Fonds des objectifs de développement durable³⁹. Des partenariats sont également engagés entre le PAM et la FAO (programme *Peace Building Fund*) et entre le PAM, la FAO et le FIDA (Programme conjoint Sahel SD3C en réponse aux défis COVID-19, conflits et changement climatique). Le partenariat entre le PAM et le HCR a évolué récemment, reflétant les avancées réalisées par les deux agences en matière de résilience et de solutions durables pour les populations réfugiées et hôtes et l'élaboration d'une approche Nexus (lien entre l'action humanitaire, -le développement et la paix) dans la zone d'accueil des réfugiés (QE 2.4.1). Le HCR a notamment lancé de nouveaux programmes dans ce domaine, tel que le projet *ProNexus*, que le partenariat HCR-PAM pourrait appuyer. Le PAM a signé un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en septembre 2020, en vue de la fourniture d'une assistance alimentaire et de services de santé reproductive aux femmes et aux filles en âge de procréer en Mauritanie. Un partenariat a été établi avec Oxfam et Action contre la Faim (ACF) Espagne pour mettre en place des sites sentinelles communautaires. Le tableau 13 en annexe XI détaille ces partenariats.

³⁹ PAM/UNICEF/BIT. 2020. Developing an integrated social protection model in the region of Guidimakha, Mauritania, SDG Fund.

2.2. QE 2: QUELLES SONT LA PORTÉE ET LA QUALITÉ DE LA CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DU PAM AUX EFFETS DIRECTS STRATÉGIQUES DÉFINIS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS?

QE 2.1 Dans quelle mesure le PAM a-t-il fourni les produits escomptés et contribué aux effets directs stratégiques escomptés du PSPPT et du PSP?

QE 2.1.1 Évolution du nombre de bénéficiaires planifiés et atteints sur la période 2018-2021

81. Le suivi du nombre de bénéficiaires planifiés et atteints indique que le nombre de bénéficiaires total en 2018 et en 2020 est élevé du fait de la crise climatique en 2018 et de la crise de la COVID-19 en 2020 (voir annexe XII, section 1). Le PSPPT prévoyait d'atteindre 516 171 bénéficiaires sur l'année 2018, et 82,9 pour cent ont finalement été atteints dont 53 pour cent de femmes. En nombre de bénéficiaires, l'EDS 2 (et notamment l'activité 9 liée à l'assistance des ménages en insécurité alimentaire pendant la période de soudure) possède le niveau de réalisation le plus faible (figure 9a). En 2019, l'objectif du nombre de bénéficiaires à atteindre a été dépassé (105,5 pour cent) grâce à l'utilisation de mécanismes de financement internes. Le PSP prévoyait d'atteindre 444 566 bénéficiaires, puis 680 642 personnes dans la révision budgétaire de juillet 2020. Seuls 60,4 pour cent des bénéficiaires planifiés en 2020 à la suite de la révision budgétaire ont pu être atteints, du fait de l'absence de demande d'appui de la part du Gouvernement lors de la crise de la COVID-19, donc d'un faible taux de financement. Le nombre de bénéficiaires atteints en septembre 2021 (année sans choc) est légèrement plus faible qu'à la même date en septembre 2020 et 2019 (annexe XII, tableau 14).

82. L'analyse par EDS de l'évolution des bénéficiaires du PSP indique: i) un objectif planifié non atteint pour l'EDS 1 en raison du sous-financement de l'activité 8 mise en place (en 2020 uniquement) pour répondre aux demandes spécifiques du Gouvernement pendant la crise de la COVID-19; ii) le dépassement des objectifs planifiés de l'EDS 2, effet relatif à l'assistance des ménages en insécurité alimentaire pendant la période de soudure; iii) des objectifs non atteints pour les EDS 3 (prévention et traitement de la malnutrition) et 4 (assistance alimentaire pour la création d'actifs) (figure 9b). Les analyses de l'évolution des bénéficiaires atteints et planifiés par activité sont disponibles dans la section 2.1.2.

Figure 9. Évolution du nombre de bénéficiaires atteints et planifiés, femmes et hommes, par an et par EDS (2018-2021)

Figure 9a. PSPPT (2018)

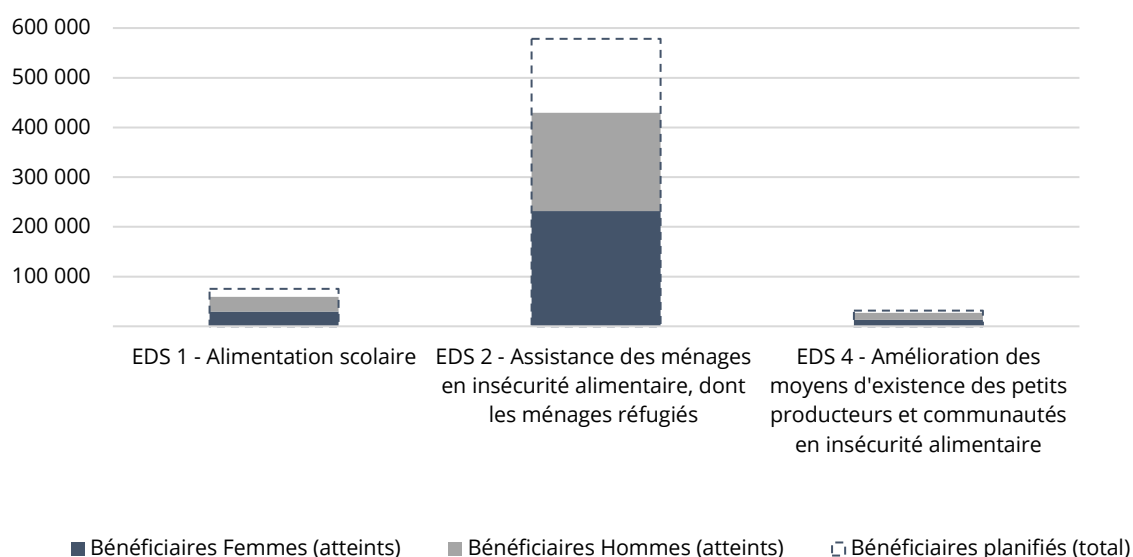
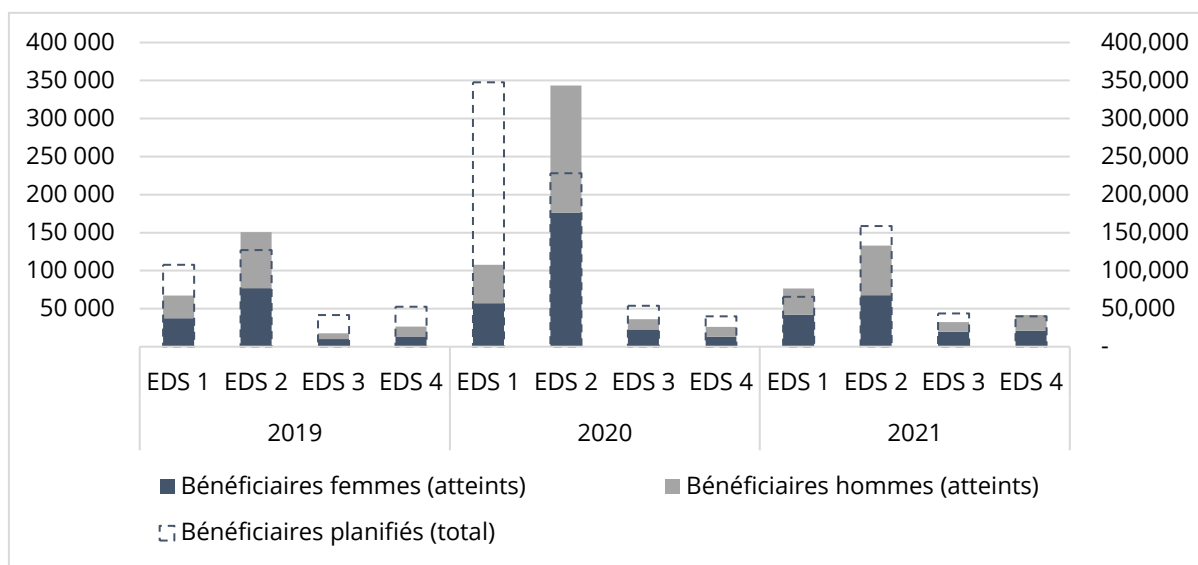


Figure 9b. PSP



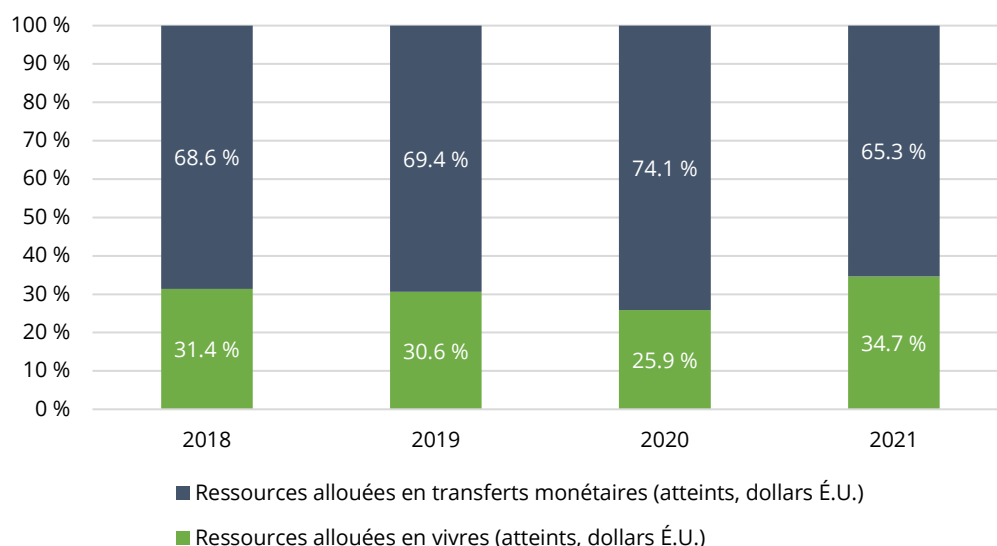
Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022.

83. En 2021, 65 580 réfugiés ont bénéficié d'une assistance dans le camp de Mbera. La part des bénéficiaires réfugiés sur l'ensemble des bénéficiaires atteints est restée relativement stable jusqu'en 2020 (20,5 pour cent en 2018, 22,7 pour cent en 2019 et 18,5 pour cent en 2020)⁴⁰ (voir figure 34, annexe XII) et a augmenté en 2021 (32 pour cent). Les adultes de 18 à 59 ans (30,6 pour cent des bénéficiaires atteints en 2021) et les enfants de 5 à 11 ans (33,7 pour cent) sont les principaux bénéficiaires. L'annexe XII (section 1) apporte des éléments d'analyse additionnels sur les profils des bénéficiaires par tranche d'âge (figure 33) et par statut de résidence (figure 34).

⁴⁰ Équipe d'évaluation, données COMET du 04/06/2021, CM-R001b.

84. Entre 2018 et 2020, la part des transferts monétaires alloués aux bénéficiaires dans l'ensemble des transferts d'assistance (vivres et transferts monétaires confondus) augmente de 66 à 74 pour cent (figure 10), tandis qu'une légère diminution est observée en 2021.

Figure 10. Évolution des ressources allouées aux vivres vs transferts monétaires de 2018 à 2021 (dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022

QE 2.1.2 Efficacité dans la réalisation des objectifs spécifiques et résultats attendus

85. L'équipe d'évaluation a choisi de structurer l'analyse par activité en indiquant les correspondances entre le PSPPT et le PSP, la répartition des activités et des cibles entre EDS ayant évolué. L'annexe XII (section 2) présente pour chaque activité un tableau synthétique des indicateurs relevés dans COMET (tableaux 17 à 23) et la répartition des bénéficiaires par activité (tableau 16).

➤ Appui aux réfugiés: Activité 1 (PSP) et Activités 3 et 4 (PSPPT)

Constat-clés:

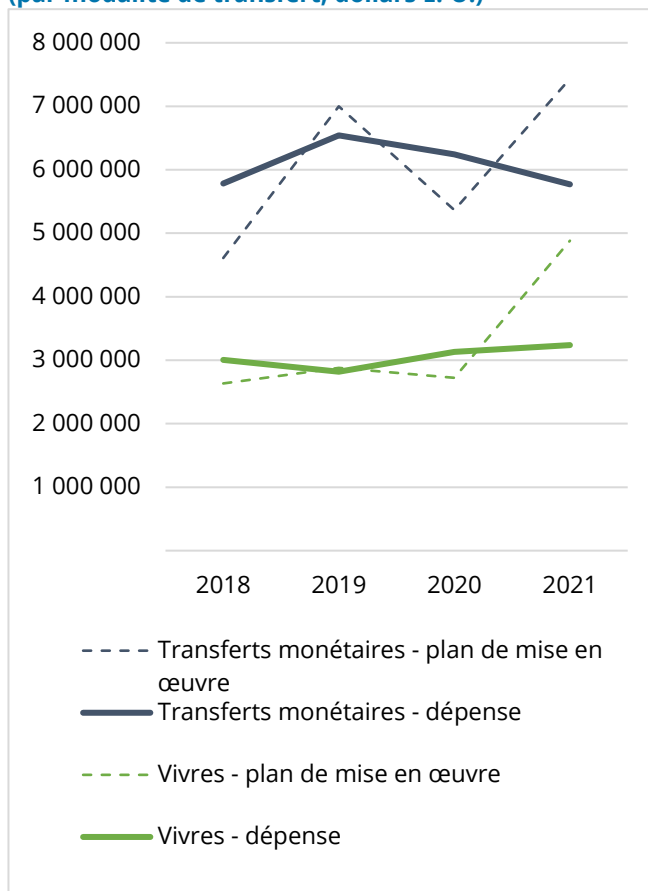
- **L'assistance du PAM permet le maintien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) dans le camp.**
- **Le contexte agroécologique et socio-économique est peu propice aux progrès en matière de développement de solutions durables pour les réfugiés.**

86. En 2018, seul un tiers des cibles des indicateurs de résultat sont atteints. Cette situation s'améliore en 2019 et 2020 (voir annexe XII), à l'exception des résultats des activités de prévention ou de traitement de la malnutrition qui demeurent partiels même s'ils s'améliorent (plus de détails en annexe XII). En raison de la crise de la COVID-19 et de la fermeture des écoles de mars à septembre 2020, les indicateurs liés aux résultats des cantines scolaires (taux d'inscription, ratio garçons/filles, taux de décrochage) se sont également détériorés en 2020 par rapport à 2019, année au cours de laquelle l'ensemble des seuils cibles avaient été atteints.

87. En 2019⁴¹, le nombre de bénéficiaires recevant un transfert monétaire correspond à la cible et la dépasse en 2020 et 2021. L'ajustement des rations a permis de maintenir le nombre de bénéficiaires. Pendant cette période, les financements et les ressources sont restés stables et insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires des bénéficiaires ciblés. Les rations ont été ajustées aux ressources disponibles pour permettre le maintien de l'assistance. Au total sur 2019, 2020 et 2021, 55 pour cent des bénéficiaires sont des femmes.

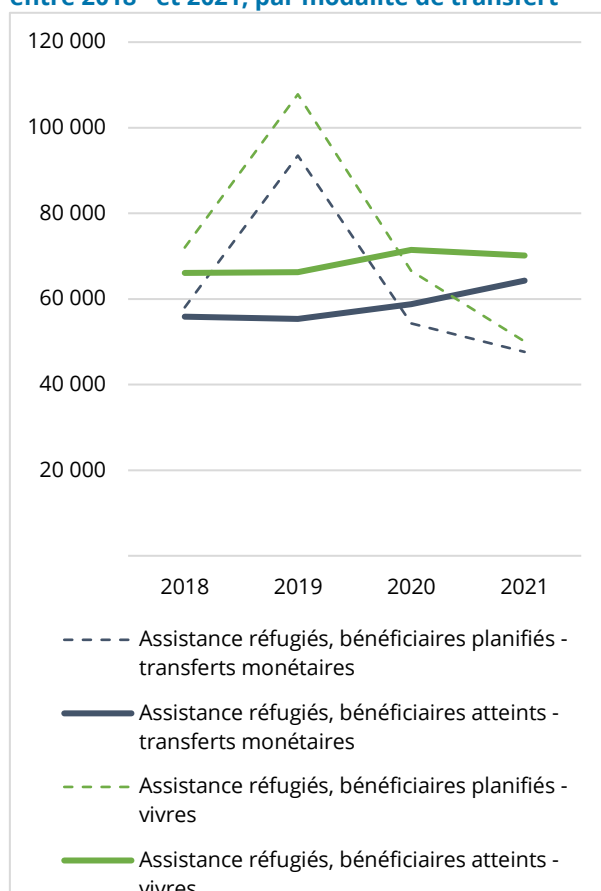
⁴¹ Données relatives aux produits planifiés et atteints (*output indicators*): comparaison de la performance entre le PSP 2019 et le PSP 2020 (source: ACR 2019 et ACR 2020).

Figure 11. Évolution des ressources allouées à l'activité assistance aux réfugiés entre 2018* et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022

Figure 12. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance aux réfugiés entre 2018* et 2021, par modalité de transfert⁴²



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022

* En 2018, les chiffres correspondent aux activités 3 (assistance alimentaire aux réfugiés) et 4 (assistance nutritionnelle aux réfugiés) pour pouvoir être (partiellement) comparés aux années 2019 et 2020, au cours desquelles un paquet intégré est proposé.

88. La période a été marquée par une faible évolution de la situation des réfugiés et une dépendance toujours forte à l'assistance alimentaire. Depuis 2019, le score de consommation alimentaire des réfugiés ayant reçu une assistance partielle ou aucune assistance sont similaires aux scores de consommation alimentaire des réfugiés les plus vulnérables ayant bénéficié d'un appui. La stratégie de ciblage (QE 3.2.2) et d'assistance différenciée semble donc justifiée puisqu'elle permet à tous les groupes de maintenir une sécurité alimentaire similaire et un score de consommation alimentaire acceptable pour la majorité (85 pour cent) des bénéficiaires de l'assistance complète, soit les plus vulnérables (en juillet 2020) (voir annexe XII, figure 36).

89. D'après les PDM et les entretiens menés, l'état nutritionnel et alimentaire des réfugiés est demeuré stable malgré les rations incomplètes. Les PDM montrent une détérioration légère du score de consommation alimentaire des ménages au moment de la période de soudure 2019, liée à une hausse des prix des denrées alimentaires couplée aux ruptures de financement. La situation s'est également détériorée en 2020 du fait de la crise de la COVID-19, ce qui a justifié le maintien temporaire de la distribution alimentaire pour les ménages réfugiés les moins vulnérables. De façon plus globale, l'effet de la détérioration sécuritaire au Mali limitant les mouvements pendulaires est susceptible d'augmenter les besoins à couvrir.

⁴² Les chiffres concernant le nombre de bénéficiaires planifiés en 2019 proviennent du BP, et non de l'ACR (voir note à la fin de la page 38).

Le nombre d'enfants et de FEFA réfugiés bénéficiant d'aliments nutritifs spécialisés pour la prévention et le traitement de la MAM est demeuré stable. Les indicateurs de la prise en charge de la MAM montre une performance élevée (taux de récupération de 99,7 pour cent en 2019, 2020 et 2021). La prise en charge de la MAM bénéficie d'une bonne intégration et d'une proximité⁴³ avec les centres de santé et d'une meilleure continuité avec la prise en charge de la MAS dans le camp. La diversité alimentaire des bénéficiaires de la prévention de la malnutrition s'est améliorée en 2020, mais atteint juste les cibles fixées.

90. L'effet de la cantine sur la fréquentation de l'école dans le camp (observé par le PAM lors des ruptures d'approvisionnement en 2019) n'est pas reconnu par les personnes interrogées. Selon ces dernières, la cantine dans le camp de Mbera, qui ne fournit qu'un seul repas (composé de Corn Soya Blend [CSB]) aux élèves, ne semble pas être un élément suffisant pour inciter les enfants à fréquenter l'école. Le repas du midi n'est pas fourni, car la ration alimentaire des enfants est incluse dans la distribution mensuelle fournie par le PAM aux ménages. En 2019, 4 447 enfants bénéficient de la cantine scolaire (89 pour cent de l'objectif planifié). Le chiffre reste stable en 2020 (4 738 élèves) et augmente légèrement en 2021 (5 686 élèves) alors que le PAM souhaitait doubler le nombre d'élèves bénéficiaires.

➤ **Assistance monétaire aux ménages affectés par la crise de la COVID-19: Activité 8 du PSP**

Constats clés:

- **Aucun indicateur de suivi n'a été défini pour l'activité 8.**
- **Sans demande spécifique d'appui de la part du Gouvernement pendant la crise de la COVID-19, l'activité 8 a été particulièrement sous-financée. Elle a uniquement permis la distribution de transferts monétaires dans le Brakna en 2020.**

91. Intégrée à l'EDS 1 lors de la RB de juillet 2020 et calquée sur l'activité 2 (assistance inconditionnelle pendant la période de soudure), l'activité 8 a été conduite dans le Brakna (36 300 bénéficiaires du transfert monétaire) et à Nouakchott (10 350 bénéficiaires du traitement de la MAM). Le PAM est intervenu par le biais de transferts monétaires dans 226 sites du Brakna entre septembre et octobre 2020 (distribution bimensuelle). Du fait de l'absence de demande officielle d'appui spécifique de la part du Gouvernement pendant la crise sanitaire, la réponse a été particulièrement sous-financée: sur les 275 000 bénéficiaires planifiés, seuls 13,2 pour cent ont été atteints et aucune activité de prévention de la malnutrition n'a pu être organisée. En termes de ressources mobilisées, seuls 17 pour cent des besoins ont été couverts. Des redistributions entre ménages ont alimenté les mécanismes de solidarité préexistants. L'essentiel de la réponse à la COVID-19 s'est faite à travers la réponse de soudure (activité 2), qui faisait partie de la stratégie de riposte du Gouvernement.

➤ **Assistance alimentaire inconditionnelle saisonnière: Activité 2 (PSP) et Activités 1 et 9 (PSPPT)**

Constats clés:

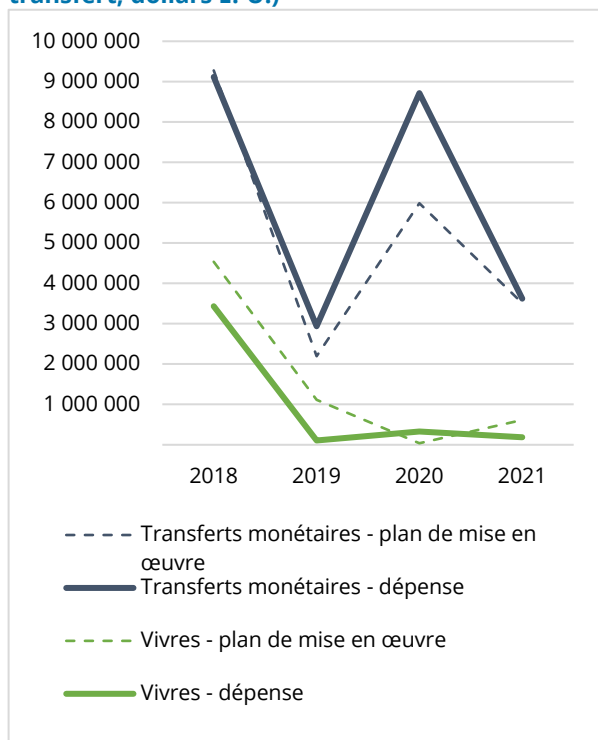
- **L'assistance alimentaire inconditionnelle se déroule globalement dans de bonnes conditions, mais le nombre de bénéficiaires des distributions d'aliments nutritifs spécialisés est très variable et tributaire des financements.**
- **La cible du score de consommation alimentaire a été systématiquement atteinte.**

92. En termes d'indicateurs de résultat (*outcome*), quatre scores nutritionnels sur neuf ne sont pas atteints en 2019 (non renseignés en 2018 et 2020). Les indices de mesure de l'utilisation des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence se sont améliorés entre 2019 et 2020: l'utilisation de stratégies d'urgence ou de crise a diminué et atteint les seuils fixés, tandis que l'utilisation de stratégie de stress n'a pas atteint le seuil fixé. On note que les cibles en matière de score de consommation alimentaire sont atteintes en 2019 et 2020, avec plus de 60 pour cent des ménages ayant un score acceptable (complément d'analyse en annexe XII).

⁴³ Entretien avec des acteurs clés et observations pendant les visites de terrain.

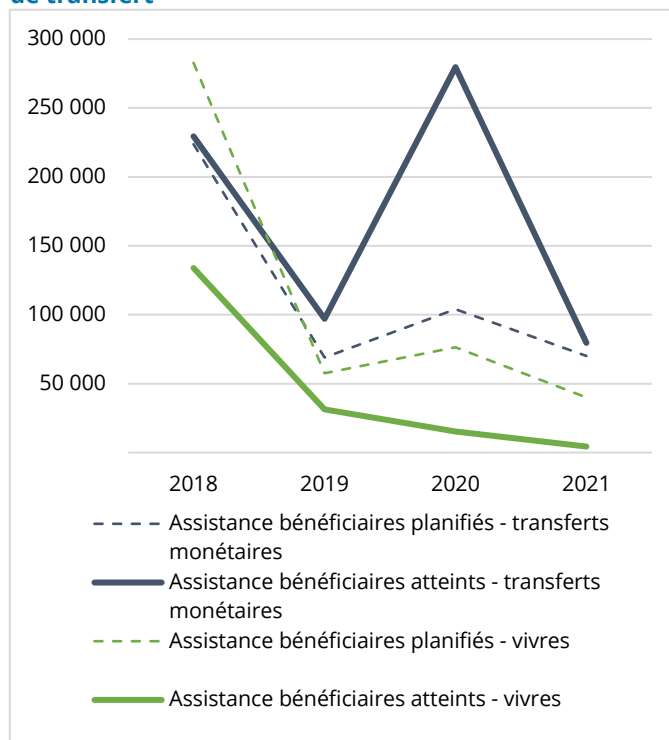
93. En termes d'indicateurs de produit (*output*), en 2018 et 2020, le PAM dépasse les cibles fixées en nombre de bénéficiaires ayant reçu un transfert monétaire. En termes de montants planifiés finalement transférés, la cible est largement dépassée en 2020 (188 pour cent de l'objectif), atteinte en 2021 (101 pour cent de l'objectif) alors qu'elle ne l'est pas en 2019 (87,6 pour cent). La cible relative à la distribution de nourriture fortifiée n'est pas atteinte en 2019 (54 pour cent de l'objectif planifié du nombre de bénéficiaires ou de tonnes distribuées), mais l'est en 2020. Au total en 2019, 2020 et 2021, 51 pour cent des bénéficiaires sont des femmes.

Figure 13. Évolution des ressources de l'activité assistance inconditionnelle pendant la période de soudure entre 2018 et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022.

Figure 14. Évolution du nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance pendant la période de soudure entre 2018 et 2021, par modalité de transfert



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022.

94. Le niveau de satisfaction vis-à-vis de l'assistance pendant la période de soudure varie selon les zones. Si les distributions se passent généralement dans de bonnes conditions (peu d'attente, sites de distribution accessibles), les ménages qui ne bénéficiaient que de l'assistance pendant la période de soudure sont moins bien informés de la fréquence et des montants des transferts que les ménages qui vivent dans les sites résilience⁴⁴. Les montants transférés étaient adaptés à la taille des ménages.

95. La modalité vivres est progressivement remplacée par les transferts monétaires. Cette stratégie est menée non seulement pour des raisons d'optimisation des coûts (QE 3.1.1), mais également pour tenir compte des préférences des ménages assistés. Selon les groupes de discussion, le transfert monétaire est mieux apprécié que les vivres, quelle que soit la zone visitée. L'argent est d'abord utilisé pour rembourser les dettes et acheter de la nourriture. L'aide est peu partagée entre les ménages. Dans la zone de Nema, où la population est majoritairement pastorale, les ménages bénéficiaires auraient souhaité que les aides leur parviennent plus tôt dans la saison, pendant la période de soudure pastorale en avril ou mai (le premier versement a eu lieu en juillet cette année). Dans le Tagant, zone pastorale, la distribution a débuté en mai cette année, ce qui a été apprécié⁴⁵. Les femmes reçoivent davantage que les hommes une assistance

⁴⁴ Résultats confirmés par les PDM de 2019 et de 2020: dans le Guidimakha (sites résilience), 84 pour cent des ménages interrogés connaissent le montant auquel ils avaient droit avant la distribution ; dans le Tagant (pas de sites résilience), seul un ménage sur deux connaît les jours et heures de distribution, et un sur trois connaît le montant à percevoir.

⁴⁵ Dans le Tagant en juillet 2020, neuf ménages sur dix confirment que l'assistance du PAM est arrivée au bon moment (PDM).

pendant la période de soudure, car elles restent plus dans les villages et ont la charge de la famille. Par ailleurs, la combinaison transfert monétaire et complément alimentaire (Supercereal/CSB) est appréciée, d'autant qu'il est difficile de se procurer des aliments nutritifs spécialisés sur les marchés.

96. En 2019, la distribution d'aliments complémentaires en prévention de la MAM n'a pas été régulière du fait de problèmes de financement et d'approvisionnement et n'a pas été systématiquement couplée avec les distributions générales. L'activité n'a été mise en œuvre que dans trois régions (Assaba, Guidimakha et Hodh El Chargui). Alors qu'en 2018, 32 000 personnes avaient bénéficié de cette activité, seuls 3 275 enfants et 2 946 femmes ont pu bénéficier d'aliments nutritifs spécialisés en 2019, tandis qu'en 2020, 15 337 enfants et femmes ont été assistés. En 2019, le score de diversité alimentaire des enfants était à la limite de la cible. La diversité alimentaire des femmes s'est améliorée entre 2019 et 2020, le pourcentage des femmes ayant un score de diversité alimentaire minimale passant de 18 à 64 pour cent. Le changement observé est vraisemblablement dû aux effets conjugués des distributions d'aliments complémentaires et autres transferts.

➤ **Alimentation scolaire: Activité 3 (PSP) et Activité 2 (PSPPT)**

Constats clés:

- **Les indicateurs de résultat (*outcome*) de l'alimentation scolaire, en matière d'abandon et de rétention scolaire notamment, se sont beaucoup détériorés entre 2019 et 2020 du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des écoles.**
- **Le suivi de la performance des cantines scolaires est faible.**
- **L'impact de la cantine en matière de scolarisation est difficile à mesurer, notamment en raison des conséquences majeures de la crise de la COVID-19 sur l'activité et du manque de suivi des données en 2018.**

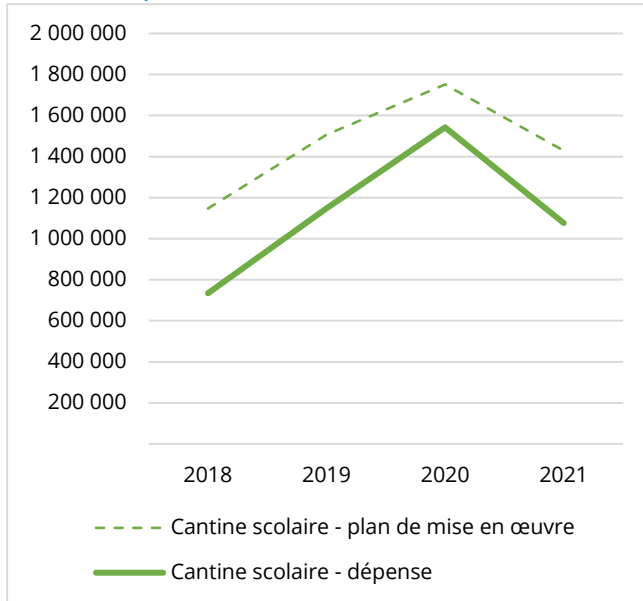
97. La crise de la COVID-19 a impacté négativement l'activité d'alimentation scolaire en raison de la fermeture des écoles de mars à septembre 2020. Selon les ACR 2018, 2019 et 2020, les indicateurs de résultat (taux de fréquentation, taux d'inscription, taux de rétention et taux d'abandon) ont régressé entre 2019 et 2020 (ils n'étaient pas suivis en 2018, non disponibles pour 2021)⁴⁶. En 2019, la cible fixée sur le taux de présence à l'école avait été atteinte, contrairement aux cibles relatives aux taux de rétention ou d'abandon.

98. En 2018, autour de 75 pour cent des bénéficiaires planifiés ont reçu l'appui en alimentation scolaire et 382 écoles avaient été assistées. Faute de financement, les cantines n'ont pas pu fonctionner le premier trimestre 2018, mais ont fonctionné au second trimestre grâce aux fonds du BMZ. En 2019, 2020 et 2021, le nombre d'élèves planifiés est atteint. En 2019, 285 établissements ont été appuyés par le PAM (81,4 pour cent de l'objectif), chiffre qui monte à 380 établissements en 2020 et 373 en 2021 (objectifs dépassés).

99. Les objectifs de couverture en nombre de jours de cantine (relativement au nombre de jours effectifs d'école) sont également atteints pour les deux années. En 2019, 60 pour cent des denrées alimentaires planifiées ont été distribuées ; ce pourcentage tombe à 30 pour cent en 2020. Ces résultats s'expliquent par la fermeture des classes et par le report des restes de vivres non consommés sur l'année 2020-2021. Autant de filles que de garçons bénéficient de la cantine scolaire.

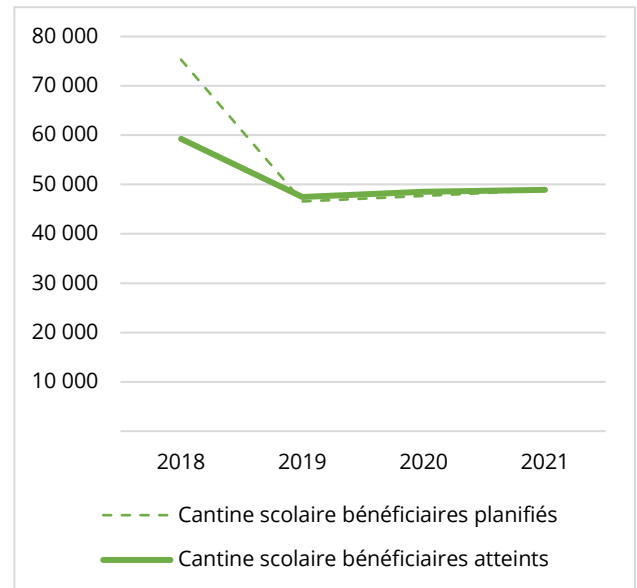
⁴⁶ Selon l'ACR 2020, entre 2019 et 2020, le taux de fréquentation des élèves est passé de 97 à 92 pour cent, le taux d'abandon est passé de 2,3 à 28 pour cent, et le taux de rétention est passé de 97,7 à 72 pour cent.

Figure 15. Évolution des ressources allouées à l'activité cantines scolaires de 2018 à 2021 (vivres, dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 6 mai 2022.

Figure 16. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité cantines scolaires entre 2018 et 2021



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022.

100. Les rapports de mission du PAM dans les écoles visitées confirment une amélioration du fonctionnement de la cantine depuis 2018 (voir annexe XII). Cependant, le suivi de la performance et du fonctionnement des cantines reste faible: l'état des magasins de stockage, la composition des comités de gestion, la contribution des parents à la cantine, l'existence d'un jardin scolaire, d'un point d'eau, etc. ne sont pas suivis. Le suivi des cantines devrait être renforcé fin 2021 avec l'implication des ONG locales nouvellement formées et un renforcement de la collaboration entre les SB et les Directions régionales de l'éducation nationale.

Selon les parents et les comités de gestion, la cantine est un facteur incitatif de la scolarisation des enfants. Selon le rapport de mission de mai 2021 du PAM (Guidimakha), 52 pour cent des écoles visitées montrent une augmentation des inscriptions des élèves après la mise en place de la cantine. Selon le rapport 2021 dans le HEC, les effectifs d'élèves dépassent les prévisions depuis le déploiement de l'offre de cantine. L'impact de la cantine en matière de scolarisation est difficile à analyser⁴⁷, et la cantine ne peut effacer les difficultés majeures que connaît le système éducatif mauritanien (manque d'infrastructures, de matériel scolaire et d'enseignants). Sans une amélioration de l'offre scolaire, la cantine n'aura sans doute pas d'effet notable sur l'amélioration des taux de rétention et de fréquentation de la scolarité.

➤ **Traitement de la MAM: Activité 4 (PSP) et Activité 5 (PSPPT)**

Constats clés:

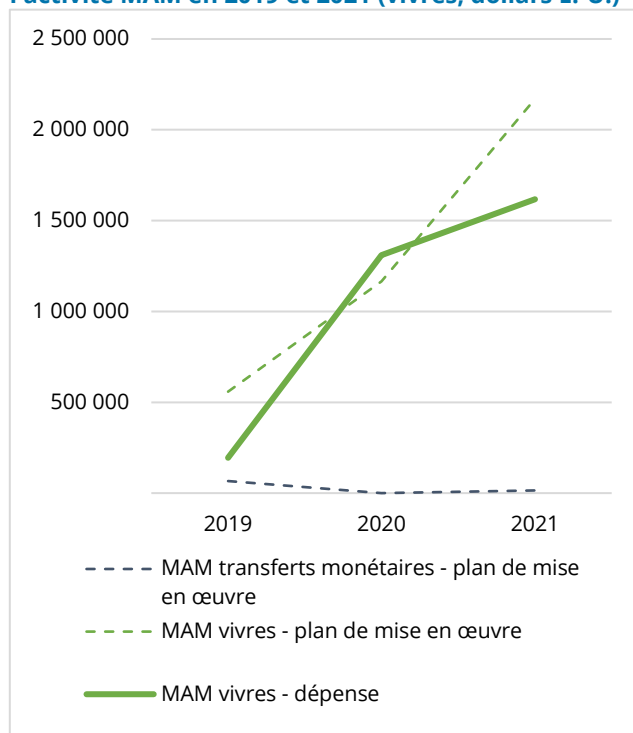
- **La performance instantanée de la prise en charge de la MAM est très élevée et n'est pas affectée par les variations importantes de financement, de calendrier et de nombres de bénéficiaires.**
- **La prise en charge de la MAM et la continuité de la prise en charge entre la MAS et la MAM demeurent insuffisantes.**

101. Le nombre de bénéficiaires est très inégal du fait non seulement des variations annuelles des besoins, mais aussi de la couverture de la prise en charge. En 2018 et 2019, le nombre d'individus ayant reçu un traitement contre la MAM est relativement faible: 13 000 enfants de 6-59 mois en 2018 (cible non

⁴⁷ Le manque de suivi des indicateurs de résultat (*outcome*) en 2018 et les effets très néfastes de la crise de la COVID-19 sur les indicateurs de 2020 empêchent d'estimer l'effet de la cantine sur la scolarisation.

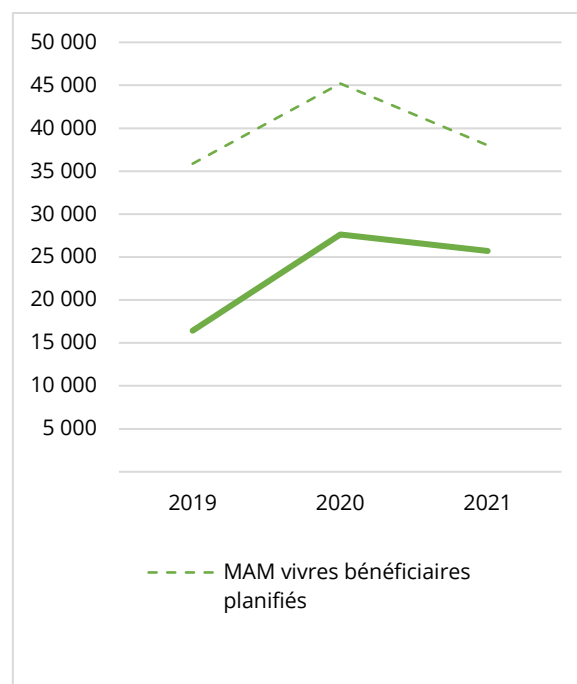
disponible) et 16 429 en 2019 (46 pour cent de la cible). En 2019, du fait du manque de financement, peu de FEFA ont été traitées, car les enfants ayant un risque de mortalité immédiat plus élevé ont été privilégiés. En 2020, en revanche, le nombre de bénéficiaires augmente: 27 628 enfants et 7 320 femmes enceintes et allaitantes, ce qui reflète l'augmentation importante du nombre de centres appuyés. Au total en 2019, 2020 et 2021, 61 pour cent des bénéficiaires sont des femmes.

Figure 17. Évolution des ressources allouées à l'activité MAM en 2019 et 2021 (vivres, dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022.

Figure 18. Nombre d'enfants de 6-59 mois (bénéficiaires planifiés et atteints) ayant reçu un traitement de la MAM entre 2019 et 2021⁴⁸



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022.

102. Les indicateurs de performance du traitement de la MAM sont très élevés sur toute la période, moins de 1 pour cent d'abandon, autour de 1 pour cent de non-réponse, aucune mortalité et donc des taux de rétablissement de plus de 98 pour cent de 2018 à 2020. Ces indicateurs montrent la situation à un moment donné; ils ne reflètent pas les importantes variations dans les calendriers et la continuité de la prise en charge (QE 1.2.1). La performance de la prise en charge à Nouakchott est plus faible; elle est en effet récente et cela démontre également des contraintes spécifiques aux zones urbaines, notamment pour la mobilisation des accompagnants et des bénéficiaires. Le taux de rétablissement a été de seulement 95 pour cent, ce qui reste conforme aux standards humanitaires. Le nombre de centres de santé appuyés a beaucoup augmenté du fait de l'élargissement de la couverture géographique entre 2019 (trois régions) et 2020 (six régions). En 2019, 66 pour cent des centres planifiés sont appuyés tandis qu'en 2020, l'objectif a été dépassé (voir annexe XII). Si le nombre de centres a augmenté, la couverture de la population éligible pouvant bénéficier de ces interventions a en revanche diminué entre les deux années. Les ressources mobilisées pour le traitement de chaque enfant sont donc plus élevées, ce qui remet en question la pertinence d'une approche privilégiant une grande couverture géographique au détriment de la continuité de la prise en charge (QE 3.2.1).

⁴⁸ Pour cette figure, l'équipe d'évaluation a sélectionné les données qui ne concernent que les enfants de 6-59 mois ayant reçu un traitement de la MAM. En effet, seule cette donnée peut être comparée entre 2018 et 2020. En 2018, aucune valeur planifiée n'est indiquée. Notons qu'au stade pilote, des transferts monétaires ont été prévus dans l'activité 4, mais n'ont pas été financés.

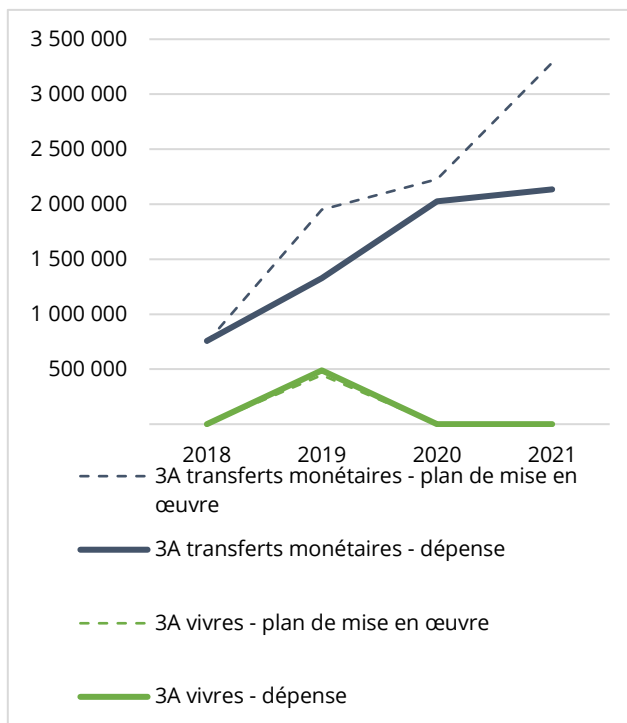
➤ **Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A): Activité 5 du PSP et Activité 6 du PSPPT**

Constats clés:

- **L'activité 3A est très bien suivie (plus de 98 pour cent des 59 indicateurs ont été renseignés).**
- **L'activité 3A a de nombreux effets bénéfiques tels que l'augmentation de la production, le renforcement de la cohésion sociale et la recharge des nappes souterraines.**
- **L'ancrage institutionnel des interventions de résilience demeure non opérationnel au niveau de l'État, ne permettant pas la coordination et l'harmonisation des pratiques entre acteurs.**

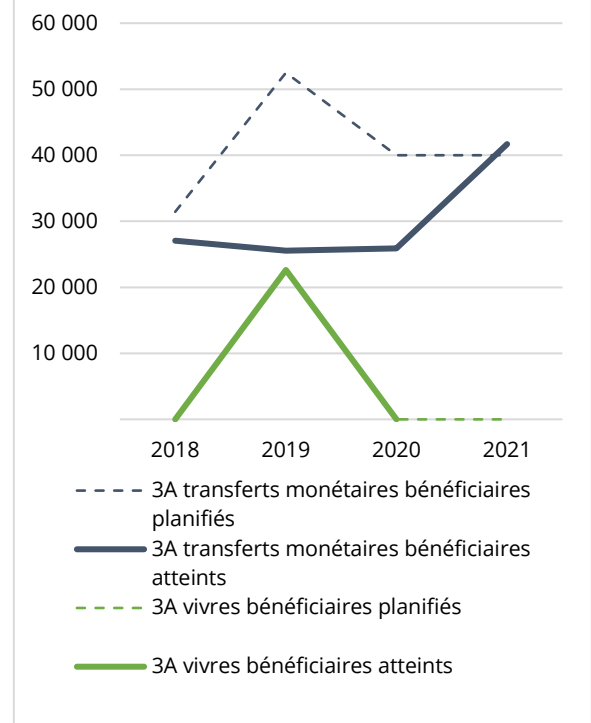
103. Les indicateurs de résultat (*outcome*) et de produit (*output*) pour cette activité sur les trois années concernées ont tous été renseignés à l'exception d'un indicateur de produit 2020 (sur un total de 59 indicateurs). Au total en 2019, 2020 et 2021, 50 pour cent des bénéficiaires sont des femmes.

Figure 19. Évolution des ressources allouées à l'activité appui à la création d'actif 3A en 2018 et 2021 (par modalité de transfert, dollars É.-U.)



Source: MR01 et MR02 - CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022.

Figure 20. Nombre de bénéficiaires (planifiés et atteints) pour l'activité assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) entre 2018 et 2021



Source : Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022.

104. L'activité 3A a été fortement renforcée à partir du troisième trimestre 2018 (disponibilité des fonds du BMZ) et le pourcentage de bénéficiaires atteints cette année-là est de 93 pour cent. En 2019, 64 pour cent des bénéficiaires planifiés ont été atteints et 68 pour cent du montant des transferts monétaires distribués. Ces taux mitigés s'expliquent par le temps d'élaboration des PCP (première étape de mise en place des sites résilience) et les délais de validation des plans opérationnels par les autorités. En 2020, du fait de la restriction des mouvements opérés entre avril et juin pour réduire le risque de propagation de la COVID-19, le nombre de bénéficiaires et donc la somme transférée ont été restreints à respectivement 64 et 63 pour cent de leur cible pour l'année. Tandis qu'en 2018 la contribution des communautés consistait en l'élaboration des PCP (non rémunérée), par la suite elle concernait la construction des ouvrages (impliquant 60 à 90 journées rémunérées par participant), en plus d'une augmentation du coût journalier (voir section 3.3.1), d'où l'augmentation des ressources allouées (figure 19) pour un nombre de bénéficiaires légèrement en baisse (figure 20).

105. L'activité 3A a été déployée sur 74 sites répartis sur trois wilayas (HEC, Guidimakha, Assaba), dont 38 en 2019, 11 en 2020 et 25 en 2021. À la mi-2021, une réorganisation des sites par absorption de certains

les porte à 68 au lieu de 74. Les indicateurs liés à l'assistance technique et à la formation des partenaires ne sont plus suivis en 2020. Si l'ensemble des cibles a été atteint en 2019, ce n'est plus le cas pour trois des six indicateurs en 2020. Ces indicateurs n'existaient pas en 2018, car les actifs n'étaient pas créés. Au total en 2020, les terres réhabilitées (397 ha) offrent un accès d'environ 0,25 ha de terre par ménage ciblé (1 600 au total). Trente-cinq kilomètres de clôtures ont été installées, sans création de haie vive ou plantation intensive pour anticiper leur dégradation. Par ailleurs, le BP s'est engagé dans un nouveau partenariat en 2021 pour suivre l'évolution des paysages aux alentours des actifs créés⁴⁹ (comme c'est le cas au Tchad et au Niger⁵⁰), et appuyer le suivi et la planification des ouvrages à l'aide de drones.

106. Le suivi des indicateurs de résultat (*outcome*) n'indique pas d'amélioration des scores de consommation ni de recours aux stratégies de stress (voir annexe XII). Par ailleurs, la multiplication par deux du nombre d'indicateurs de résultat entre 2018 et 2020 n'était pas nécessaire.

107. En ce qui concerne le transfert de ressources et la création d'actifs, les principaux effets mentionnés lors des groupes de discussion dans les villages sont les suivants: augmentation de la production (agricole, pastorale, arboricole); réduction de la migration; renforcement de la cohésion sociale et réduction des tensions; reconstitution des nappes souterraines; apprentissage de nouvelles techniques de conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS).

108. Le transfert monétaire n'a pas posé de difficultés particulières. Les participants aux groupes de discussion ont indiqué avoir reçu la somme prévue dans les délais impartis. L'argent a été principalement utilisé pour des achats de première nécessité (nourriture, santé, scolarité), des constructions liées à l'habitation (hangar, latrines) et l'achat d'animaux (chèvres).

➤ **Appui institutionnel: Activité 6 du PSP et Activité 8 du PSPPT**

Constats clés:

- **L'appui institutionnel auprès du Gouvernement se fait en très grande majorité dans le domaine de la PSA et a permis un fort *leadership* du PAM sur ce sujet innovant.**
- **Le suivi des sites sentinelles associés au SAP commence pour certains sites à être relayé auprès du Gouvernement, nécessitant un accompagnement de proximité.**

109. Les indicateurs de produit (*output*) de l'activité 6 (nombre d'activités d'assistance technique, nombre de formations/ateliers organisés, nombre de structures renforcées) donnent peu d'informations sur la qualité de l'appui fourni par le PAM. Si les appuis institutionnels ne concernaient que deux partenaires en 2018, ils deviennent plus conséquents en 2019 et 2020. En 2019 et en 2020, les objectifs sont tous atteints: 65 agents du Gouvernement en 2019 et 100 agents en 2020 ont bénéficié d'un accompagnement technique; six formations par an ont été dispensées (2019 et 2020); et 100 pour cent des institutions planifiées ont bénéficié du renforcement des capacités (trois en 2019 et quatre en 2020). Ces objectifs ont été définis à partir de l'analyse des besoins des institutions et des individus (voir QE 1.3). En ce qui concerne la performance des indicateurs de résultat (*outcome*), les cibles fixées en matière de nombre de politiques ou programmes renforcés par le PAM ont été atteints en 2019 et en 2020. L'indicateur lié au nombre de personnes intégrées au système de protection sociale par l'activité 6 n'atteint pas la cible fixée, mais s'améliore entre 2019 et 2020. En 2021, ces efforts se poursuivent, avec par exemple le responsable de l'appui à l'opérationnalisation du Dispositif national de prévention et de réponse aux chocs, déployé à mi-temps auprès du Gouvernement.

110. Le renforcement des capacités institutionnelles a été un axe de travail majeur du BP sur le PSP, notamment via l'appui au SPSA et le développement des cinq piliers qui le constituent⁵¹ (voir annexe XVII). Les appuis fournis par le PAM aux acteurs ont été appréciés en très grande majorité. Le renforcement des capacités s'est fait notamment auprès du CSA et de l'OSA autour de la création du dispositif national (depuis mi-2018, un assistant technique est mis à disposition du CSA) et la mise en place des sites sentinelles. En 2021, cet appui se poursuit en vue de son opérationnalisation. Pour assurer l'appropriation du dispositif par les acteurs au niveau infranational, six formations de sensibilisation ont été organisées auprès d'une centaine d'acteurs (collectivités, maires, société civile). Le PAM vise le renforcement des

⁴⁹ WFP. 2021. Country Brief. September 2021.

⁵⁰ Source: Site Web du PAM sur Transformer le Sahel – impressions du terrain. Février 2021.

⁵¹ PAM. 2021. Évaluation décentralisée liée à la contribution du PAM au SPSA en Mauritanie depuis 2018.

capacités de l'OSA lui permettant d'assurer l'assistance technique pour la gestion des sites sentinelles. L'importante rotation des agents étatiques représente un important défi de cette activité 6.

111. Pendant la seconde phase du projet (première phase entre mi-2018 et 2020, seconde phase entre 2020 et 2021), un réseau de 107 sites sentinelles étaient fonctionnels sur quatre *wilayas*, 15 *moughaatas*, 61 communes. Lors des entretiens, il est apparu qu'en règle générale, les comités parviennent bien à collecter les données mensuellement, grâce au questionnaire simplifié en 2020. Chaque mois, l'ONG partenaire recueille les données collectées par les comités. Cependant, ni les comités ni les mairies ne reçoivent les bulletins produits trimestriellement. Ce manque de retour d'information crée de l'incompréhension chez les acteurs impliqués (QE 2.3).

➤ **Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS): Activité 7 du PSP et du PSPPT**

Constats clés:

- **Depuis 2018, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) a amélioré ses objectifs en termes de destinations desservies (trois destinations en plus de Nouakchott en 2021) et de capacités de transport.**
- **L'UNHAS assure le recouvrement de ses coûts.**

112. Le taux de performance des indicateurs de résultat (*outcome*) s'est amélioré et a atteint sa valeur cible en 2020 pour deux indicateurs sur quatre (nombre de destinations desservies et pourcentage d'utilisation des capacités de transport).

113. L'UNHAS représente le pilier de l'accès rapide et sécurisé de la communauté humanitaire aux populations affectées, notamment la zone d'accueil des réfugiés maliens (trois jours en voiture entre Nouakchott et Bassikounou) (QE 3.3). Bassikounou représente 90 pour cent des destinations. En plus des quatre destinations actuelles, des demandes pour l'ajout de trois nouvelles destinations sont à l'étude. La cible du taux de satisfaction des utilisateurs de l'UNHAS avoisine les 90 pour cent en 2019 et 2020⁵². L'ensemble des partenaires rencontrés insistent sur l'importance de ce service pour la réalisation de leurs activités (plus de détails en annexe XII).

➤ **Chaîne d'approvisionnement: Activité 9 du PSP**

Constat clé:

- **L'activité 9 est récente et a permis d'apporter un appui pendant la crise de la COVID-19**

114. L'activité 9 a été créée en 2020. Le service logistique du PAM a été mis à disposition du Gouvernement pendant la crise sanitaire de la COVID-19 pour la réception, le transport et le stockage des colis, assurant le rôle de *lead* sur les aspects logistiques. Des formations, des encadrements et des accompagnements ont été organisés par le PAM auprès du Gouvernement.

115. Cette activité vise à optimiser les coûts par le biais de la location de ses capacités logistiques lorsque celles-ci ne sont pas utilisées (ex: location d'une partie de ses magasins de stockage non utilisés, de ses camions, etc.). Le secteur privé fonctionnant bien en Mauritanie (comparé aux autres pays sahéliens), les besoins des organisations sont moins importants que dans d'autres pays de la région.

QE 2.2 Dans quelle mesure le PAM a-t-il contribué à la réalisation des objectifs intersectoriels (principes humanitaires, protection et responsabilité envers les populations touchées, égalité des genres et autres considérations d'équité)?

116. L'annexe XIII présente pour chaque objectif intersectoriel (QE 2.1.3) un tableau synthétique des indicateurs relevés dans COMET (tableaux 24 à 27).

⁵² Taux de satisfaction respectivement de 89 et 90 pour cent en 2019 et 2020. Non suivi en 2018.

QE 2.2.1 Intégration effective et niveau de réalisation des enjeux transversaux (questions communes pour chaque enjeu)

Constats clés:

- **La prise en compte des enjeux transversaux s'est améliorée entre le PSPPT et le PSP. Elle demeure généralement insuffisante.**
- **Les ressources dédiées sont insuffisantes, et la mise en œuvre n'a pas encore bénéficié des lignes directrices institutionnelles développées récemment.**

117. La prise en compte des enjeux transversaux (genre et handicap, redevabilité, protection et environnement) s'est améliorée entre le PSPPT et le PSP. Le PSP affiche clairement son ambition en matière de programmation sensible à la nutrition et transformatrice en matière de genre, recommandations clés de l'évaluation du portefeuille d'activité du PAM 2011-2015⁵³, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés. Les besoins spécifiques des différents groupes sont mis en évidence dans le PSP.

118. Les ressources et les capacités humaines et financières pour développer des approches sensibles, intégratives et transformatrices sont limitées par rapport aux besoins⁵⁴, tant en interne qu'en externe⁵⁵. Les politiques et lignes directrices institutionnelles relatives aux trois enjeux transversaux sont relativement récentes (environnement en 2017, protection et redevabilité en 2020) et encore peu déclinées au niveau du BP (QE 1.1.2). La politique sur le genre (2015) l'est davantage. La contribution des enjeux transversaux au renforcement de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des interventions reste encore limitée (H13 - TdC).

119. L'évaluation n'a pas observé de suivi-évaluation des enjeux transversaux en dehors de la ventilation par genre et âge, qui ne précise pas si les besoins spécifiques sont correctement pris en compte, et des quelques indicateurs tirés du CRF.

QE 2.2.2 Intégration effective et niveau de réalisation de la dimension Genre (dimensions intégrative et transformatrice) ainsi que de la dimension Handicap

Constats clés:

- **Les efforts en matière d'intégration du genre ont été très importants pendant la période du PSPPT-PSP.**
- **La transition d'une approche intégrative du genre, qui semble acquise en Mauritanie, vers une approche transformatrice n'est pas encore effective.**
- **Les activités basées sur la mobilisation communautaire reposent pour moitié sur le temps des femmes, représentant un coût d'opportunité potentiellement important pour elles.**
- **L'enjeu de la prise en compte du handicap n'entre pas dans le cadre des activités du PAM.**

120. Le PSP 2019-2022 a reçu un marqueur d'intégration du genre de 4 (indice le plus élevé), ce qui indique une très forte prise en compte du genre et des groupes d'âge dans le PSP. Une responsable genre a été recrutée en 2019. Le personnel du PAM et ses partenaires adhèrent aux obligations contractuelles en termes de formation et de recrutement de personnel dédié. Le recrutement de femmes reste cependant un défi (QE 4.2.2).

121. Le système S&E recueille des données ventilées par sexe et par âge pour l'ensemble des activités, excepté pour l'activité 6 (non requis dans le cadre de résultat). Les indicateurs de suivi des progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes portent sur les activités liées à l'assistance pendant la période de soudure: selon les rapports annuels du PAM, les femmes et les filles représentent plus de la moitié des bénéficiaires des programmes (voir sujet d'évaluation). Le PAM encourage la participation égale des femmes et des hommes dans les comités communautaires organisés localement pour le ciblage et la gestion des activités: en 2018, 42 pour cent des membres de ces comités était des femmes ; ce chiffre est

⁵³ PAM. 2016. Evaluation du portefeuille pays du PAM Mauritanie 2011-2015, IRAM.

⁵⁴ Cinq pour cent du budget alloué au Genre et données non disponibles pour les autres enjeux / un équivalent temps plein (ETP) référent Genre, un ETP référent protection et environnement et trois points focaux Genre dans les sous-bureaux consacrant 10 pour cent de leur temps sur le sujet.

⁵⁵ Enquête de perception, annexe VIII.

passé à 50 pour cent en 2019 et 2020. En 2020, 45 pour cent des membres du comité des sites sentinelles étaient des femmes. Aucune évolution majeure n'a été relevée au cours des visites en septembre 2021.

122. Des analyses des disparités hommes-femmes sont intégrées dans les analyses de contexte, ainsi que dans les documents relatifs à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation et à la communication de l'information. Les questionnaires des PDM et les guides d'entretien ont été revus et les dimensions genre et protection intégrées. Le plan annuel de mise en œuvre du BP comprend des actions ciblées sur l'égalité des genres. Le PAM cherche également à intégrer l'objectif d'égalité dans les travaux du GSA en créant un sous-groupe genre et protection pour mieux intégrer le genre lors du ciblage notamment. La problématique du handicap n'est intégrée que comme critère de vulnérabilité lors du ciblage.

123. Le BP a renforcé l'intégration de la question des inégalités hommes-femmes dans la plupart de ses interventions. Certaines activités touchent spécifiquement les femmes (appui à la nutrition des femmes enceintes ou allaitantes [FEFA]). Des activités de sensibilisation sur l'égalité hommes-femmes sont menées auprès des hommes et des femmes dans les CRENAM, pour promouvoir la santé des femmes. Selon l'enquête réalisée auprès des ménages, 30 pour cent des participants aux séances d'information sur l'alimentation du nourrisson sont des hommes. Concernant l'activité 3A, le genre a été intégré, en adaptant les activités aux contraintes de vie des femmes. La garde d'enfants par exemple a permis aux mères de participer aux travaux. L'activité de garde a été rémunérée au même titre que la réalisation de l'ouvrage.

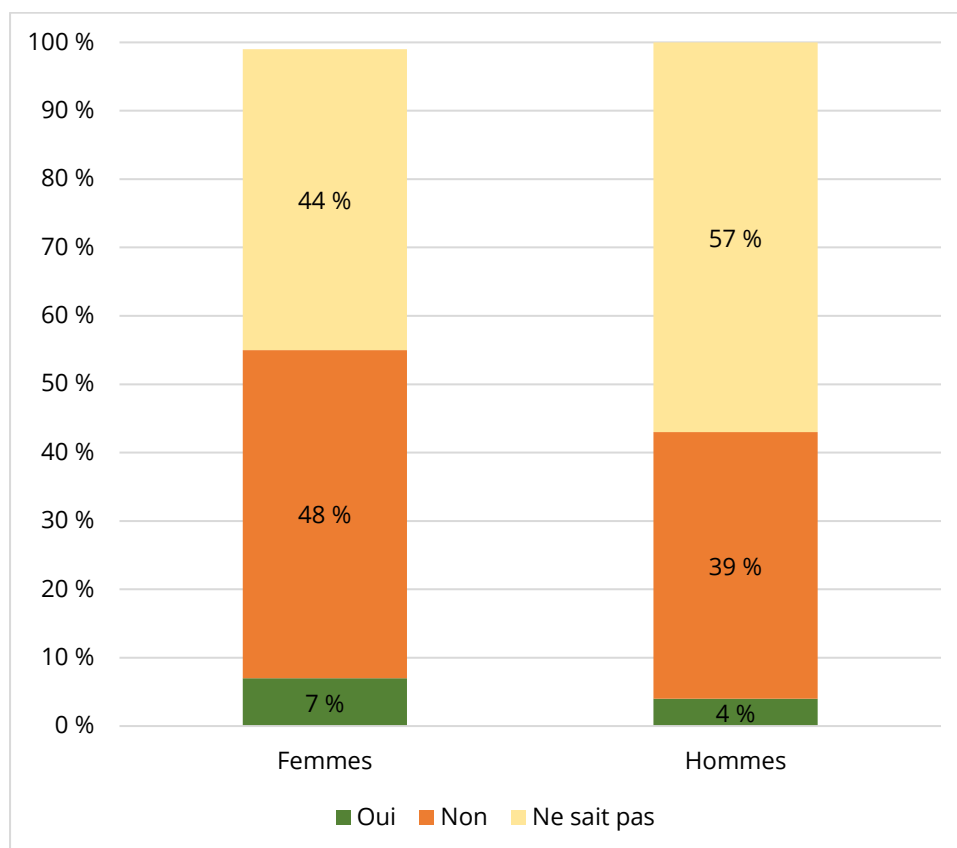
124. Si les efforts réalisés par le PAM en matière de structuration de son action en faveur de l'égalité hommes-femmes sont à saluer (QE 4.2.2 pour des éléments additionnels concernant la politique de recrutement et de formation sur le genre du PAM), le PSP ambitionne d'atteindre un objectif plus large de transformation en matière de genre: "l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM". Sur cette dimension, les efforts sont à poursuivre: les femmes participent aux différents comités de gestion des activités du PAM, mais leur présence est parfois symbolique. Il y a en effet peu d'accompagnement spécifique des femmes pour les aider à participer à la prise de décisions. Selon le BP, certaines femmes ont pu développer des activités économiques grâce au transfert monétaire reçu. Toutefois, les visites de terrain n'ont pas permis de démontrer que la participation des femmes aux activités 3A a modifié leur SAN ou leur accès aux ressources ou services. Malgré un effort pour mobiliser des relais communautaires masculins, les hommes participent encore très peu aux séances de sensibilisation et sont peu impliqués dans le suivi nutritionnel des membres de la famille, y compris lors des essais de l'approche GASPA.

125. Concernant la cantine, aucun élément collecté sur le terrain ne permet de dire si l'alimentation scolaire diminue les discriminations basées sur le genre en termes d'accès à l'école. Selon les données des ACR, les filles bénéficient autant que les garçons du service de cantine dans les écoles ciblées (QE 2.1.2). Les difficultés d'accès à l'école touchent les filles comme les garçons, notamment en milieu pastoral. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les filles et les garçons, le PAM appuie prioritairement les écoles publiques mixtes et ne fournit donc pas d'appui aux écoles coraniques (les *Mahdaras* étant fréquentées très majoritairement par les garçons) (voir annexe XIII).

126. Le coût d'opportunité pour les femmes qui s'engagent dans les comités de gestion communautaire n'est pas suivi. Si les femmes participent aux différents comités de gestion des activités du PAM, leur présence et leur prise de position sont parfois symboliques. Cependant, selon l'enquête réalisée auprès des ménages, la forte contribution des femmes et des hommes à la mise en œuvre des activités ne semble pas être considérée comme un grand problème en Mauritanie (figure 21). Une étude complémentaire serait intéressante à mener pour avoir l'avis des principales personnes concernées et élaborer un plan d'action permettant d'alléger ce coût d'opportunité, facteur de durabilité (QE 2.3).

Figure 21. Perception des ménages concernant la forte mobilisation des femmes dans la mise en œuvre des activités du PAM et les difficultés que cela peut engendrer:

Est-ce que cette mobilisation forte pose problème selon vous?



Source: Enquête menée auprès des ménages. Mission d'évaluation PSPPT/PSP. Octobre 2021.

QE 2.2.3 Intégration effective et niveau de réalisation de la dimension Redevabilité

Constats clés:

- **Les résultats en matière de communication du PAM avec les communautés bénéficiaires ne sont pas atteints en 2018 et 2020.**
- **La stratégie de redevabilité du PAM évolue d'une communication unilatérale vers une communication croisée; un système de réclamation et un numéro vert sont mis en place, bien que peu utilisés.**

127. Des efforts de communication ont été réalisés par le PAM sur la période évaluée (brochures, guides) ; des marges d'amélioration existent cependant. La cible de l'indicateur "proportion de la population bénéficiaire informée sur les programmes du PAM" est partiellement atteinte en 2018 (non atteinte auprès des populations locales: 27 pour cent atteints versus > 39,2 pour cent ciblés et atteinte auprès des réfugiés: 25,3 pour cent atteints versus > 25,3 pour cent ciblés); la cible est atteinte en 2019 (97 pour cent atteints versus > 86 pour cent ciblés), mais ne l'est plus en 2020 (36 pour cent atteints versus > 86 pour cent ciblés) en raison des restrictions de déplacement dues à la crise sanitaire. En 2019 et 2020, le suivi de la redevabilité est renforcé par un deuxième indicateur ("proportion des activités dont le retour des ménages bénéficiaires est documenté et analysé"), dont la cible est atteinte en 2019 (100 pour cent atteints versus > 80 pour cent ciblés) et en 2020 (100 pour cent atteints versus > 80 pour cent ciblés).

128. Le système de gestion des plaintes via le centre d'appels a été mis en place dans le cadre du PSP. Le rapport d'analyse des plaintes de 2019 et 2020 évoque un déficit de communication sur les critères de

ciblage (compléments d'information en annexe XIII). En 2020, 99 pour cent des appels⁵⁶ ont reçu un retour. Dans presque tous les groupes de discussion, quelques personnes avaient connaissance de la ligne verte, mais ne connaissaient pas le numéro et n'avaient jamais appelé.

129. Alors que généralement, le comité de sélection des bénéficiaires fait office de comité des plaintes, au camp de Mbera, un comité des plaintes a été mis en place par le PAM, le HCR et le CSA en 2020. Son objectif est de recueillir les informations et les interrogations et d'identifier les niveaux de satisfaction et les besoins prioritaires des communautés afin d'apporter des réponses appropriées au plus vite.

QE 2.2.4 Intégration effective de la dimension Protection

Constats clés:

- **D'importantes contraintes d'accès dans les zones d'accueil des réfugiés justifient une coordination civilo-militaire structurée.**
- **Les risques pour la protection ne sont pas analysés et pris en compte de façon systématique et régulière.**

130. L'indicateur "Proportion de personnes ciblées recevant une assistance sans problèmes de sécurité" a été atteint à 95 pour cent en 2018 et à 100 pour cent en 2019 et 2020. Les communautés interrogées n'ont jamais mentionné s'être senties en insécurité dans le cadre des interventions du PAM.

131. Concernant l'activité 3A, il a été mentionné par divers acteurs locaux que la conduite des travaux avait bien intégré les aspects de la protection : travail des enfants non autorisé et temps d'attente sur site réduit pour minimiser les risques d'exposition à la violence domestique.

132. Le PAM applique la politique de l'ONU en matière d'escorte militaire dans la région du HEC. D'après les équipes du PAM, le recours aux escortes a un impact important sur l'accès aux populations de cette zone, du fait de la récurrence des retards et annulations de missions. La collaboration civilo-militaire ne semble pas être considérée de façon structurée et systématique et ne bénéficie pas de ressources dédiées. L'utilisation d'escortes impacte aussi la confidentialité nécessaire à certaines activités et la perception du PAM par les populations (à titre d'exemple, le personnel des escortes s'asseyait souvent à proximité des groupes de discussion menés). Cette politique est revue régulièrement par le BP pour réduire l'impact des escortes sur la mise en œuvre et le suivi des opérations (hypothèse 13 de la TdC).

QE 2.2.5 Intégration effective et niveau de réalisation des enjeux environnementaux

Constats clés :

- **Les enjeux environnementaux sont peu intégrés dans les activités et le fonctionnement interne du PAM en Mauritanie.**
- **L'activité 3A permet la régénération des sols et des écosystèmes dégradés.**

133. La politique environnementale du PAM date de 2017. Elle vise à intégrer systématiquement la dimension environnementale dans les interventions menées. Elle précise que *"le PAM continuera de s'employer à obtenir de tels bienfaits tout en s'efforçant d'éviter les préjudices"* et que *"la démarche du PAM en matière d'écoresponsabilité concerne aussi bien les activités menées au titre des programmes que les opérations internes, et couvre l'aide humanitaire d'urgence ainsi que les activités de développement à plus long terme"*.

134. En 2019, un indicateur transversal a été défini pour l'environnement : "Proportion d'activités pour lesquelles les risques environnementaux ont été examinés et, le cas échéant, des mesures d'atténuation identifiées". Appliqué à l'activité 3A, l'indicateur n'a pas évolué par rapport à la valeur de base et l'objectif cible en 2019 n'est pas atteint (voir annexe XIII, tableau 27). En 2018 et 2020, aucun indicateur n'a été formulé. Des analyses des risques environnementaux et sociaux ont été réalisées avant la création des actifs, en collaboration avec les services techniques ; tous ont été classés dans la catégorie "faible risque". L'activité 3A, telle que déployée au Sahel, se concentre sur la réhabilitation des écosystèmes dégradés, selon une approche basée sur le bassin versant, engendrant certains bénéfices environnementaux. S'agissant de l'activité alimentation scolaire, il est prévu d'expérimenter un foyer amélioré pour réduire la pression sur la ressource en bois.

⁵⁶ PAM. 2020. Rapport des plaintes. Sur un total de 2 050 appels enregistrés.

135. En ce qui concerne le fonctionnement interne du PAM et de ses partenaires opérationnels, l'environnement est encore très peu intégré. Aucune étude d'impact environnemental n'a été menée pour réduire les effets de la mise en œuvre des activités (ex : gestion des déchets, émissions carbone, etc.). En 2019, le PAM a installé un système hybride solaire/diesel de production d'énergie dans le bureau de Bassikounou. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce système permet de réaliser d'importantes économies. Le PAM prévoit d'étendre ces installations aux autres bureaux.

QE 2.3 Dans quelle mesure les réalisations du PSPPT et du PSP sont-elles susceptibles d'être durables?

Constats clés : =

- **Le PSPPT et le PSP marquent l'engagement durable du PAM auprès des acteurs étatiques et des partenaires au travers d'une politique forte de renforcement de leurs capacités.**
- **Des stratégies de sortie sont élaborées dès la conception du PSP par activité. Cependant, le manque de moyens et de capacités au niveau décentralisé compromet leur opérationnalisation à ce niveau institutionnel.**
- **La mise en place d'un comité de gestion pour chaque activité déployée constitue un facteur de durabilité, mais est peu appuyée par les ONG partenaires et demeure fragile. La durabilité des activités au niveau communautaire est très incertaine (ex : sites sentinelles, ouvrages d'aménagement).**

136. Les activités du PSP s'inscrivent toutes dans une perspective de durabilité. L'accent mis sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'appui aux solutions durables pour les réfugiés, la réduction de la vulnérabilité des communautés face aux effets du changement climatique, l'approche communautaire ainsi que l'élaboration de partenariats de long terme sont des facteurs de durabilité.

137. Le manque de moyens des services techniques au niveau décentralisé, constaté pour l'ensemble des activités, complique cependant ces stratégies de sortie (QE 4.5). Il a été noté un manque de partage d'informations du PAM auprès des autorités locales et infranationales et des services techniques, ce qui ne favorise pas leur connaissance des interventions menées, ni leur implication durable⁵⁷.

138. Dans le domaine de la PSA, le renforcement des capacités et des outils des parties gouvernementales contribue à la durabilité des initiatives nationales. La mise en place de sites sentinelles dans le cadre du SAP, l'harmonisation des pratiques (rations, durée, fréquence), l'utilisation du Registre social pour le ciblage de l'assistance pendant la période de soudure par les membres du GSA et la création du Dispositif national pour piloter la préparation et la planification des réponses sont autant d'éléments tangibles qui contribuent à soutenir la durabilité des cinq piliers de la PSA. De plus, l'articulation entre l'appui institutionnel (activité 6) et le déploiement opérationnel des outils associés (activité 2) permet de tester les outils pour une amélioration en continue et constitue un facteur important de durabilité, dans le but d'intégrer l'assistance pendant la période de soudure saisonnière aux filets sociaux nationaux.

139. La mise en place des sites sentinelles entame sa deuxième et dernière phase (de 18 mois). Les *wilayas* ciblées étaient jusqu'à présent suivies par des ONG. Au cours de cette seconde phase, le Brakna sera géré par l'OSA. Cette transition de compétence vers une instance publique décentralisée, malgré les risques que cela comporte⁵⁸, est une expérience pilote dont il faudra tirer les leçons avant une éventuelle mise à l'échelle. Les bulletins produits suite à la collecte de données ne sont pas partagés avec les membres des comités, ce qui constitue un facteur de non-durabilité pour l'activité (QE 2.1.2).

140. La recherche de solutions durables auprès des réfugiés est une des priorités identifiées par le PSP. Elle comprend trois axes : i) adaptation de l'assistance en fonction des vulnérabilités des ménages ; (ii) appui à l'intégration des réfugiés dans le Registre social et les filets sociaux nationaux (déploiement opérationnel prévu en 2022) ; (iii) déploiement du paquet résilience dans la zone d'accueil de Bassikounou, pour renforcer la coexistence pacifique entre populations hôtes et réfugiées (voir annexe XIV, tableau 28). Ce troisième axe est demeuré sans résultat probant. En effet, la zone d'accueil de Bassikounou bénéficie

⁵⁷ PAM. 2020. Atelier de revue après action des activités du programmes 3A. Rapport de synthèse.

⁵⁸ PAM. 2021. Évaluation décentralisée liée à la contribution du PAM au SPSA en Mauritanie depuis 2018.

d'une multitude d'interventions de nombreux partenaires. La mise en œuvre du paquet résilience du PAM sur le modèle standard n'a pas suscité l'adhésion des communautés.

141. En ce qui concerne la prise en charge de la malnutrition, aucune stratégie de sortie n'a été établie, et il n'existe pas de cadre de partenariat avec d'autres acteurs, notamment gouvernementaux, ni de financement public engagé sur le sujet. Le PAM collabore néanmoins avec l'UNICEF sur le développement du protocole simplifié qui pourrait permettre de répondre au défi de la faible couverture des services et améliorer la continuité des activités. Le PAM a aussi envisagé de recourir à des aliments nutritifs spécialisés locaux. Les conditions de production locales, analysées par le BP, ne correspondent pas encore aux standards de qualité du PAM en matière de sécurité des aliments.

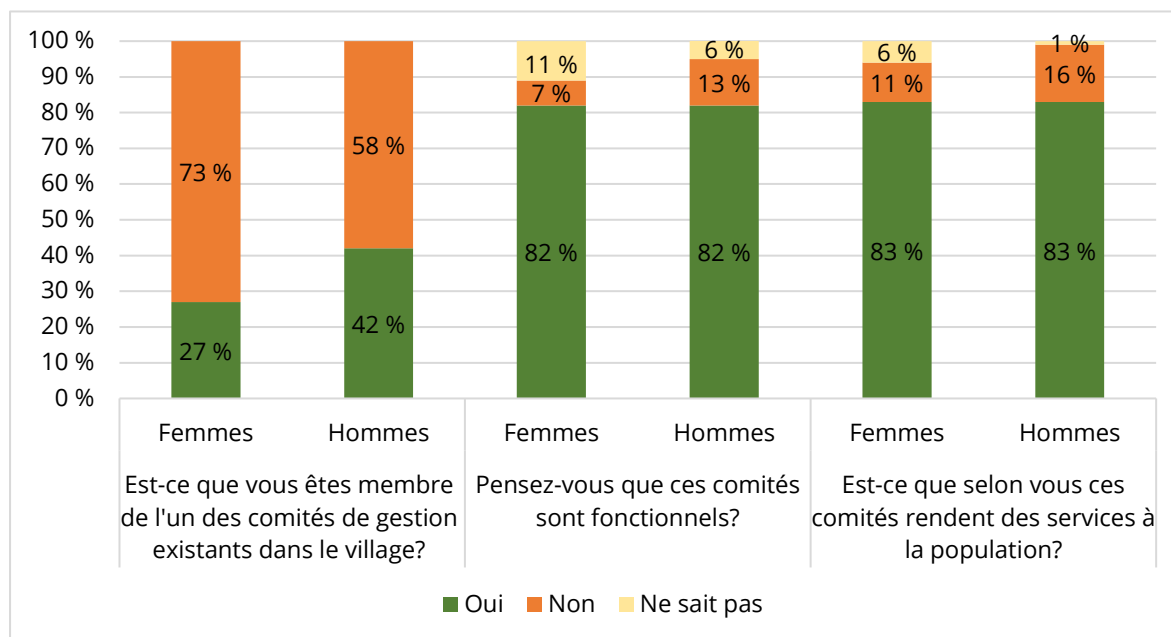
142. En ce qui concerne l'activité 3A, certains aménagements réalisés reprennent des techniques simples de la CES/DRS facilement reproductibles, à condition d'accompagner les compétences techniques et de gestion des communautés, ce qui fait encore défaut. Selon l'enquête réalisée auprès des ménages (voir annexe X), 32 pour cent des répondants déclarent avoir participé aux formations dispensées sur la gestion et la maintenance des infrastructures. La maintenance et l'entretien des ouvrages sont systématiquement réalisés par le PAM le temps de sa présence sur la commune. La maintenance et l'entretien d'ouvrages complexes requiert des compétences techniques et des moyens financiers qui sont inexistantes au niveau communautaire (ex : le barrage et le seuil en gabion dans la commune de Melgue sont endommagés et ne peuvent être réparés par les populations), ce qui ne permet pas d'assurer leur durabilité. Par ailleurs, l'impact sur le long terme de l'approche de réhabilitation des ressources naturelles par bassin versant n'a pas encore été réalisé, faute de délais suffisants (hypothèse 9 de la TdC).

143. La mise en œuvre du volet d'appui aux petits producteurs et d'accès aux marchés (dit SAMS), consistant à valoriser les terres réhabilitées et à accompagner le développement des chaînes de valeur associées, vient d'être lancée et pourrait permettre de développer des achats locaux d'aliments pour d'autres activités du paquet (cantines scolaires, malnutrition), répondant ainsi à d'importantes préoccupations nationales.

144. L'institutionnalisation du programme d'alimentation scolaire est une avancée essentielle en matière de pérennité. Cependant, les défis concernant son opérationnalisation restent entiers. Ils sont à la fois institutionnels (pas de cellule de coordination fonctionnelle entre les trois composantes du PNAS), et techniques (manque d'harmonisation des rations). Le PSP, dont la priorité a été d'asseoir le PNAS, a peu mis en œuvre la stratégie visant à promouvoir une alimentation scolaire intégrant des produits locaux, comme prévu dans le PSP. Quelques liens cependant ont été établis avec les jardins maraîchers recevant l'appui du 3A dans certains sites résilience. De plus, une étude filière a été élaborée (QE 3.4 ; annexe XIV, tableau 29).

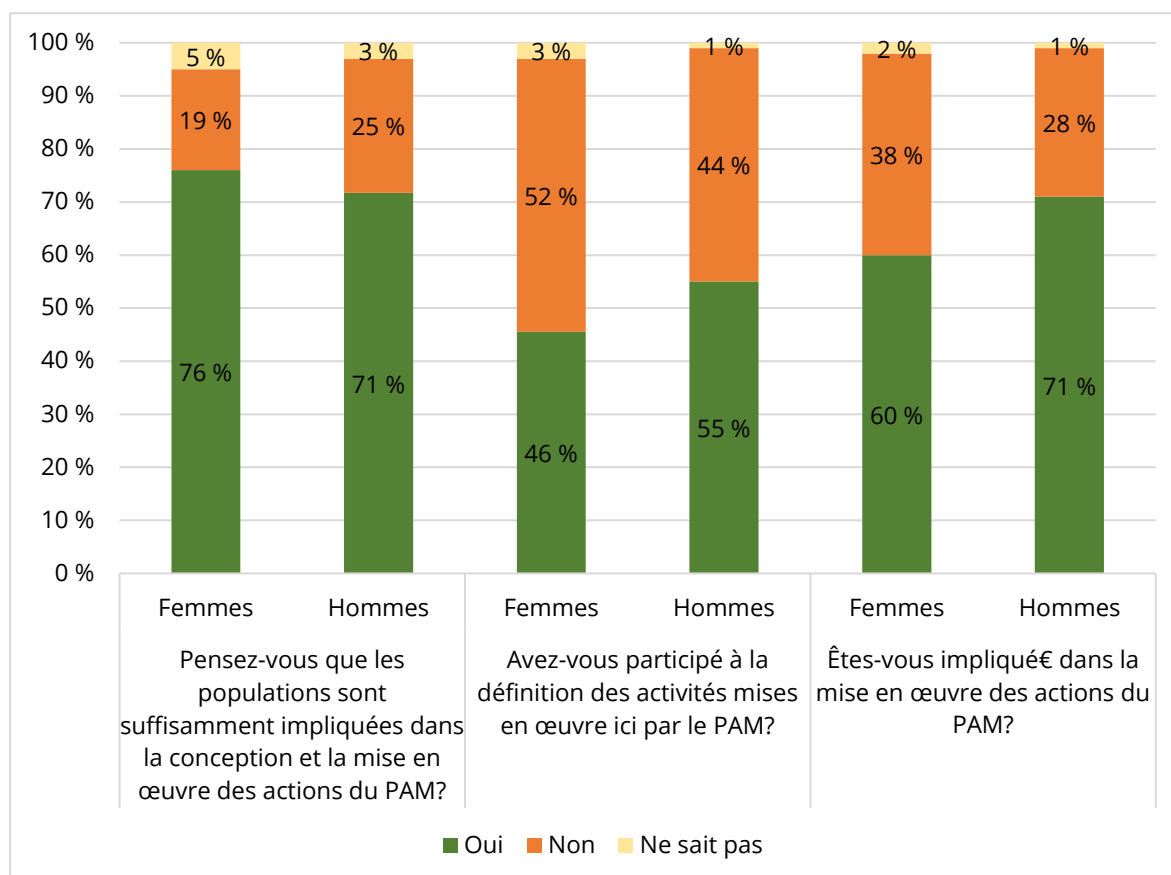
145. Une fois le PCP réalisé, des comités sont mis en place pour chaque activité du paquet, constituant un facteur de durabilité. Selon l'enquête réalisée auprès des ménages, ils sont représentatifs de la communauté (notamment des plus pauvres) pour 48,5 pour cent des répondants. Selon les groupes de discussion, les membres des comités sont souvent des personnes reconnues localement, cumulant plusieurs fonctions de représentation. Selon l'enquête auprès des ménages, quatre personnes sur cinq déclarent que ces comités sont fonctionnels et qu'ils rendent des services à la population ; trois personnes sur quatre pensent que les populations sont suffisamment impliquées (voir annexe X et figures 22 et 23). La mobilisation communautaire à travers ces comités de gestion demeure cependant fragile du fait du manque de structuration et de l'absence de modèle économique approprié (engagement bénévole ou peu motivé). L'accompagnement par les ONG paraît peu renforcé sur ce volet et peu adapté aux spécificités de chaque communauté.

Figure 22. Perception des ménages interrogés au sujet de leur participation et de la fonctionnalité des comités de gestion dans les activités du PAM, par genre (1)



Source : Enquête auprès des ménages, octobre 2021

Figure 23. Perception des ménages interrogés au sujet de leur participation et de la fonctionnalité des comités de gestion dans les activités du PAM, par genre (2)



Source : Enquête auprès des ménages, octobre 2021

146. Les PCP élaborés par les communautés (première étape de l'activité 3A) n'ont pas été appropriés par d'autres agences, à l'exception de l'UNICEF dans une moindre mesure, ce qui ne permet pas de répondre aux besoins non pris en charge par le PAM, identifiés comme prioritaires par les communautés. De plus, les

PCP ne sont que rarement intégrés dans les plans de développement communaux, ce qui favoriserait pourtant leur appropriation et leur durabilité.

147. Des efforts ont été entrepris pour renforcer les compétences des ONG locales et leurs conditions de travail (voir annexe XIV, tableau 30). Pourtant, elles soulignent leur manque d'implication dans la conception des activités. D'après les ONG partenaires et les responsables d'activité interrogés, le fait qu'elles ne participent pas aux réunions du GSA limite la remontée des difficultés opérationnelles et leur rôle en matière de conception des activités.

QE 2.4 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP ont-ils facilité des liens plus stratégiques entre l'action humanitaire, le développement et, le cas échéant, la paix?

QE 2.4.1 Intégration des interventions d'urgence, de renforcement de la résilience et de consolidation de la paix (Ta7)

Constat clé :

- **L'approche Nexus est en cours d'opérationnalisation en Mauritanie ; elle a connu des progrès récents grâce à la mobilisation de ressources appropriées, mais reste limitée à certains secteurs et exclut pour le moment la nutrition.**

148. L'approche dite Triple Nexus, qui intègre simultanément les interventions d'urgence, de développement et de consolidation de la paix, occupe une place importante dans le PSP. Ses orientations programmatiques visent la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre communautés, en plus de rechercher la complémentarité entre actions humanitaires et programmes de développement. Cette vision est également intégrée dans le cadre plus large du CPDD, mais sa mise en œuvre reste très limitée du fait du manque de financements.

149. L'adoption d'un PSP pluriannuel a facilité la mise en œuvre de l'approche Nexus (voir enquête de perception en annexe VIII) et se concentre sur trois dimensions : 1) l'assistance aux réfugiés et sa transition vers les filets sociaux nationaux, l'accompagnement du développement de solutions durables et la coexistence pacifique avec les populations hôtes, 2) la transition de l'assistance alimentaire saisonnière vers une PSA et 3) l'approche Résilience intégrée. La dimension en lien avec la PSA inclut plusieurs aspects, dont la préparation de la réponse aux crises, le renforcement de la résilience et le développement de systèmes nationaux renforçant le contrat social entre le Gouvernement et la population. Les deux premières dimensions sont alignées sur le CPDD et déclinées dans des plans de travail annuels avec les autres agences.

150. Le PSP affiche clairement une stratégie de mobilisation de financements pluriannuels en appui à l'approche Nexus. Jusqu'à présent, les financements humanitaires liés à des plans de réponse aux urgences ont été prédominants au niveau national et institutionnel (QE 4.2), ce qui représente un défi majeur dans la mise en œuvre de l'approche Nexus. Le PAM a néanmoins réussi à mobiliser de nouvelles sources de financement, tels que les projets Résilience et PSA financés par le BMZ.

151. Plusieurs initiatives en cours représentent des opportunités de développer l'approche Nexus dans le HEC, telle que l'intégration des réfugiés dans le Registre social leur permettant d'intégrer les filets sociaux nationaux et le partenariat entre le HCR et l'État en faveur d'une amélioration de l'accès au marché du travail (tableau 31, annexe XV). L'appui à la PSA a permis de contribuer à l'approche Nexus en promouvant une plus grande intégration entre les réponses aux urgences, la prévention et la lutte contre l'insécurité alimentaire chronique, et la transition vers un système de prise en charge de l'insécurité alimentaire plus durable et pertinent via des efforts de plaidoyer et d'accompagnement technique portant sur le déploiement du programme Tekavoul auprès des populations réfugiées. La prise en charge et la prévention de la malnutrition restent des défis majeurs, car elles ne sont appuyées principalement que par des programmes humanitaires.

2.3. QE 3 : DANS QUELLE MESURE LE PAM A-T-IL UTILISÉ DE MANIÈRE EFFICIENTE⁵⁹ SES RESSOURCES POUR CONTRIBUER A L'OBTENTION DES PRODUITS ESCOMPTÉS ET À LA RÉALISATION DES EFFETS DIRECTS STRATÉGIQUES DÉFINIS DANS LE PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS?

QE 3.1 Dans quelle mesure les résultats ont-ils été livrés dans les délais prévus?

3.1.1. Respect des délais par rapport aux plans initiaux

Constats clés:

- **Dans leur ensemble, les activités mises en œuvre dans le cadre du PSPPT-PSP correspondent aux calendriers et respectent les délais prévus. Au niveau de l'exécution des activités, le passage aux transferts monétaires réduit les risques de retard et de rupture de stocks.**
- **L'activité de prévention et de traitement de la MAM souffre le plus de l'inadéquation des cycles de financement et des ruptures de pipeline.**

152. D'une manière générale, la perception des bénéficiaires, des partenaires et du personnel du PAM est que les activités sont mises en œuvre conformément aux calendriers et respectent les délais⁶⁰. En 2020, l'essentiel des activités planifiées a été mis en œuvre malgré les effets de la COVID-19. Les retards pour raison logistique (transport ou livraison) sont faibles : la part des intrants qui quittent à temps les entrepôts s'améliore entre 2018 et 2021 (voir annexe XVI, tableau 32). Selon le BP, les délais de décaissement sont courts (notamment pour l'A1 et l'A6), les financements reçus étant rapidement programmés et globalement consommés dans les délais prévus. Les procédures de ciblage sont mises en œuvre à temps et sont conformes aux procédures opérationnelles standard, même lorsque les délais de réalisation sont courts⁶¹.

153. Selon les plans annuels de performance (2020 et 2021⁶²) et les entretiens avec le management du BP, la décision d'utiliser la modalité de transfert monétaire (à la place des vivres) a amélioré les délais de distribution (retards surtout liés au transit portuaire)⁶³. D'après les PDM et les entretiens menés auprès des ménages bénéficiaires de transferts monétaires en période de soudure, aucun retard de distribution n'a été mentionné. Le couplage transfert/supplémentation alimentaire généralisée (BSF) est effectif dans la majorité des cycles de distribution, sauf auprès des réfugiés pour des raisons logistiques.

154. L'activité la plus affectée par les retards concerne la prise en charge de la MAM. Seul acteur en Mauritanie engagé sur le sujet, le PAM doit importer les produits spécialisés. Or, le manque de financement et les retards dans l'acheminement des produits engendrent inévitablement des retards de déploiement. En 2020 par exemple, l'activité était planifiée de mai à octobre 2020, mais les retards résultant de la non-disponibilité des vivres à Las Palmas⁶⁴ et de leur arrivage tardif dans le pays ont permis un démarrage à partir de juillet seulement. La non-disponibilité de Supercereal a entraîné un ajustement du nombre de rations. Le protocole "simplifié", en cours d'élaboration, pourrait permettre l'utilisation d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF) pour la prise en charge de la MAM (comme pour la MAS), ce qui faciliterait l'approvisionnement et assurerait la continuité de la prise en charge.

155. Concernant les activités de cantines scolaires et de création d'actifs, les principales causes des retards sont le manque de financement, la crise sanitaire (fermeture des écoles), des problèmes contractuels avec les ONG impliquées (rupture de contrat, retard dans la validation des plans opérationnels de l'activité 3A) et l'inaccessibilité de certaines zones pendant l'hivernage. Sur les sites résilience, la concentration géographique des activités est un facteur d'efficacité qui est encore sous-exploité.

156. Afin de minimiser les délais d'acheminement des vivres, des marges d'amélioration existent au niveau des transporteurs, notamment une diversification de leur flotte pour faciliter l'accès aux zones enclavées, la réduction du temps de sortie des vivres des magasins CSA, la limitation d'achats régionaux pour privilégier

⁵⁹ WFP. 2021. Technical Note. Evaluation of efficiency in Country strategic Plan Evaluations.

⁶⁰ Enquête de perception (annexe VIII), entretiens.

⁶¹ Par exemple, lors de la mise en œuvre de l'activité 8 dans le Brakna en 2020.

⁶² Le plan de 2019 n'a pas été transmis à l'équipe d'évaluation.

⁶³ Les délais issus du transit portuaire étaient importants (source: Évaluation du portefeuille PAM Mauritanie 2011-2015)

⁶⁴ L'achat des denrées pour répondre aux différentes activités programmées est basé en partie sur le service offert par le *Global Commodity Management Facility* à Las Palmas, qui a permis de réduire les délais d'importation.

les achats *Global Commodity Management Facility*⁶⁵ et les achats locaux de riz et farines composées. Ces solutions de production locales ont été envisagées, mais restent limitées du fait du déficit de production nationale, de leur prix non compétitifs (notamment pour le riz) et des difficultés pour les acteurs nationaux (producteurs et système de contrôle et d'analyse – laboratoire) de respecter les normes de qualité des denrées. Selon le Plan annuel de performance de 2020, le renforcement de la collaboration entre les unités Programme, Approvisionnement, Budget et les sous-bureaux a permis d'améliorer la visibilité du *pipeline*, de réduire les délais d'approvisionnement et de rationaliser la gestion et le suivi des vivres (QE 3.3.3).

3.1.2. Capacité à respecter les délais de mise en œuvre face aux évolutions du contexte et aux contraintes opérationnelles

Constat clé :

- **Le PAM a démontré tout au long de la mise en œuvre du PSP sa capacité à anticiper les changements de situation.**

157. Les sécheresses de 2017, 2019 et 2021 sont les événements les plus sévères sur la période du PSPPT-PSP et ont considérablement augmenté les besoins d'assistance en 2018, 2020 et 2022 (QE 3.2.1). La crise de la COVID-19 a affecté la mise en œuvre des opérations (QE 4.4). Le BP est parvenu à répondre aux besoins avec une extension de son assistance pendant la période de soudure, et même si la révision budgétaire a été validée relativement tardivement, en juillet 2020, le délai de réponse est sans doute davantage lié aux difficultés de coordination avec le plan de riposte national. La stratégie d'autonomisation des ménages réfugiés, visant la réduction progressive du nombre de bénéficiaires dans le camp, a pris du retard, sous l'effet de la COVID-19 (QE 2.1.2) et des difficultés à mettre en œuvre des solutions durables (QE 2.3).

158. Chaque année, le BP analyse les principaux risques auxquels il devra faire face afin de limiter leurs impacts et de les anticiper par des mesures d'atténuation (voir annexe XVI, tableau 34). Il réalise un suivi régulier des principaux marchés afin d'adapter les modalités de transfert. Le système de suivi de la sécurité alimentaire permet également de planifier l'assistance saisonnière dès le mois de décembre et les premières estimations du Cadre harmonisé. Néanmoins, la poursuite de la mise en œuvre dépend de la disponibilité des financements, et il est finalement difficile pour le PAM de s'adapter à des périodes précoces de soudure.

QE 3.2 Dans quelle mesure la couverture et le ciblage des interventions étaient-ils appropriés?

3.2.1. La couverture du PSPPT et du PSP a-t-elle permis de contribuer aux résultats attendus?

Constats clés :

- **Pour faire face aux contraintes financières et politiques du Gouvernement et des bailleurs de fonds, le BP a adopté certaines stratégies pour maximiser la couverture de ses interventions.**
- **La coordination du PAM avec ses partenaires dans le cadre de plans de réponse a permis de mieux répartir des ressources limitées et de couvrir les besoins.**
- **Les compromis en matière de priorité géographique et de ciblage établis entre les acteurs humanitaires et le Gouvernement (filets sociaux) dans le cadre de la réponse soudure demeurent fragiles, notamment en ce qui concerne la "continuité territoriale".**
- **La logique de concentration géographique des interventions dans les sites résilience reste mal comprise et acceptée au niveau des acteurs gouvernementaux.**

159. L'appui du PAM au SPSA a produit des résultats significatifs, susceptibles de contribuer à une meilleure couverture des personnes affectées par les chocs et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Depuis 2018, l'élaboration des plans de réponse soudure, l'amélioration des données et des procédures de

⁶⁵ Plateforme de financement pour le prépositionnement de vivres dans une région en fonction de la demande anticipée des BP, afin de réduire les délais de livraison.

ciblage (QE 3.2.2) et l'harmonisation des modalités d'intervention des partenaires du GSA (QE 4.3.2) ont permis un meilleur positionnement des acteurs et donc une meilleure couverture des besoins. En 2018, sur les 602 000 personnes attendues en situation de "crise" ou "d'urgence" (phases 3 et 4 de l'*Integrated Phase Classification*) sur la période projetée (de juin à août), 541 707 sont couvertes par le plan des partenaires, soit un taux de couverture de 90 pour cent des besoins humanitaires⁶⁶.

160. L'importante fluctuation du nombre de ménages bénéficiaires planifiés entre 2018 et 2021 (voir tableau 16, annexe XII) s'explique par les crises qu'a connu la Mauritanie en 2018 (conséquence de la sécheresse de 2017) et en 2020 (sécheresse de 2019 et crise sanitaire). Avec le financement additionnel issu de la révision budgétaire 2020, plus de 50 pour cent des besoins des populations classées en phase 3 ou plus par le Cadre harmonisé sont couverts (contre un peu moins de 30 pour cent hors financement COVID-19)⁶⁷.

161. La couverture des besoins des individus vulnérables à la malnutrition est très irrégulière (EDS 3). La cible du PSP et des plans annuels correspond à 50 pour cent des besoins. En 2019, 45 pour cent des enfants MAM ciblés ont reçu un traitement et 61 pour cent en 2020. La couverture de cette activité est principalement dépendante des financements et de l'approvisionnement (QE 3.1.1). La prévention et le traitement de la MAM ciblent les mêmes communautés que l'assistance alimentaire. Néanmoins, ces activités sont financées par différents bailleurs de fonds et ne sont pas toujours alignées. Les distributions alimentaires ne peuvent donc pas être utilisées pour le dépistage des cas et la sensibilisation. La couverture des besoins est très variable et souvent d'assez courte durée, ce qui ne permet pas de réels impacts sur la prévention et la consolidation des effets du traitement.

162. En ce qui concerne le camp de Mbera, il est prévu dans le PSP de porter assistance aux nouveaux arrivants. Le déficit de financement (61 pour cent des besoins planifiés, QE 4.2) ne permet pas de proposer les rations initialement prévues. Selon les plans annuels de performance, en 2020, les distributions de vivres ne couvrent pleinement les besoins que sur trois mois (avril, mai et juin). De janvier à mars, les rations ont été réduites en raison de retards d'approvisionnement en vivres (QE 3.1). En juillet 2020, une réduction préventive a de nouveau été opérée en raison du déficit de financement. En 2021, une ration réduite a été distribuée de janvier à juin avec une moyenne de 184 g de vivres par personne et par jour et de 267 Mauritanian Ouguiya (MRU) par personne et par mois (environ 7,6 dollars, couvrant 63 pour cent des besoins énergétiques moyens).

163. En raison du manque de financement, l'offre de cantines scolaires du PAM ne peut répondre à l'ensemble des écoles primaires du pays, et le BP a choisi de se concentrer sur les communes des sites résilience, ce qui est mal accepté du Gouvernement (QE 1.2). Au sein du PNAS, la composante gérée par le PAM représente 28 pour cent des 172 000 élèves bénéficiant d'une cantine scolaire en Mauritanie (regroupant le PAM, l'État et Counterpart International)⁶⁸. La mise en place des cantines scolaires sur l'ensemble des écoles appartenant à une commune où un site résilience est en place contredit la logique du Gouvernement de n'appuyer que les écoles regroupées, à cycle complet. Le Gouvernement est sensible au fait de limiter la sédentarisation anarchique des populations afin de pouvoir rationaliser son offre de services publics (voir contexte) et notamment l'offre scolaire. Les financements de l'unique bailleur de fonds de l'alimentation scolaire (BMZ) et les exigences de convergence géographique ne permettent pas au PAM d'accompagner le Ministère de l'éducation dans sa stratégie de prioriser les écoles à cycle complet dans les zones les plus affectées par la pauvreté et la déperdition scolaire. La recherche de financements additionnels a été infructueuse jusqu'à présent.

164. En accord avec les autres membres du GSA, le PAM propose le principe de continuité territoriale à l'échelle communale pour son assistance pendant la période de soudure : à la demande du Gouvernement et des autorités locales, tous les villages d'une commune sont bénéficiaires de l'assistance pendant la période de soudure lorsque celle-ci est classée rouge par le Cadre harmonisé⁶⁹. Cette logique de couverture

⁶⁶ Les 10 pour cent restants correspondent aux populations affectées dans les *wilayas* du Nord. La non-couverture de ces populations s'explique par l'absence de partenaires dans ces zones et par des contraintes logistiques. Source: Plan de réponse soudure 2018.

⁶⁷ Chiffres issus de la matrice de suivi de la réponse soudure de novembre 2020.

⁶⁸ Dans le HEC, la Direction régionale de l'éducation nationale (DREN) a estimé que 20 % des écoles sur son territoire ne bénéficiaient pas d'une cantine scolaire malgré des besoins urgents.

⁶⁹ SOP – version 30.04.2020. Ciblage des ménages pour l'assistance alimentaire basée sur le registre social. GSA (2020), Rapport d'atelier de capitalisation de la réponse de soudure, décembre 2020.

continue diffère de la logique d'ECHO qui souhaite concentrer les ressources uniquement sur les localités les plus pauvres de la commune⁷⁰. La couverture des villages en insécurité alimentaire n'appartenant pas à une commune rouge est une demande du Gouvernement à laquelle le Dispositif national devra répondre à l'avenir.

3.2.2. Le ciblage des interventions a-t-il permis d'apporter une assistance appropriée aux populations les plus vulnérables?

Constats clés :

- **La qualité du ciblage s'est améliorée au cours du PSPPT et du PSP grâce au travail du GSA. Si les erreurs d'inclusion semblent limitées, les erreurs d'exclusion restent importantes.**
- **L'acceptabilité du ciblage de l'assistance pendant la période de soudure est faible. Elle est beaucoup moins problématique dans des zones où le PAM intervient de manière concentrée.**
- **La stratégie de ciblage des réfugiés est basée sur les besoins pour faire face à la diminution des ressources et appuie l'intégration des réfugiés dans le Registre social. Elle fait néanmoins l'objet de critiques de la part des ménages réfugiés. Elle a été suspendue en 2020 du fait de la crise sanitaire.**

165. Plusieurs changements stratégiques sur la période ont été menés par le BP en matière de ciblage. Tout d'abord, la tenue régulière de réunions et d'ateliers de capitalisation du GSA depuis 2018 pour élaborer les plans nationaux de réponse soudure ont permis l'adoption en 2019 d'une approche commune de ciblage de l'ensemble des membres et l'amélioration progressive des modalités d'intervention. Un travail commun de révision de l'outil de ciblage a été réalisé pour améliorer la priorisation géographique jusqu'au niveau communal au travers des Comités départementaux, associé à une désagrégation plus fine des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire depuis 2019, au niveau de la *moughaata* et non plus de la *wilaya*.

166. En cohérence avec une demande du Gouvernement d'utiliser le Registre social pour cibler les ménages bénéficiaires des programmes sociaux et en réponse à une recommandation de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM (2011-2015), le PAM et l'ensemble des membres du GSA utilisent depuis 2019 le Registre social comme base de ciblage des ménages en insécurité alimentaire. La méthode *Household Economy Approach* n'est plus utilisée, et un ensemble de filtres commun est appliqué dans les listes du Registre social. Des procédures communes pour limiter les erreurs d'inclusion et d'exclusion et atténuer certaines faiblesses de l'approche de ciblage du Registre social sont adoptées : enquêtes de vérification effectuées sur l'ensemble des ménages du Registre et sur 25 pour cent des ménages hors Registre, permettant de dépasser certaines limites du Registre social (quotas attribués à l'échelle communale sans tenir compte des disparités importantes du niveau de pauvreté qui existent entre localités ; quotas jugés trop faibles pour couvrir les besoins des populations ; manque d'actualisation des listes).

167. Lors de l'atelier de capitalisation de 2019 du GSA, le nombre d'erreurs d'inclusion est considéré comme faible. Le risque d'erreur d'exclusion semble beaucoup plus important : selon le rapport préliminaire du processus de vérification de ciblage du PAM réalisé sur le Guidimakha en 2019, il concerne trois personnes sur quatre. Le risque d'exclusion est notamment lié au problème de quota insuffisant et à la qualité ou à l'obsolescence des données (voir annexe XVI, figure 36). Cette analyse des erreurs d'exclusion n'a été réalisée qu'en 2019 sur une *wilaya*. Le problème d'exclusion est majeur et mériterait une analyse systématique à chaque exercice de ciblage, harmonisée entre membres du GSA. Jusqu'à présent, aucun mécanisme ne permet aux programmes utilisateurs du Registre social d'alimenter par retour d'information les bases de données du Registre social dans un processus d'amélioration continue des données, ce qui permettrait (au-delà des membres du GSA) de coordonner les actions entre partenaires, notamment dans le domaine de la résilience.

⁷⁰ L'enquête de suivi ne ventile pas les données au niveau de la localité. L'implication d'un comité (type CODEP, QE 3.2.2) pour prioriser les villages au sein d'une commune est alors nécessaire. Cette méthodologie reste recommandée lorsqu'après avoir cherché à s'associer à d'autres partenaires, un acteur ne peut pas couvrir la commune dans son ensemble.

168. La distinction entre les listes du Registre social et la liste des ménages bénéficiaires des activités du PAM n'est pas toujours bien comprise (QE 2.2.3). Les maires, peu impliqués dans le processus, reçoivent régulièrement les plaintes des administrés qui n'ont pas été ciblés sans avoir l'information nécessaire pour pouvoir y répondre. Si le fait de ne plus répéter les exercices de ciblage tous les ans (comme c'était le cas avant 2019 avec l'approche *Household Economy Approach*) est efficient, cela limite la rotation des ménages dans les listes bénéficiaires, pratique répandue pour améliorer l'acceptabilité du ciblage communautaire. L'utilisation du Registre social, qui implique l'enregistrement des ménages pour plusieurs années, limite cette pratique et augmente le risque de frustration dans les localités très pauvres. Cette insatisfaction sera d'autant plus grande que les ménages bénéficieront à la fois de l'assistance pendant la période de soudure et du filet national de l'État Tekavoul⁷¹. Les procédures de ciblage complémentaire⁷² mises en œuvre par le PAM et les membres du GSA limitent en partie ce risque en augmentant légèrement les quotas et en ouvrant chaque année l'accès aux listes.

169. Sur les sites résilience, la diversité des approches de ciblage associée à une forte concentration des ressources facilitent l'acceptabilité du ciblage. Lors de groupes de discussion réalisés avec des ménages non bénéficiaires, le ciblage communautaire de l'assistance pendant la période de soudure semble beaucoup moins problématique que sur les sites hors résilience⁷³. Le ciblage des ménages dans le cadre de l'activité 3A est large, ce qui facilite l'acceptation par les propriétaires terriens de mettre à disposition leur terre⁷⁴. Même si aucun incident n'est encore à déplorer, il a été noté un manque de sécurisation des terres de la part du projet. Les propriétaires risquent alors de demander à récupérer leur terre réhabilitée avant la fin de la période discutée.

170. Dans le camp de Mbera, pour faire face au manque de financement, la stratégie adoptée en 2017 a été de catégoriser les populations réfugiées en six groupes, suivant leur niveau de vulnérabilité alimentaire et socio-économique et d'exclure certains groupes de l'assistance mensuelle (4 à 6). Malgré le fait que les groupes 5 et 6 ne représentent que 4 pour cent de l'ensemble des ménages réfugiés enregistrés au niveau du camp, l'évaluation note sur l'ensemble des groupes de discussion réalisés une très faible acceptation de la stratégie de ciblage. Ce constat n'est pas confirmé dans les résultats du PDM d'avril 2020 où seuls 13,2 pour cent des ménages retirés de l'assistance se déclarent insatisfaits. La stratégie a été suspendue en raison des impacts de la crise sanitaire plus important sur les ménages des groupes 5 et 6 que sur les autres groupes (voir annexe XVI). Un exercice de remise à jour du ciblage a été réalisé en 2021 avec l'appui du Hub PAM-HCR et a été utilisé pour intégrer les réfugiés dans le Registre social afin d'appuyer le déploiement de Tekavoul en 2022 auprès des réfugiés (hypothèse 5 de la TdC).

171. Concernant les sites résilience, les *wilayas* et les *moughaatas* sont sélectionnées selon l'approche à trois niveaux (voir sujet de l'évaluation) et les sites sont sélectionnés en concertation avec les autorités et services déconcentrés. Les sites couvrent généralement plusieurs localités s'intégrant sur un même bassin versant. Au-delà des efforts pour réhabiliter les écosystèmes dégradés, les localités ne doivent pas être en conflit. Bien que le ciblage des sites résilience intègre les données de l'IPC, l'articulation globale entre appui au SPSA et appui aux sites résilience reste peu intégrée.

172. Le ciblage des écoles bénéficiaires d'une cantine scolaire est lié aujourd'hui à celui des sites résilience (QE 3.2.1). Il est donc basé sur des critères de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et non au défi de scolarisation comme l'avait initialement prévu le PSP (QE 1.2). Les ressources allouées à l'alimentation scolaire étant contraintes, le choix du PAM de concentrer ses efforts sur les sites résilience s'entend (les problèmes de scolarisation étant généralisés en Mauritanie) et répond au besoin de renforcement du capital humain des communautés assistées.

⁷¹ Selon le rapport endline d'Echo réalisé en novembre 2019, autour de 80 pour cent des ménages assistés par le PAM le sont aussi par Tekavoul dans le Guidimakha et le Hodh El Gharbi.

⁷² Le ciblage complémentaire permet la réalisation d'enquêtes de vérification sur 25 pour cent des ménages hors Registre et 100 pour cent des ménages du Registre (éligibles ou pas après l'application des filtres).

⁷³ Un ménage non bénéficiaire de l'assistance pendant la période de soudure pourra compter sur l'appui des autres activités du paquet. *"Ce qui est bien avec le PAM, c'est qu'un enfant maigre, même s'il n'est pas dans une famille pauvre [bénéficiaire de l'assistance pendant la période de soudure], peut aller au CRENAM pour avoir le produit"* (groupe de discussion réunissant des femmes bénéficiaires, *moughataa* de Nema, HEC).

⁷⁴ Selon l'enquête menée auprès des ménages, l'activité 3A est la plus inclusive avec 80,5 pour cent des répondants déclarant en avoir bénéficié.

173. Concernant le choix des sites sentinelles communautaires pour collecter les données du SAP, une approche mixte d'échantillonnage a été adoptée autour d'indicateurs tels que la taille des localités, la représentation de plusieurs grandes catégories de moyens d'existence, l'accessibilité au marché, etc. Ces critères semblent pertinents, permettant de différencier la surveillance des zones agropastorales des zones pastorales (QE 1.2). Les comités impliqués dans le relevé des données installés dans les plus grandes localités semblent mieux fonctionner en raison d'un meilleur accès au réseau de téléphonie mobile (QE 2.1).

QE 3.3 Dans quelle mesure l'assistance du PAM a-t-elle été délivrée de manière efficiente?

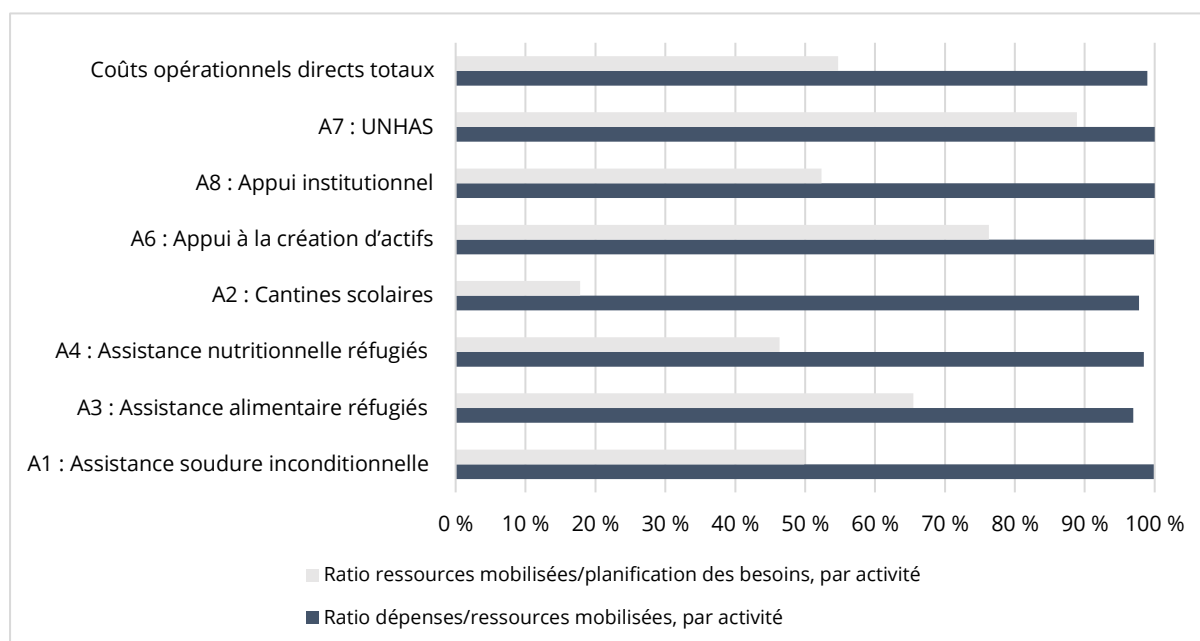
3.3.1. Analyse coût-bénéfice et maximisation des bénéfiques

Constats clés :

- **Les niveaux d'exécution des budgets sont corrects.**
- **Le BP maintient des niveaux de coûts directs proportionnels au niveau d'activité pendant le PSPPT et le PSP. Les coûts d'appui semblent maîtrisés.**
- **Le coût moyen par bénéficiaire est relativement stable entre 2018 et 2020, mais globalement supérieur au coût planifié.**
- **Le coût de distribution des transferts monétaires représente en 2020 autour de 3 pour cent de la valeur transférée lors des assistances alimentaires saisonnières et annuelles auprès des réfugiés. Il diminue fortement entre 2018 et 2020.**

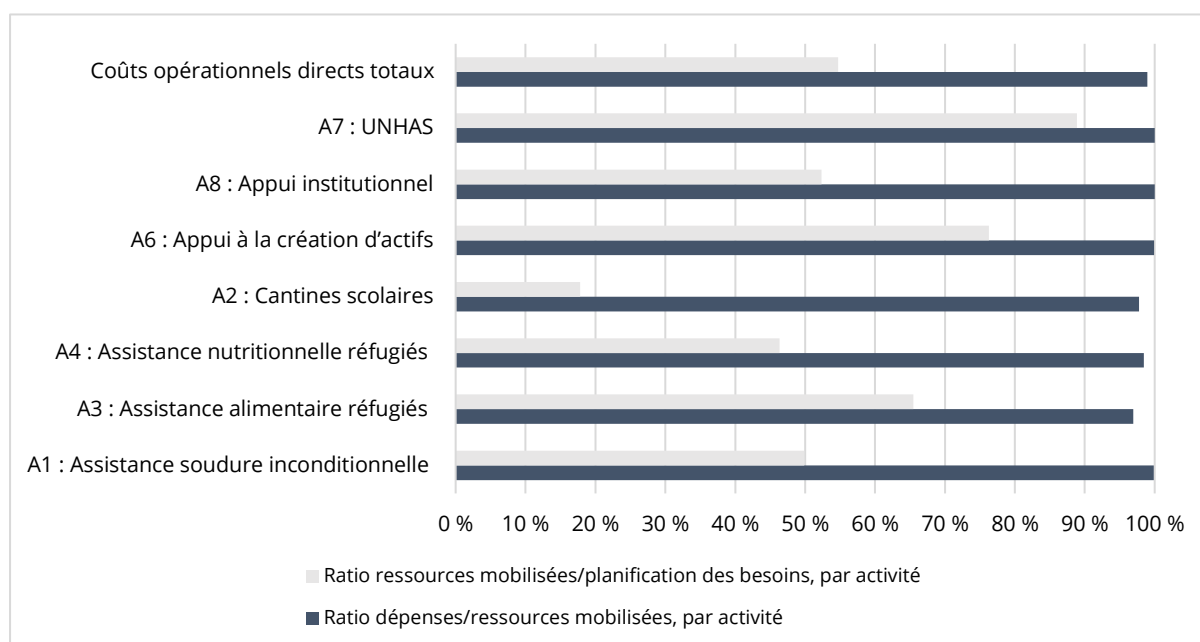
174. Le BP montre une bonne capacité à dépenser les ressources mobilisées : à la fin du PSPPT, 98,9 pour cent des ressources allouées ont été dépensées. Après 36 mois d'exécution du PSP (sur 50 mois au total), 80 pour cent des ressources mobilisées ont été dépensées (figures 24 et 25). La capacité de décaissement du BP est bonne, les fonds étant décaissés conformément aux engagements des bailleurs de fonds.

Figure 24. Ratios dépenses/ressources mobilisées et ressources mobilisées/planification des besoins, par activité (PSPPT, 2018)



Source : Équipe d'évaluation à partir de MR01 – ACR1-A Cumulative Financial Overview – standard country report V33. Données extraites le 15 février 2022

Figure 25. Ratios dépenses/ressources mobilisées et ressources mobilisées/planification des besoins, par activité (PSP, 2019-2021)



Source : Équipe d'évaluation à partir de MR02 – ACR1-A Cumulative Financial Overview – standard country report V33. Données extraites 15 février 2022

175. Malgré l'imprévisibilité du niveau des ressources qui seront mobilisées, le BP semble parvenir à gérer correctement les niveaux des coûts, ces derniers restant proportionnels aux niveaux d'activité. Les coûts de support directs semblent maîtrisés et ont été stables entre le PSPPT et le PSP. Les coûts de support directs ont été correctement estimés en 2018 et surestimés pendant le PSP (voir annexe XVI, tableau 36, section 5). L'évolution des coûts de support directs entre le PSPPT et le PSP suit l'augmentation des coûts opérationnels directs.

176. L'équipe d'évaluation a réalisé une analyse des coûts par bénéficiaire⁷⁵ pour chaque activité par année. Le coût moyen par bénéficiaire est relativement stable entre 2018 et 2020 (entre 40 et 43 dollars) et globalement supérieur au coût planifié (+29 pour cent en 2018 et +19 pour cent en 2019 et 2020) (tableau 1 ci-dessous). En 2021, le coût planifié par bénéficiaire augmente à 53 dollars. Cette augmentation concerne essentiellement l'activité assistance aux réfugiés (sur les modalités vivres et transferts monétaires) et l'activité assistance pendant la période de soudure (modalité vivres). Selon le BP, cette augmentation du coût planifié par bénéficiaire en 2021 est due au renchérissement des prix des denrées et au coût du transport maritime. Le coût par bénéficiaire pour l'assistance en transferts monétaires s'élève à plus de 100 dollars pour les réfugiés entre 2018 et 2020 (voir annexe XVI, figure 37), tandis que pour l'activité 3A, il triple entre 2018 et 2020, passant de 28 dollars en 2018 (planification) à 78 dollars en 2020 (réalisation des ouvrages). Pour ces deux activités, le coût par bénéficiaire est supérieur au coût planifié du fait de l'augmentation, lors de la RB de 2020, du coût journalier (de 0,539 à 0,782 dollar/jour) et du nombre de jours de travaux (voir QE 2.1.2, activité 5).

⁷⁵ Les données proviennent des rapports COMET et CPB. À noter que les bénéficiaires indiqués dans le rapport COMET peuvent faire l'objet de doublons. MR01 et MR02 CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 6 septembre 2021; CM-R020 Annual Country Beneficiaries. Données extraites le 26 novembre 2021.

Tableau 1. Évolution du coût moyen par bénéficiaire, entre 2018 et 2021 (dollars É.-U.)

	Coût/bénéficiaire planifié (dollars)	Coût/bénéficiaire atteint (dollars)	Variation entre le coût planifié et le coût atteint
2018	31	40	129 %
2019	36	43	119 %
2020	36	43	119 %
2021	53		
Total⁷⁶	37	42	123 %

Source : Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 novembre 2021 ; MR01 et MR02 CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 6 septembre 2021

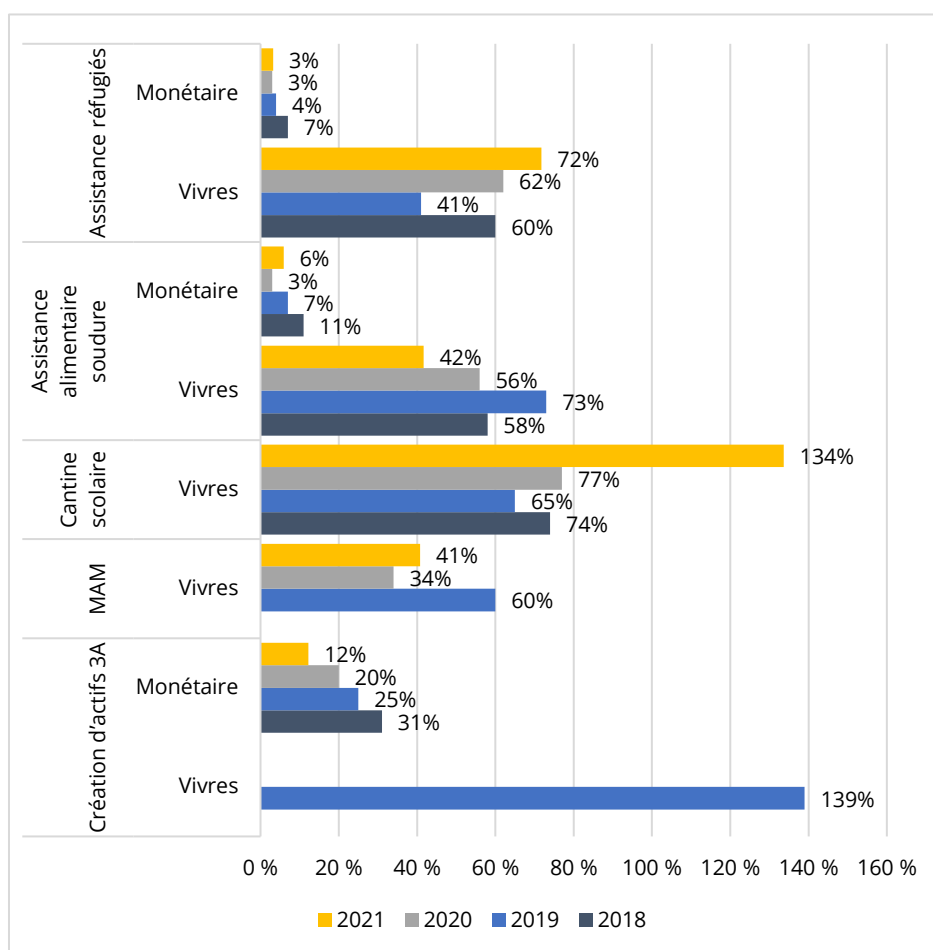
177. Pour l'activité cantines scolaires, le coût par bénéficiaire est nettement inférieur au coût planifié sur les trois années en raison de la diminution des rations livrées (manque de financement et fermeture des écoles). Il l'est également pour l'activité MAM en 2019 (mais pas en 2020, l'équipe d'évaluation n'explique pas cette différence, car les ruptures d'intrant se sont produites chaque année) et pour l'activité soudure (en 2020 pour la modalité transferts monétaires et en 2019 pour la modalité vivres) (voir annexe XVI, section 6). Concernant l'assistance pendant la période de soudure, on note une diminution du coût par bénéficiaire entre 2018 et 2019/2020. Afin de maîtriser davantage les coûts, le PAM a cherché une alternative à l'approche de ciblage *Household Economy Approach*; l'utilisation du Registre social a permis ainsi de ne pas répéter la procédure de ciblage chaque année : le coût diminue de 40 dollars par bénéficiaire à respectivement 30 et 31 dollars en 2019 et 2020 (voir annexe XVI, tableau 37).

178. Les gains sur les coûts de distribution contribuent à l'efficacité des activités. Ils sont particulièrement observables sur les transferts monétaires des activités d'assistance alimentaire pour les réfugiés, pendant la période de soudure et 3A. Les distributions de vivres ne connaissent pas la même évolution, conditionnées par les coûts de transport et de gestion⁷⁷ (figure 26). Le poids du coût de distribution est logiquement plus important pour les vivres (voir annexe XVI, section 7). Le coût de distribution des transferts monétaires représente en 2020-2021 environ 3 pour cent de la valeur transférée pour l'assistance alimentaire saisonnière et annuelle auprès des réfugiés. Cette part est divisée par deux ou trois pour les deux activités entre 2018 et 2020. Le coût de distribution des transferts monétaires 3A constitue une dépense plus importante, à hauteur de 31 pour cent de la valeur transférée en 2018, diminuant à 20 pour cent en 2020 et 10 pour cent en septembre 2021; 65 pour cent de ce coût de distribution correspond aux dépenses liées à la mise en œuvre par les opérateurs de terrain.

⁷⁶ Coût total calculé pour 2018, 2019 et 2020.

⁷⁷ Source: MR01 et MR02 CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 6 septembre 2021

Figure 26. Ratio coût de distribution/valeur des transferts, par modalité et activité, entre 2018 et 2021



Source : MR01 et MR02 CPB-Plan vs Actual Report v2.1, données extraites le 26 mai 2022

3.3.2. Efficience des moyens logistiques et opérationnels

Constats clés :

- **Le risque de perte de vivres semble maîtrisé.**
- **Le service UNHAS permet une optimisation conséquente du temps de transport.**

179. La part des pertes de vivres avant livraison est maîtrisée, quasiment nulle sur la période 2018-2021. Le niveau des pertes après livraison est également très faible et en dessous des taux de perte au niveau régional, excepté en 2019, année pendant laquelle un taux plus élevé (4 pour cent) est enregistré (non expliqué par l'équipe d'évaluation) (voir annexe XVI, tableau 38).

180. La création de l'activité 9 lors de la révision budgétaire d'avril 2019, en réponse à la crise de la COVID-19, avait pour objectif de proposer aux autres structures (gouvernementales, agences de l'ONU, ONG) les capacités de stockage et de transport du PAM. Ce nouveau service fourni en dehors de la crise sanitaire, et déjà déployé dans d'autres pays, permet par ailleurs au PAM d'optimiser ses coûts logistiques en récupérant une partie de ses charges fixes à travers la location de ses capacités logistiques déployées (p. ex. location d'une partie d'entrepôt non utilisé).

181. Le service d'appui aérien humanitaire de l'UNHAS proposé par le PAM (activité 7) permet une optimisation conséquente du temps de transport (Nouakchott – Bassikounou, 3 jours par la route, 3 heures en avion) et une amélioration considérable des conditions de sécurité (routes particulièrement dangereuses en Mauritanie, avec 25,6 décès pour 100 000 habitants en 2019). Depuis 2013, ce service est devenu payant, ce qui permet d'assurer un recouvrement des coûts, en complément des financements des

baillleurs de fonds. Les enquêtes de satisfaction permettent de réévaluer les destinations prioritaires pour une optimisation des moyens logistiques.

182. Les transferts monétaires s'effectuent par une même banque pour l'ensemble du pays (Banque El Amana), permettant une optimisation des coûts associés et une simplification des démarches opérationnelles.

3.3.3 Efficience de la gestion des ressources humaines

Constats clés :

- **De fortes évolutions managériales (organisation et communication) ont été réalisées sur la période d'évaluation.**
- **Les indices de performance en matière de ressources humaines sont généralement atteints.**
- **Une amélioration des contrats et de l'organisation du travail avec les partenaires du PAM contribue à une meilleure efficience des activités.**

183. Avec la mise en place des PSP, l'unité *Budget and Programming* du BP a été renforcée, son fonctionnement clarifié et sa visibilité accrue. Les réunions de suivi budgétaire avec chaque responsable d'activité sont planifiées mensuellement. Cela permet un suivi régulier de l'évolution du budget et une meilleure anticipation sur l'utilisation et la recherche de fonds. De plus, l'unité *Budget and Programming* travaille en étroite collaboration avec l'unité Partenariat pour élaborer les propositions financières associées aux propositions de projets. Ses responsabilités en matière d'analyse des déficits et des surplus, ses nouvelles fonctions en matière de gestion des coûts associés (salaire, mission) et de programmation des dépenses assurent une meilleure visibilité de l'état des financements et donc une maximisation de l'utilisation des fonds. Par ailleurs, les bailleurs de fonds ont maintenant accès au suivi du PSP permettant de connaître l'état des dépenses et des besoins de financements pour une meilleure gestion des opportunités financières.

184. La création en interne des *activity* et *strategic objective managers* depuis la mise en place du PSP a facilité la gestion des interventions. Chaque manager est responsable du suivi de son activité/objectif stratégique, du budget, des accords de coopération sur le terrain (*Field-Level Agreement*) avec les partenaires, des modalités associées. Les décisions en termes d'imputation, d'achats de fournitures, de recrutement sont sous leur contrôle. La transition vers la gestion par activité a nécessité certains ajustements. Une formation a été développée et partagée par le Siège fin 2019 – début 2020 pour la prise en main de ces nouvelles fonctions.

185. Selon les plans annuels de performance 2018, 2020 et 2021⁷⁸, les indices de performance en matière de ressources humaines sont généralement atteints (formation, réunions, missions) (annexe XVIII, section 2). Une nette amélioration de la communication interne a été notée. De nombreuses réunions régulières ont été mises en place au sein de l'unité Programme, entre responsables, avec les sous-bureaux, entre unités, etc. Selon les entretiens avec les responsables d'activité, ce renforcement de la communication en interne a permis une plus grande efficience dans la gestion des ressources et la valorisation des compétences (QE 4.2.2).

186. Avec l'adoption du PSP, une évolution notable des accords de coopération sur le terrain a permis d'allonger la période contractuelle, renouvelable chaque année à la suite de l'évaluation annuelle menée par le PAM. L'organisation des partenaires de mise en œuvre sous forme de consortium permet la mutualisation de certaines compétences spécifiques (génie rural et genre). De plus, en cas d'absence d'un membre, celui-ci peut être remplacé par un expert équivalent d'une ONG partenaire, contribuant ainsi à l'optimisation des ressources humaines.

QE 3.4 Dans quelle mesure des options alternatives plus rentables⁷⁹ (par exemple les modalités de transfert) ont-elles été envisagées?

3.4.1. Disponibilité, pertinence et utilisation des analyses de coût-efficacité pour la prise de décisions

⁷⁸ Le Plan annuel de performance 2019 n'a pas été transmis à l'équipe d'évaluation.

⁷⁹ *Cost-effective* en anglais.

Constat clé :

- **Aucune étude de coût-efficacité n'a été menée pour mettre en évidence les avantages comparatifs de différents modèles de transfert concernant la mise en œuvre des activités.**

187. Le PAM réalise un suivi régulier des principaux marchés, ce qui peut lui donner des indications concernant le choix des modalités de transfert à privilégier. Le choix de la modalité de transfert par zone d'intervention repose sur l'analyse des indices de fonctionnalité des marchés (MFI). Cependant, ces informations ne sont pas suffisantes pour tirer des conclusions approfondies. Aucune autre étude analytique de préférence (voir section 4.1.1) et de coût-efficacité n'a été menée pour mettre en évidence les avantages comparatifs de différents modèles de transfert concernant l'assistance pendant la période de soudure (transferts monétaires ou transferts en nature). Dans le PSP, le PAM s'engage à réaliser 60 pour cent de l'assistance alimentaire par transferts monétaires dans les domaines considérés comme pertinents par les études de marché. Selon les résultats des PDM et l'enquête réalisée auprès des ménages dans le cadre de cette évaluation (annexe X), les ménages ont une préférence très marquée pour la modalité transferts monétaires : 88,2 pour cent des ménages interrogés préfèrent l'assistance sous cette forme.

188. Les alternatives à la distribution de vivres dans le cadre de l'appui aux cantines scolaires (coupons alimentaires ou approvisionnement local par exemple) n'ont pas fait l'objet d'une analyse spécifique. Le PAM a conduit une étude de filière qui a dégagé quelques pistes de réflexion sur l'approvisionnement local en niébé et farine de poisson. Concernant le niébé, les problèmes de conservation de la denrée constituent le principal frein. S'agissant de la farine de poisson, le PAM teste son acceptabilité auprès des parents et des cuisinières en collaboration avec l'agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ). Le poisson séché n'a pas été retenu comme option, car les productions locales ne permettaient pas de respecter les normes du PAM en la matière (*Food Safety and Quality Assurance*).

189. Les avancées en matière de procédures de ciblage des ménages lors des réponses aux crises (QE 3.2.2) sont le résultat d'une étude, puis d'un guide méthodologique appuyé par le PAM et la Banque mondiale, réalisé en 2018 et 2019, qui ont permis de définir les modalités d'utilisation du Registre social par les membres du Groupe de sécurité alimentaire⁸⁰. Le PAM est partie prenante d'une étude⁸¹ actuellement menée pour améliorer les procédures du Registre social et optimiser l'utilisation des données par le PAM lors des exercices de ciblage. Cette étude vise entre autres à améliorer la qualité des bases de données du Registre social en définissant les modalités de mise à jour, notamment par le biais du retour d'information des programmes utilisateurs dont le PAM fait partie.

⁸⁰ IRAM. 2019. Guide Méthodologique pour l'Utilisation du Registre social pour le Ciblage des Interventions de Réponse aux chocs en Mauritanie.

⁸¹ IRAM. 2021. Étude sur l'amélioration des processus du Registre social. Rapport d'analyse pour le compte de l'agence du Registre social mauritanien, en collaboration avec le PAM/l'UNICEF/la BM.

2.4. QE 4 : QUELS SONT LES FACTEURS QUI EXPLIQUENT LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE PAM ET LA MESURE DANS LAQUELLE IL A RENDU POSSIBLE LE CHANGEMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DÉFINI DANS LE PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS?

QE 4.1 Dans quelle mesure le PAM s'est-il appuyé sur les données existantes concernant les enjeux de sécurité alimentaire et de nutrition en Mauritanie ainsi que les données issues de l'évaluation pour élaborer le PSPPT/PSP?

4.1.1 Conception du PSP basée sur des preuves (qualité des données)

Constats clés :

- **L'élaboration du PSP s'est appuyée sur des sources d'information peu nombreuses, mais variées et fiables.**
- **Le BP Mauritanie a été un bureau précurseur dans l'utilisation d'une méthodologie participative pour le diagnostic en amont de l'appui institutionnel.**

190. Les évaluations et revues sont peu nombreuses, mais de bonne qualité, et ont aidé à définir la logique d'intervention des plans stratégiques. Le PSP est fortement aligné sur les constats du ZHSR (QE 1.1.3), tels que les facteurs climatiques, la forte vulnérabilité chronique des populations à l'insécurité alimentaire, la nécessité de restaurer et de valoriser les ressources naturelles et les chaînes de valeur, mais aussi la mobilisation nécessaire de ressources financières et opérationnelles pluriannuelles pour faire face à ces défis.

191. Le PSP suit également les recommandations de l'évaluation du portefeuille pays (2011-2015) qui formulait des recommandations sur l'appui aux filets sociaux nationaux, le renforcement des systèmes nationaux de suivi et d'alerte précoce, le renforcement du secteur nutrition et des approches en faveur de la résilience et du genre (voir annexe XVII, tableau 39) en cohérence avec les orientations stratégiques du RBD.

192. Les analyses des besoins (*Essential Needs Assessment*, estimation du *Minimum Expenditure Basket*) et les études de faisabilité des différentes activités n'ont pas été réalisées (il n'existe pas d'étude évaluant les préférences des ménages en matière de modalité de transfert) (QE 3.4.1). Depuis 2016, il n'y a pas eu d'évaluation des activités d'alimentation scolaire, menée pendant l'atelier de diagnostic des capacités nationales basé sur l'Approche systémique pour de meilleurs résultats en matière d'éducation (SABER).

193. Les appuis institutionnels fournis pour mettre en place le Dispositif national de prévention et de réponse aux crises et améliorer le SAP ont fait l'objet de diagnostics participatifs selon la méthodologie "*Capacity Needs Mapping*", promue au niveau du PAM. Le BP Mauritanie a été un bureau précurseur dans l'utilisation de cette méthodologie.

194. L'élaboration du PSP a bénéficié du système de suivi de la sécurité alimentaire des ménages via l'enquête de suivi de la sécurité alimentaire mise en place par le PAM et le CSA depuis 2005. Elle mesure une à deux fois par an l'évolution de la situation socioéconomique des ménages afin d'identifier et de suivre les menaces potentielles pour leur sécurité alimentaire. Ce système permet de fournir des informations saisonnières sur la sécurité alimentaire dans le pays et d'alerter les décideurs. Le PSP s'est appuyé sur un ensemble de données collectées, notamment dans le cadre des enquêtes SMART et *Multiple Indicator Cluster Survey*, de l'analyse des causes de la malnutrition (NCA) et des enquêtes nationales permanentes sur les conditions de vie des ménages.

195. Ces informations ne permettent d'appuyer que partiellement le difficile alignement entre les ressources, les capacités disponibles et les besoins, notamment en matière de prise en charge de la malnutrition et de l'alimentation scolaire, pour lesquelles les ressources sont toujours largement inférieures aux besoins. Peu d'analyses fournissent les détails nécessaires à l'élaboration de critères de ciblage suffisamment différenciés pour faire face aux fortes contraintes budgétaires. (QE 4.2.1).

QE 4.2 Dans quelle mesure le PAM est-il parvenu à mobiliser des ressources adéquates, prévisibles et flexibles pour financer le PSPPT/PSP?

4.2.1 Stratégie de financement et effets de levier

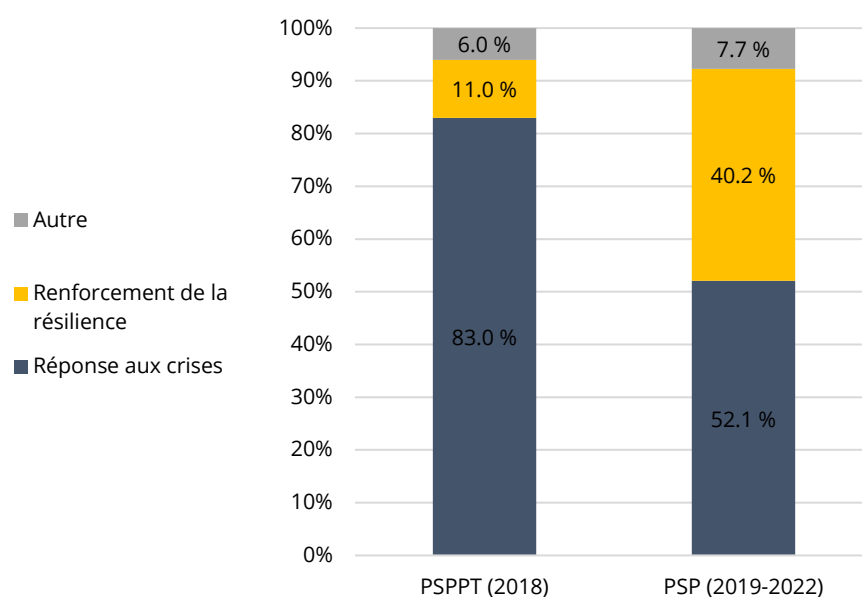
Constats clés :

- **Sur la période 2018-2021, le PAM est demeuré l'acteur humanitaire recevant les financements les plus importants en Mauritanie.**
- **Des progrès ont été accomplis dans la mobilisation de financements pluriannuels; néanmoins, le PAM reste très dépendant des financements humanitaires.**
- **Les niveaux de financement demeurent stables autour de 50 pour cent du NBP ; ils ont connu une hausse considérable et régulière depuis la phase pré-PSP.**
- **En matière de mobilisation de ressources, les activités les moins bien financées sont les activités d'alimentation scolaire et de prise en charge de la MAM.**

196. Le PAM a reçu 37 pour cent des financements humanitaires alloués dans le pays en 2018, 31 pour cent en 2019, 23 pour cent en 2020 (année de la réponse à la crise de la COVID-19) et 34,2 pour cent en 2021 selon les estimations provisoires⁸².

197. Entre le PSPPT et le PSP, la part allouée à la réponse aux crises a beaucoup diminué au bénéfice de l'appui à la résilience, représentant 11,1 pour cent du budget révisé du PSPPT et 48,7 pour cent du budget du PSP (figure 27).

Figure 27 : Allocation des ressources par domaine d'intervention (PSPPT et PSP, Mauritanie)



Source : Équipe d'évaluation à partir de WFP, CPB Grant Balances Report v3.0, données extraites le 26 novembre 2021

198. Les proportions des ressources mobilisées allouées par activité sont en grande partie respectées par rapport à ce qui avait été prévu dans le NBP (voir analyse par activité et annexe XVIII, section 1). Le BP semble parvenir à orienter les ressources sur les activités qu'il avait planifiées, les variations entre les activités étant limitées. La part des ressources mobilisées allouée aux activités d'alimentation scolaire et de prise en charge de la MAM sur le total des ressources a été légèrement plus faible que planifiée.

199. Les niveaux de financement du PSPPT et du PSP ont connu une hausse considérable et régulière depuis la phase pré-PSP (de 11,6 millions de dollars en 2016 à 40,6 millions de dollars en 2021). Ils sont demeurés constants par rapport aux besoins planifiés. En 2018, en matière de mobilisation de ressources, comparées au NBP, les activités les mieux couvertes ont été le service UNHAS et l'appui à la création d'actifs (figure 24, section 3.3.1). Les activités d'assistance alimentaire aux ménages réfugiés ont été financées à

⁸² OCHA services. 2021.

65 pour cent, pourcentage plus faible pour l'assistance nutritionnelle dans le camp. Les activités d'assistance pendant la période de soudure et d'appui institutionnel aux acteurs étatiques ne sont financées qu'à hauteur de 50 pour cent des besoins planifiés. L'activité en faveur de l'alimentaire scolaire n'a été financée qu'à 17,4 pour cent (voir annexe XVIII, section 1).

200. En ce qui concerne le PSP, les activités les moins bien financées sont l'alimentation scolaire et la prise en charge de la MAM (représentant respectivement 49,1 et 51,4 pour cent des ressources nécessaires). Les activités les mieux couvertes sont le service UNHAS, l'assistance pendant la période de soudure (74,5 pour cent) et l'appui à la création d'actifs (71,5 pour cent) (figure 25, section 3.3.1 et annexe XVIII). Les niveaux de financement reflètent les priorités des financeurs et non celles du BP (hypothèse 3 de la TdC).

201. Les sources de financement du PAM se sont diversifiées et la réponse à la crise de la COVID-19 a attiré des financements satisfaisants. Les principaux bailleurs de fonds du PSPPT et du PSP sont la Commission européenne par le biais d'ECHO, les États-Unis et le BMZ. Les financements pluriannuels du BMZ ont fortement contribué au paquet résilience avec 21,7 pour cent de ces financements alloués au renforcement de la résilience⁸³. Les sites sentinelles ont bénéficié des financements pour la préparation aux désastres d'ECHO (DIPECHO). Le Bureau régional du PAM a joué un rôle important dans la mobilisation de financements pluriannuels auprès du BMZ (figure 7, section 1.3).

202. Les financements du PAM demeurent très largement dépendants des financements humanitaires annuels, souvent affectés à des activités spécifiques et moins flexibles. Cette situation reflète la difficulté de mobiliser des financements pluriannuels des bailleurs de fonds du développement, qui pourtant correspondraient mieux aux orientations stratégiques du PSP. Les partenariats avec les autres agences de l'ONU (notamment HCR et UNICEF) et la Banque mondiale pourraient offrir de nouvelles opportunités de financement en démontrant des résultats probants et durables, mais ces dynamiques sont encore très récentes (hypothèse 1 de la TdC).

203. Depuis 2018, le PAM participe à l'initiative *African Risk Capacity* de l'Union Africaine pour gérer les risques de catastrophes et bénéficie du contrat d'assurance *ARC Replica* dédié aux organisations non gouvernementales. En 2020, le PAM a concentré son appui sur l'amélioration des paramètres techniques du système d'assurance. Associé à la création d'un fonds national de financement des réponses aux chocs, l'*African Risk Capacity* s'appuie sur des outils nationaux et vise à faciliter l'accès à des financements plus sûrs et prévisibles. En 2020, un décaissement de 167 000 dollars pour répondre à la sécheresse de 2019 a permis au PAM d'intervenir dans le Tagant dès le mois de mai. Certes limité par rapport aux besoins, le système confirme toutefois sa capacité à répondre rapidement aux chocs, le montant du financement étant connu dès décembre 2019.

4.2.2 Mesure dans laquelle la gestion des ressources humaines a soutenu ou nui aux opérations

Constats clés :

- **Le recrutement d'experts nationaux, qui plus est de femmes, demeure le principal défi de la gestion des ressources humaines et a un impact sur la prise en compte des enjeux transversaux.**
- **Malgré ce défi, le BP a pu développer ses ressources humaines pour répondre aux objectifs du PSPPT et du PSP, et d'importants efforts sont en cours pour améliorer l'attractivité des postes et appuyer les orientations stratégiques.**

204. L'organigramme du PAM est passé de 135 postes en début de PSP à 156 aujourd'hui, et la rotation est relativement faible (cinq employés en un an). Le recrutement de personnels nationaux expérimentés représente un important défi du fait de la faiblesse du niveau de qualification et d'expérience disponible sur le marché du travail local. Or, un des objectifs est de convertir un maximum de postes d'internationaux en postes de nationaux. Trente postes restent à pourvoir pour aboutir à une bonne adéquation entre organigramme et structuration du PSP⁸⁴ (hypothèse 4 de la TdC).

205. Cependant, de nombreux efforts sont entrepris, telle qu'une évolution des contrats de courte durée (70 pour cent des contrats en début d'année) vers des contrats à durée indéterminée (objectif : 70 à

⁸³ Source: CPB grant Balances report v3.0, données extraites le 26 novembre.

⁸⁴ La revue de l'alignement organisationnel (2021) présente l'organigramme de chaque unité et sous-bureau et les postes vacants associés.

80 pour cent des contrats en fin d'année). Cela permettrait d'accroître le niveau d'engagement et de mieux répondre aux enjeux de moyen et long terme du PSP malgré le manque de visibilité des financements. L'objectif est que tous les postes du PAM soient pourvus avant le démarrage du prochain PSP.

206. Selon les plans annuels 2018, 2020 et 2021⁸⁵, les indices de performance en matière de ressources humaines sont généralement atteints, excepté en matière de recrutement de personnel féminin (voir annexe XVIII, tableau 42). Le recrutement de femmes représente un défi majeur. Aujourd'hui, 29 pour cent des employés sont des femmes, l'objectif était d'atteindre 35 pour cent fin 2021, mais il ne pourra pas être respecté (QE 3.3.3). Les difficultés de recrutement de femmes sont particulièrement marquées dans les sous-bureaux.

207. Le recrutement en janvier 2021 d'une référente technique du paquet résilience (regroupant les activités 2, 3, 4, 5) permet de renforcer l'expertise globale en interne et d'apporter plus de cohérence et de synergie entre les activités du paquet. Le recrutement au second semestre 2021 d'un assistant technique, expert en PSA (par le PAM et la Banque mondiale à travers un protocole d'accord conjoint) permet de renforcer le niveau d'expertise en interne, d'améliorer la communication entre organisations et de renforcer la synergie avec les parties gouvernementales. La création de ces deux postes techniques permet d'asseoir la continuité des compétences du PAM dans ces deux domaines clés du PSP.

208. Un plan de formation (en ligne principalement) est établi par unité. Plusieurs formations sont obligatoires (ex : Genre, Code de conduite). Des efforts de formation sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont été importants sur la période, avec deux sessions organisées en septembre 2019 (avec l'appui du RBD) et septembre 2020 (avec l'unité ressources humaines du BP). Un plan de développement intégrant un plan de formation, des séances d'accompagnement et une mise en situation est également défini.

QE 4.3 Dans quelle mesure le PSPPT/PSP a-t-il débouché sur des partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs ayant positivement influencé la performance et les résultats?

4.3.1 Avantages du PSP en matière de partenariat et de complémentarité des interventions (cohérence et renforcement des capacités)

Constat clé :

- **L'élargissement des domaines d'intervention du PSPPT et du PSP a nécessité le développement par le PAM des partenariats stratégiques établis.**

209. Selon l'enquête de perception, le changement d'approche stratégique du PAM a permis de renforcer les partenariats et d'harmoniser les interventions entre partenaires (voir annexe VIII). L'élargissement des domaines d'intervention du PAM a nécessité le développement des partenariats stratégiques, notamment avec les parties gouvernementales. Le CSA demeure le partenaire historique et privilégié du PAM, mais il ne peut demeurer la seule instance gouvernementale partenaire de référence pour l'ensemble des nouveaux domaines d'intervention.

210. Un nouvel accord-cadre portant sur la mise en œuvre du PSP a été établi avec le Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs (MEPSP) en tant que ministère de rattachement de la SCAPP. Il représente également le ministère de tutelle défini par les autorités pour ancrer au niveau du Directeur général l'approche résilience à travers la mise en place d'un comité de pilotage interministériel⁸⁶, constitué mais non effectif, malgré les efforts du PAM et de ses partenaires.

211. Un accord de partenariat a récemment été établi avec Taazour. Depuis 2018, le PAM est devenu un partenaire de choix du Gouvernement dans le domaine de la PSA. Un partenariat a été établi avec le Registre social, et aujourd'hui un appui du PAM est prévu pour la mise à jour du Registre social et l'appui au ciblage de Nouakchott, en partenariat avec la Banque mondiale, l'UNICEF et le HCR. Dans le domaine de la protection sociale, le BP vient d'engager un partenariat avec le Ministère des affaires sociales, de l'enfance

⁸⁵ Le Plan annuel de performance 2019 n'a pas été transmis à l'équipe d'évaluation.

⁸⁶ Ministère de l'agriculture, Ministère de l'élevage, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Ministère de la santé et des affaires sociales, Ministère de l'environnement, et Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille (MASEF).

et de la famille (MASEF) en 2021 (hypothèse 3 de la TdC). Au niveau de l'alimentation scolaire, le PAM a signé un nouvel accord de partenariat avec le Ministère de l'éducation en 2021 (voir Contexte).

212. Un partenariat était établi en 2015 avec le Ministère de l'environnement et du développement durable dans le cadre du projet d'amélioration de la résilience des communautés face aux effets du changement climatique, qui a pris fin en 2019. Actuellement, ce partenariat est établi dans le cadre d'un projet de remise de dette de l'Espagne en collaboration avec la Grande Muraille Verte, du projet *Peace Building Fund* déployé dans le Guidimakha et du programme de partenariat avec le FIDA autour du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques. Aucune relation de partenariat n'a à ce jour été établie avec le Ministère de l'agriculture malgré les opportunités évidentes qu'il y aurait autour de l'activité 3A. Le PAM en est conscient et envisage d'y remédier. L'engagement récent du PAM dans l'appui à la mise en valeur des terres restaurées accentuera encore la nécessité d'établir ce partenariat.

213. Les financements accordés en 2018 par le BMZ pour soutenir le paquet intégré résilience a donné lieu en 2019 à des financements additionnels pour mener une approche complémentaire entre le PAM et l'UNICEF. Le PAM et l'UNICEF travaillent autant que possible sur les mêmes sites résilience (l'UNICEF est présent dans 93 pour cent des sites résilience du PAM) afin de répondre aux besoins prioritaires exprimés par les communautés dans le cadre du PCP (dans les secteurs de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement et de la santé). Cela a donné lieu au renforcement du partenariat stratégique entre les deux agences et à des efforts de planification commune (établissement d'une feuille de route). Le partenariat établi n'est cependant pas un partenariat renforcé (comme c'est le cas au Niger, dans les communes de convergence par exemple), le programme n'ayant pas été élaboré de façon conjointe, puisque les deux programmes ont été définis séparément avec le BMZ (hypothèse 7 de la TdC). Par ailleurs, la complémentarité entre l'appui au paquet résilience et au SPSA n'est pas encore articulée.

214. Le PAM n'a pas établi d'autres partenariats pour une complémentarité élargie des interventions permettant de répondre aux autres priorités mentionnées par les communautés dans le cadre des PCP. Dans le domaine du traitement de la malnutrition, on observe un manque de continuité de la prise en charge entre la MAS et la MAM dû à une insuffisance de la coordination institutionnelle, ne permettant pas d'optimiser l'efficacité et d'assurer la durabilité des interventions (QE 2.3). D'autres partenariats (avec la FAO et l'Université de Nouakchott en matière de résilience, avec le Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD] en matière de genre) ont été développés et sont présentés dans le tableau 14, en annexe XI.

215. La *moughaata* de Bassikounou, zone d'accueil des réfugiés, bénéficie de nombreux appuis de divers partenaires, en premier lieu le HCR. Dans cette zone, il est particulièrement difficile d'assurer une mobilisation et une appropriation suffisantes des communautés autour de la réalisation des ouvrages 3A du fait du contexte socio-économique et institutionnel. Le PAM s'interroge sur le meilleur positionnement à adopter dans le cadre de son mandat afin de répondre aux besoins spécifiques des populations sans risquer de dupliquer les initiatives déjà déployées. Dans un tel contexte, une analyse conjointe des besoins permettrait d'identifier la meilleure complémentarité possible entre organisations pour un positionnement plus adapté (hypothèse 8 de la TdC).

4.3.2 Avantages du PSP en matière de coordination

216. À travers le Comité de coordination de mise en œuvre de la réponse et le Comité d'analyse des besoins ancré à l'OSA, le PAM a su se positionner comme un allié des ONG, et un alignement a été validé autour d'une approche de la réponse basée sur les besoins. Le GSA est aujourd'hui dissous pour être intégré au dispositif national, à travers le Comité de coordination de mise en œuvre de la réponse, et au second dispositif intitulé Comité d'analyse des besoins ancré à l'OSA. Le PAM poursuivra son rôle de coordinateur pour un transfert progressif au Gouvernement. La proximité établie entre le PAM et les ONG sera cependant importante à maintenir, dans un cadre à définir.

217. Le BP a sollicité les sous-bureaux pour créer un GSA au niveau *wilaya*, afin de démultiplier la dynamique nationale. Cette expérience a été productive à Bassikounou, mais peu effective ailleurs. Le Dispositif national prévoit de créer des Comités régionaux de sécurité alimentaire pour permettre un partage d'expériences et d'informations et une complémentarité des interventions entre organisations, autorités et services techniques présents dans la *wilaya*. La décentralisation d'ateliers de capitalisation permettrait également de faciliter le renforcement des capacités entre structures. La faiblesse du processus de décentralisation (QE 4.5.2) en Mauritanie et le manque de ressources allouées aux services techniques ont pour conséquence un manque de coordination au niveau des *wilayas*. Dans l'Assaba et le Guidimakha,

les comités de concertation ne sont pas fonctionnels et les services techniques manquent d'informations relatives aux opérations menées. Dans le HEC et le Gorgol, en revanche, ces mécanismes de coordination sont fonctionnels.

218. Selon les ONG partenaires, le dépistage de la MAM pourrait gagner en efficacité s'il était réalisé en commun avec les opérateurs engagés dans le dépistage de la MAS (expérience réalisée en 2019 entre le PAM et ACF, mais non renouvelée en 2020 faute de cadre officiel de collaboration). Le PAM et l'UNICEF travaillent avec les mêmes partenaires de mise en œuvre, parfois les mêmes auxiliaires de santé, sans qu'il y ait d'outils communs de planification. Ce manque de planification conjointe ne permet pas aux ONG d'optimiser l'efficacité et l'efficience des interventions.

219. La cohérence et l'alignement du PSP sur les politiques et stratégies nationales sont limités par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des dispositifs institutionnels de coordination. Le comité de pilotage de la SNPS n'est pas toujours fonctionnel et le comité de pilotage de l'approche résilience n'est pas opérationnel (QE 4.3.1).

220. La révision de la SNPS est planifiée, sous l'égide du MEPS. Le comité de révision, mis en place début 2021, n'est pas encore fonctionnel. La révision sera appuyée en 2022 principalement par l'UNICEF et mise en œuvre par un comité intersectoriel. Ce processus offre une opportunité de renforcer les cadres de coordination autour de thèmes prioritaires pour le PAM : la protection sociale adaptative et réactive aux chocs, la protection sociale sensible à la nutrition et au genre et la promotion d'une approche combinée entre la PSA et le paquet intégré résilience. Les partenaires techniques et financiers veilleront à créer des synergies positives en appui à cette nouvelle stratégie. Une meilleure articulation et une coordination accrue avec l'agence Taazour et ces différents programmes de filets sociaux constitue une opportunité de coordonner les actions en matière de lutte contre la pauvreté.

QE 4.4 Dans quelle mesure la planification stratégique au niveau du pays a-t-elle affecté la flexibilité et les résultats dans un contexte opérationnel dynamique, en particulier en ce qui concerne l'adaptation et la réponse à la COVID-19 et aux autres crises?

Constats clés :

- **L'adoption du format PSP a permis une plus grande flexibilité et une meilleure réactivité des réponses.**
- **Sous condition d'acceptation des bailleurs de fonds, les lignes budgétaires peuvent plus facilement être allouées à une activité plutôt qu'à une autre, selon les besoins.**
- **Le PAM a réussi à adapter ses modalités d'intervention aux contraintes imposées par la crise de la COVID-19, sans impact majeur sur la qualité de ses opérations et la performance de ses activités.**

4.4.1 Avantages du PSP en matière de flexibilité et de résultat

221. Dans le cadre du PSP, le PAM a conservé sa capacité à répondre rapidement à une crise. Les révisions budgétaires ont pu être adoptées en urgence afin de répondre à l'intensification du phénomène de sécheresse en Mauritanie et aux besoins des populations.

222. Le format PSP permet une plus grande flexibilité dans la gestion des ressources entre activités. La quasi-totalité des financements des PSPPT et PSP est pré-affectée au niveau des activités (respectivement 100 pour cent et 98,7 pour cent) (tableau 43 à 45, annexe XIX), mais pour le PSP, les fonds peuvent être transférés avec l'accord du bailleur de fonds. Ainsi, l'allocation des ressources a été répartie plus équitablement entre les EDS. La part allouée à la réponse aux crises a diminué pour laisser une place plus importante aux activités résilience.

223. La réponse à la crise de la COVID-19 a démontré cette capacité d'adaptation. En juillet 2020, la validation de la révision budgétaire a mis du temps (QE 3.1.1) à s'accorder avec la réponse nationale. L'activité 8 du PSP créée uniquement pour l'année 2020 a été mise en place lors de cette révision budgétaire pour permettre une grande flexibilité de réponse et constitue un instrument utile à conserver.

QE 4.5 Quels sont les autres facteurs qui peuvent expliquer la performance du PAM et dans quelle mesure a-t-il opéré le virage stratégique attendu du PSPPT et du PSP?

4.5.1 Facteurs internes de succès/échecs

Constats clés :

Plusieurs facteurs internes influencent la performance des activités du PAM :

- **Au niveau du S&E, l'adoption du format PSP a facilité le suivi des activités du PAM ; en revanche, le format entrave fortement le suivi des effets du paquet résilience.**
- **Au niveau de la communication, des efforts ont été réalisés pour adapter les messages aux parties prenantes. Plusieurs outils ont été développés pour communiquer sur l'approche intégrée résilience du PAM au Sahel.**
- **Le RBD a orienté l'approche stratégique du BP autour de l'approche résilience intégrée. Le RBD a également accompagné le BP lors de la crise de la COVID-19 en termes de financement et de mise à disposition d'outils.**

224. L'adoption du format PSP a permis d'harmoniser les indicateurs de suivi et d'évaluation et a facilité le suivi des activités. Selon l'unité RAM, la définition du cadre logique du programme et des plans de suivi s'est beaucoup améliorée depuis 2018 grâce à l'adoption d'une approche stratégique sur plusieurs années. Le taux de renseignement des indicateurs s'améliore entre 2018 et 2020. Certaines difficultés de remontée des données du niveau local au niveau central ont été notées en 2018⁸⁷. Une forte implication des sous-bureaux en matière de rapportage favorise l'utilisation des données et l'ajustement des interventions. Selon l'unité RAM, les données produites chaque mois par les moniteurs au niveau des sous-bureaux (dispositif mis en place fin 2020) ne semblent pas encore exploitées de façon systématique par les responsables d'activités.

225. Le suivi par activité du PSP rend difficile la mesure des effets de la mise en synergie de plusieurs activités. Aujourd'hui, pour pallier en partie cette difficulté, une seule personne collecte les données de l'ensemble des activités sur une même période. Un outil de suivi commun à plusieurs pays du Sahel *Scale up Resilience* est actuellement à l'étude au niveau du RBD, le BP du PAM travaillant en collaboration étroite avec l'UNICEF pour élaborer un canevas commun.

226. Les efforts réalisés en termes de renforcement des compétences des ONG nationales de mise en œuvre (et des communautés) est également à noter (formations, séances de démonstration, journées de visites, *boot camps*, ateliers de capitalisation). Les ONG partenaires déclarent être satisfaites des formations dispensées par les sous-bureaux et souhaiteraient poursuivre ce renforcement des capacités.

227. L'introduction des smartphones a permis une amélioration visible de la qualité des données collectées. Des tests de cohérence peuvent être réalisés ; la collecte de données peut être suivie quotidiennement et des rectifications peuvent être apportées si besoin. D'autres outils sont envisagés qui permettraient d'améliorer la qualité du rapportage (rapport en ligne standardisé, utilisation de drones et de l'imagerie satellitaire pour le suivi des impacts des actifs 3A créés⁸⁸, etc.). Le développement de ces nouveaux outils est actuellement dépendant des discussions en cours avec le Siège concernant leur alignement sur la politique de protection des données du PAM et les outils standards. Une formation sur l'utilisation possible de ces nouvelles données sera nécessaire pour permettre leur bonne appropriation par l'unité RAM.

228. Selon l'enquête de perception réalisée par les évaluateurs (voir annexe VIII), les acteurs interrogés estiment que la communication du PAM est satisfaisante. Cela est sans doute lié aux efforts réalisés par l'unité *Communication, Reporting and Fund Raising* qui a développé une stratégie de communication spécifique à chaque public (Gouvernement, bénéficiaires, bailleurs de fonds). De nombreux documents ont été mis à disposition en ligne pour faciliter la redevabilité vis-à-vis des bailleurs de fonds (ex : rapport annuel de pays, avec des efforts réalisés en infographie). Le suivi budgétaire peut également être partagé en ligne pour faciliter la collecte de fonds complémentaires en toute transparence. Enfin, de nombreux

⁸⁷ WFP. 2018. Stratégie S&E Mauritanie (2019-2022).

⁸⁸ WFP. 2021. *Transformer le Sahel – impressions du terrain (plateforme Sway)*.

documents ont été traduits en arabe pour favoriser la diversification des bailleurs de fonds (QE 1.4.3). La communication à destination des autorités et services techniques déconcentrés demeure faible.

229. Des outils de communication ont notamment été développés pour communiquer sur l'approche intégrée résilience du PAM au Sahel (rapport, note, court métrage et films) (voir annexe XX, tableau 47) et, conjointement avec l'UNICEF, des bulletins trimestriels ont été formalisés pour renforcer la communication institutionnelle.

230. L'appui du RBD a été essentiel en matière de formulation des orientations stratégiques autour de l'approche intégrée. Ces orientations (QE 3.3.1) cohérentes avec les Plans Résilience Pays (Agir) ont été présentées au Secrétaire général du G5 Sahel ; elles ont permis de proposer un appui à leur mise en œuvre opérationnelle. Le RBD a favorisé le développement d'indicateurs du paquet résilience dans son ensemble afin de suivre le niveau de synergie des activités entre elles (phase test). Le RBD a également facilité l'obtention des financements du BMZ dans le domaine de la résilience. Le RBD a également appuyé le BP pendant la crise de la COVID-19 en matière de production et d'analyse de données, de ressources méthodologiques et de logistique (voir annexe XX, tableau 48).

4.5.2 Facteurs externes de succès/échecs

Constats clés :

Plusieurs facteurs externes influencent la performance des activités du PAM :

- **La faiblesse des processus de décentralisation et de déconcentration des services administratifs et techniques en Mauritanie limite l'appropriation et la pérennité des interventions du PAM.**
- **La faiblesse des réseaux de télécommunication entraîne des répercussions programmatiques. Les difficultés d'accès dans la région du HEC en raison des déplacements sous escorte handicapent le suivi des activités.**

231. Le fonctionnement administratif de l'État mauritanien repose sur une organisation très centralisée de ses services. Le processus de déconcentration des services est engagé, mais les résultats sont encore limités et les moyens alloués aux services techniques de l'État insuffisants⁸⁹. Cet environnement institutionnel complique l'intervention du PAM et limite l'implication, le transfert de compétences, la mise à l'échelle et la pérennité des interventions. Les intérêts et objectifs de l'État peuvent être opposés à ceux du PAM, concernant notamment la logique poursuivie en matière de continuité territoriale (QE 3.2.1).

232. Les évaluateurs notent sur plusieurs *wilayas* un manque d'implication et d'engagement des directions régionales, qui limite l'intégration des actions du PAM dans les logiques de développement local. La région du HEC fait figure d'exception dans ce domaine (QE 4.3). Dans l'ensemble du pays, les mairies sont impliquées essentiellement au niveau de l'identification et de la définition des ouvrages et ont peu d'informations en matière de mise en œuvre et du suivi des activités sur leur territoire. La récente stratégie nationale de décentralisation et de développement local (2018) offre sans doute une opportunité aux partenaires comme le PAM de revoir leur stratégie d'implication des collectivités locales en renforçant les liens avec les mairies notamment et les conseils régionaux.

233. La faiblesse du réseau de téléphonie et Internet engendre d'importantes difficultés à plusieurs niveaux : certains membres de comités de collecte de données des sites sentinelles déclarent avoir des problèmes pour envoyer les données au niveau infranational. Il peut y avoir aussi un problème de redevabilité si les populations de certaines zones ne peuvent pas contacter le numéro vert. Les enquêtes à distance peuvent également souffrir de cette faiblesse. Le système de services monétaires par téléphonie mobile (*mobile money*) pour l'assistance monétaire du PAM n'est pas envisagé pour le moment, en grande partie en raison de la faiblesse du réseau.

234. Sur la *wilaya* du HEC, les véhicules du PAM doivent être accompagnés d'une escorte de la gendarmerie mauritanienne pour accéder aux zones d'intervention. Une seule voiture d'escorte est disponible par *moughaata*, ce qui entraîne des conflits d'emploi du temps entre les partenaires. Cette contrainte limite l'accès au terrain et a des effets en matière de suivi des activités.

⁸⁹ ID/BINOR (2018) a et b

3. Conclusions et recommandations

3.1. CONCLUSIONS

235. L'évaluation comporte dix conclusions. Les neuf thèmes d'apprentissage identifiés pour cette évaluation (voir paragraphe 41 et annexe IV) au cours de la phase de démarrage sont intégrés par le biais des conclusions.

Conclusion 1 – POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE : Le PSP s'inscrit dans la poursuite de l'objectif Faim Zéro en répondant aux besoins à la fois immédiats et chroniques des populations les plus vulnérables. Son cadre stratégique pluriannuel renforce la capacité du PAM à se positionner dans des secteurs pertinents (PSA, résilience). Ses orientations et ses actions manquent cependant de lisibilité au niveau gouvernemental.

236. Bien que les effets de la complémentarité entre les différentes activités ne soient pas encore complètement visibles, l'approche stratégique combinant l'appui institutionnel à la PSA et le paquet résilience est pertinente par rapport aux besoins (Thème d'apprentissage n°3), correspond aux orientations stratégiques du RBD et s'inscrit dans l'approche Nexus. Elle vise à répondre aux besoins immédiats des communautés les plus vulnérables, tout en réduisant les causes de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

237. L'appui institutionnel du PAM dans le domaine de la PSA se base sur une dynamique portée par le Gouvernement, une stratégie nationale et le CPDD. Il veille à bien s'adapter aux capacités et besoins nationaux en assurant une évolution progressive et consolidée des compétences et des procédures. La pertinence et l'expertise du PAM dans ce domaine sont largement reconnues, et des partenariats stratégiques essentiels ont été développés notamment avec la Banque mondiale (Thème d'apprentissage n°2). Le PAM appuie la transition d'une action humanitaire ad hoc vers une assistance plus complète et durable.

238. L'approche stratégique du PAM s'inscrit dans une perspective de durabilité autour de l'appui institutionnel du Gouvernement (PSA), la recherche de solutions durables pour les réfugiés (conclusion 3), et le renforcement de la résilience communautaire (conclusion 4). L'appui du PAM à la SNPS à travers le renforcement des capacités et des outils des partenaires gouvernementaux contribue à la durabilité des initiatives nationales. Cependant, l'une des difficultés rencontrées au niveau stratégique est liée à la fragmentation et aux capacités limitées des contreparties nationales. De plus, la faible densité de population rend l'accès et la couverture des besoins coûteux. Le PAM cherche à maintenir un équilibre entre le renforcement des capacités institutionnelles au niveau national et décentralisé et le respect de ses engagements auprès des populations les plus vulnérables en conservant sa capacité de réponse (Thème d'apprentissage n°8). Les faiblesses des mécanismes de coordination et les retards dans la mise à jour de certains instruments (tel que le Registre social) sont des contraintes auxquelles le PAM s'adapte en continu (ex : vérification de données du Registre et ciblage complémentaire).

239. Le PAM est un acteur humanitaire incontournable en Mauritanie. Depuis 2018, il reçoit chaque année la plus importante part des financements humanitaires alloués. Il a largement contribué à l'élaboration du CPDD (2018-2022) et a aligné son PSPPT-PSP dessus. Depuis 2018, le BP défend sa vision stratégique et a su convaincre de sa pertinence. Il a continué d'alimenter sa réflexion stratégique et d'ajuster ses interventions en conséquence.

240. Le leadership du PAM en tant que co-animateur du GSA a été largement reconnu. Il a facilité le partage de pratiques et d'approches entre les institutions gouvernementales, les ONG, la Banque mondiale et les agences de l'ONU, mais n'a pas permis une programmation concertée systématique des activités entre les partenaires (Thème d'apprentissage n°4). De manière générale, un déficit de lisibilité/visibilité du positionnement stratégique et des actions du PAM persiste au niveau gouvernemental.

Conclusion 2 – ENJEUX TRANSVERSAUX : La prise en compte des enjeux transversaux (genre, redevabilité, protection et environnement) s'est améliorée au cours du PSPPT-PSP, mais demeure insuffisante. Le genre suit une approche intégrative, mais pas encore transformatrice.

241. Les enjeux transversaux sont insuffisamment pris en compte malgré la vision ambitieuse du PSP. Les ressources dédiées sont insuffisantes et leur mise en œuvre n'a pas encore bénéficié des lignes directrices

institutionnelles récemment développées. Des efforts ont été réalisés par le BP pour mettre en place une approche intégrative du genre aboutissant à des résultats probants. Cependant, l'approche transformatrice n'est pas appuyée par une stratégie claire et n'est pas encore effective. Concernant les mécanismes de redevabilité, des efforts restent à faire en renforçant notamment le partage d'informations auprès des communautés et des autorités. Les enjeux environnementaux ne sont pas intégrés dans le fonctionnement interne du BP. Le BP n'a pas mené d'analyse des risques environnementaux associés aux actifs créés (Thème d'apprentissage n°9).

242. Dans la région du HEC autour du camp de réfugiés, l'obligation de recourir à des escortes limite les capacités du PAM à assurer un suivi régulier, sans pour autant compromettre la mise en œuvre des activités.

Conclusion 3 - RÉFUGIÉS ET ZONES D'ACCUEIL : Le BP appuie la recherche de solutions durables tout en veillant à maintenir le même niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'intégration des réfugiés dans le Registre social est en cours de déploiement.

243. L'augmentation du nombre de réfugiés maliens et la diminution régulière du budget alloué à cette activité exigent une recherche de solutions durables qui a été bien anticipée par le PAM aux côtés du HCR. Par ailleurs, le service UNHAS demeure essentiel et pertinent.

244. Confronté à des difficultés persistantes de financement de l'activité et pour répondre de façon plus pertinente aux besoins des réfugiés et des populations hôtes, le PAM s'appuie sur l'approche Nexus humanitaire-développement-paix, développée avec les partenaires, pour associer les efforts humanitaires à des solutions durables incluant l'intégration des réfugiés dans le Registre social et les filets sociaux nationaux, la réduction progressive du nombre de réfugiés assistés et le déploiement du paquet résilience dans la zone d'accueil. Si la coordination des acteurs autour de l'approche Nexus s'est renforcée, celle-ci commence seulement à recevoir des financements diversifiés et à être opérationnalisée (Thème d'apprentissage n°7).

245. La stratégie de ciblage, qui rencontre une forte opposition de l'ensemble des réfugiés, est une source de tension et n'a pas permis de gains substantiels. La stratégie d'intégration des réfugiés dans le Registre social et la PSA constitue une opportunité importante. La mise en œuvre du paquet résilience selon le modèle standard n'est pas pertinente dans la *moughataa* de Bassikounou. Le contexte agroécologique, les dynamiques sociales et le grand nombre d'acteurs sur la zone d'accueil invitent à développer une approche différente. Le PAM a commencé à diversifier ses partenariats afin de bénéficier des avantages comparatifs de chaque partenaire ; ils pourraient encore être élargis. En attendant cette transition, l'assistance alimentaire est nécessaire au maintien de la sécurité alimentaire des réfugiés (Thème d'apprentissage n°5).

Conclusion 4 – PAQUET RÉSILIENCE : Le principe de résilience intégrée est en cours de mise en œuvre au niveau communautaire via le paquet résilience, mais n'est pas encore ancré au niveau national. Entre le PAM et l'UNICEF, la convergence géographique et la planification concertée sont effectives. La mise en synergie des activités est encore recherchée (Thème d'apprentissage n°6).

246. Le RBD a appuyé le BP pour formuler les orientations stratégiques de l'approche résilience, en cohérence avec l'approche institutionnelle déployée au Sahel, axée sur la réhabilitation des écosystèmes pour le renforcement des moyens d'existence en convergence avec d'autres actions autour de la nutrition et de l'éducation et visant à améliorer la résilience des systèmes, des communautés et des ménages. L'appropriation par les institutions nationales est nécessaire. La coordination a été ancrée au niveau du MEPSP, mais demeure non effective. Aucun ancrage n'a encore été défini au niveau infranational.

247. Les quatre activités du paquet résilience (assistance alimentaire pendant la période de soudure, cantines scolaires, nutrition et création d'actifs 3A) sont déployées sans véritable synergie entre elles sur les sites résilience de trois *wilayas*. Des réflexions sont en cours pour une intégration opérationnelle (ex : création de jardins sur les sites 3A qui alimentent la cantine). La méthodologie PCP a permis d'identifier les priorités des communautés. Cependant, cet outil reste peu valorisé, car non approprié par d'autres acteurs et non intégré dans les outils de planification communaux. La recherche de synergie entre le paquet résilience du PAM et celui de l'UNICEF est en cours, après une première étape de convergence géographique et de planification concertée des interventions résilience des deux agences.

248. La durabilité des actifs créés demeure un enjeu nécessitant de revoir les critères de sélection des ouvrages et la sécurisation des terres et de renforcer les capacités des communautés et des partenaires de mise en œuvre (notamment en ingénierie sociale). La prochaine étape est la valorisation des terres

réhabilitées afin d'augmenter les capacités de production et leur intégration dans les chaînes de valeur. Elle représente une opportunité pour la mise en synergie des activités du paquet résilience et le développement d'achats locaux.

Conclusion 5 – NUTRITION : La prise en charge de la malnutrition aiguë continue de souffrir d'une fragmentation institutionnelle et d'un manque de financement, et la continuité de la prise en charge entre la MAM et la MAS n'est pas assurée, entravant sa durabilité.

249. Le PAM demeure le seul acteur assurant la prise en charge de la MAM en Mauritanie, avec le CSA, à faible échelle. Le PSP n'a pas permis d'atténuer la fragmentation institutionnelle. La coordination entre acteurs, notamment avec l'UNICEF, est effective, mais les activités de dépistage, de sensibilisation et de prise en charge de la malnutrition (MAM pour le PAM, MAS pour l'UNICEF) continuent très souvent d'être mises en œuvre de façon parallèle auprès des mêmes cibles. L'absence de continuité de la prise en charge entre la MAM et la MAS est due aux contraintes de financement et d'approvisionnement et au manque de planification conjointe. L'adoption d'un protocole simplifié pourrait permettre de faire progresser la planification conjointe. Le nombre de sites offrant un service de prise en charge a fortement augmenté en 2020, remettant en question la pertinence du ciblage et l'efficacité de l'activité, sans assurer une continuité du service dans le temps.

250. La prise en charge instantanée de la MAM est performante, mais a peu d'effets sur l'incidence et la prévalence. Les activités de prévention se limitent à l'accès à des aliments fortifiés, toujours importés, et à des activités de sensibilisation. Le renforcement de la stratégie d'achats locaux et de mise à disposition des produits nutritionnels fortifiés produits dans le pays est mentionné dans le PSP, mais n'est pas opérationnel. Les opportunités de complémentarité avec la PSA et le paquet résilience ne sont pas encore exploitées.

Conclusion 6 – ALIMENTATION SCOLAIRE : Bien que le BP ait largement appuyé le processus d'institutionnalisation de l'alimentation scolaire, les défis concernant le financement par les bailleurs de fonds, l'opérationnalisation et la durabilité du programme restent entiers.

251. L'ancrage au niveau national de l'activité cantines scolaires est un résultat important à souligner pendant le PSPPT-PSP. L'actuel processus d'institutionnalisation de l'alimentation scolaire concerne la Stratégie nationale d'alimentation scolaire et la création du Programme national de l'alimentation scolaire, dont l'opérationnalisation reste un défi.

252. Après 50 ans de collaboration entre le PAM et le Gouvernement, des divergences de vision importantes existent sur la finalité de l'alimentation scolaire et le ciblage des écoles. Le Gouvernement vise une augmentation des effectifs scolarisés et veut concentrer les ressources sur des écoles à cycles complets. Le PAM poursuit un objectif de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et privilégie l'intégration dans le paquet résilience. Les modalités d'intervention diffèrent entre les composantes du PAM et de l'État au sein du PNAS. Le S&E des cantines scolaires, faible jusqu'à présent, est renforcé grâce à une implication plus directe des ONG partenaires.

Conclusion 7 – RÉACTIVITÉ : Le BP a démontré une forte capacité d'adaptation, de flexibilité et de réactivité face aux évolutions du contexte, notamment la crise de la COVID-19, mais demeure contraint par les financements pré-affectés.

253. Le BP s'est adapté aux évolutions du contexte et aux crises tout au long du PSPPT et du PSP, en particulier pendant la crise de la COVID-19. L'utilisation du Registre social a permis d'étendre la couverture des bénéficiaires pendant l'assistance à la crise de la COVID-19, sans avoir à mener un exercice de ciblage spécifique (Thème d'apprentissage n°1).

254. L'adoption du format PSP devrait permettre une plus grande flexibilité dans la gestion des ressources entre les interventions et notamment entre interventions d'urgence et d'appui à la résilience, tout en conservant la possibilité d'établir des révisions budgétaires rapidement. Les financements demeurent néanmoins conditionnés à l'affectation à des activités spécifiques ne permettant pas de réaliser pleinement cette opportunité.

255. Cependant, le BP n'a pas la possibilité d'adapter son assistance pendant la période de soudure aux spécificités du contexte du fait des contraintes de calendrier de financement des bailleurs de fonds. En 2020, le PAM a pu adapter l'assistance pendant la période de soudure au calendrier pastoral dans le Tagant grâce au mécanisme d'assurance *ARC Replica*.

Conclusion 8 - ORGANISATION INTERNE : D'importantes réorganisations ont été menées en interne, notamment dans le domaine des ressources humaines et de la gestion de l'information. Des difficultés persistent pour mobiliser les compétences nationales, surtout féminines.

256. Le format PSP a engendré d'importantes réorganisations internes. La coordination entre le suivi des activités et du budget est renforcée et facilite la mise en œuvre et la gestion financière associée. La communication interne entre le BP et les sous-bureaux est renforcée grâce à la tenue de réunions régulières et à la mise en place de procédures d'échanges d'informations systématiques.

257. Le BP a mené d'importants efforts pour faire évoluer ses ressources humaines (recrutement privilégié de femmes, évolution des modalités de contrat de court à long terme). Cependant, le BP continue de se heurter à des difficultés pour mobiliser les compétences nationales en mesure de porter les objectifs ambitieux du CSP. Des postes restent à pourvoir, l'objectif étant d'avoir une équipe complète avant le démarrage du prochain PSP.

Conclusion 9 - FINANCEMENT : La stratégie de mobilisation des ressources financières a permis d'augmenter et de diversifier les financements. Ils restent cependant en majorité d'origine humanitaire, donc peu flexibles.

258. Le PAM a su gagner la confiance des bailleurs de fonds et ainsi augmenter ses financements et mobilisé des fonds supplémentaires conséquents pour répondre aux différentes crises (sécheresse, COVID-19) pendant la mise en œuvre du PSPPT et du PSP: 53,3 pour cent et 55,3 pour cent des plans basés sur les besoins du PSPPT et du PSP ont été financés et les financements sont passés de 11,6 à 40,6 millions de dollars entre 2016 et 2021. Le PAM reste majoritairement dépendant des fonds humanitaires, annuels, peu flexibles. Au-delà du BMZ, le PAM manque encore de reconnaissance auprès des bailleurs de fonds du développement.

259. Le BP a su convaincre les bailleurs de fonds de la pertinence du PSP et de sa capacité de mise en œuvre. Sa stratégie de mobilisation de fonds a évolué d'une approche basée sur les orientations des bailleurs de fonds vers une approche basée sur ses propres orientations stratégiques.

260. Le BP a réalisé d'importants efforts en termes de communication à destination des bailleurs de fonds actuels et potentiels (réunions régulières et briefings thématiques, par exemple sur les résultats du cadre harmonisé, partage de la newsletter mensuelle) et de la société civile.

Conclusion 10 – S&E et ÉTUDES: Le PAM a largement amélioré la qualité de ses données ; néanmoins des difficultés persistent pour suivre les effets du paquet intégré résilience, de l'appui institutionnel, du renforcement des capacités ou de l'alimentation scolaire.

261. D'importants progrès ont été réalisés sur le suivi d'indicateurs, les outils et méthodes de collecte et le partage des données. La gestion numérique des données a beaucoup amélioré la qualité des enquêtes. Certaines activités manquent néanmoins encore d'outils suffisants pour assurer un pilotage efficace (cantines, paquet résilience, renforcement des capacités).

262. Les propositions d'innovations faites par le BP en termes de suivi ne répondent pas toujours aux orientations du Siège en termes de normalisation, ce qui génère des frustrations et réduit les forces d'innovation.

3.2. RECOMMANDATIONS

263. Les conclusions de l'évaluation sont globalement positives. De nombreux efforts déjà entrepris doivent donc être poursuivis. Les recommandations formulées dans le cadre de la précédente évaluation de la Stratégie de protection sociale (2021) restent d'actualité (voir annexe XVII). La cartographie croisant constats, conclusions et recommandations est présentée en annexe XXI. Les recommandations formulées ci-dessous reflètent le point de vue de l'équipe d'évaluation et tiennent compte des échanges avec le BP lors d'un atelier des parties prenantes en mars 2022.

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 1: Renforcer la stratégie combinée associant protection sociale adaptative et résilience intégrée.	Stratégique	Bureau de pays		Élevé	
1.1 Développer l'action stratégique que le PAM mène en matière de protection sociale afin de renforcer la vision d'avenir et le rôle moteur du Gouvernement dans ce domaine et d'étendre la couverture des programmes de protection sociale de sorte qu'ils contribuent davantage aux plans d'intervention face aux chocs ainsi qu'à l'amélioration de la résilience et de la nutrition de la population.			Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille; Taazour (agence nationale de protection sociale)		Décembre 2023
1.2 Appuyer l'institutionnalisation et l'ancrage stratégique de la démarche intégrée fondée sur la résilience (non sectorielle et axée sur les territoires) dans les cadres stratégiques nationaux et le prochain plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (anciennement appelé "cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable").					Décembre 2023
1.3 Maintenir un équilibre entre la participation à l'élaboration des politiques publiques et la capacité à faire face aux besoins immédiats afin de mettre en place des solutions durables et de mieux faire connaître l'action du PAM auprès des instances centrales.			Registre social national; bureau régional		Décembre 2022

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
1.4 Poursuivre l'engagement du PAM en faveur du renforcement des capacités aux niveaux central et décentralisé.			Système national de prévention et de gestion des crises; partenaires coopérants; services techniques; autorités locales		Décembre 2022

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 2: Prendre davantage en compte les questions transversales.	Stratégique	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
2.1 <i>Problématique femmes-hommes</i> : mettre en œuvre la transition consistant à passer d'une approche intégrative à une démarche porteuse de transformations.			Système national de prévention et de gestion des crises; bureau régional		
2.2 <i>Obligation redditionnelle</i> : rendre davantage compte de l'action menée aux parties prenantes et leur faire remonter les observations afin de renforcer leur adhésion.			Bureau régional		
2.3 <i>Environnement</i> : prendre davantage en considération les questions environnementales lors de la mise en œuvre des interventions du PAM.			Bureau régional		
Recommandation 3: Revoir la stratégie relative à l'assistance en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil en fonction des atouts respectifs des parties prenantes, y compris des communautés locales.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
3.1 Renforcer la mise en place de solutions durables.			Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; Ministère de l'environnement et du développement durable; registre social national; Taazour (agence nationale de protection sociale); Tekavoul (programme national de protection		

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
			sociale); communautés locales; équipe de pays des Nations Unies		
3.2 Renforcer le positionnement et les capacités du PAM en matière de protection et d'accès humanitaire et adapter les interventions en tenant mieux compte des contraintes.			Bureau régional; Siège		
Recommandation 4: Renforcer l'impact de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
4.1 Renforcer la mise en œuvre opérationnelle des synergies entre les activités composant l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.		Bureaux auxiliaires (y compris les référents chargés de la résilience)	Fonds des Nations Unies pour l'enfance; bureau régional; organisations non gouvernementales internationales		
4.2 Pérenniser l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience aux niveaux des régions, des départements, des communautés et des activités, en coordination avec les initiatives menées à l'échelle nationale.		Bureaux auxiliaires (y compris les référents chargés de la résilience)	Organisations non gouvernementales internationales		
4.3 Développer la production de données factuelles quantitatives et qualitatives relatives à l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience et à ses composantes.		Division de la recherche, de l'analyse et du suivi	Fonds des Nations Unies pour l'enfance; autres organisations internationales; acteurs participant aux activités d'appui en faveur de la résilience; bureau régional		

Recommandation	Type de recommandation	Bureaux et divisions du PAM responsables	Entités apportant leur concours	Degré de priorité	Délai de mise en œuvre
Recommandation 5: Renforcer l'appui à l'élaboration des politiques nationales en matière d'alimentation scolaire et de prise en charge de la malnutrition aiguë.	Opérationnel	Bureau de pays		Élevé	Décembre 2022
5.1 Renforcer l'appui que le PAM apporte au Gouvernement pour aider celui-ci à mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire et faire la preuve des effets obtenus grâce à l'alimentation scolaire.			Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif; autres organisations internationales; bureau régional		
5.2 Revoir la stratégie du PAM relative à la malnutrition aiguë modérée ainsi que les partenariats stratégiques connexes pour garantir une mise en œuvre efficace.			Commissariat à la sécurité alimentaire; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Ministère de la santé		

Annexes

ANNEXE I: RÉSUMÉ DES TERMES DE RÉFÉRENCE

Objet et priorités de l'évaluation

Le Plan stratégique de pays (PSP) du PAM en Mauritanie (2019-2022) s'articule autour de six résultats stratégiques axés sur les réponses d'urgence, une approche intégrée pour la résilience, le renforcement des capacités institutionnelles et les services humanitaires communs. Dans le cadre du PSP, le PAM prévoyait de jouer un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités institutionnelles requises pour le système de protection sociale adaptative, en se concentrant sur le renforcement de la résilience au niveau national et communautaire.

Le budget total du PSP en Mauritanie approuvé par le Conseil d'administration du PAM en novembre 2018 était de 132,4 millions de dollars É.-U. pour un total d'environ 445 000 bénéficiaires sur quatre ans (2019-2022). Une révision budgétaire approuvée en juin 2020 a porté le budget total à 164,6 millions de dollars et le nombre prévu de bénéficiaires à environ 680 000. L'unité d'analyse de l'évaluation sont le PSP approuvé en novembre 2018 et le PSP provisoire de transition (PSPPT, janvier-décembre 2018), ainsi que toute révision budgétaire approuvée ultérieurement. L'évaluation couvrira toutes les activités du PAM (y compris les résultats transversaux) à partir de 2018, ainsi que l'année 2017 en relation avec le développement du PSPPT et du PSP actuel, pour mieux évaluer dans quelle mesure les changements stratégiques envisagés avec l'introduction du PSP ont eu lieu.

L'évaluation se focalisera sur les contributions du PAM aux résultats stratégiques énoncés dans le PSP, l'établissement de liens de cause à effet plausibles entre les produits des activités du PAM, le processus de mise en œuvre, l'environnement opérationnel et les changements observés au niveau des résultats, en tenant compte aussi des effets inattendus. Elle mettra également l'accent sur le respect des principes humanitaires, l'égalité des genres, la protection et la responsabilité envers les populations touchées. L'évaluation respectera les normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations Unies et les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE/CAD), à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacé, la durabilité, ainsi que la connectivité et la couverture.

Objectifs et utilisateurs de l'évaluation

Les évaluations du PAM ont pour double objectif de rendre compte de l'action menée et d'en tirer des enseignements. L'évaluation cherchera à solliciter le point de vue d'un large éventail de parties prenantes internes et externes, à être utile aux différents acteurs concernés et à fournir des enseignements à l'échelle nationale, régionale et institutionnelle.

Les principaux utilisateurs des constats et des recommandations issues de la présente évaluation seront le Bureau de pays du PAM et ses partenaires. Cette évaluation permettra d'éclairer la conception du nouveau Plan stratégique de pays. Le rapport d'évaluation sera présenté à la session du Conseil d'administration en novembre 2022.

Questions d'évaluation clés

L'évaluation abordera les quatre questions clés suivantes :

QUESTION 1. Dans quelle mesure la position stratégique, le rôle et la contribution spécifique du PAM en Mauritanie sont-ils fondés sur les priorités du pays et les besoins des populations ainsi que sur les atouts du PAM? L'évaluation cherchera à déterminer dans quelle mesure le PSPPT et le PSP étaient pertinents pour les politiques, plans, stratégies et objectifs nationaux, notamment la réalisation des objectifs nationaux de développement durable. Elle évaluera en outre dans quelle mesure le PSPPT et le PSP ont répondu aux besoins des personnes les plus vulnérables du pays (y compris les réfugiés) pour garantir que personne ne soit laissé pour compte ; si le positionnement stratégique du PAM est resté pertinent tout au long de la mise en œuvre du PSPPT et du PSP à la lumière de l'évolution du contexte, des capacités et des besoins nationaux, en particulier en réponse à la pandémie de COVID-19 ; et dans quelle mesure le PSPPT et le PSP étaient cohérents et alignés sur le cadre de coopération plus large des Nations Unies et

comprenaient des partenariats stratégiques appropriés fondés sur l'avantage comparatif du PAM dans le pays.

QUESTION 2. Quelles sont l'ampleur et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux résultats stratégiques du PSPPT et du PSP de la Mauritanie? L'évaluation examinera dans quelle mesure le PAM a réalisé les produits escomptés et contribué aux résultats stratégiques escomptés du PSPPT et du PSP, y compris la réalisation des objectifs transversaux (principes humanitaires, protection, responsabilité envers les populations touchées, égalité des genres et autres questions d'équité). Elle appréciera également dans quelle mesure les réalisations du PSPPT et du PSP sont susceptibles d'être pérennes, et si le PSPPT et le PSP ont facilité l'établissement de liens plus stratégiques entre l'aide humanitaire, le développement et, le cas échéant, l'action en faveur de la paix.

QUESTION 3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente pour contribuer aux produits et résultats stratégiques du PSPPT et du PSP? L'évaluation déterminera si les produits ont été réalisés dans les délais prévus, la couverture et le ciblage des interventions ont été appropriés ; la fourniture de l'assistance a été efficiente, et des mesures alternatives plus efficaces ont été envisagées.

QUESTION 4. Quels sont les facteurs qui expliquent la performance du PAM et dans quelle mesure il a opéré le changement stratégique attendu par le PSPPT et le PSP? L'évaluation cherchera à déterminer dans quelle mesure le PAM a analysé et utilisé les données existantes sur les défis liés à la faim, les problèmes de sécurité et de nutrition dans le pays pour développer le PSPPT et le PSP. Elle appréciera également dans quelle mesure le PSPPT et le PSP ont conduit à une mobilisation des ressources adéquates, prévisibles et flexibles, au développement de partenariats appropriés et d'une collaboration avec d'autres acteurs, à une plus grande flexibilité dans des contextes opérationnels dynamiques, en particulier en ce qui concerne l'adaptation et la réponse à la COVID-19 et à d'autres crises et défis inattendus et comment ces facteurs affectent les résultats. Enfin, l'évaluation cherchera à identifier tout autre facteur organisationnel et contextuel ayant influé sur la performance du PAM et le changement stratégique escompté par le PSPPT et le PSP.

Portée, méthodologie et questions éthiques

L'évaluation adoptera une approche méthodologique mixte reposant sur des sources de données principales et secondaires, y compris une revue documentaire, des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes et des groupes de discussion. Une triangulation systématique des données obtenues de sources multiples et par différentes méthodes sera effectuée pour valider les résultats et éviter les biais dans le jugement évaluatif.

En raison de la pandémie de COVID-19, la phase de démarrage sera menée à distance. En fonction de l'évolution des contextes national et global, la phase de collecte de données passera par un travail de terrain conduit à distance ou entièrement/partiellement dans le pays. Un atelier d'apprentissage final se tiendra soit à distance, soit en Mauritanie. L'évaluation sera conforme aux directives éthiques du PAM et au cadre du Groupe d'évaluation des Nations Unies de 2020.

Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, de veiller à recueillir le consentement éclairé, de protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, 'de garantir le respect de la sensibilité culturelle, de respecter l'autonomie des participants, d'assurer un engagement équitable des participants (y compris des femmes et des groupes socialement exclus) et de veiller à ce que l'évaluation ne porte pas préjudice aux participants ou à leurs communautés.

Rôles et responsabilités

ÉQUIPE D'ÉVALUATION : L'évaluation sera menée par une équipe de consultants indépendants possédant un éventail de compétences pertinentes liées au PSP en Mauritanie, à savoir: aide humanitaire, sécurité alimentaire et nutritionnelle, programmes scolaires, interventions spécifiques à la nutrition, protection sociale, soutien aux petits exploitants agricoles, renforcement des capacités institutionnelles, égalité des genres, protection humanitaire et responsabilité envers les populations affectées).

RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: L'évaluation sera gérée par Filippo Pompili, chargé d'évaluation au Bureau de l'évaluation du PAM (OEV). Il sera le principal interlocuteur entre l'équipe d'évaluation, représentée par le chef d'équipe, et les parties prenantes au PAM, afin de garantir un processus de mise en œuvre harmonieux et le respect des normes de qualité de l'OEV pour le processus et le contenu. L'assurance qualité de deuxième niveau sera fournie par Michael Carbon, chargé principal d'évaluation.

Un Groupe de référence interne, constitué d'un échantillon représentatif des parties prenantes du PAM issues des secteurs d'activité concernés à différents niveaux du PAM, sera consulté tout au long du processus d'évaluation pour examiner et fournir des commentaires sur les produits d'évaluation. La directrice adjointe de l'évaluation approuvera les versions finales de tous les produits de cette évaluation.

PARTIES PRENANTES : Il est attendu des parties prenantes internes du PAM au niveau national, régional et du Siège qu'elles collaborent durant toute l'évaluation pour garantir l'utilité et la transparence du processus. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, le Gouvernement, les bailleurs de fonds, les partenaires d'exécution et d'autres agences de l'ONU seront consultées au cours du processus d'évaluation.

Communication

Les conclusions préliminaires seront partagées avec les parties prenantes du PAM au Bureau de pays, au Bureau régional et au Siège lors d'une séance de compte rendu à la fin de la phase de collecte de données. Une présentation des résultats préliminaires plus approfondie sera organisée en octobre 2021 pour éclairer le nouveau processus de conception de PSP. Un atelier d'apprentissage final se tiendra en janvier 2022 pour promouvoir l'appropriation des résultats et des recommandations préliminaires par les parties prenantes dans le pays. Les conclusions de l'évaluation seront activement diffusées et le rapport final d'évaluation sera accessible au public sur le site Web du PAM.

Calendrier et jalons clés

Phase de mise en route : avril-juillet 2021

Collecte de données : septembre 2021

Présentation des résultats préliminaires à distance : octobre 2021

Rapports : octobre 2021 – mars 2022

Atelier d'apprentissage : janvier 2022

Conseil d'administration : novembre 2022

ANNEXE II: CONTEXTE

Pauvreté monétaire et multidimensionnelle

Le revenu national brut par habitant est estimé en 2019 à 1 756 dollars É.-U.⁹⁰. Une analyse récente a mis en évidence les risques de chômage des femmes et des jeunes⁹¹.

Le taux de pauvreté est passé de 51 pour cent en 2000 à 31 pour cent en 2014 et s'est accompagné pour la première fois d'une baisse du nombre de pauvres entre 2008 et 2014⁹². Pourtant, des disparités importantes persistent. Ces inégalités se remarquent davantage entre le milieu rural et le milieu urbain (taux de pauvreté de 44,4 et 16,7 pour cent respectivement) et entre zones géographiques du pays⁹³.

Plusieurs facteurs contribuent à ces inégalités : l'insuffisance et l'instabilité des revenus en milieu rural, la faible intégration des pauvres dans les circuits économiques, le faible accès des groupes les plus vulnérables aux terres arables et viabilisées, aux formations, aux techniques culturelles modernes et aux intrants. À cela s'ajoutent l'insuffisance de l'offre et de l'accès aux services sociaux de base dans les zones pauvres et le manque d'investissements agricoles qui permettraient d'augmenter les capacités productives du pays.

La Mauritanie est classée par INFORM⁹⁴ dans la catégorie des pays à risque élevé du fait de son exposition aux risques climatiques (sécheresse et inondations principalement) et aux épidémies. Depuis le début de la décennie 2000, la Mauritanie a connu plusieurs chocs majeurs : i) la sécheresse de 2002/2003 ; ii) l'invasion acridienne de 2004 ; iii) la sécheresse de 2006 ; iv) la hausse des prix de 2007/2008 ; vi) la fièvre de la vallée du Rift de 2009/2010 ; vii) la hausse des prix de 2010, accentuée par la sécheresse de 2011/2012 avec d'importantes pertes de bétail ; viii) les inondations de 2013 et ix) plus récemment l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 depuis 2020, couplé à une pluviométrie insuffisante.

Éducation

La scolarité est obligatoire en Mauritanie sur une période de neuf ans, soit théoriquement de six à 14 ans. Moins de trois élèves sur cinq terminent l'école primaire et seulement 6 pour cent terminent l'enseignement secondaire. On estime actuellement que 45 pour cent des enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés, soit environ 455 000 enfants. Face à ce grand nombre d'enfants en situation d'abandon ou de non-scolarisation, le système offre peu de possibilités de formation professionnelle ou d'enseignement alternatif débouchant sur une certification ou un diplôme⁹⁵. Enfin, seul un candidat au baccalauréat sur dix obtient son diplôme.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle

Une analyse contextuelle intégrée de 2017 a conclu qu'entre 2011 et 2015, cinq régions du sud (Gorgol, Assaba, Guidimakha, Tagant et Hodh El Gharbi) avaient connu une fréquence élevée d'insécurité alimentaire et de chocs naturels. Ces régions se caractérisent par un niveau élevé d'insécurité alimentaire pendant la période post-récolte, qui tend à s'aggraver pendant la période de soudure. En 2018, année au cours de laquelle la soudure agropastorale a été particulièrement difficile en raison d'une grave sécheresse, un quart de la population était en insécurité alimentaire. Selon les projections du Cadre harmonisé pour la soudure 2021 (projection pour juin-août 2021), le nombre total de personnes en insécurité alimentaire sévère (phase 3-5) était estimé à 484 150 (10,7 pour cent de la population totale).

Les cycles répétés de sécheresse et la dégradation des ressources naturelles affectent profondément les capacités productives, dans un pays où l'agriculture n'est pas rentable et utilise des pratiques peu adaptées⁹⁶. L'insécurité alimentaire, comme la pauvreté, est majoritairement rurale, touchant les ménages à faible revenu⁹⁷.

⁹⁰ BM. 2021. Données Mauritanie.

⁹¹ OCDE. 2017. Analyse des systèmes de résilience face aux risques transfrontaliers dans les pays du Sahel.

⁹² RIM. 2019. Revue Nationale Volontaire sur Les Objectifs de Développement Durable. Stratégie de croissance accélérée et prospérité partagée (SCAPP).

⁹³ Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (2014).

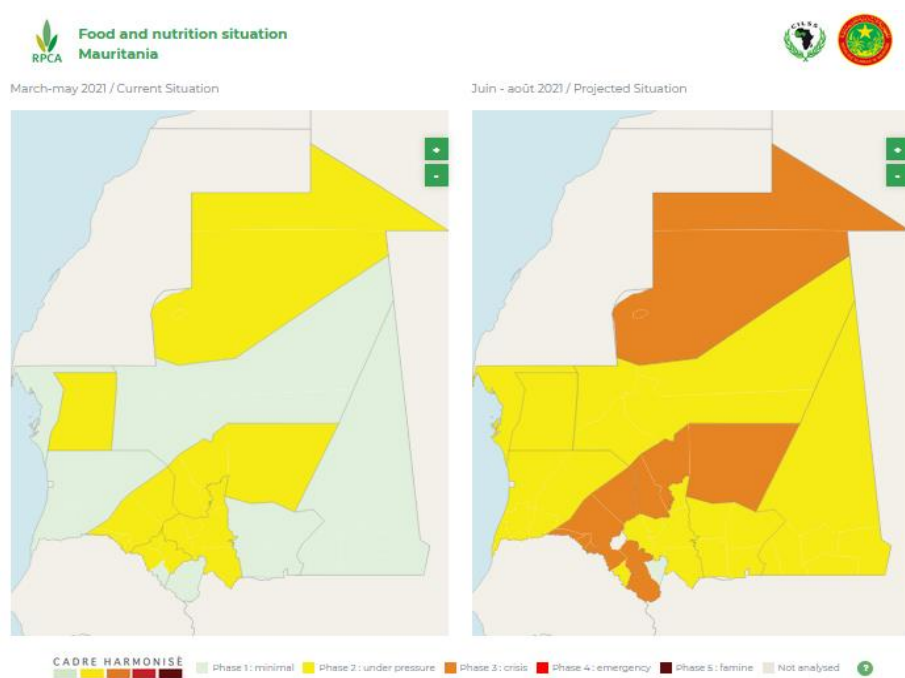
⁹⁴ INFORM Country Profile 2022

⁹⁵ UNICEF Mauritania Factsheet

⁹⁶ MEPSP. 2016. Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) 2016-2025

⁹⁷ MEPSP. 2012. Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030

Figure 28. Insécurité alimentaire en Mauritanie : situation de mars/mai 2021 et projection pour la période de soudure juin-août 2021



Source : CSA – Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (2021), Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et populations en insécurité alimentaire

La prévalence de la sous-alimentation dans la population totale est passée de 9,6 pour cent en 2004-2006 à 11,9 pour cent en 2017-2019⁹⁸. Selon les analyses de l'UNICEF sur la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) en Mauritanie, 28 pour cent des enfants (36 pour cent pour les enfants appartenant au quintile le plus pauvre) souffrent d'un retard de croissance⁹⁹. D'après l'enquête SMART 2018, 11,6 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de MAM et 2,3 pour cent de la forme la plus sévère. Les causes de la malnutrition sont multidimensionnelles et incluent la persistance de l'insécurité alimentaire, les pratiques alimentaires inadéquates, la fréquence des maladies infantiles, les difficultés d'accès à l'eau potable et à un système d'assainissement approprié, la pauvreté, le manque d'investissement dans les secteurs clés (santé, éducation), les pratiques de soin et d'hygiène inadaptées et l'inégalité de genre (mariages/grossesses précoces, faible espacement des naissances, etc.)¹⁰⁰.

Une seule enquête Link NCA a été menée en 2016 dans le Guidimakha, mettant en avant trois facteurs de risque prépondérants : l'alimentation non appropriée des jeunes enfants, l'accès physique aux structures de santé et la mobilité des communautés pendant la période de soudure. Si la MAM est persistante et élevée, notamment dans la moitié sud de la Mauritanie, le nombre d'enfants à traiter est relativement faible et devrait permettre une intégration plus aisée dans le système de santé national. Les principaux défis en matière de lutte contre la malnutrition sont donc la faiblesse du système de santé, la faible densité de population, les longues distances à parcourir jusqu'aux centres de santé et le manque d'actions de prévention efficaces.

⁹⁸ FAO. 2020. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.

⁹⁹ UNICEF. 2019. Situation des enfants dans le monde.

¹⁰⁰ RIM. 2019. Revue ODD/SCAPP.

COVID-19 sur la sécurité alimentaire a conclu que les mesures restrictives prises par le Gouvernement avaient provoqué un ralentissement des activités productives et des services, tandis que les niveaux de la demande, de l'accès et de la diversification des produits disponibles sur les marchés sont restés inchangés (FAO/PAM/GIZ, 2020). Les populations urbaines ont été touchées plus sévèrement par les restrictions de déplacement et les couvre-feux (enquête de suivi de la sécurité alimentaire, septembre 2020)¹⁰⁵.

Il n'y a pas eu d'étude sur les impacts de la fermeture des écoles (et des cantines scolaires) du 16 mars au 31 août 2020 en Mauritanie. Il faut sans doute s'attendre à des effets en termes de déficit d'apprentissage, de déscolarisation d'enfants et de renforcement de l'insécurité alimentaire pour les enfants des ménages les plus précaires.

Politiques nationales

Tableau 2. Stratégies nationales et inscription du PSPPT et PSP du PAM dans les objectifs nationaux du Gouvernement

Stratégies et politiques nationales	Contenu de la politique/stratégie	Articulation avec les PSPPT et PSP du PAM
Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030)	<p>Levier stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive ii) Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base iii) Renforcer la gouvernance <p>Elle vise à éradiquer l'insécurité alimentaire sévère et à réduire l'insécurité alimentaire à moins de 5 pour cent et la MAG à 2 pour cent. Elle promeut la mise à l'échelle des programmes de protection sociale tels que les filets sociaux réactifs aux chocs pour atteindre l'ODD 2. La stratégie donne également la priorité à l'inversion de la dégradation de l'environnement et à l'atténuation du changement climatique par le reboisement, la stabilisation des dunes et la conservation des sols et de l'eau. Elle vise aussi la réduction des inégalités et la promotion du genre.</p>	<p>Le PSP contribue au premier levier stratégique, portant sur la gestion des ressources naturelles, la résilience et la gestion des risques de catastrophes, ainsi qu'au second levier, incluant la mise en place d'un système de protection sociale performant et d'un Registre social permettant un ciblage efficace des personnes les plus vulnérables.</p> <p>La SCAPP fixe explicitement comme priorité la mise en place d'un dispositif national permanent de préparation et de planification de la réponse aux chocs. Des objectifs en matière de prévention et de traitement de la malnutrition modérée et sévère sont également fixés.</p>
Stratégie nationale de protection sociale (SNPS, 2013)	<p>Depuis 2013, le Gouvernement mauritanien, soutenu par ses partenaires, s'est engagé en faveur de la protection sociale et des filets sociaux.</p> <p>Objectif global :</p> <ul style="list-style-type: none"> “Contribuer à l'atténuation de la vulnérabilité des groupes défavorisés et aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs de la vie” <p>Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire et nutritionnelle : “contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les changements climatiques” Accès aux services de santé et d'éducation Sécurité sociale et travail/emploi Amélioration du cadre de vie Assistance sociale et promotion des groupes vulnérables 	<p>L'appui du PAM à la SNPS depuis 2018 contribue directement au premier axe de la SNPS.</p> <p>Elle propose également des mesures pour promouvoir l'égalité des genres.</p> <p>Le PSPPT et le PSP ont pour objectif de faire émerger des plans nationaux de réponse et de faire évoluer les procédures de ciblage en systématisant l'utilisation du Registre social.</p>

¹⁰⁵ RIM-RURAL, 2020. Note de synthèse (données extraites le 17/06/2021)

	<p>L'agence Tadamoune a été créée en 2016 et est devenue la délégation Taazour depuis 2019. Le principe d'un registre national des ménages pauvres a été adopté dès 2013 dans la SNPS, puis dans la SCAPP. Outre le Sénégal, la Mauritanie est le pays du Sahel où l'institutionnalisation du Registre social est la plus avancée.</p>	
<p>Stratégie nationale de sécurité alimentaire – vision 2030¹⁰⁶</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> “Permettre aux populations les plus vulnérables d'avoir à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive” <p>La Stratégie nationale de sécurité alimentaire donne une place prépondérante au développement rural.</p>	<p>En accord avec le document national Priorités Résilience Pays de 2016, le PSP oriente davantage sa stratégie en faveur de la résilience communautaire et de la sécurisation des moyens d'existence des populations (moins en faveur du développement rural).</p>
<p>Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2015-2025</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une réponse coordonnée d'interventions multisectorielles intégrées et sensibles à la nutrition dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement¹⁰⁷ <p>Le dispositif de lutte contre la malnutrition inclut également le Protocole national pour la prise en charge de la malnutrition aiguë. L'engagement du Gouvernement se manifeste aussi par l'adhésion à l'initiative <i>Renewed Effort Against Child Hunger</i> (REACH) et au mouvement <i>Scaling Up Nutrition</i>¹⁰⁸.</p>	<p>Les interventions du PAM sont des outils d'opérationnalisation de certaines composantes du Plan stratégique multisectoriel de nutrition, notamment la lutte contre la malnutrition, le renforcement de la nutrition communautaire et de la mobilisation sociale, la nutrition en milieu scolaire et l'amélioration des dispositifs de coordination des programmes de nutrition.</p>
<p>Stratégie nationale d'alimentation scolaire (2016)</p>	<p>Élaborée à la suite d'un diagnostic des capacités nationales utilisant l'Approche systémique pour de meilleurs résultats en matière d'éducation (SABER). Objectifs multiples de l'alimentation scolaire : promotion de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'hygiène et à la nutrition, et appui à l'économie locale par l'approvisionnement auprès de producteurs locaux. Le Gouvernement mauritanien a très récemment (avril 2021) inscrit dans la loi de finance une ligne budgétaire dédiée au financement du Programme national de l'alimentation scolaire (PNAS). Le PNAS possède trois composantes portées respectivement par l'État, Counterpart International et le PAM.</p>	<p>L'appui du PAM a été décisif dans l'actuel processus d'institutionnalisation de l'alimentation scolaire. Le PSP s'aligne sur les objectifs de la politique qui visent à soutenir la scolarisation des filles et des garçons, la sécurité alimentaire, la nutrition des enfants et la transition vers un programme national mis en œuvre par le Gouvernement. Le PSP s'inscrit également dans l'objectif d'approvisionnement local des cantines scolaires en s'engageant en faveur d'un soutien des moyens d'existence des petits agriculteurs et éleveurs et de la mise en place de capacités nationales pour l'approvisionnement local, le contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, le stockage et la logistique des vivres.</p>
<p>Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (2011)¹⁰⁹</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Institutionnaliser le genre d'une manière transversale dans les différents domaines d'intervention, en vue de promouvoir l'égalité et de l'équité de genre et de garantir la promotion des femmes <p>La SCAPP (2016-2020) vise la réduction des inégalités et la promotion du genre.</p>	<p>Le PSP promeut l'institutionnalisation du genre en vue de la réduction des inégalités hommes-femmes et la promotion des femmes.</p>

¹⁰⁶ MEPS (2012). Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030

¹⁰⁷ MEPS. 2016. PSMN 2015-2025.

¹⁰⁸ MEPS. 2016. PSMN 2015-2025.

¹⁰⁹ MASEF, 2021. Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (données extraites le 17/06/2021)

ANNEXE III: SUJET DE L'ÉVALUATION

Section 1. Présentation du PSPPT et PSP

Tableau 3. Structuration générale du PSPPT (2018) par EDS et activité

Effets directs stratégiques (EDS)	Activités (A)
EDS 1 : La population en insécurité alimentaire et vulnérable des six régions ciblées, y compris les enfants d'âge scolaire, a un accès stable à l'alimentation tout au long de l'année.	A1 : Assistance alimentaire inconditionnelle (vivres ou transferts monétaires, ou les deux), y compris des rations nutritionnelles préventives pour les enfants de 6-23 mois. A2 : Distribution de repas scolaires.
EDS 2 : Les personnes touchées par la crise, y compris les réfugiés, peuvent couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après la crise.	A3 : Fournir une assistance alimentaire (conditionnelle et inconditionnelle) aux réfugiés maliens en insécurité alimentaire touchés par la crise au Mali, y compris des repas scolaires. A4 : Fournir une assistance nutritionnelle aux enfants réfugiés maliens (âgés de 6-23 mois) et aux FEFA pour la prévention de la malnutrition pendant six mois (de mai à octobre), et aux enfants réfugiés maliens (âgés de 6-59 mois) et aux FEFA avec un traitement de lutte contre la MAM toute l'année. A9 : Fournir une assistance alimentaire d'urgence inconditionnelle aux ménages mauritaniens vulnérables, y compris des rations nutritionnelles préventives pour les enfants (âgés de 6-23 mois) et les FEFA et fournir un traitement nutritionnel d'urgence aux enfants mauritaniens vulnérables (6-59 mois) et aux FEFA pendant deux mois jusqu'à récupération entre mars et octobre.
EDS 3 : Les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes des six régions ciblées ont un statut nutritionnel amélioré tout au long de l'année.	A5 : Traitement de la MAM de mai à octobre chez les enfants de 6-59 mois et transferts monétaires aux FEFA pour prévenir la malnutrition.
EDS 4 : Les petits producteurs et les communautés en insécurité alimentaire des six régions ciblées ont amélioré leurs moyens d'existence et leur résilience pour mieux satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année.	A6 : Assistance alimentaire pour la création d'actifs (FFA) familiaux et communautaires.
EDS 5 : La communauté humanitaire en Mauritanie a accès aux services UNHAS toute l'année.	A7 : Fournir des services de transport aérien aux partenaires humanitaires, vers les zones d'interventions humanitaires.
EDS 6 : Le Gouvernement a amélioré ses capacités de gestion des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, et identifie, cible et assiste la population en insécurité alimentaire et vulnérable à la malnutrition tout au long de l'année.	A8 : Formations et assistance technique pour la formulation de politiques, la mise en œuvre et la coordination d'activités de protection sociale, la résilience, la préparation et la réponse aux urgences, en intégrant le genre.

Source: PAM Mauritanie, Transitional Interim Country Strategic Plan (January – December 2018)

Tableau 4. Structuration générale du PSP (2019-2022) par EDS et activité

	Effets directs stratégiques (EDS)	Activités (A)
Réponse aux crises	EDS 1 : Les personnes touchées par la crise dans les zones ciblées, y compris les réfugiés, peuvent couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les crises.	A1 : Fournir un ensemble d'assistance intégrée aux réfugiés, y compris une assistance alimentaire (conditionnelle ou inconditionnelle, ou les deux), des repas scolaires et des aliments nutritifs spécialisés aux enfants et aux FEFA pour la prévention et le traitement de la malnutrition. A8 : Fournir une aide alimentaire et une alimentation complémentaire aux populations/ménages touchés par la pandémie (<i>activité ajoutée suite à la révision budgétaire 1 en juillet 2020 ; l'activité 8 est une activité temporaire liée à la réponse à la COVID-19, elle sera désactivée en 2021</i>).
Construction de la résilience	EDS 2 : Les populations en situation d'insécurité alimentaire dans les régions ciblées, y compris les enfants d'âge scolaire, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive toute l'année.	A2 : Fournir une assistance alimentaire saisonnière aux populations mauritaniennes en situation d'insécurité alimentaire, en intégrant des aliments nutritifs spécialisés complémentaires pour les enfants (âgés de 6-23 mois) ainsi que les FEFA. A3 : Fournir des repas scolaires aux enfants mauritaniens vulnérables pendant l'année scolaire' en favorisant et en s'appuyant sur la production locale (alimentation scolaire locale).
	EDS 3 : Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones ciblées, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont amélioré leur état nutritionnel toute l'année.	A4 : Parmi les populations mauritaniennes en situation d'insécurité alimentaire, fournir des aliments nutritifs spécialisés pour le traitement de la MAM aux enfants âgés de 6-59 mois et aux FEFA, communiquer des messages liés à la nutrition aux prestataires de soins, et délivrer des transferts monétaires aux FEFA et aux personnes dispensant des soins prénataux et postnataux.
	EDS 4 : Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire exposées aux chocs climatiques dans les zones ciblées ont des moyens d'existence plus résilients et des systèmes alimentaires durables toute l'année.	A5 : Soutenir les moyens d'existence des ménages mauritaniens en situation d'insécurité alimentaire et à risque, y compris le développement ou la réhabilitation des actifs naturels et productifs (y compris FFA), à travers une approche communautaire intégrée, équitable et participative.
	EDS 5 : Les institutions nationales ont renforcé leurs capacités à gérer les politiques et programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale, y compris un système de protection sociale adaptative (réactif aux chocs), d'ici 2030.	A6 : Soutenir le renforcement des capacités des institutions nationales pour la conception et la mise en œuvre : i) d'un plan de planification et de réponse permanent pour la sécurité alimentaire et la nutrition avec des mécanismes consolidés d'alerte précoce et de coordination, ii) d'une sécurité nationale réactive aux crises, sensible à la nutrition et transformatrice en matière de genre (système de filets), iii) et d'opérations efficaces de préparation et de chaînes d'approvisionnement
	EDS 6 : Les partenaires humanitaires et de développement ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'opérer dans les zones ciblées toute l'année.	A7 : Fournir aux partenaires humanitaires des services de transport aérien vers les zones d'interventions humanitaires A9 : Fournir des services logistiques à la demande aux partenaires gouvernementaux, aux agences des Nations Unies et aux ONG pour faciliter des opérations efficaces sur le terrain (<i>activité ajoutée suite à la révision budgétaire 1 en juillet 2020</i>).
Réponse aux crises		

Source : PAM Mauritania Country Strategic Plan (2019-2022) et révision budgétaire (juillet 2020)

Section 2. Évolution budgétaire par EDS entre 2018 et 2021

Tableau 5. Évolution budgétaire par effet direct stratégique suivant les révisions budgétaires successives (en dollars É.-U.)

PSPPT (2018)							
	EDS 1	EDS 2	EDS 3	EDS 4	EDS 5	EDS 6	Coût total (dollars)
Budget initial (2018)	12 315 796	15 541 739	2 897 703	3 023 548	3 433 688	476 120	37 694 594
Révision budgétaire 2 (février 2018)	4 436 460	47 867 617	169 426	2 862 084	3 330 625	946 106	59 612 318
Révision budgétaire 3 (juin 2018)	4 551 152	48 948 070	169 126	3 262 875	3 324 706	1 065 199	61 321 127
PSP (2019-2022)							
	EDS 1	EDS 2	EDS 3	EDS 4	EDS 5	EDS 6	Coût total (dollars)
Budget initial (2019)	54 276 591	36 270 277	6 598 336	15 996 783	7 815 210	11 411 101	132 368 299
Révision budgétaire 1 (mars 2020)	63 133 156	46 880 811	7 992 101	21 385 585	7 935 485	17 278 735	164 605 872
Révision budgétaire 2 (décembre 2021)	66 929 772	54 458 718	8 756 638	26 826 003	7 574 447	16 930 185	181 475 763

Source : Équipe d'évaluation, PSPPT (2018) ; PSP (2019) ; révisions budgétaires (PSPPT RB 2 et RB 3 ; PSP RB 1 et RB 2)

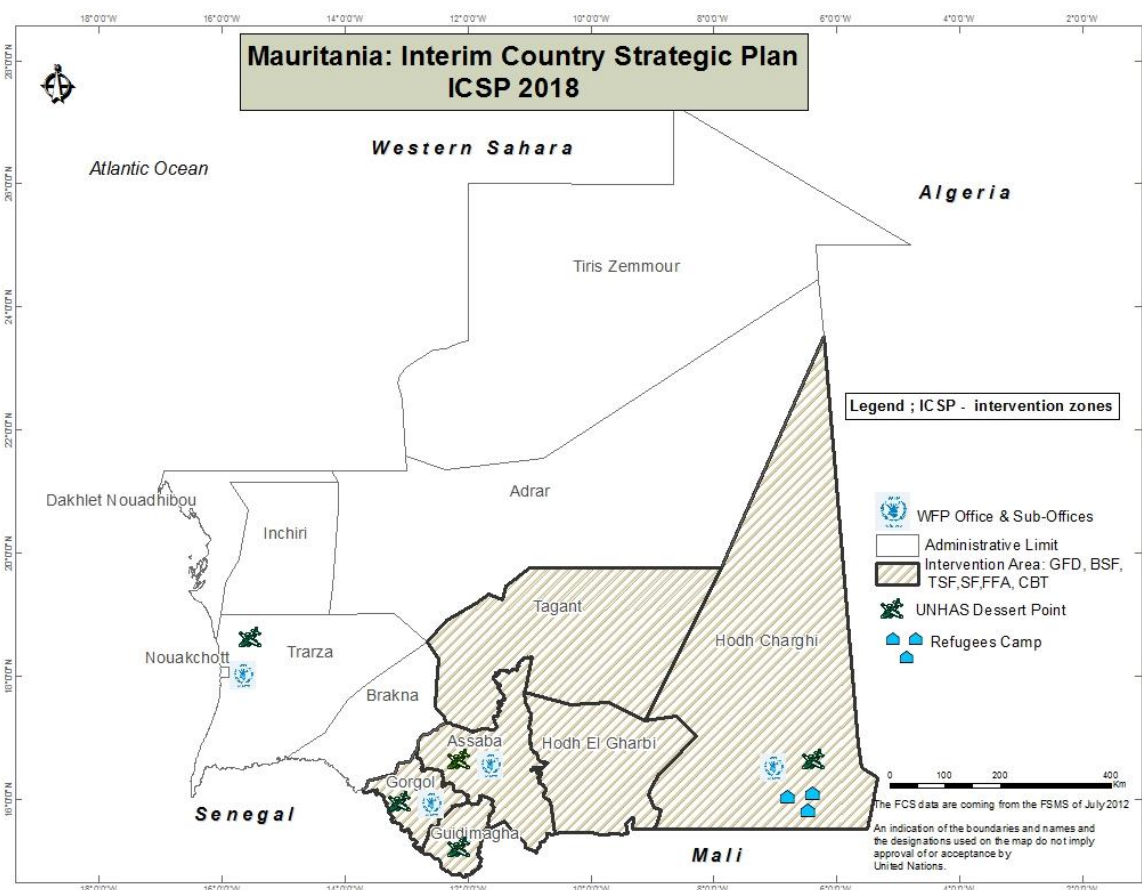
Section 3. Cartes des interventions du PAM

Figure 30. Présentation des catégories définies dans l'analyse intégrée du contexte

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	<p>CATEGORIE 5</p> <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.</p>	<p>Zone 3 B</p> <p>CATEGORIE 3</p> <p>Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p>	<p>Zone 3 A</p>
MOYENNE	<p>Zone 4 B</p> <p>CATEGORIE 4</p> <p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.</p>	<p>Zone 2 B</p> <p>CATEGORIE 2</p> <p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p>	<p>Zone 1 B</p> <p>CATEGORIE 1</p> <p>L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.</p>
HAUTE	<p>Zone 4 A</p>	<p>Zone 2 A</p>	<p>Zone 1 A</p>

Source : PAM. AIC. Partie I : Document Technique.

Figure 31. Carte des interventions du PAM durant le PSPPT (2018)



Source : Mauritania Transitional INTERIM Country Strategic Plan (version finale, décembre 2018)

Section 4 : Sources de financement du PSPPT et du PSP

Tableau 6. Principaux bailleurs de fonds de la réponse aux crises pour le PSPPT (par ordre décroissant)

MR01	Pays donateur	Total
Domaine de la réponse aux crises	PAM	7 343 067,98
	CANADA	3 319 517,04
	É.-U.	3 027 367,08
	R-U	2 753 875,20
	BELGIQUE	2 495 559,27
	CERF	1 750 061,88
	COMMISSION EURO.	1 216 065,91
	NOUVELLE-ZÉLANDE	822 484,36
	JAPON	798 039,25
	IRLANDE	693 108,07
	FRANCE	611 610,81
	ESPAGNE	553 005,70
	SUÈDE	401 745,44
	AUSTRALIE	382 547,79
	DANEMARK	342 780,21
	BAILLEURS DE FONDS PRIVÉS	158 194,16
	MONACO	96 041,45
	ARABIE SAOUDITE	68 238,43
	NORVÈGE	44 868,82
	FONDS DE L'OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	34 003,94
FINLANDE	21 498,30	
ALLEMAGNE	0,00	

Source : Équipe d'évaluation à partir de WFP, CPB Grant Balances Report v3.0, données extraites le 26 novembre 2021

Tableau 7. Principaux bailleurs de fonds de la réponse aux crises pour le PSP (par ordre décroissant)

MR02	Pays donateur	Total
Domaine de la réponse aux crises	PAM	11 205 899,86
	É.-U.	9 108 107,97
	R-U	6 712 672,13
	COMMISSION EURO.	6 102 188,53
	JAPON	2 623 319,55
	ALLEMAGNE	2 653 842,12
	SUÈDE	896 850,86
	CANADA	685 803,67
	ARABIE SAOUDITE	555 746,00
	FRANCE	807 622,39
	ESPAGNE	473 657,39
	Autres fonds et agences de l'ONU (sauf CERF)	172 938,04
	CERF	170 783,52
	BELGIQUE	113 247,82
	DANEMARK	75 623,27
	BAILLEURS DE FONDS PRIVÉS	5 815,12

Source : Équipe d'évaluation à partir de WFP, CPB Grant Balances Report v3.0, données extraites le 26 novembre 2021

ANNEXE IV: MÉTHODOLOGIE

Phase de démarrage. La phase de démarrage de l'étude s'est déroulée de fin avril à mi-août 2021. Une réunion de lancement a été organisée par l'OEV et plusieurs réunions ont eu lieu par la suite entre l'OEV et l'équipe d'évaluation pour un partage de la documentation disponible, des informations relatives à la gestion des données du PAM et la feuille de route intégrée (Integrated Road Map, IRM). Un travail d'analyse des données du PSPPT et du PSP et une revue bibliographique ont été réalisés par l'équipe d'évaluation.

L'évaluation se base sur les questions et sous-questions d'évaluation élaborées par l'OEV et communes à toutes les évaluations stratégiques. Elles se réfèrent toutes aux critères d'évaluation définis par le CAD de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 8. Calendrier de l'évaluation

Étapes		Acteurs	Dates clés provisoires (TdR)	Calendrier actualisé et validé (30/11)
Phase 2 – Conception				
Préparation de l'équipe, revue de la littérature avant la réunion avec le Siège		Équipe	Avril 2021	
Réunions de conception avec le Siège/enregistrements		Responsable de l'évaluation et équipe	3-10 mai 2021	
Réunions de conception avec le BP et le BR	Responsable de l'évaluation et équipe			
	11-25 mai 2021			
Envoi à l'OEV d'une version préliminaire (0) de qualité du rapport de conception (après le contrôle de la qualité de l'entreprise)		Chef d'équipe	23 juin 2021	22 juin 2021
Assurance qualité et feedback de l'OEV		Responsable de l'évaluation	30 juin 2021	28 juin 2021
Envoi de la version 1 du rapport de conception		Chef d'équipe	7 juillet 2021	5 juillet 2021 (matin)
Révision du rapport de conception préliminaire par l'OEV (avant de le transmettre au BP)		Responsable de l'évaluation/Assurance qualité n°2/DDoE	8-14 juill. 2021	5-27 juillet
Révision du rapport de conception préliminaire par le BP		BP	S.o.	27 juillet – 11 août
Envoi de la version finale, qui tient compte des commentaires du BP		Chef d'équipe	S.o.	11-25 août
Révision finale, autorisation par AQ2 et diffusion		Responsable de l'évaluation	18 juillet 2021	3-12 août 2021
Phase 3 – Collecte de données, y compris sur le terrain				
Collecte de données sur site (ou à distance)		Équipe	6-27 sept. 2021	12 sept. – 1 oct. 2021
Débriefing de clôture (PPT)		Chef d'équipe	27 sept. 2021	1 octobre 2021
Débriefing des conclusions préliminaires avec l'IRG		Équipe	5 octobre 2021	12 octobre 2021

Étapes	Acteurs	Dates clés provisoires (TdR)	Calendrier actualisé (08/06)
Phase 4 - Rapports			
Envoi d'un rapport d'évaluation préliminaire de qualité à l'OEV (après le contrôle de la qualité de l'entreprise)	Chef d'équipe	27 octobre 2021	10 novembre 2021
Envoi au chef d'équipe responsable du feedback de l'OEV concernant la qualité	Responsable de l'évaluation	6 novembre 2021	22 novembre 2021
Envoi du rapport d'évaluation préliminaire révisé à l'OEV	Chef d'équipe	17 novembre 2021	30 novembre 2021
Contrôle qualité de l'OEV	Responsable de l'évaluation	18-30 nov. 2021	
Demande d'autorisation avant la transmission du rapport d'évaluation à l'IRG	DDoE	30 nov. – 7 déc. 2021	
Atelier d'apprentissage (sur site ou à distance)	Bureau de pays/Chef d'équipe/BR/Responsable de l'évaluation	19-20 janvier 2022	
Compilation des commentaires du PAM et transmission à l'équipe	Responsable de l'évaluation	31 janvier 2022	
Envoi à l'OEV du rapport d'évaluation préliminaire révisé sur la base des commentaires du PAM, avec les réponses de l'équipe aux commentaires	Responsable de l'évaluation	14 février 2022	
Révision D2	Responsable de l'évaluation	15-22 février 2022	
Envoi du rapport d'évaluation préliminaire final à l'OEV	Chef d'équipe	23-28 février 2022	
Révision D3	Responsable de l'évaluation	1-8 mars 2022	
Demande d'approbation finale par le DDoE	DDoE	9-15 mars 2022	
Résumé du rapport d'évaluation préliminaire	Responsable de l'évaluation	16-31 mars 2022	
Demande d'autorisation au DDoE pour l'envoi du résumé du rapport d'évaluation	DDoE	1-11 avril 2022	
L'OEV envoie le résumé du rapport d'évaluation aux dirigeants du PAM pour information dès l'obtention de l'autorisation du DDoE	DDoE	15 avril 2022	

Tableau 9. Critères du CAD de l'OCDE

Critères	Définition	Questions d'évaluation
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.	QE 1

Cohérence	Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Elle comprend la cohérence interne (c.-à-d. les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère) et la cohérence externe (c.-à-d. la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte).	QE 1/QE 2
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.	QE 2/QE 4
Effizienz	Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire des résultats, de façon économique et dans les temps.	QE 3/QE 4
Durabilité	Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer.	QE 2
Connectivité	Nécessité de s'assurer que les activités d'urgence à court terme soient menées dans un contexte qui tienne compte de problèmes à plus long terme et interconnectés.	QE 2
Couverture	Nécessité d'atteindre les principaux groupes de population confrontés à des risques alimentaires, où qu'ils se trouvent.	QE 3

Source: Adapté du CAD de l'OCDE, 2019

L'équipe évaluation a commencé à recueillir des informations à travers la conduite d'entretiens (certains ont été enregistrés, car ils étaient communs à plusieurs évaluations stratégiques). L'équipe d'évaluation a sollicité le point de vue d'un nombre important de parties prenantes internes et externes au PAM, au niveau décentralisé, national, régional et mondial. Les principales parties prenantes concernées étaient les responsables du BP, plusieurs référents techniques du RBD et de divisions techniques du Siège et quelques partenaires clés (notamment l'UNICEF).

Plusieurs réunions ont également été organisées avec l'équipe d'évaluation et le BP afin de présenter les outils méthodologiques développés en vue de leur finalisation et de leur intégration dans le rapport de démarrage. Il s'agissait de travailler plus en détail sur les outils suivants: la TdC reconstituée par l'équipe d'évaluation, la matrice d'évaluation et l'agenda de la mission de terrain proposée. Ces outils proposés par l'équipe d'évaluation ont été discutés et validés avant la soumission du rapport de démarrage avec le BP pour une plus grande pertinence de la méthodologie d'évaluation développée. La matrice d'évaluation intègre les hypothèses de la TdC ainsi que les thèmes d'apprentissages formulés.

De plus, une enquête de perception a été développée par l'équipe d'évaluation et envoyée aux parties prenantes. Son objectif était de recueillir les points de vue des acteurs internes (BP, sous-bureaux, RBD) et externes (collaborateurs du BP en Mauritanie: groupes de travail, partenaires opérationnels, partenaires gouvernementaux, agences de l'ONU et bailleurs de fonds) sur des dimensions clés d'évaluation pour lesquelles la perception des acteurs est importante. Il s'agit d'un outil de collecte de données secondaire, complémentaire au travail principal de revue documentaire et d'enquête qualitative mené par l'évaluation. Cette enquête comprenait 23 questions, dont la grande majorité étaient des questions fermées à noter de 1 à 4 (du moins au plus satisfaisant). Un envoi et trois relances aux 91 adresses de la liste de diffusion ont été programmés. De plus, un lien a été partagé pour une diffusion élargie. La période de collecte entre juillet et août était peu propice (congés annuels, fête nationale). Au total, 76 personnes ont répondu à l'enquête (sept membres des clusters et groupes de travail, neuf bailleurs de fonds, six partenaires gouvernementaux, 18 partenaires opérationnels, 11 agences de l'ONU, 25 employés du BP et du RBD).

Une présentation a été organisée en amont de la visite du pays, afin de partager avec l'ensemble des responsables de départements et de la direction du BP et des sous-bureaux des informations préliminaires concernant les objectifs de la mission d'évaluation, les principaux outils utilisés, l'agenda envisagé et le niveau d'information attendu.

Phase de collecte des données. Une mission en Mauritanie a été conduite du 13 septembre au 1^{er} octobre 2021 inclus, intégrant l'ensemble des membres de l'équipe d'évaluation (à l'exception de M. Mohamed Selmane Lemine qui était en convalescence jusqu'au 26 septembre). L'agenda de la mission a été revu en tout début de mission afin de tenir compte des dates de distribution désormais disponibles, prévues dans le camp de Mbera.

Au total, 30 localités ont été visitées dans six régions, 50 entretiens institutionnels ont été menés en régions et dans les localités visitées, et 82 groupes de discussion rassemblant 433 personnes bénéficiaires et non bénéficiaires des activités pilotées par le PAM (3A, nutrition, cantines scolaires, assistance alimentaire) ont été organisés dans les localités visitées. De plus, 45 entretiens ont été menés à Nouakchott avec le BP et ses principaux collaborateurs (Gouvernement, agences de l'ONU, bailleurs de fonds, partenaires opérationnels). La planification de ces entretiens a été effectuée avec l'aide du BP et des sous-bureaux et grâce à un appui constant du BP.

Les résultats préliminaires de la visite de terrain ont été partagés avec le BP le 1^{er} octobre 2021 et avec l'IRG le 12 octobre, ce qui a permis de confirmer la pertinence des principales observations et des premières conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation.

En outre, une enquête a été menée auprès de 300 ménages la première semaine d'octobre 2021 pour compléter cette phase de collecte d'informations primaires. Un questionnaire a été développé. Un bureau d'études mauritanien a conduit cette enquête et renseigné les données. L'analyse a été faite par l'équipe d'évaluation.

En ce qui concerne les limites de la collecte des données, il faut noter que certaines informations n'ont pas pu être collectées et que, par conséquent, certaines lignes d'investigation n'ont pas été analysées. Celles-ci sont détaillées dans le rapport. Il s'agit notamment d'informations relatives aux cantines scolaires (la rentrée n'avait pas encore eu lieu, les établissements étaient donc fermés et les cantines non fonctionnelles). Il faut noter également que du fait des conditions de sécurité et du temps restreint disponible pour les visites de différentes localités, les sites d'intervention les plus distants n'ont pas pu être visités.

Thèmes d'apprentissage. Les thèmes d'apprentissage définis comme devant être étudiés au cours de cette évaluation sont présentés ci-après. Ils s'appuient sur les propositions faites dans les termes de référence de l'étude, auxquelles s'ajoutent les propositions de l'équipe d'évaluation à la suite des entretiens menés avec les différentes unités du PAM. Ils sont tous intégrés à la matrice d'évaluation (annexe V).

Thème d'apprentissage n°1 (thème obligatoire pour tous les PSPE de 2021, issu des termes de référence). La Mauritanie a été fortement touchée par la **pandémie de COVID-19**, à la fois sur le plan sanitaire et sur le plan économique (voir paragraphe 14). Le PAM a introduit une RB afin de soutenir les populations dont la sécurité alimentaire se dégradait en raison de la crise et d'appuyer la logistique de la réponse du Gouvernement et des autres agences onusiennes (paragraphe 31). Quelles ont été la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la réponse à la crise de la COVID-19 du PAM? Quelle est la pertinence de la couverture géographique et de son évolution dans le temps? Quels ont été les effets sur les autres interventions prévues dans le cadre du PSP?

Thème d'apprentissage n°2 (issu des termes de référence). Avec sa **Stratégie nationale de protection sociale** (2013), le Gouvernement s'efforce d'atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés et d'aider les populations à faire face aux aléas majeurs de la vie en mettant en place un système intégré de protection sociale adaptative (voir paragraphes 20-21). Le PSP vise à renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement dans ce domaine (paragraphe 29). Dans quelle mesure la contribution du PAM à l'agenda national de protection sociale est-elle pertinente, efficace et durable? Comment le PAM a-t-il positionné ses appuis par rapport aux autres partenaires dans ce domaine (Banque mondiale notamment)? Dans quelle mesure et comment le PAM a-t-il utilisé au mieux les forces et les avantages comparatifs des différents partenaires en Mauritanie pour parvenir à une vision partagée et maximiser l'impact positif à travers le PSP?

Thème d'apprentissage n°3 (issu des termes de référence). La Mauritanie figure parmi les pays les plus impactés par le **changement climatique** (paragraphe 8). Le Gouvernement s'est d'ores et déjà engagé à réduire la vulnérabilité de la population aux effets du changement climatique, notamment dans le cadre de ses stratégies SNPS 2013 et SCAPP 2016-2020 (paragraphe 15). Par le biais de l'EDS 4, le PSP vise à renforcer

la résilience des populations en situation d'insécurité alimentaire et exposées aux chocs climatiques. Quelles sont la pertinence et l'efficacité de la contribution du PAM à la résilience climatique des populations souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, également dans la perspective d'une éventuelle suppression progressive de son intervention dans ce domaine?

Thème d'apprentissage n°4 (issu des termes de référence). Le PAM a cherché lors de la formulation de son PSPPT et de son PSP à définir son positionnement en assurant la complémentarité avec les autres acteurs clés, afin de tirer parti des **avantages comparatifs des différents partenaires** engagés sur les mêmes thématiques dans le pays. Dans quelle mesure et comment le PAM a-t-il tiré parti des forces et des avantages comparatifs des différents partenaires en Mauritanie pour réaliser une vision commune et maximiser l'impact positif du PSP?

Thème d'apprentissage n°5 (formulé par l'équipe d'évaluation). Le paquet d'assistance auprès des réfugiés représente 33 pour cent des ressources du PSP (paragraphe 37). L'EDS 1 apportant la réponse aux besoins alimentaires prioritaires est conçu dans un objectif d'**autonomisation des populations** réfugiées et s'inscrit dans les priorités conjointes du HCR et du PAM. Quelles sont la pertinence, l'efficacité et la durabilité de l'appui du PAM en faveur de l'autonomisation des réfugiés en lien avec l'accès des réfugiés aux filets sociaux nationaux, le soutien à l'intégration des réfugiés dans le Registre national et les modalités de ciblage?

Thème d'apprentissage n°6 (formulé par l'équipe d'évaluation). Le PSP a largement mis l'accent sur le principe de **résilience intégrée**, à la fois au niveau national et communautaire, selon une approche promue par le RBD. Le renforcement de la résilience est intégré dans les EDS 2, 3 et 4, les deux premiers étant tournés vers la fonction protectrice de la PSA et l'EDS 4 vers la fonction productive de la PSA. Au-delà de la mise en œuvre du paquet intégré, quelle est la pertinence des approches et outils envisagés et éventuellement déjà en partie déployés par le PAM en ce qui concerne le renforcement de l'ancrage institutionnel dans le domaine de la résilience, la recherche d'une évolution de l'approche convergence vers plus de synergie, et le renforcement de l'analyse conjointe PSA et Résilience?

Thème d'apprentissage n°7 (formulé par l'équipe d'évaluation). L'équipe de pays de l'ONU donne la priorité aux investissements en ce qui concerne le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, conformément à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (voir le PSP). Or, le PAM intègre ces orientations dans des cadres stratégiques plus larges. L'équipe d'évaluation analysera la pertinence et l'efficacité de l'appui du PAM en faveur des enjeux de cohésion sociale, de réduction des tensions, de prévention des conflits (entre réfugiés et hôtes, agriculteurs et éleveurs, intra- et intercommunautaires, jeunes) et du Nexus humanitaire-développement-paix.

Thème d'apprentissage n°8 (formulé par l'équipe d'évaluation). Le PAM cherche à soutenir les **mécanismes nationaux** pour s'attaquer de façon pérenne aux causes profondes des vulnérabilités à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'EDS 5 vise à renforcer les institutions nationales et leurs capacités (paragraphe 28). L'équipe d'évaluation s'interrogera sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité de l'appui du PAM en matière de renforcement des systèmes nationaux (évaluation décentralisée de la contribution du PAM au PSA, analyse de terrain, qualité du ciblage).

Thème d'apprentissage n°9 (formulé par l'équipe d'évaluation). Le PSPPT et le PSP intègrent plusieurs axes d'analyse transversaux (paragraphe 2). Le genre est sans doute **l'enjeu transversal** qui a été le plus intégré de façon institutionnelle dans les différents domaines d'intervention du PAM. L'équipe d'évaluation s'interrogera sur le niveau d'intégration de ces enjeux transversaux: approche intégrative et transformatrice en matière de genre, opportunités socioéconomiques des jeunes, redevabilité vis-à-vis des communautés, protection, enjeux environnementaux.

Tableau 10. Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation par structure, poste, genre et localité

PAM	Nom de la personne	Structure	Poste	Homme	Femme
Nouakchott	Kinday SAMBA	BP PAM	Directrice Pays		1
Nouakchott	Paulo OLIVEIRA	BP PAM	Directeur Pays adjoint-1		
Nouakchott	Damien VAQUIER	BP PAM	Chef de programme. Responsable S05	1	
Nouakchott	Jean Loïc GUIEZE	BP PAM	A6 - ARC replica et risk financing A5 - Support à la commercialisation des producteurs Coordinateur GSAN	1	
Nouakchott	Mahamoudou NIODGO	BP PAM	Responsable d'activité-5	1	
Nouakchott	Alejandra CARMONA	BP PAM	Chargée résilience		1
Nouakchott	Mohamed JIDDOU	BP PAM	Responsable SO4 résilience. Responsable d'activité 8 - crise COVID-19	1	
Nouakchott	Fatimetou LAHWERTHI	BP PAM	Activity manager 2 + CBT officer sur les différentes activités (FFA et réfugiés)		1
Nouakchott	Fatimata SY	BP PAM	Fonction /coordination des activités alimentation scolaire, nutrition, appui institutionnel		1
Nouakchott	Oumou SOW	BP PAM	Responsable d'activité 6 Appui institutionnel. Point focal Protection sociale adaptative		1
Nouakchott	Franck MULLER	BP PAM	Poste conjoint PAM-Banque mondiale - Expert Protection Sociale	1	
Nouakchott	Mamadou SALL	BP PAM	BP – Head Supply Chain + Référent Activité 9	1	
Nouakchott	Mohamed ZEIN	BP PAM	Assistant technique auprès du CSA	1	
Nouakchott	Kadiata THIAM	BP PAM	Responsable d'activité 3 Alimentation scolaire		1
Nouakchott	Mamadou KANE	BP PAM	Nutritionniste	1	
Nouakchott	Papa Gormack Ndiaye	BP PAM	Chef unité S&E	1	
Nouakchott	Navel THIAM	BP PAM	RAM officer	1	-
Nouakchott	Abdoulaye Dia	BP PAM	Assistant S&E	1	
Nouakchott	Cheikh Meodj	BP PAM	VAM officer	1	
Nouakchott	Khadijetou DIOP	BP PAM	Assistante S&E - système de réclamation		1

Nouakchott	Basongo BAGUI	BP PAM	Consultant HCR PAM pour le ciblage des réfugiés de Bassikounou	1	
Nouakchott	Martin NSEKE	BP PAM	Responsable d'activité 7 UNHAS	1	
Nouakchott	Mohamed BA	BP PAM	Budget Programming Officer	1	
Nouakchott	Abdoulaye KANE	BP PAM	Budget Programming Associate	1	
Nouakchott	Riana R'VOALA	BP PAM	Cheffe Unité Partenariat		1
Nouakchott	Lewis EKRA	BP PAM	Chargé des ressources humaines	1	
Nouakchott	Ali CHAM	BP PAM	Responsable de l'unité Admin/Finance	1	
Dakar	Adamou ISSAKA	RBD	Senior Expert Resilience	1	
Dakar	Volli CARUCCI	RBD	Head Resilience and Livelihoods Unit	1	
HEC Bassikounou	Mathias TONALTA	Sous-bureaux PAM	Chef du sous-bureau de Bassikounou (Responsable d'activité 1)	1	
HEC Bassikounou	Madani SY	Sous-bureaux PAM	Programme assistant	1	
HEC Bassikounou	Cheikh FALL	Sous-bureaux PAM	Responsable logistique	1	
HEC Bassikounou	Aboubacar SALL	Sous-bureaux PAM	Activité 3A	1	
HEC Bassikounou	Mamadou Kane	BP PAM	Nutrition	1	
ASSABA Kiffa	Alassane DIOP	Sous-bureaux PAM	Chef du sous-bureau	1	
ASSABA Kiffa	Moulaye ZAHNINE	Sous-bureaux PAM	Moniteur	1	
ASSABA Kiffa	Boubou BA	Sous-bureaux PAM	Associate Program Resilience 3A	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Baba DIA	Sous-bureaux PAM	Point focal A5	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Hamedine KANE	Sous-bureaux PAM	Program Assistant Resilience	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Dia DJIBRIL	Sous-bureaux PAM	Assistant logistique	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Ahmed KHILIL	Sous-bureaux PAM	Coordinateur Projet <i>Peace Building Fund</i>	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Mohamadou LO	Sous-bureaux PAM	OIM et coordinateur du sous-bureau Système des Nations Unies	1	
GORGOL Kaédi	Cheikh Sidiya DIOP	Sous-bureaux PAM	Chef du sous-bureau Kaédi + de l'antenne Sélibabi	1	
GORGOL Kaédi	Hachimi Haidara	Sous-bureaux PAM	Assistant de suivi	1	
GORGOL Kaédi	Mintou Correra	Sous-bureaux PAM	Point focal Genre		1
GORGOL Kaédi	Yahya Mohamed Mbareck	Sous-bureaux PAM	Point focal Nutrition	1	

GORGOL Kaédi	Demba Datt	Sous-bureaux PAM	Assistant financier	1	
GORGOL Kaédi	Ba Racine	Sous-bureaux PAM	Assistant moniteur	1	
GORGOL Kaédi	El Housseinou Kane	Sous-bureaux PAM	Assistant m'ntoring	1	
TAGANT	Oum'r Kane	Sous-bureaux PAM	Food Assistant Monitor	1	
PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX					
Nouakchott	M. SIDATY	Ministère de l'éducation	Directeur de l'unité nutrition et éducation sanitaire	1	
Nouakchott	Brahim BEYE	CSA	Conseiller du commissaire, chargé du Dispositif DCAN	1	
Nouakchott	Sidi Ahmed TIGUEDY	CSA	Directeur des programmes développement	1	
Nouakchott	Moulaye SAID Ould Baba Ainina	CSA/OSA	Directeur de l'OSA	1	
Nouakchott	Fatou Mint Ali	CSA	Directrice de l'aide d'urgence		1
Nouakchott	Ahmed Dou Abdel Rahmane	CSA	Coordinateur Aide aux réfugiés	1	
Nouakchott	Moussa Diagana	Ministère de la santé	Directeur Santé de la mère et de l'enfant	1	
Nouakchott	Baraka Seyid	Ministère de la santé	Cheffe du Service Développement de la Nutrition		1
Nouakchott	Sidi Ahmed Bouh	CSA	Coordinateur Projet Réfugiés	1	
Nouakchott	Taleb Khyar Cheikh MELAININE	Taazour	Coordinateur du Programme N'tional des Transferts Sociaux Tekavoul	1	
Nouakchott	Ahmed Salem Ould BEDDE	Registre social	Directeur général du registre social et du Système d'Information	1	
Nouakchott	Ely Abdrabou	Registre social	Chef de service	1	
Bassikounou	Eby Mohamed Babe	CSA	Chef du bureau de l'assistance des réfugiés	1	
HEC Nema	Cheikh ABDALLAH	Wali HEC	Wali HEC	1	
HEC Nema	Said na Aly ALITH ALLAH	Direction régionale de l'éducation nationale	Directeur régional de l'éducation nationale adjoint	1	
HEC Nema	Aboubekrin BEID YE	DA	Directeur de l'agriculture	1	
HEC Nema	Mohamedou OULD TIJANI	Conseil régional	Président - Conseiller régional	1	
HEC Nema	SIDI MOHAMED	CSA	FG: Délégué adjoint, chef de la division technique, magasinier	4	
ASSABA Kiffa	Lemrabott Mohamed ahid Nejachi	Direction régionale de l'éducation nationale	Directeur général adjoint	1	

ASSABA Kiffa	Baba ould Saleck	Commune de Melgue	Maire	1	
ASSABA Kiffa	Eby Mohamed Mbareck	Wilaya de l'Assaba	Conseiller du Waly, en charge des affaires politiques et sociales	1	
ASSABA Kiffa	Diop Oumar	DRASS	Responsable admin et financier	1	
ASSABA Kiffa	Moktar Sidi Mohamed Khatter	CSA Kiffa	Chef Division Développement CSA Kiffa	1	
ASSABA Kankossa	El Mehdi ould Djaghly	Kankossa-Maire		1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Moustapha ould Magha	Conseil régional	Président	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Sala Sagho	Conseil régional	Conseil Régional - Secteur du Développement	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Mohamed TALEB	CSA	Délégué Régional	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Montaga SAKHO	CSA	Chef de division Développement	1	
GORGOL Kaédi	Khayri AHMED	CSA	Délégué régional	1	
GORGOL Kaédi	SALEK	Ministère de l'Economie	Coordinateur Régional	1	
GORGOL Kaédi	Cheikhna ould Kenkou	DRASS	Directeur	1	
GORGOL Kaédi	Ba Alassane	DRASS	Chef Service Santé de base et Nutrition	1	
BRAKNA	Mohamed Yemehlou ould Sidi Ali	Autorités administratives	Hakem de Bababe	1	
TAGANT	Oumar Kane	Sous-bureaux PAM	Food Assistant Monitor	1	
TAGANT Moudjéria	Mohamed Ahmed Mahmoud	Commune SOUDOUD	Maire	1	
TAGANT Tidjikja	Abdellahi Zein	Wilaya	Directeur du Cabinet	1	
TAGANT Tidjikja	Yemehlou Mohamed Vadel	DRAS	Directeur Régional	1	
TAGANT Arrondt Waahatt	Hmeidy Dah El Keihil	Commune Wahatt	Adjoint au maire Rachid (wahatt)	1	
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS					
Nouakchott	Désiré YAMEOGO	Counterpart International	Chief of party	1	
Nouakchott	Nouhoum SIDIBE	ACF	Responsable programme prévention et résilience	1	
Nouakchott	Mahamane Salissou MAMANE	OXFAM	Responsable S&E - Membre du GSAN	1	
Nouakchott	Antoine Vollet	Save the children	Coordinateur des programmes	1	
Nouakchott	Ahmed Ould Brahim	ONG Association Pour l'Epanouissement de la Population	Président - secrétaire exécutif	1	

Nouakchott	Matthieu Lefebvre	Banque mondiale	Expert Protection Sociale	1	
Nouakchott	Djeinaba Diallo	Banque mondiale	Experte Protection Sociale		1
Nouakchott	Ahmed Ould AMAR	Progres-SD3C	Coordonnateur	1	
Nouakchott	Mohamed Ould Bilal	Progres-SD3C	Responsable Administratif et Financier	1	
Nouakchott	Mohamed Lemine Lemrabott	Progres-SD3C	Responsable Suivi (RSEGSC)	1	
Nouakchott	Bouh Ould Sleimane	Progres-SD3C	Expert National Infrastructures	1	
Bassikounou	Apolinaire Sowe Kapet	Save the Children	Chef de Projet Bassikounou	1	
HEC Nema	Abdoul Aziz AMANI	ACF	Chef de base ACF	1	
HEC Nema	Benahy MBEIRICK BELKHEIR	ACF	Chargé de projet site sentinelle	1	
HEC Nema	M. TANJA	ACF	Superviseur site sentinelle	1	
HEC Nema	Issa DIAKHITE	ADICOR	Chef de projet	1	
HEC Nema	Bouya DAOU	ADICOR	Nutritionniste	1	
HEC Nema	Fatimetou	ADICOR	Genre		1
HEC Nema	Naji Sidi Mohamed	AU SECOURS	Point focal ONG Au secours	1	
HEC Nema	TOURAD	ONG Association Pour l'Epanouissement de la Population	Génie rural	1	
HEC Nema	Moussa KONDE	ONG Association pour l'Epanouissement de la Population	Ingénieur agronome	1	
HEC Nema	Aliou Wele	Association de Recherche pour le Développement	Chef d'antenne	1	
HEC Nema	Thierno SALL	Association de Recherche pour le Développement	Génie rural	1	
HEC Nema	Yacoub DOUA	Banque El Amana	Directeur technique BEA de l'unité cash transfer	1	
ASSABA Kiffa	Youssef DIARA	AU SECOURS	Chargé de Programme	1	
ASSABA Kiffa	BamoussaHAMADI	AU SECOURS	Point focal ONG Au secours	1	
ASSABA Kiffa	Baye	AU SECOURS	Référent technique	1	
ASSABA Kiffa	Mohamed OUMAR	ONG Union des Associations de Gestion Participative de l'Oasis Assaba	Secrétaire Général	1	

ASSABA Kiffa	Hindou Djibril	ONG Au Secours	Animatrice Kiffa		1
ASSABA Kiffa	Boida mint Yarba	ONG Au Secours	Animatrice Kiffa		1
ASSABA Kiffa	Baye El Khadar	ONG Au Secours	Consultant ingénieur agronome	1	
ASSABA Kiffa	Brahim ould ahmed deida	ONG Au Secours	Géénie rural	1	
ASSABA Kiffa	Mohamed ould Slama	ONG Au Secours	Génie rural	1	
ASSABA Kiffa	Oumar Djaghly	ONG Sapas	Président ONG	1	
ASSABA Kiffa	Dia Oumar	ONG Sapas	Génie rural/3A	1	
ASSABA Kiffa	Ba Moussa	ONG Sapas	Génie rural	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Moulaye DIALO	ACF	Coordinateur Gorgol + Guidimakha	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Koura SEIDOU	GRDR ONG Migration-Citoyenneté-Développement	Responsable Agroécologie et Entreprenariat	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Djara BARAKI	GRDR	Animateur programme Juth	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Zeïnabou	GRDR	Chargée de mission, projet Déclit		1
GUIDIMAKHA Sélibabi	Mamadi	GRDR	Chef du projet Juth	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	El Ghassoum Dia	GRET	Chef de Projet et responsable antenne Sélibabi	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	El Hassen Soumaré	ONG Assistance Education	Superviseur	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Yahya Mbareck	ONG Au Secours	Suivi Evaluation	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Aboubekrine Tandia	ONG Actions	Coordinateur	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Houdou Sow	ONG Au Secours	Point Focal	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Mohamed Salem Dicko	ONG Au Secours	Superviseur	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Madouri Marega	ONG Tenmiya	Coordinateur Régional	1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Traoré Jiddou	ONG GRADD	Président	1	
GORGOL Kaédi	Youssouf TAMBOURA	ONG Association Mauritanienne pour la Santé, l'Environnement et la Lutte contre l'Analphabétisme	Président	1	
GORGOL Kaédi	Aliou Yelo THIAM	Croissant-Rouge mauritanien	Responsable Logistique et Finance	1	
GORGOL Kaédi	Baba Inna M'BODJ	Croissant-Rouge mauritanien	Président CRM Wilaya du Gorgol	1	
GORGOL Kaédi	Khalid Mahamat MOUSSA	OXFAM	Chargé projet Action humanitaire	1	

GORGOL Kaédi	Doucouré MACERE	OXFAM	Chargé projet Développement + Interim Chef de base intérim.	1	
BRAKNA	Djibril BA	ASD	Président	1	
BRAKNA	Adama Samba Sow	ASD	Technicien	1	
BAILLEURS DE FONDS					
Nouakchott	Verena STIEBING	GIZ	Chargée du portefeuille de la communication GIZ		1
Nouakchott	Dr Antje GOLLNER-SCHOLZ	Ambassade d'Allemagne	Cheffe de mission adjointe		1
Nouakchott	Marianne Tinlot	ECHO	Assistante Technique Mauritanie, Pays côtiers et Assistance Alimentaire		1
AGENCES DE L'ONU					
Nouakchott	Anthony Kwaku OHEMENG-BOAMAH	ONU	Coordinateur résident	1	
Nouakchott	Oumar KANE	FAO	Point focal Sécurité alimentaire, Urgence, Pastoralisme	1	
Nouakchott	Blandine Bihler	UNICEF	Responsable Résilience		1
Nouakchott	Christian Tenberg	UNICEF	Chef de Section Nutrition	1	
Nouakchott	Louis Falcy	HCR	Chargé programme resilience	1	
HEC Bassikounou	Ridha Rezgui	HCR	Chargé du bureau de Bassikounou	1	
HEC Bassikounou	Aboubacry -ow	OIM	Senior Assistant Stabilisation et Resilience	1	
HEC Nema	Daouda NIANG	HCR		1	
HEC Bassikounou	Kalidou Ba	UNICEF	Expert santé / nutrition - intérim de chef de bureau de Bassikounou	1	
HEC Bassikounou	Ibrahim BOUCOUN	BIT	P ogramme assistant	1	
HEC Bassikounou		OIM		1	
GUIDIMAKHA Sélibabi	Mohamed LO	OIM	Responsable sous-bureau Sélibabi	1	
TOTAL				141	20
Total: 161 entretiens					

Tableau 11. Liste des groupes de discussion organisés dans le cadre de l'évaluation par type, nombre de personnes rencontrées, genre et localité

Commune	Localité	Site	Activité	Type de groupe de discussion (focus group / entretien individuel)	Nombre	Homme	Femme	Total
Wilaya HEC								

Oum Avnadech	Sidi Beya	Ancien site résilience	A3, A4, A5	FG Cantine scolaire	1	2	2	4
				FG leaders ayant participé au PCP	1	5		5
	Oum Avnadech	Site sentinelle/CRENAM	A4, A6	FG CRENAM (auxiliaire, infirmier)	1	1	2	3
				FG CRENAM (ONG opérateur local)	1	1	1	2
				El ACF responsable du site	1	1		1
		El Point focal site sentinelle et surveillance pastorale	1	1		1		
Bangou	Rhaim	Ancien site résilience	A2 ; A3 ; A4 ; A5	FG ménages bénéficiaires de l'assistance pendant la période de soudure	1	1	4	5
				FG comité 3A	1	3	1	4
Amourj	Zerg	Ancien site résilience	A3, A4 et A5	FG Comité de gestion (COGES)/ Association des parents d'élèves (APE) Cantine	1	4	1	5
				FG 3A	1		5	5
				FG CRENAM staff santé	1	1	2	3
				FG CRENAM (bénéficiaires)	1		5	5
	Oumounouh 3	Ancien site résilience	A3, A4 et A5	FG Comité de gestion cantine	1	1	2	3
-			FG 3A	1		12	12	
	Oumounouh 2	Site sentinelle	A6	FG comité site sentinelle	1	3	3	6
Fassala	Fassala	Mairie		El Mairie	1	1		1
	Néré	Site incomplet - site sentinelle	A3, A4, A6	FG site sentinelle et cantine	1	3	5	8
	Samarassa	Site incomplet	A4, A5	FG femmes p pulation hôte	1		8	8
				FG hommes population hôte	1	7		7
				El femme réfugiée	1		1	1
			El homme réfugié	1	1		1	
Daar	Arkin	Site incomplet	A3; A'	FG Hommes APE	1	8		8
				FG Femmes	1		16	16
Fassala		Camp de Mbera	A1	El coordinateur du camp	1	1		1

				FG ménages désactivés de l'assistance	1	9	4	13
				FG ménages G4 (transferts monétaires uniquement)	1	9	6	15
				FG ménages nouveaux arrivants (vivres uniquement)	1		7	7
				Groupes femmes	1		5	5
				Groupes éleveurs	1	4		4
				FG conseil pédagogique Camp de Mbera	1	15		15
				El Directeur d'école 3	1	1		1
				FG ménages bénéficiaires DGV G1-G3	1	3	3	6
				FG staff CRENAM	1	5	1	6
				FG Nutrition mère et auxiliaire	1		3	3
Wilaya Assaba								
Melgue	Chtib	Nouveau site résilience	A5	FG Hommes	1	16	0	16
				FG Femmes	1		10	10
			A2	Auxiliaires CRENAM	1	1	1	2
			A3	FG APE	1	8		8
Melgue	Neznaza	Ancien site résilience	A5	FG Hommes	1	24	0	24
			A2	FG Femmes	1		14	14
			A4	Auxiliaire CRENAM	1		1	1
			A3	FG APE	1	5	3	8
Melgue	Gourmel	Ancien site résilience	A5	FG mixte bénéficiaires	1	12	7	19
Melgue	Worthy	Ancien site résilience	A5	FG mixte bénéficiaires	1	5	4	9
			A3	APE	1	2	3	5
			A2	FG mixte bénéficiaires	1	4	3	7
Melgue	Gvava Peulh	Ancien site résilience	A4	FG GASPA formatrices + population	1	3	8	11
				Auxiliaires CRENAM	1	1	1	2
			A3	FG APE	1	1	5	6
			A5	Comité de gestion	1	1	2	3

Kankossa	Werenguel	Nouveau site résilience	A5	FG mixte	1	10	8	18
Wilaya Guidimakha								
Daffort	Levkarine	Nouveau site résilience	A5		1	3	8	11
			A4	Auxiliaires	1	1	1	2
			A2	Bénéficiaires	1	1	3	4
			A3	APE	1	4	0	4
Daffort	Garva Jeylani	Ancien site résilience	A5	Comité de gestion	1	4	4	8
			A3	APE	1	2	1	3
Tachott	Hsey Sid Ahmed	Nouveau site résilience	A4	Auxiliaires	1	1	1	2
			A2	FG bénéficiaires	1	2	8	10
			A5	FG bénéficiaires	1	3	3	6
			A3	APE	1	2	1	3
Wilaya du Brakna								
	Abdellah Djery	COVID-19	A8	FG Bénéficiaires	1	7	4	11
	Nouarat	COVID-19	A8	FG Bénéficiaires	1	10	6	16
Wilaya du Tagant								
Soudoud	Legned		A2 +A4	FG Groupe de femmes	1		10	10
			A2	Bénéficiaires et non-bénéficiaires/G. mixte et G. f	1	7	7	14
Tidjikja	Tidjikja		Partenaire de mise en œuvre	ONG Assistance éducation Consortium	1	6	2	8
	Dbouilgui		A4	Auxiliaires CRENAM	1		2	2
			A2	FG Assistance soudure Bénéficiaires, non-bénéficiaires et comité	1	3	15	18
	Legraiva		A4	Auxiliaires CRENAM	1		2	2
		A2	FG Bénéficiaires assistance soudure	1		7	7	
Wahad	Acharim		A2	FG comité de ciblage	1	3	4	7

		A4	Auxiliaires CRENAM	1		2	2
		A4	FG Mamans	1		4	4
	Rachid	A2	FG Assistance soudure Bénéficiaires, non-bénéficiaires et comité	1	5	16	21
		A4	Auxiliaire CRENAM	1	1	1	2
	Lehweitat	A4	Auxiliaire CRENAM	1	2	2	
		A2	FG comité de ciblage	1	2	3	5
Soudoud	Letfatar	A4	Auxiliaire CRENAM, Infirmier'	1	1	1	2
TOTAL				78	252	287	539

'ANNEXE V: MATRICE D'ÉVALUATION

Questions	Dimensions de l'analyse	Lignes d'investigation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes de collecte de l'information	Niveau d'évaluabilité
Q1 - Dans quelle mesure la position stratégique, le rôle et la contribution spécifique du PAM en Mauritanie reposent-ils sur les priorités du pays et les besoins de la population ainsi que sur les atouts du PAM?						
1.1 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuel sont ils pertinents pour les politiques, plans, stratégies et objectifs nationaux, y compris la réalisation des objectifs nationaux de développement durable?	1.1.1 Alignement, pertinence et cohérence avec les politiques et les stratégies nationales et implication du Gouvernement dans la formulation	<p>Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP sont-ils alignés sur les priorités nationales telles que dérites dans les politiques et plans nationaux?</p> <p>L'introduction du PSP a-t-elle contribué à l'alignement avec les politiques et les priorités nationales?</p> <p>Sur quelles politiques, stratégies et plans gouvernementaux nationaux/infranationaux le PAM a-t-il aligné ses activités (ou non)?</p> <p>Dans quelle mesure les orientations stratégiques et opérationnelles du PAM sont-elles pertinentes et alignées sur les politiques, stratégies et plans gouvernementaux nationaux/infranationaux? (Ta2)</p> <p>Dans quelle mesure le Gouvernement a-t-il pris part au processus d'élaboration du PSPPT (PSP)? (TdC H1) Quelles ont été les modalités d'implication du Gouvernement dans sa conception et sa formulation?</p>	<p><i>Niveau de conformité des orientations et objectifs stratégiques du PSPPT et du PSP avec les politiques et plans gouvernementaux</i></p> <p><i>Perception du positionnement stratégique (thématique, géographique) et de la réputation du PAM</i></p> <p><i>Évolution de la perception du rôle du PAM avec le nouveau PSP</i></p>	<p><i>Documents sur le processus d'élaboration du PSPPT et du PSP:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen stratégique "Faim Zéro" - Cadre logique et TdC - Politiques et programmes nationaux - Évaluations conduites par le Gouvernement ou les autres agences des Nations Unies - Documents finaux du PSPPT et du PSP <p><i>Entretien avec les principales parties prenantes du Gouvernement au niveau national et local</i></p> <p><i>Entretien avec des informateurs clés de la communauté internationale et des bailleurs de fonds</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire e' ligne)</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Documents accessibles et/ou possibilité de collecter l'information par le biais d'informateurs clés si les processus n'ont pas été documentés en détail</i></p>

	<p>1.1.2 Alignement sur les plans stratégiques et le Cadre de résultats institutionnels (CRF) du PAM</p>	<p>Dans quelle mesure les orientations stratégiques du PSPPT et le PSP sont-elles alignées sur les stratégies et politiques globales du PAM lorsqu'elles sont pertinentes?</p> <p>Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP sont-ils alignés sur les forces et les capacités opérationnelles du CRF au niveau institutionnel?</p> <p>Est-ce que le Cadre de résultats des documents PSPPT/PSP s'est fait selon une articulation logique, une bonne cohérence interne, de façon complète? (Cohérence entre ODD/objectifs/résultats/activités)</p>	<p><i>Niveau de conformité des orientations stratégiques du PSP avec celles du PAM au niveau global</i></p> <p><i>Niveau d'optimisation du PSPPT et du PSP par rapport aux orientations et outils proposés dans le cadre du CRF?</i></p> <p><i>Niveau de cohérence de la structure du PSPPT et du PSP</i></p> <p><i>Formulation et utilisation d'une TdC</i></p>	<p>- <i>Stratégies et orientations globales du PAM</i></p> <p>- <i>CRF</i></p> <p>- <i>Évaluations thématiques institutionnelles</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Documents accessibles et/ou possibilité de collecter l'information par le biais d'informateurs clés (par ex. entretiens BR, Siège, etc.)</i></p>
	<p>1.1.3 Alignement sur les objectifs et cibles des ODD (ODD 2,17) priorités pour la Mauritanie</p>	<p>Les effets directs stratégiques dans le PSPPT et le PSP sont-ils décrits de façon appropriée par rapport aux ambitions du PAM et du Gouvernement en matière d'ODD?</p> <p>Quels progrès ont été réalisés dans l'élaboration de systèmes intégrés dirigés par les agences pour éclairer la programmation nationale et suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 2?</p>	<p><i>Résultats attend's alignés sur les cibles ODD du PAM et du Gouvernement</i></p> <p><i>Disponibilité, cohérence et utilisation de systèmes conjoints pour suivre les progrès vers l'ODD 2</i></p> <p><i>Niveau de transcription des orientations stratégiques institutionnelles associés aux ODD en objectifs stratégiques, résultats et activités</i></p> <p><i>Niveau de cohérence entre les activités</i></p>	<p><i>Documents sur le processus d'élaboration du PSPPT et PSP:</i></p> <p>- <i>Examen stratégique "Faim Zéro"</i></p> <p><i>Politiques et stratégies nationales</i></p> <p><i>Cadre logique et TdC</i></p> <p><i>Système de suivi de la réalisation de l'ODD 2</i></p> <p><i>Documents finaux du PSPPT et du PSP</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Documents accessibles</i></p>

<p>1.2 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuel ont-ils répondu aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition en Mauritanie (y compris les réfugiés), en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte?</p>	<p>1.2.1 Pertinence par rapport aux besoins des personnes et des populations les plus vulnérables</p>	<p>Le Pplan stratégique de pays était-il basé sur une analyse complète des besoins humanitaires et de développement actuels, y compris la résilience?</p> <p>Les activités, les résultats et les objectifs du PAM sont-ils liés aux besoins des populations?</p> <p>Lors de la conception du PSP, les groupes de bénéficiaires et les zones à couvrir sont-ils considérés comme les plus vulnérables?</p> <p>Le genre, la protection, l'accès, l'équité et toute autre considération pertinente ont-ils été pris en compte?</p> <p>Des groupes vulnérables ont-ils été exclus? Pourquoi? La réponse planifiée du PAM est-elle proportionnelle aux besoins?</p> <p>La méthodologie de priorisation des zones à couvrir est-elle pertinente au regard des besoins? Quelle est la pertinence du processus via les comités départementaux? Quelle est la pertinence du concept de continuité territoriale?</p> <p>Dans quelle mesure l'approche intégrée des interventions de prévention et de traitement de la malnutrition renforce-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions? (TdC H9)</p> <p>Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM et les approches déployées permettent-ils de renforcer la résilience climatique des populations (réfugiés/hôtes) dans la perspective d'une réduction des</p>	<p><i>Disponibilité et utilisation d'évaluations détaillées des besoins, y compris sur la résilience, les questions de genre et la protection</i></p> <p><i>Profondeur de l'analyse contextuelle</i></p> <p><i>Logique des TdC et des cadres programmatiques</i></p> <p><i>Logique pour la priorisation des besoins</i></p> <p><i>Disponibilité d'une stratégie d'accès, redevabilité envers les personnes affectées</i></p> <p><i>Perception des bénéficiaires et des parties prenantes par rapport à la focalisation du PSP sur les groupes et régions les plus vulnérables</i></p> <p><i>Taux d'exclusion à la suite du ciblage des ménages</i></p>	<p><i>PSP, cadre logique, TdC</i></p> <p><i>Analyse des besoins et du contexte par le PAM (VAM, FSMS, etc.)</i></p> <p><i>Évaluations conduites par les autres acteurs: Gouvernement, ONU, ONG, Cadre harmonisé, FEWS Net (Famine Early Warning Systems Network)</i></p> <p><i>Documents d'analyse causale et thématiques spécifiques</i></p> <p><i>Entretiens avec les principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires</i></p> <p><i>Base de données du PAM et des acteurs membres du GSA (enquête de vérification après l'application des filtres sur la base de données du registre)</i></p>	<p><i>Analyse des documents et de base de données</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p> <p><i>Groupes de discussion avec les bénéficiaires</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i></p> <p><i>La disponibilité des informations varie en fonction des groupes de population et des thèmes. Il y a moins d'informations disponibles sur les besoins des réfugiés ainsi que sur certaines thématiques transversale (genre, environnement).</i></p> <p><i>Les données des partenaires du GSA sur le taux d'exclusion sont partielles. L'analyse des données du PAM n'a été réalisée que sur le Guidimakha en 2019. Les processus de décision et de priorisation peuvent ne pas être documentés en détails, mais certaines informations peuvent être recueillies par le biais d'entretiens.</i></p>
--	---	--	--	--	--	--

		<p>interventions?(Ta3)</p> <p>Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM et les approches déployées sont-ils pertinents pour soutenir l'autonomisation des réfugiés (en lien avec l'accès aux filets sociaux nationaux, le soutien à l'intégration dans le Registre national, l'évolution des modalités de ciblage)? (Ta5)</p> <p>Dans quelle mesure le positionnement stratégique et les approches déployées relatifs au paquet intégré résilience, sont-ils pertinents pour renforcer l'ancrage institutionnel dans le domaine de la résilience; évoluer d'une approche de convergence vers une approche de synergie; renforcer l'analyse conjointe PSA et Résilience? (Ta6)</p> <p>L'outil PSP a-t-il permis d'améliorer l'adaptation des activités aux besoins identifiés des plus vulnérables et d'apporter une réponse proportionnelle aux besoins?</p> <p>L'approche intégrative/ transformatrice de la prise en compte des femmes dans le PSP est-elle pertinente et prend-elle en considération leurs besoins spécifiques?</p> <p>L'ouverture du système ARC <i>Replica</i> aux populations pastorales est-elle pertinente par rapport à leurs besoins spécifiques?</p>				
--	--	---	--	--	--	--

<p>1.3 Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM est-il resté pertinent tout au long de la mise en œuvre du PSPPT et du PSP compte tenu de l'évolution du contexte, des capacités nationales et des besoins en Mauritanie (en particulier en réponse à la pandémie de COVID-19)?</p>	<p>1.3.1 Flexibilité/capacité à s'adapter aux évolutions du contexte national (Ta1)</p>	<p>Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM est-il resté pertinent et conforme aux évolutions du contexte et des priorités du pays tout au long de la mise en œuvre du PSPPT et du PSP?</p> <p>Dans quelle mesure le PAM a-t-il adapté sa stratégie et ses interventions en réponse à la pandémie de COVI -19? Par rapport aux conditions d'accès humanitaire et de sécurité? (Ta1)</p> <p>Le format et les principes du PSP permettent-ils une plus grande souplesse? (cf. QE 4)</p>	<p><i>Niveau d'identification et de prise en compte de l'évolution du contexte national, des priorités nationales et des besoins</i></p> <p><i>Niveau d'utilisation de ces données par le PAM en comparaison aux autres organisations</i></p> <p><i>Preuves et exemples d'adaptation, révisions du PSP selon l'évolution du contexte national</i></p> <p><i>Points de vue du Gouvernement et de la communauté internationale sur la pertinence de l'évolution stratégique du PAM</i></p>	<p><i>PSP et révisions ACR, rapports et évaluations des partenaires</i> <i>Évaluations et recherches spécifiques menées par le PAM/AM</i> <i>Évaluations des besoins et du contexte conduites par les parties prenantes</i> <i>Entretiens avec les principales parties prenantes</i> <i>Entretien avec des informateurs clés de la communauté internationale et des bailleurs de fonds</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p> <p><i>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i> <i>Documents accessibles et/ou possibilité de collecter l'information par le biais d'informateurs clés (p. ex. entretiens BR, Siège, etc.)</i></p>
<p>1.4 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP actuels sont-ils cohérents et alignés sur l'ensemble des secteurs des Nations Unies et de l'aide humanitaire, et incluent-ils des partenariats stratégiques</p>	<p>1.4.1 Alignement sur le CPDD (Plan de partenariat pour le développement durable)</p>	<p>Dans quelle mesure le PSP est-il aligné sur les orientations et les activités du CPDD?</p> <p>Le cadre stratégique du PSP a-t-il facilité l'alignement entre les orientations stratégiques du PAM et le CPDD?</p>	<p><i>Niveau de conformité du PSPPT et du PSP avec le CPDD</i> <i>Perception de la cohérence par les parties prenantes</i></p>	<p><i>PSPPT et PSP, CPDD</i> <i>Rapports d'ateliers et documents relatifs au processus d'élaboration</i> <i>Entretiens</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i> <i>Disponibilité des documents et possibilité de collecter l'information par le biais d'informateurs clés</i></p>

<p>appropriés fondés sur l'avantage comparatif du PAM en Mauritanie ?</p>	<p>1.4.2 Avantages comparatifs du PAM et complémentarités/ autres agences, fonds et programmes de l'ONU</p>	<p>A-t-on procédé à une analyse de l'avantage comparatif et des complémentarités du PAM avec les principaux partenaires des Nations Unies aux différentes phases de la conception?</p> <p>Quelle est la perception du Gouvernement et de la communauté internationale concernant les forces et les avantages comparatifs du PAM dans le système des Nations Unies?</p> <p>Le cadre stratégique du PSP modifie-t-il l'avantage comparatif du PAM?</p> <p>Le PSP a-t-il tiré parti de ses avantages comparatifs et de ses complémentarités avec d'autres partenaires des Nations Unies dans le pays? (Ta4)</p>	<p><i>Existence d'une analyse des complémentarités des partenaires des Nations Unies et de l'avantage comparatif du PAM</i></p> <p><i>Perception des atouts et des avantages comparatifs du PAM dans le système des Nations Unies</i></p> <p><i>Niveau d'harmonisation entre les orientations stratégiques du PAM et le rôle/les avantages comparatifs attendus, et changements perçus avec le nouveau PSP</i></p>	<p><i>Documents de programmation du PAM</i></p> <p><i>Programmes conjoints (par exemple, sites résilience, ODD, etc.)</i></p> <p><i>Analyse des avantages comparatifs du PAM recensés dans les évaluations précédentes</i></p> <p><i>Entrevues avec des informateurs clés parmi les homologues nationaux, les bénéficiaires et au sein de la communauté internationale</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i></p> <p><i>L'analyse détaillée des avantages comparatifs du PAM pourrait ne pas être disponible/documentée de façon claire.</i></p> <p><i>Les informateurs clés pourraient avoir des avis divergents sur les avantages comparatifs du PAM et la pertinence de son positionnement.</i></p>
---	---	--	--	--	--	---

	<p>1.4.3 Synergies et stratégies de partenariat avec les acteurs humanitaires et de développement présents dans le pays (ONU et hors ONU)</p>	<p>Dans quelle mesure et comment le PAM a-t-il tiré parti des forces et des avantages comparatifs des différents partenaires (acteurs humanitaires et de développement, ONU et hors ONU) en Mauritanie pour réaliser une vision commune et maximiser l'impact positif du PSP? (Ta4) Des partenariats stratégiques ont-ils été intégrés au PSPPT et au PSP? Quelle est l'évolution dans le temps (programmes/PSPPT/PSP)?</p> <p>Dans quelle mesure ces partenariats stratégiques établis lors de la conception du PSPPT/PSP étaient-ils pertinents? Les approches conjointes renforcent-elles la pertinence et la portée des interventions du PAM? Dans quelle mesure accroissent-elles les opportunités de financement? (TdC H1)</p> <p>Dans quelle mesure les partenaires stratégiques du PAM ont-ils pris part au processus d'élaboration du PSP et contribuent-ils à sa mise en œuvre en complémentarité avec leur propre stratégie? (TdC H2)</p> <p>Le cadre stratégique pluriannuel du PSP permet-il de renforcer le positionnement du PAM et les opportunités de financement associées autour des enjeux de renforcement de la résilience des communautés et de renforcement des systèmes nationaux? (TdC H3)</p> <p>Dans quelle mesure ces synergies et stratégies de partenariats ont-elles eu des effets démultiplicateurs quant aux actions menées?</p>	<p><i>Nombre et type de partenariats/d'actions conjointes/d'initiatives</i> <i>Évaluations des partenaires</i> <i>Documents sur le processus d'élaboration du PSPPT et du PSP et les consultations menées</i> <i>Perception des parties prenantes</i></p>	<p><i>Cartographie des parties prenantes</i> <i>Protocole d'accord avec les partenaires et évaluation/audit des partenaires</i> <i>Stratégies des autres partenaires</i> <i>Documents des groupes et autres mécanismes de coordination</i> <i>Données financières pertinentes</i> <i>Examen des actions/initiatives conjointes</i> <i>Entrevues avec des partenaires stratégiques</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i> <i>Entretiens avec des informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i> <i>L'analyse détaillée des avantages comparatifs du PAM et de ses partenaires pourrait ne pas être disponible/documentée de façon claire.</i> <i>Les informateurs clés pourraient avoir des avis divergents sur la pertinence des partenariats et des choix faits.</i></p>
<p>Q2 - Quelle est l'étendue et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux effets directs stratégiques du PSPPT et du PSP en Mauritanie?</p>						

<p>2.1 Dans quelle mesure le PAM a-t-il fourni les produits escomptés et contribué aux effets directs stratégiques escomptés du PSPPT et du PSP?</p>	<p>2.1.1 Progrès vers la contribution à la réalisation des objectifs globaux du PS</p>	<p>Quel est le niveau de réalisation des objectifs liés à l'ODD 2 (Faim Zéro), directement imputables au PSPPT/PSP?</p> <p>Dans quelle mesure la structuration du PSP est-elle mieux à même de contribuer à l'impact global de l'ODD 2 que la précédente organisation sous forme de programmes?</p>	<p><i>Étude comparative entre les indicateurs de l'ODD 2 (Faim Zéro) et ceux du PSPPT/PSP</i></p> <p><i>Analyse comparative du niveau d'évaluabilité de la contribution à l'ODD via la précédente organisation sous forme de programme et la nouvelle organisation du PSPPT/PSP</i></p>	<p>- Documents sur le processus d'élaboration et documents finaux du PSPPT et du PSP</p> <p>- Examen stratégique "Faim Zéro" et politiques et stratégies nationales</p> <p>Cadres logiques et TdC</p> <p>Système de suivi de la réalisation de l'ODD 2</p>	<p>Analyse des documents</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés</p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Documents accessibles</i></p>
	<p>2.1.2 Efficacité dans la réalisation des objectifs spécifiques et l'obtention des résultats attendus</p>	<p>Quel est le niveau de réalisation des différentes étapes de la chaîne de résultats (objectifs spécifiques/résultats/activités) du PSPPT/PSP?</p> <p>Pourquoi les planifications ont-elles été atteintes pour les transferts monétaires (objectif dépassé) et non pour les transferts en nature en 2020?</p> <p>Dans quelle mesure le renforcement de la synergie entre les interventions du paquet résilience a-t-il permis de réduire la vulnérabilité SAN? (TdC H6)</p> <p>Dans quelle mesure le paquet intégré résilience a-t-il permis de renforcer la résilience climatique des populations? (Ta3)</p> <p>Dans quelle mesure les activités de soutien aux réfugiés ont-elles permis de soutenir l'autonomisation des réfugiés?</p> <p>Quel est le niveau d'accès aux filets sociaux nationaux, d'intégration dans le Registre national? Quelles sont les évolutions des modalités de ciblage? (Ta5)</p> <p>Dans quelle mesure les interventions du paquet intégré résilience ont-elles permis de</p>	<p><i>Niveau de réalisation des différents objectifs et résultats attendus sur la base des indicateurs formulés dans le PSPPT/PSP et revus en cours de mise en œuvre</i></p> <p><i>Niveau d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i></p> <p><i>Niveau de précision des modalités de collecte et des indicateurs de suivi prédéfinis/redéfinis en cours de mise en œuvre</i></p> <p><i>Preuves d'anticipation des effets négatifs/indirects</i></p> <p><i>Niveau de prise en compte des effets négatifs/indirects, dans les outils de planification et de suivi</i></p> <p><i>Niveau de précision de la planification des personnes à assister par modalité (transferts monétaires/vivres)</i></p>	<p><i>Documents finaux PSPPT/PSP</i></p> <p><i>Rapports annuels</i></p> <p><i>Outil de présentation du mécanisme S&E (outils de collecte des données/valeurs de référence/indicateurs suivis/organisation des collectes, etc.)</i></p> <p><i>COMET</i></p> <p><i>Rapports de suivi et d'analyse des indicateurs</i></p> <p><i>Rapports d'évaluations/audits</i></p> <p><i>Outils de planification</i></p>	<p>Analyse des documents</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</p> <p>Groupes de discussion avec les bénéficiaires et les acteurs</p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Documents disponibles et possibilité de collecter les informations attendues auprès des partenaires et bénéficiaires</i></p>

		<p>soutenir l'ancrage institutionnel de la résilience; de faire évoluer les pratiques pour plu' de synergie; de renforcer l'approche conjointe PSA – Résilience? (Ta6)</p> <p>Quelle est la perception des partenaires et des bénéficiaires vis-à-vis de la réalisation des objectifs stratégiques et l'obtention des résultats attendus des interventions du PAM? Les activités menées dans le cadre du PSPPT/PSP a-t-elles eu des effets indirects ou négatifs? Si oui, quels sont-ils?</p>				
<p>2.2 Dans quelle mesure le PAM a-t-il contribué à la réalisation des objectifs intersectoriels (principes humanitaires, protection et responsabilité envers les populations touchées, égalité des genres et autres questions d'équité)?</p>	<p>2.2.1 Intégration effective et niveau de réalisation des enjeux transversaux (questions communes pour chaque enjeu)</p>	<p>Dans quelle mesure les PSPPT/PSP/RB ont-ils intégré des enjeux transversaux? L'approche choisie était-elle plus pertinente par rapport au contexte? Dans quelle mesure cela a-t-il permis de renforcer la qualité des interventions du PAM et de ses partenaires?</p> <p>Dans quelle mesure les enjeux transversaux sont-ils bien intégrés dans les outils de suivi ? Dans quelle mesure ces données ont-elles été adéquatement valorisées, et cela a-t-il permis de réorienter certaines interventions?</p> <p>Quel est le niveau d'intégration des enjeux transversaux suivant : approche intégrative et transformatrice en matière de genre; opportunités socioéconomiques des jeunes; redevabilité vis-à-vis des communautés; protection; enjeux environnementaux? - (Ta9)</p> <p>Quelles sont les difficultés auxquelles s'est écartée la mise en œuvre des approches relatives aux enjeux transversaux tout au</p>	<p><i>Niveau d'intégration de chaque enjeu transversal dans la formulation du PSPPT/PSP et les révisions budgétaires</i></p> <p><i>Évolution du budget prévu et alloué aux enjeux transversaux</i></p> <p><i>Pourcentage d'outils de suivi intégrant les données ventilées par genre/âge/handicap</i></p> <p><i>Niveau d'intégration des enjeux transversaux dans les outils de suivi (outils concernés/niveau de détail des informations collectées/descriptif du mécanisme de collecte/précision des indicateurs)</i></p> <p><i>Nombre de formations et de personnes formées autour de chaque enjeu transversal (PAM + ONG + Gouvernement)</i></p> <p><i>Existence d'analyses spécifiques dédiées aux</i></p>	<p><i>Analyse des enjeux transversaux</i> <i>Documents PSPPT/PSP /RB/corporate</i> <i>Outils de suivi</i> <i>Rapports de suivi</i> <i>Rapport annuels</i> <i>Outils de formation</i> <i>Analyse du cadre logique</i> <i>Entretiens avec des informateurs clés et les communautés</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i> <i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i> <i>Groupes de discussion avec les communautés</i> <i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau élevé Documents stratégiques et outils de suivi disponibles</i></p>

<p><i>Peu de documentation disponible, même si des informations existent auprès du'S&E (Système de gestion des plaintes avec les outils associés et personnels dédiés). Outils peu développés. Pas de référent sur le sujet. Peu d'efforts entrepris sur le sujet, difficiles à évaluer.</i></p>		<p>long du PSPPT et du PSP? Quelles ont été les solutions proposées?</p> <p>Dans quelle mesure les compétences de l'équipe PAM et de ses partenaires ont-elles été appropriées au vu des enjeux transversaux? Cela se reflète-t-il dans les documents contractuels de partenariat?</p> <p>Dans quelle mesure le nouveau cadre stratégique du PSP a-t-il amélioré l'intégration effective et les effets produits des interventions, relatifs à chaque enjeu transversal?</p> <p>Dans quelle mesure l'intégration des enjeux transversaux a-t-elle permis de renforcer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions? (TdC H10)</p>	<p><i>enjeux transversaux</i></p> <p><i>Niveau d'intégration des enjeux transversaux dans les cadres contractuels avec les partenaires</i></p> <p><i>Niveau d'intégration des enjeux transversaux dans les évaluations des partenaires? Dans les rapports annuels du PAM?</i></p>		
	2.2.2 Intégration effective et niveau de réalisation de la dimension Genre (dimensions intégrative et transformatrice) ainsi que de la dimension Handicap	<p>Quelles sont les évolutions des données ventilées par genre/âge/handicap ?</p> <p>Quels sont les effets du déploiement de l'approche "intégrative" du Genre depuis deux ans ?</p>			<p><i>Niveau élevé Documents d'analyse et suivi des indicateurs disponibles. Référente Genre au BP</i></p>
	2.2.3 Intégration effective et niveau de réalisation de la dimension Redevabilité	<p>Quels outils et mécanismes de redevabilité ont été définis et mis en place?</p> <p>Dans quelle mesure la circulation des informations relatives à la redevabilité a-t-elle bien fonctionné? Quelles sont les conséquences en termes d'évolution des pratiques?</p> <p>Dans quelle mesure l'intégration des enjeux de redevabilité a-t-elle permis d'améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions du PAM?</p>			

	<p>2.2.4 Intégration effective de la dimension Protection</p>	<p>Dans quelle mesure les principes de Protection ont-ils été priorités, intégrés et mis en place? Quels outils ont été formalisés et mis en place? Quelles recommandations ont été émises?</p> <p>Dans quelle mesure les recommandations pour renforcer la protection des bénéficiaires et des personnels ont-elles été adoptées?</p> <p>Comment les problématiques liées à l'accès humanitaire ont-elles été prises en compte?</p> <p>Dans que le mesure l'intégration des enjeux de protection a-t-elle permis d'améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions du PAM? (TdC)</p>				<p><i>Niveau moyen</i> <i>Peu de documentation disponible. Peu d'outils développés. Pas de référent sur le sujet. Des efforts ont pourtant été entrepris.</i></p>
	<p>2.2.5 Intégration effective et niveau de réalisation des enjeux environnementaux</p>	<p>Quel est le niveau d'intégration de l'environnement sur le plan logistique (efficacité énergétique, impact carbone, gestion déchets)? Dans le cadre des interventions (effets sur les ressources naturelles, sensibilisation des communautés)?</p> <p>Quel est le niveau d'intégration de l'environnement selon une approche intégrative? Transformatrice?</p> <p>Quel est le positionnement du PAM par rapport aux cadres stratégiques institutionnels? Par rapport au positionnement des autres acteurs dans le pays?</p>				<p><i>Niveau faible Composante peu développée, hormis les actifs créés de réhabilitation des ressources naturelles (FFA). Mesure des effets sur l'environnement difficiles à évaluer. Pas de référent sur le sujet, nécessité de collecter des informations auprès d'un grand nombre de personnes. Peu de documentation disponible.</i></p>

<p>2.3 Dans quelle mesure les réalisations du PSPPT et du PSP sont-elles susceptibles d'être durables?</p>	<p>2.3.1 Durabilité des interventions du PAM</p>	<p>Dans quelle mesure la perspective de durabilité a-t-elle été suffisamment prise en compte dans le PSPPT/le PSP/les révisions budgétaires? Sous quelle forme? (Ex : approche participative, sensibilisation et formation)</p> <p>Quel est le niveau de participation, d'implication, d'appropriation, de réplication des activités par les communautés et le Gouvernement ? (Ta2/Ta5/Ta6)</p> <p>Dans quelle mesure les effets bénéfiques des interventions sont-ils susceptibles d'être durables en ce qui concerne: 1) la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles (notamment le renforcement de l'autonomisation des réfugiés – Ta3); 2) le paquet intégré résilience (ex : part des transferts monétaires reçus par les ménages réinvestis dans la mise en valeur des sites récupérés, mais aussi l'ancrage institutionnel, la recherche de synergie, le lien PSA – résilience – Ta6); 3) le renforcement des systèmes nationaux et de coordination (notamment l'agenda national de protection sociale – Ta3)?</p> <p>Quels efforts sont entrepris pour suivre le niveau de durabilité des interventions? Dans quelle mesure le format du cadre stratégique du PSP renforce-t-il les opportunités de durabilité des interventions menées?</p> <p>L'approche par territoire /bassin versant de réhabilitation des ressources naturelles maximise-t-elle les effets bénéfiques à long terme? (TdC H8)</p>	<p><i>Niveau d'intégration de la perspective de durabilité dans la conception et l' formulation du PSPPT/du PSP/les révisions budgétaires</i></p> <p><i>Preuve des efforts entrepris pour renforcer la durabilité des interventions</i></p> <p><i>Niveau d'appropriation des activités menées par les communautés</i></p> <p><i>Proportion de réplication par les communautés des interventions du paquet intégré résilience</i></p> <p><i>Intégration des interventions PAM dans les outils communautaires (ex : articulation entre le PCP et la planification communale)</i></p> <p><i>Niveau d'efficacité des mesures de renforcement des capacités auprès des parties prenantes nationales et besoin d'évolution des pratiques</i></p> <p><i>Niveau d'ancrage national des secteurs d'intervention</i></p> <p><i>Niveau d'appropriation des mécanismes/outils au niveau décentralisé</i></p> <p><i>Niveau d'appropriation des mécanismes/outils d'alerte précoce et de réponses aux crises au niveau décentralisé par les services techniques de l'État</i></p> <p><i>Niveau d'intégration des perspectives de durabilité dans les outils de suivi</i></p>	<p><i>Documents finaux PSPPT/PSP/révisions budgétaires</i></p> <p><i>Rapports annuels</i></p> <p><i>Outils et rapports de suivi</i></p> <p><i>Planification communautaire participative (PCP)/Plans de développement communautaires (PDC)</i></p> <p><i>Documents de création d'instances gouvernementales associées et de suivi de leur mise en œuvre effective</i></p> <p><i>Cadres institutionnels de renforcement des capacités</i></p> <p><i>Documents de capitalisation</i></p> <p><i>Diagnostic des besoins en renforcement des capacités OSA</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Discussions de groupe avec des bénéficiaires et des acteurs</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau moyen Période de mise en œuvre évaluée sur 2,5 ans, court pour mesurer pleinement la durabilité des interventions. Durabilité souvent davantage développée en deuxième partie de programme; or, l'évaluation intervient en cours de période de mise en œuvre du PSP.</i></p>
--	--	---	--	--	---	---

<p>2.4 Dans quelle mesure le PSPPT et le PSP ont-ils facilité des liens plus stratégiques entre l'action humanitaire, le développement et, le cas échéant, la paix?</p>	<p>2.4.1 Intégration des interventions d'urgence, de renforcement de la résilience et de consolidation de la paix (Ta7)</p>	<p>Dans quelle mesure le format du cadre stratégique PSP renforce-t-il les opportunités d'intégration entre les interventions de court terme, de plus long terme et de prévention des conflits?</p> <p>Dans quelle mesure les interventions de préparation et de réponse aux crises/de renforcement de la résilience/de prévention des conflits ont-elles été intégrées dans le PSPPT/le PSP/les révisions budgétaires?</p> <p>Quels mécanismes organisationnels sont mis en place au niveau du BP pour favoriser cette intégration du Nexus tout au long du cycle de vie du projet?</p> <p>Dans quelle mesure le PAM contribue-t-il à renforcer l'intégration de ces trois composantes dans les cadres de coordination nationaux? Dans quelle mesure le PAM est-il un élément moteur du triple Nexus en Mauritanie?</p> <p>Quel a été le niveau d'engagement du PAM dans les activités de renforcement de la résilience? Ont-elles apporté des avantages en termes de réduction des crises et de prévention des conflits?</p> <p>Quels ressources/capacités/budgets ont été alloués à la prévention des conflits? (Ta7)</p> <p>Quels partenariats stratégiques ont été établis avec des acteurs/bailleurs de fonds majeurs du développement? Quel est le niveau de complémentarité? Quels sont les résultats obtenus?</p>	<p><i>Niveau de cohérence entre les interventions de réponses aux crises alimentaires et périodes de soudure (A1, A2 et A8) et le paquet intégré résilience</i></p> <p><i>Nombre de partenariats stratégiques établis avec des acteurs du développement</i></p> <p><i>Niveau de contribution des actifs générés dans le paquet résilience avec la réduction des crises et la prévention des conflits</i></p> <p><i>Niveau d'analyse, de vision prospective, force de plaidoyer autour des enjeux du triple Nexus en Mauritanie</i></p>	<p><i>Documents finaux PSPPT/PSP/révisions budgétaires</i></p> <p><i>Rapports plaidoyer</i></p> <p><i>Rapports annuels</i></p> <p><i>Outils et rapports de suivi</i></p> <p><i>CR ateliers de coordination</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Groupes de discussion avec des bénéficiaires et des acteurs</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau moyen Cadre d'analyse relatif aux éléments de prévention des conflits en cours d'élaboration officielle au niveau institutionnel. Concept du Nexus encore en tâtonnement dans le secteur.</i></p>
---	---	--	--	--	---	--

		Dans quelle mesure la participation conjointe des populations (PCP, création d'actifs, valorisation partagée des ressources réhabilitées) contribue-t-elle à renforcer la cohésion sociale et à désamorcer les risques de tension? (TdC H7) (Ta7)				
Q3: Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente pour contribuer aux produits et effets directs stratégiques du PSPPT et du PSP en Mauritanie?						
3.1 Dans quelle mesure les résultats ont-ils été livrés dans les délais prévus?	3.1.1. Respect des délais par rapport aux plans initiaux	Les activités du PSPPT et du PSP ont-elles été mises en œuvre comme prévu par le PSP et les plans annuels? Quels sont les facteurs ayant influencé le respect des délais?	<i>Niveau de conformité entre le calendrier de mise en œuvre des activités et des produits et leur mise en œuvre effective</i>	<i>PSPPT et PSP, révisions, ACR (2017-2020) Données et rapports issus du suivi-évaluation Bénéficiaires, responsables des programmes aux BP et sous-bureaux, partenaires de mise en œuvre</i>	<i>Analyse des documents Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires Groupes de discussion avec des bénéficiaires et des acteurs</i>	<i>Niveau faible Les informations sur les calendriers de mise en œuvre pourraient ne pas être disponibles (hors rapports standard/CRF) et les informateurs clés pourraient ne pas se souvenir des dates exactes.</i>
	3.1.2. Capacité à respecter les délais de mise en œuvre face aux évolutions du contexte et aux contraintes opérationnelles	Dans quelle mesure la capacité du PAM à respecter les délais de mise en œuvre du PSPPT et du PSP a-t-elle été affectée par la crise de la COVID-19 et d'éventuelles autres crises (ex: catastrophes naturelles)? (Ta1) Dans quelle mesure le PAM a-t-il pu adapter des éléments des programmes pour respecter les délais de mise en œuvre face à des changements?	<i>Niveau de conformité entre le plan de mise en œuvre de la réponse pendant la crise de la COVID-19 et le calendrier de mise en œuvre des activités et des produits Preuves d'ajustements des activités et des éléments des programmes, justifiés et associés à des événements, changements et informations spécifiques (p. ex. crise, COVID-19, sécurité/accès, rapport VAM, etc.)</i>			<i>Niveau moyen Les calendriers de mise en œuvre pourraient ne pas être disponibles. En revanche, les adaptations sont documentées et les informateurs clés peuvent aussi apporter des informations sur cette dimension.</i>

<p>3.2 Dans quelle mesure la couverture et le ciblage des interventions étaient-ils appropriés?</p>	<p>3.2.1. La couverture du PSPPT et du PSP a-t-elle permis de contribuer aux résultats attendus?</p>	<p>Quelle a été la couverture du PSPPT et du PSP? Est-elle mesurée de façon adéquate? Le positionnement géographique des interventions et son évolution dans le temps étaient-ils pertinents?</p> <p>Pourquoi y a-t-il eu des fluctuations importantes du nombre de bénéficiaires planifiés entre les années 2018, 2019 et 2020? Dans quelle mesure ces modifications ont-elles eu des incidences en matière de couverture des besoins et quelles mesures le PAM a-t-il pris pour maximiser cette couverture?</p> <p>Correspond-elle à la couverture prévue et a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus?</p> <p>A-t-elle été affectée par de nouvelles crises, notamment par la COVID-19?</p>	<p><i>Activités et outils permettant de mesurer la couverture des programmes</i> <i>Niveau de conformité de la couverture effective avec la couverture prévue</i> <i>Niveau de couverture géographique (wilayas et moughaatas ciblées/vulnérables)</i> <i>Niveau de couverture des besoins (ménages et personnes ciblées/vulnérables)</i> <i>Preuve d'adaptation de la couverture des programmes en réponse à la COVID-19 ou à d'autres facteurs/crises</i> <i>Perception des partenaires et acteurs par rapport à la couverture</i></p>	<p><i>Recommandations et directives du Siège du PAM</i> <i>PSP documents et révisions; ACR (2017-2020)</i> <i>Rapports d'activité et de suivi-évaluation</i> <i>Rapport de vérification du ciblage 2020 et 2021</i> <i>Informations et évaluations spécifiques au niveau national (Cadre harmonisé, Fews Net, VAM, clusters, etc.) et local (VAM, partenaires, etc.)</i> <i>Procédures opérationnelles standard et directives spécifiques</i> <i>Bénéficiaires et leurs communautés</i> <i>Partenaires gouvernementaux, BP, BR, autres agences de l'ONU, partenaires de mise en œuvre</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Groupes de discussion avec des bénéficiaires et des acteurs</i></p> <p><i>Enquête de perception (questionnaire en ligne)</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i> <i>La façon dont les bénéficiaires sont comptabilisés ne permet d'évaluer la couverture que de façon approximative (pas de données mensuelles, risque de double-comptabilisation, etc.), à moins que des outils spécifiques ne soient utilisés.</i></p>
---	--	---	--	---	---	--

	<p>3.2.2. Le ciblage des interventions a-t-il permis d'apporter une assistance appropriée aux populations les plus vulnérables?</p>	<p>Les méthodes de ciblage choisies permettent-elles de cibler les zones et les personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle? Correspondent-elles aux informations et moyens disponibles? Ont-elles été déterminées de façon conjointe et/ou coordonnée avec d'autres acteurs?</p> <p>Les personnes les plus vulnérables ont-elles été consultées et les méthodes et critères de ciblage sont-ils acceptés?</p> <p>Leur mise en œuvre a-t-elle permis de cibler les populations les plus vulnérables et les bénéficiaires attendus? Leur mise en œuvre a-t-elle engendré des délais ou des coûts spécifiques?</p> <p>Les méthodes et critères de ciblage ont-ils pris en compte les facteurs d'âge, de genre et de diversité et les risques pour la protection? Ont-ils permis de réduire les risques de tensions communautaires et de favoriser la résilience et l'autonomisation des personnes ciblées?</p> <p>Dans quelle mesure permettent-ils de réduire les risques d'inclusion et d'exclusion?</p> <p>Le ciblage s'est-il adapté pour permettre de continuer à fournir une assistance appropriée en tenant compte des retours du mécanisme de gestion des plaintes, des nouvelles informations, des nouveaux besoins (not. COVID-19) et des évolutions du contexte?</p>	<p><i>Niveau de conformité des méthodes et critères sélectionnés avec les informations et les moyens disponibles</i></p> <p><i>Niveau de conformité des méthodes et critères sélectionnés avec les attentes et perception des personnes vulnérables</i></p> <p><i>Mise en œuvre d'activités de suivi de la pertinence et de l'efficacité des méthodes de ciblage utilisés</i></p> <p><i>Preuves d'adaptation des méthodes de ciblage en réponse à la COVID-19 ou à d'autres facteurs/crises</i></p> <p><i>Preuves de consultation des bénéficiaires et des communautés et de redevabilité sur les méthodes de ciblage</i></p> <p><i>Perception des partenaires et acteurs par rapport aux méthodes de ciblage</i></p>			<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Cette dimension a un intérêt particulier pour le PAM, ses partenaires et ses bénéficiaires; elle est donc suivie et évaluée de façon détaillée et documentée. Les entretiens avec les informateurs clés, les bénéficiaires et les communautés peuvent permettre de compléter l'information.</i></p>
--	---	---	---	--	--	--

		Le ciblage différencié des réfugiés basé sur les besoins et non sur le statut renforce-t-il l'efficience sans compromettre la SAN des réfugiés? (Tdc H4)				
--	--	--	--	--	--	--

3.3 Dans quelle mesure l'assistance du PAM a-t-elle été délivrée de manière efficace?	3.3.1. Analyse coût-bénéfice et maximisation des bénéfices	<p>Quels sont les coûts des activités mises en œuvre?</p> <p>Comment les ressources financières disponibles ont-elles été gérées pour contribuer au mieux aux résultats du PSPPT et du PSP? Comment l'insuffisance de financement a-t-elle été gérée?</p> <p>Quelles sont les stratégies adoptées pour maximiser les ressources financières disponibles? Quel est leur impact sur les résultats des interventions et les enjeux transversaux?</p> <p>La gestion s'est-elle adaptée de façon appropriée aux nouvelles crises (not. COVID-19), aux évolutions des coûts et contraintes financières et opérationnelles?</p>	<p><i>Analyse des coûts</i> <i>Décisions prises dans la gestion des ressources financières, y compris priorisation des besoins</i> <i>Preuves de la réalisation de produits</i> <i>Preuves de stratégies adoptées et mises en œuvre pour maximiser les ressources financières disponibles</i> <i>Perception des parties prenantes</i></p>	<p><i>PSPPT, PSP, révisions budgétaires, ACR</i></p> <p><i>Rapports et outils de suivi-évaluation</i></p> <p><i>Rapports financiers</i></p> <p><i>Entretiens avec des parties prenantes</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Groupes de discussion avec des bénéficiaires et des acteurs</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i> <i>L'analyse des coûts unitaires et des coûts des différentes activités peut être limitée par la disponibilité d'informations financières et programmatiques suffisamment détaillées. En revanche, les adaptations et les choix faits sont documentés et/ou les informateurs clés peuvent apporter des informations sur cette dimension.</i></p>
	3.3.2. Efficience des moyens logistiques et opérationnels	<p>Les moyens logistiques et opérationnels ont-ils été utilisés de la façon la plus appropriée pour contribuer aux objectifs du PSPPT/PSP?</p> <p>Dans quelle mesure le choix des sources d'approvisionnement et la gestion des moyens logistiques et opérationnels ont-ils contribué à l'efficacité? La gestion s'est-elle adaptée de façon appropriée aux nouvelles crises (not. COVID-19) et contraintes opérationnelles?</p>	<p><i>Décisions prises dans la gestion des moyens logistiques et opérationnels, y compris priorisation des besoins</i> <i>Preuves de la réalisation de produits</i> <i>Preuves de stratégies adoptées et mises en œuvre</i> <i>Perception des parties prenantes</i></p>	<p><i>PSPPT, PSP, révisions budgétaires, ACR</i></p> <p><i>Rapports et outils de suivi-évaluation</i></p> <p><i>Notes des services concernés</i> <i>Entretiens avec des parties prenantes</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i> <i>Les décisions et choix sont documentés ou l'information est disponible auprès des informateurs clés.</i></p>	

	3.3.3 Efficience de la gestion des ressources humaines	<p>Dans quelle mesure la structure/l'organisation des effectifs du PAM est-elle la plus adéquate par rapport aux objectifs du PSPPT et du PSP?</p> <p>Dans quelle mesure le roulement du personnel et les postes vacants ont-ils été gérés de façon efficiente?</p> <p>Qualité compétences et expériences du personnel recruté par rapport aux besoins/à la stratégie du PSP?</p> <p>Impacts de l'organisation des ressources humaines sur les enjeux transversaux (genre, protection, redevabilité, environnement)</p>	<p><i>Analyse de l'organigramme du BP, analyse des rapports concernant le personnel (postes vacants et difficulté à recruter, rotation du personnel pendant le PSPPT et le PSP)</i></p> <p><i>Impact de la rotation du personnel sur la performance des interventions du PAM</i></p> <p><i>Qualité et expérience du personnel au BP</i></p>	<p><i>Organigramme</i></p> <p><i>BD du personnel octobre 2020</i></p> <p><i>Entretien département Ressources humaines du BP</i></p> <p><i>Entretien avec les responsables d'activité</i></p>	<p><i>Analyse des données</i></p> <p><i>Entretien semi-structuré</i></p>	<p><i>Niveau moyen- Analyse de la base de données du personnel d'octobre 2020 (à voir si maj possible). Données à compléter sur place</i></p> <p><i>Possibilité de vérifier avec les Ressources humaines les perspectives de recrutement et croiser l'information avec la stratégie du BP sur l'année à venir et pour le prochain PSP. Risque de perte d'information lié à la rotation du personnel.</i></p> <p><i>Entretien avec les responsables d'activité à propos de la rotation du personnel</i></p>
3.4 Dans quelle mesure des options alternatives plus rentables (par exemple les modalités de transfert) ont-elles été envisagées?	3.4.1. Disponibilité, pertinence et utilisation des analyses coût-efficacité pour la prise de décisions	<p>Des analyses coût-efficacité et des alternatives réalistes ont-elles été envisagées lors de l'élaboration du PSPPT, du PSP et des plans annuels?</p> <p>La recherche d'alternatives a-t-elle été stimulée et discutée avec les partenaires et poursuivie par le PAM?</p> <p>Comment les modalités de mise en œuvre (ex: modalité de transfert) ont-elles été sélectionnées lors d'une analyse coût-bénéfice et sont-elles réévaluées régulièrement? Quels ont été les impacts de ses décisions sur les résultats et les enjeux transversaux?</p>	<p><i>Analyse des mesures prises pour répondre aux recommandations des évaluations précédentes/coûts et efficacité</i></p> <p><i>Nouvelles analyses menées et stratégies/alternatives adoptées</i></p> <p><i>Études sur le rapport coût-efficacité</i></p> <p><i>Perception des parties prenantes sur le rapport coût-efficacité et la recherche d'alternatives</i></p>	<p><i>PSPPT, PSP, révision budgétaire</i></p> <p><i>ACR</i></p> <p><i>Notes et rapports</i></p> <p><i>Études</i></p>	<p><i>Analyse des documents</i></p> <p><i>Entretiens avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p>	<p><i>Niveau moyen</i></p> <p><i>L'existence d'analyses et la recherche d'alternatives sont connues des informateurs clés. En revanche, les processus pourraient ne pas être documentés.</i></p>
<p>Q4 - Quels sont les facteurs qui expliquent la performance du PAM et dans quelle mesure le virage stratégique attendu par le PSPPT et le PSP a-t-il été opéré?</p>						

<p>4.1 Dans quelle mesure le PAM s'est-il appuyé sur les données existantes concernant les enjeux de sécurité alimentaire et de nutrition en Mauritanie ainsi que sur les données issues de l'évaluation pour élaborer le PSPPT/PSP?</p>	<p>4.1.1 Conception du PSP basée sur des preuves (qualité des données)</p>	<p>Existe-t-il des preuves selon lesquelles la logique d'intervention du PSP a été basée sur l'analyse disponible de la faim, de la sécurité alimentaire et des besoins/problèmes nutritionnels, y compris les causes profondes?</p> <p>Les recommandations des évaluations précédentes ont-elles été utilisées (ex: Evaluation Portfolio 2011-2015)?</p> <p>Des travaux complémentaires ont-ils été menés pour analyser les causes cycliques et profondes des problèmes de faim, de sécurité alimentaire et de nutrition (ex : PCP, entretiens complémentaires à l'examen Faim Zéro)? idem pour analyser les enjeux transversaux (genre, protection, redevabilité et nutrition notamment)</p> <p>Les résultats de cette analyse ont-ils été utilisés pour alimenter la conception des interventions du PSP?</p> <p>Les preuves ont-elles été discutées/analysées et exploitées collectivement pour éclairer le processus du PSP (sélection des OS, activités et mécanismes de livraison comme les vivres par opposition aux transferts monétaires)?</p>	<p><i>Preuve de l'utilisation des résultats des études SAN/vulnérabilité et notamment de l'Examen stratégique "Faim Zéro"; Vérification que les données produites par le PAM (évaluation de faisabilité, PDM, MVAM, atelier/réunions avec des partenaires, etc.) soient bien prises en compte</i></p> <p><i>Intégration des recommandations et des leçons apprises des évaluations passées</i></p> <p><i>Vérification que la conception du PSPPT et du PAM intègrent bien l'ensemble des données produites</i></p>	<p><i>Examen stratégique "Faim Zéro"</i></p> <p><i>Rapport des enquêtes: FSMS, SMART, PDM, PCP, études de faisabilité, MVAM</i></p> <p><i>Évaluation portefeuille pays 2011-2015</i></p> <p><i>Évaluation décentralisée de la stratégie de protection sociale adaptative</i></p> <p><i>Évaluation du projet PARSACC</i></p> <p><i>Évaluations d'autres partenaires stratégiques du PAM (Banque mondiale, UNICEF, FAO, FIDA)</i></p> <p><i>Évaluations et études régionales pertinentes</i></p> <p><i>ACR (2017-2020)</i></p> <p><i>Triangulation PSP/TdC</i></p> <p><i>Compte rendu d'ateliers</i></p> <p><i>Documentation produite autour du PSP</i></p> <p><i>Entretiens/FG avec les personnes ressources clés du PAM (au niveau régional, BP) et avec les partenaires stratégiques</i></p>	<p><i>Revue documentaire</i></p> <p><i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Groupes de discussion avec des bénéficiaires et des acteurs du territoire</i></p>	<p><i>Niveau moyen - Littérature abondante et accessible (ou en voie d'obtention); une nuance cependant sur l'absence d'étude "essentiel need assessment" et calcul du MEB mauritanien; les études de faisabilité réalisées pour guider le choix de modalités d'intervention sur les zones prioritaires n'ont pas été récupérées.</i></p> <p><i>Possibilité de vérifier le fait que les résultats des études et analyses soient pris en compte dans le PSP grâce aux entretiens avec les personnes ressources</i></p>
<p>4.2 Dans quelle mesure le PAM est-il parvenu à mobiliser des ressources adéquates, prévisibles et</p>	<p>4.2.1 Stratégie de financement et effets de levier</p>	<p>Le PAM a-t-il réussi à obtenir des sources de financement pour les différentes composantes/activités du PSP (PSA/résilience/autonomie des réfugiés/renforcement des capacités)? Niveau de financement des différentes</p>	<p><i>Existence d'une stratégie de levée de fonds et risques associés</i></p> <p><i>Niveau de financement du PSP par OS/Activité</i></p> <p><i>Analyse des sources de financement (bailleurs de fonds, partenaires,</i></p>	<p><i>Stratégie de financement et de partenariat du PAM</i></p> <p><i>Données CPB et rapports de situation de ressources du PSPPT et du PSP</i></p> <p><i>Données cumulative</i></p>	<p><i>Analyse des données</i></p> <p><i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau élevé- Base de données accessibles et de bonne qualité</i></p> <p><i>Croisement de cette analyse des données avec les positionnements stratégiques des principaux</i></p>

<p>flexibles pour financer le PSPPT/PSP?</p>		<p>activités et évolution de l'allocation des ressources.</p> <p>Une analyse de tendance (pré-/post-PSP) sera effectuée sur les ressources mobilisées afin d'identifier si la capacité de financement s'est améliorée sur la période au moment du passage au PSPPT, puis au PSP.</p> <p>Pourquoi les ressources demandées n'ont-elles pas pu être obtenues et quels ont été les effets de ces restrictions budgétaires sur le financement des activités? Sur quelle base les ressources mobilisées ont-elles été allouées aux différentes activités?</p> <p>Quelle a été la stratégie de collecte de fonds du PAM pour le PSP (stratégie de mobilisation des ressources, origine des fonds, diversification, prévisibilité)? Quelles sont les raisons qui expliquent la pré-affectation (<i>earmarking</i>) quasi unique sur les activités du PSPPT et du PSP? Quelles conséquences en matière d'orientation stratégique et de priorisation des activités? Quel positionnement stratégique de chaque bailleur de fonds? Quelles mesures adoptées par le PAM pour solutionner cette difficulté de pré-affectation des fonds? Les risques associés à la stratégie de financement ont-ils été clairement identifiés? Dans quelle mesure le choix du PSP de réaffecter davantage les ressources au renforcement de la résilience et d'allouer de façon plus équilibrée les ressources entre les activités des domaines de la réponse aux crises et du renforcement de la résilience vis-</p>	<p><i>Gouvernement) et volume des ressources allouées aux activités du PSP</i> <i>Preuve de mobilisation de ressources supplémentaires /bailleurs de fonds dans le cadre du processus PSP</i> <i>Ressources mobilisées (valeur en dollars É.-U.) pour les systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition grâce au renforcement des capacités du PAM (indicateur CRF)</i></p>	<p><i>"financial overview" par activités</i></p> <p><i>Entretiens avec les principaux bailleurs de fonds du PAM (Allemagne, États-Unis, Commission européenne, Royaume-Uni)</i></p> <p><i>Entretien avec le personnel du BP en charge de la levée de fonds</i></p>	<p><i>bailleurs de fonds et du PAM au travers des entretiens</i></p>
--	--	--	--	--	--

		<p>à-vis du PSPPT était-il pertinent vis-à-vis des objectifs stratégiques du PAM?</p> <p>Le processus du PSP a-t-il aidé à sécuriser/accélérer les efforts de collecte de fonds? Y a-t-il eu un changement de comportement des bailleurs de fonds? (Au niveau des activités financées)? Démarches pour attirer des nouveaux financements? Adéquation des modalités de financement à la stratégie du PAM (fonds pluriannuels) et impact en matière de résultats des interventions d'urgence?</p> <p>Comment les activités sont-elles dimensionnées (basées sur les ressources/besoins) et impact sur le processus d'allocation des ressources/ambition sur leur stratégie de mobilisation des ressources? Quels ont été les effets des révisions budgétaires sur la mobilisation financière et la flexibilité du PAM?</p> <p>Comment expliquer les différences de niveau de décaissement entre les activités du PSP menées jusqu'à présent? Quelle stratégie/perspective en matière d'assurance sécheresse?</p> <p>Le processus du PSP a-t-il stimulé les financements nationaux par le Gouvernement (ou d'autres partenaires) pour les systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition ou pour les activités connexes du PAM?</p>				
--	--	--	--	--	--	--

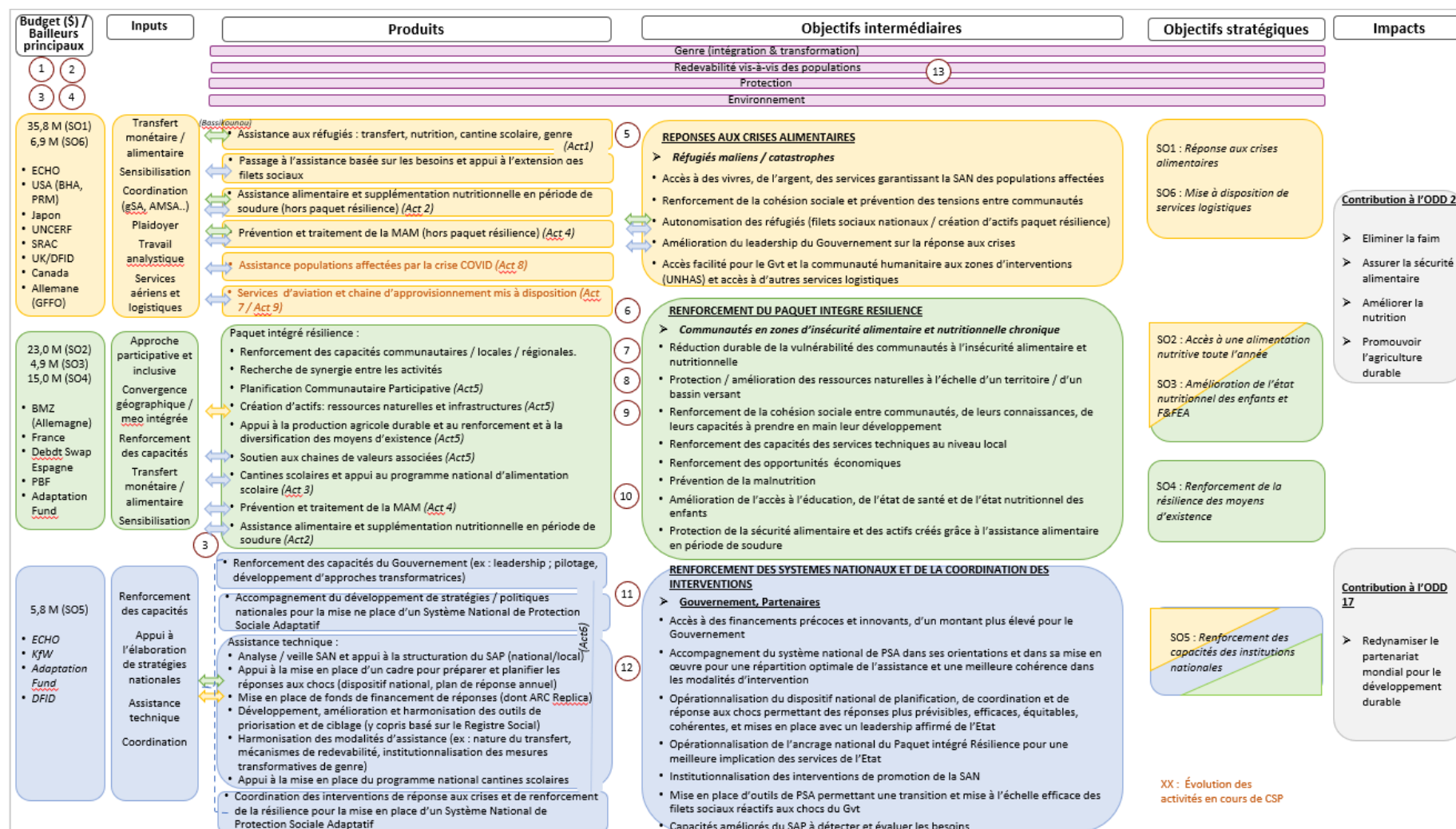
	<p>4.2.2 Mesure dans laquelle la gestion des ressources humaines a soutenu ou nui aux opérations</p>	<p>Dans quelle mesure la structure/l'organisation des effectifs du PAM est-elle adaptée aux objectifs du PSPPT et du PSP?</p> <p>Dans quelle mesure le roulement du personnel et les postes vacants ont-ils eu un impact sur les capacités?</p> <p>Qualité/compétences et expérience du personnel recruté par rapport aux besoins/à la stratégie du PSP?</p> <p>Impacts de l'organisation des ressources humaines sur les enjeux transversaux (genre, protection, redevabilité, environnement)</p>	<p><i>Analyse de l'organigramme du BP, analyse des rapports concernant le personnel (postes vacants et difficulté à recruter, rotation du personnel pendant le PSPPT et le PSP)</i></p> <p><i>Impact de la rotation du personnel sur la performance des interventions du PAM</i></p> <p><i>Qualité et expérience du personnel au BP</i></p>	<p><i>Organigramme</i></p> <p><i>BD du personnel octobre 2020</i></p> <p><i>Entretien département des ressources humaines du BP</i></p> <p><i>Entretien avec les responsables d'activité</i></p>	<p><i>Analyse des données</i></p> <p><i>Entretien semi-structuré avec les informateurs clés</i></p>	<p><i>Niveau moyen Analyse de la base de données du personnel d'octobre 2020 (à voir si māj possible). Données à compléter sur place</i></p> <p><i>Possibilité de vérifier avec les ressources humaines les perspectives de recrutement et croiser l'information avec la stratégie du BP sur l'année à venir et pour le prochain PSP. Risque de perte d'information lié à la rotation du personnel.</i></p> <p><i>Entretien avec les responsables d'activité à propos de la rotation du personnel</i></p>
--	--	--	---	--	---	---

<p>4.3 Dans quelle mesure le PSPPT/PSP a-t-il débouché sur des partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs ayant positivement influencé la performance et les résultats?</p>	<p>4.3.1 Avantages du PSP en matière de complémentarité des interventions (cohérence et renforcement des capacités)</p>	<p>Le processus du PSP a-t-il été un moyen d'améliorer la stratégie de collaboration avec de nouveaux types de partenaires/davantage de partenaires?</p> <p>Le processus du PSP a-t-il été un moyen de renforcer le niveau d'engagement du Gouvernement dans la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle?</p> <p>Les partenariats (LT, programme conjoint) ont-ils bien été concrétisés?</p> <p>Les partenariats ont-ils conduit à des résultats plus appropriés en termes de satisfaction des besoins des bénéficiaires et des objectifs nationaux? De prise en compte des enjeux transversaux? D'amélioration de l'accès humanitaire?</p> <p>Quelle est la qualité de la coopération Sud-Sud et quelle est la contribution aux résultats du PSP?</p> <p>La mise en œuvre des interventions à travers des consortia d'ONG et sur plusieurs années a-t-elle renforcé la qualité des interventions et les capacités des ONG? (TdC H5)</p>	<p><i>Nombre et type de partenariats/évolution entre les PSPPT et PSP; Actions conjointes/initiatives mises en place avant et après l'adoption du PSPPT et du PSP</i></p> <p><i>Analyse/évaluation des stratégies de partenariats - Amélioration de l'alignement/niveau d'intégration des activités avec les stratégies du Gouvernement et des partenaires; niveau d'engagement des institutions étatiques</i></p> <p><i>Nombre d'échanges/ateliers Sud-Sud organisés en 2018 et 2019-2021</i></p>	<p><i>Cartographie des parties prenantes</i></p> <p><i>Cartographies réalisées sur le GSA, Cash Working Group, autres clusters</i></p> <p><i>Stratégie de partenariat</i></p> <p><i>Protocole d'accord/Lettre d'accord avec les partenaires/initiatives conjointes</i></p> <p><i>Évaluation de la performance des partenaires de mise en œuvre</i></p> <p><i>Stratégies des autres partenaires stratégiques du PAM</i></p> <p><i>Entretiens avec les principaux ministères, avec les agences de l'ONU partenaires, avec d'autres partenaires opérationnels (ex : GSA)</i></p> <p><i>Enquête de perception des principaux partenaires du PAM pendant le PSPPT et le PSP</i></p>	<p><i>Analyse documentaire</i></p> <p><i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés</i></p> <p><i>Enquête de perception</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Un grand nombre de documents ont été fournis (protocole d'accord, évaluation des partenariats opérationnels). Les entretiens avec les responsables d'activité et les partenaires opérationnels et stratégiques complèteront l'information.</i></p>
	<p>4.3.2 Avantages du PSP en matière de coordination</p>	<p>Évolution du rôle du PAM dans la coordination sectorielle et intersectorielle en Mauritanie (au niveau central et local) - (résilience, transferts monétaires, relèvement rapide, nutrition, lien entre l'aide humanitaire et le développement, etc.)?</p> <p>Le renforcement de la coordination avec les acteurs a-t-il permis d'améliorer la</p>	<p><i>Niveau de coordination des activités (réponse à la soudure et pauvreté chronique) et impacts sur la performance des interventions</i></p> <p><i>Niveau de coordination des activités du PAM avec celles des partenaires et du Gouvernement pour la réponse COVID-19</i></p> <p><i>Évolution du rôle du PAM sur la période évaluée et</i></p>	<p><i>Documents de programmation</i></p> <p><i>Rapports d'atelier de capitalisation du GSA et de ses sous-groupes</i></p> <p><i>Ateliers SAP</i></p> <p><i>Enquête de perception des principaux partenaires du PAM pendant le PSPPT et le</i></p>	<p><i>Analyse documentaire</i></p> <p><i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i></p> <p><i>Enquête de perception</i></p>	<p><i>Niveau élevé</i></p> <p><i>Rapports d'atelier disponibles</i></p> <p><i>L'enquête de perception ainsi que les entretiens semi-structurés serviront à évaluer l'évolution et la pertinence du rôle du PAM en matière d'harmonisation des interventions.</i></p>

		performance du PSP (y compris en réponse à la COVID-19)? Dans quelle mesure le PAM fait-il progresser l'harmonisation des stratégies entre les acteurs (humanitaire et développement)? Avec le Gouvernement?	<i>perspective</i> <i>Niveau de participation aux réunions des parties prenantes</i>	<i>PSP sur le rôle du PAM en matière de coordination</i> <i>Entretien avec les partenaires clés</i>		
4.4 Dans quelle mesure la planification stratégique au niveau du pays a-t-elle affecté la flexibilité et les résultats dans un contexte opérationnel dynamique, en particulier en ce qui concerne l'adaptation et la réponse à la COVID-19 et aux autres crises?	4.4.1 Avantages du PSP en matière de flexibilité et de résultat	Le processus et la conception du PSP sont-ils suffisamment flexibles pour s'adapter aux priorités changeantes de la Mauritanie et aux besoins des bénéficiaires? Niveau de réactivité aux crises (rapidité de révision de l'allocation des budgets entre activités, des activités, des plans de travail)? Quel a été l'effet de la crise de la COVID-19 sur les performances des activités? (Ta1)	<i>Disponibilité de données sur l'évolution de la situation et des besoins</i> <i>Preuve de flexibilité pour répondre à l'évolution des besoins et des priorités opérationnelles au fil du temps, avant et après le PSP (y compris la gestion des ressources et la flexibilité des procédures)</i>	<i>PSPPT et PSS</i> <i>TdC et logique d'intervention</i> <i>Entretiens avec les équipes du BP et du BR, des sous-bureaux</i> <i>Entretiens avec les partenaires stratégiques (opérationnels et financiers)</i>	<i>Revue bibliographique</i> <i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i> <i>Enquête de perception</i>	<i>Niveau élevé- Documents programmatiques disponibles</i> <i>L'enquête de perception ainsi que les entretiens semi-structurés serviront à évaluer la capacité du BP à répondre à temps et de manière adaptée aux crises.</i>
4.5 Quels sont les autres facteurs qui peuvent expliquer la performance du PAM et dans quelle mesure a-t-il opéré le virage stratégique attendu du PSPPT et du PSP?	4.5.1 Facteurs internes de succès/d'échec	Les mécanismes de S&E et de rapportage étaient-ils de qualité? Depuis l'introduction du nouveau CRF? La formulation des indicateurs, le calcul des valeurs de référence, les outils de collecte et d'analyse étaient-ils appropriés? Cela a-t-il permis un partage d'informations suffisamment rapide pour permettre une réactivité appropriée du management? Le suivi a-t-il permis de renforcer la pertinence et l'efficacité des interventions? Les risques et opportunités ont-ils été bien compris et correctement gérés? Quels autres facteurs internes ont eu une incidence positive ou	<i>Nombre, type, pertinence et qualité de l'appui du BR/Siège en faveur du BP</i> <i>Pertinence et facteurs de performance du système S&E comme aide à la prise de décisions</i> <i>Preuves d'autres facteurs internes qui ont influencé positivement ou négativement la performance des interventions</i>	<i>Analyse des outils de formation et des types d'appui du BR</i> <i>Analyse de la structure des indicateurs S&E et croisement avec les besoins en matière de pilotage</i> <i>Entretiens avec le BP et le BR du PAM</i>	<i>Analyse des indicateurs</i> <i>Entretiens avec le BP et le BR du PAM</i>	<i>Niveau élevé</i> <i>Bases de données disponibles; possibilité de vérifier lors des entretiens si d'autres facteurs internes (en plus des facteurs liés au S&E et à l'appui du BR) apparaissent.</i>

		négative sur les programmes du PAM et la performance du PSP: appui du Bureau régional/Siège (formation, recommandations, atelier); facteurs organisationnels; communication; mobilisation des ressources humaines; etc.				
	4.5.2 Facteurs externes de succès/d'échec	Quels autres facteurs externes ont eu une incidence positive ou négative sur la mise en œuvre des programmes du PAM et la performance du PSP: crise sanitaire, situation politique et sécuritaire, facteurs socio-culturels au niveau de l'appropriation communautaire des interventions, évolution des priorités gouvernementales (PSA, résilience, décentralisation, etc.), des priorités des partenaires/positionnement des bailleurs de fonds; couverture des réseaux de télécommunication/opportunité de numérisation /CBT, etc.?	<i>Impact de la crise sanitaire sur la performance des interventions du PAM</i> <i>Analyse du jeu d'acteurs entre le PAM et ses principaux partenaires, acteurs historiques et nouveaux partenaires à venir (gouvernementaux comme internationaux)</i> <i>Impact des anciens/nouveaux ancrages sur la performance du PAM</i> <i>Analyse des tendances/du positionnement des principaux influenceurs de la stratégie du PAM</i>	<i>Matrice des parties prenantes</i> <i>Entretien avec les principales parties prenantes du Gouvernement au niveau national et local</i> <i>Entretien avec des informateurs clés de la communauté internationale et des bailleurs de fonds</i>	<i>Analyse documentaire</i> <i>Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, y compris des bénéficiaires</i> <i>Enquête de perception</i>	<i>Niveau moyen</i> <i>Documents programmatiques et nationaux sur la gestion de la crise de la COVID-19 accessibles</i> <i>Nécessité de compléter la documentation sur la politique de décentralisation en Mauritanie ou la stratégie de développement des télécommunications et des services bancaires</i> <i>Les entretiens et l'enquête de perception viseront à comprendre le positionnement stratégique de chacun.</i> <i>Possibilité de vérifier lors des entretiens si d'autres facteurs externes (en plus des facteurs précités) apparaissent.</i>

ANNEXE VI: THÉORIE DU CHANGEMENT (TDC) RECONSTITUÉE



HYPOTHESES (proposées par l'EE)

Budget / Inputs à Produits

- 1 - Le renforcement d'approches conjointes menées avec d'autres agences renforce la pertinence et la portée des interventions du PAM et accroît les opportunités de financements
- 2 - Le Gouvernement et les partenaires stratégiques du PAM ont pris part au processus d'élaboration du PSP et contribuent à sa mise en œuvre en complémentarité de leurs propres stratégies
- 3 – Le cadre stratégique pluriannuel du PSP permet de renforcer le positionnement stratégique du PAM et donc sa lisibilité associée, ce qui favorise la mobilisation de financements, ce qui favorise le dialogue avec les institutions nationales (sortir de la logique « projet »)
- 4 - Le PAM parvient à mobiliser l'expertise requise – tant au niveau de son personnel que des partenaires de mise en œuvre – pour mener à bien les objectifs fixés dans le cadre du CSP

Produits --> Objectifs intermédiaires

- 5 - Le ciblage différencié des réfugiés basé sur les besoins et non sur le statut renforce l'efficacité sans compromettre la SAN des réfugiés
- 6 - La mise en œuvre des interventions à travers des consortia d'ONG et sur plusieurs années, renforce la qualité des interventions et les capacités des ONGs
- 7 – Le renforcement de la synergie entre les interventions du paquet résilience ainsi qu'avec les différents acteurs intervenant dans les sites (et partenaires dans le cas d'UNICEF, par exemple) renforce la réduction de la vulnérabilité SAN
- 8 – La participation conjointe des populations (PCP, création d'actifs, valorisation partagée des ressources réhabilitées mais aussi participation des parents d'élèves, CRENAM communautaires) permet l'inclusion de la diversité locale dans les actions et donc contribue à renforcer la cohésion sociale et à désamorcer les risques de tension
- 9 - L'approche par territoire / bassin versant de réhabilitation des ressources naturelles maximise les effets bénéfiques à long terme
- 10 - L'approche intégrée des interventions de prévention et de traitement de la malnutrition renforce la SAN des communautés vulnérables
- 11 – Le renforcement des systèmes nationaux associés à la Protection Sociale Adaptative renforce le leadership du Gouvernement ainsi que la qualité des réponses apportées aux Communautés
- 12 – L'harmonisation des modalités d'intervention en matière de transfert monétaire permet une plus grande efficacité des réponses apportées aux populations

Enjeux transverses

- 13 – L'intégration des enjeux transverses (genre, protection, redevabilité, environnement) permet de renforcer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des interventions

HYPOTHESES (issues du PSP – correspondant aux conditions nécessaires à la mise en œuvre des interventions)

SO1

- Ressources suffisantes (humaines, logistiques, financières) pour l'assistance alimentaire et nutritionnelle
- Pas de rupture d'approvisionnement en raison d'une opportunité de financement
- Réponse humanitaire complémentaire fournie par le HCR et d'autres partenaires.

SO2

- Les donateurs et le gouvernement fournissent un soutien et un financement en temps opportun
- Les partenaires disposent de capacités et de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités comme prévu
- Les mécanismes gouvernementaux de coordination de l'aide alimentaire, de la nutrition et de l'éducation sont efficaces
- Les marchés fonctionnent dans les communautés ciblées pour les distributions d'argent
- Les conditions politiques et de sécurité n'affectent pas les opérations
- L'appropriation/le leadership du gouvernement est fort.

SO3

- Les partenaires disposent de capacités et de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités prévues
- Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition
- Les mécanismes de coordination du gouvernement et des partenaires en matière de nutrition fonctionnent efficacement
- Un financement opportun est disponible pour assurer une réponse saisonnière
- L'appropriation/le leadership du gouvernement est fort.

SO4

- Les donateurs et le gouvernement fournissent un soutien et un financement opportuns pour la réponse saisonnière
- Les partenaires disposent de capacités et de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités comme prévu
- Les mécanismes de coordination gouvernementaux sont efficaces
- Les marchés fonctionnent dans les communautés ciblées pour les distributions d'argent
- Les conditions politiques et de sécurité n'affectent pas les opérations.

ANNEXE VII: AGENDA DE LA MISSION D'ÉVALUATION

		AGENDA – Équipe d'évaluation – Évaluation stratégique PSPPT – PSP	
		Équipe A	Équipe B
Jour 0	Dim. 12/09	Arrivée à Nouakchott	
Jour 1	Lundi 13/09	Entretiens à Nouakchott	
Jour 2	Mardi 14/09	Entretiens à Nouakchott	
Jour 3	Mercredi 15/09	Entretiens à Nouakchott	
Jour 4	Jeudi 16/09	Entretiens à Nouakchott	
Jour 5	Vendredi 17/09	Trajet Nouakchott – Kiffa (en avion, 2 consultants : Ethmane et Blanche) Sous-bureau PAM Rencontres : autorités, partenaires	Trajet Nouakchott – Tagant (en voiture, 2 consultantes : Catherine et Fatimetou) Soudoud : Sites – A2, 4 (1 site) Nuit Tidjikja
Jour 6	Samedi 18/09	Worti – c. Malgue (A2, 3, 4, 5) Gourmel – c. El Malgue (A2, 3, 4, 5) Nasnaza – c. El Melgue (A2, 3, 4, 5) Guiguhi – c. El Melgue (A2, 3, 4, 5) <i>Nuit Kiffa</i>	Tidjikja : Sites – A2, 4 Nuit Tidjikja
Jour 7	Dimanche 19/09	Guevave Peulh – c. El Melgue (A2, 3, 4, 5 + GASPA) Gvera – c. Sany (A2, 3, 4, 5) Tintna – c. Sany (A2, 3, 4, 5) <i>Nuit : Kiffa</i>	El Wahat : Sites – A2, 4 Retour Tidjikta
Jour 8	Lundi 20/09	Worenguel – c. Kankossa (A2, 3, 4, 5) Kelebele – c. Kankossa (A2, 3, 4, 5) <i>Nuit Sélibabi</i>	Départ Tidjikta Sangrava : A8 (en chemin) Arrivée Nouakchott Trajet Nouakchott – Nema (en avion, 1 consultante : Marie) Entretiens : autorités/partenaires/sous-bureau
Jour 9	Mardi 21/09	Sélibabi Sous-bureau du PAM : séance de travail Rencontres : autorités et partenaires	Nema – Visites avec Mamadou – CRENAM
Jour 10	Mercredi 22/09	Ouloumbonny – c. Ouloumbonny Debaye (A2, 4) Lifkarine – c. Daffort (A5, 3, 4, 2 – nouveau) Wouru Haire – c. Daffort Garfa Hel Jellaniy – c. Daffort (A5, 3) <i>Nuit Sélibabi</i>	Trajet Nouakchott – Nema (en avion, 2 consultantes : Fatimetou et Catherine) Visite Site
Jour 11	Jeudi 23/09	Hsy Sidy – c. Tachott (A2, 3, 4, 5) Agouenit – c. Ejar (A2, 4) <i>Nuit Kaédie</i>	Oumounou II – c. Amourj Zergue – c. Alourj
Jour 12	Vendredi 24/09	Kaédi : autorités, sous-bureaux, partenaires	Trajet Nema – Bassikounou (en avion, 3 consultantes : Marie, Catherine et Fatimetou)

		Wouloum Nere – c. Nere Walo (A4, 2 ancien) Bir El Barak – c. Nere Walo <i>Nuit Kaédie</i>	
ur 13	Samedi 25/09	Bababé – c. El Vorae (A8, A2 ancien) Aéré Mbaré – c. Aéré Mbaré (A8), A2 et 4 anciens) Ndiro – c. Bogho <i>Nuit Aleg</i>	Bassikounou – Fassala (60 km/30 min goudron) 7 sites anciens Incomplet (2019) Hôtes Samarassa – PCP mixte (Ref + Hôtes), A3, 4 Retour Bassikounou
ur 14	Dimanche 26/09	<i>Aleg - Nouakchott</i>	Lewhiyat
ur 15	Lundi 27/09	Entretiens à Nouakchott	Bassikounou Rencontres avec les autorités Visite Camp de Mbera – A1 Rencontres PAM
ur 16	Mardi 28/09	Entretiens à Nouakchott	Visite Camp de Mbera – A1 Rencontres avec les partenaires
ur 17	Mercredi 29/09	Entretiens à Nouakchott	Rencontres partenaires Trajet Bassikounou – Nouakchott (en avion, 3 consultantes : Fatimetou, Catherine et Marie)
ur 18	Jeudi 30/09	Entretiens à Nouakchott	
ur 19	Vendredi 01/10	Présentation des premiers résultats au BP Départ	

ANNEXE VIII: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PERCEPTION

Enquête réalisée par l'équipe d'évaluation en juillet et août 2021



Enquête de perception
Grandes tendances

CSPE WFP Mauritanie
Evaluation du plan stratégique de pays du PAM (2019-2021)
Equipe d'évaluation



Objectifs de l'enquête de perception

Objectif global:

Recueil des **points de vue des acteurs internes** (BP, SB, BR) et **externes** - collaborateurs du BP en Mauritanie (groupes de travail, partenaires opérationnels, partenaires gouvernementaux, partenaires UN et donateurs) sur des **dimensions clés d'évaluation** pour lesquelles la perception des acteurs est importante.

Outil de collecte de données secondaire, complémentaire au travail principal de revue documentaire et d'enquête qualitative mené par l'équipe d'évaluation

Méthodologie :

- Conception du questionnaire : 23 questions, dont 2 ouvertes, la plupart étant noté de 1 à 4 (du moins au plus satisfait).
- Double envois entre mi-juillet et fin août 2021
 - o Au travers d'un spécialisé (Survey Monkey) : 1 envoi + 3 relances (22/07 ; 29/07 ; 19/08) – mailing liste constituée de 91 adresses.
 - o Relance directe par le BP PAM avec partage d'un lien d'enquête : 72% des réponses collectées

Limites :

- Période peu propice aux enquêtes en ligne (congé, fête nationale) – certains groupes d'acteurs ont peu répondu à l'enquête
- Nombre limité d'acteurs de développement en Mauritanie qui limite la base de l'échantillon

Descriptif de l'échantillon

Echantillon :

- Au total, 76 personnes ont répondu à l'enquête.
- Surreprésentation des répondants provenant du PAM (un tiers des répondants) et des partenaires opérationnels un quart de l'échantillon).
- Sous représentation des partenaires gouvernementaux (8% de l'échantillon)
- 19,7% des répondants sont des femmes.
- Les domaines d'intervention de collaboration avec le BP les plus cités par les répondants sont :
 - ❖ Réponse humanitaire / aide d'urgence
 - ❖ Sécurité alimentaire (cash ou vivre)
 - ❖ Nutrition

Catégorie d'acteurs	Nb échantillon	%
Clusters et groupes de travail	7	9%
Donateur	9	12%
Partenaires gouvernementaux	6	8%
Partenaires opérationnels	18	24%
Partenaires UN	11	14%
Staff PAM	25	33%
Total général	76	100%

Catégorie d'acteurs	% femme ayant répondu
Clusters et groupes de travail	0,0%
Donateur	5,6%
Partenaires gouvernementaux	0,0%
Partenaires opérationnels	33,3%
Partenaires UN	45,5%
Staff PAM	24,0%
Total général	19,7%

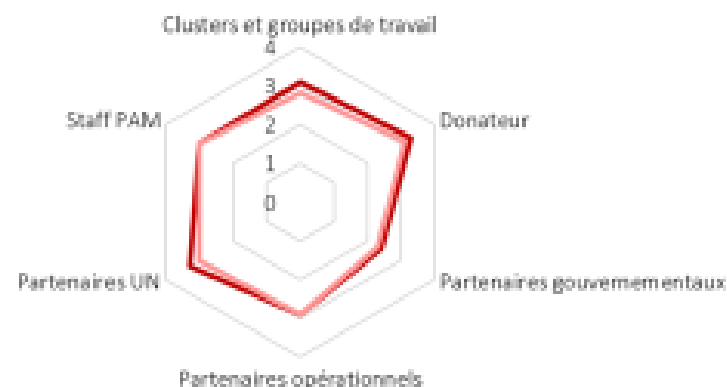
Perception vis-à-vis du niveau de réponse du PAM Mauritanie face aux besoins

Résultat

Que ce soit en termes de zone géographique ou de catégorie de population, les répondants en moyenne déclarent que le **PAM répond correctement aux besoins prioritaires des populations les plus vulnérables en Mauritanie**

Note donnée de 1 à 4 (de très faiblement à tout à fait pris en compte)

- Dans quelle mesure la stratégie d'intervention du PAM a pris en compte les zones les plus vulnérables de la Mauritanie ?
- Dans quelle mesure la stratégie d'intervention du PAM a pris en compte les différentes catégories de population les plus vulnérables de la Mauritanie ?



- ❖ Prise en compte de la **vulnérabilité des zones** : 50% des partenaires gouvernementaux (des 6 acteurs ayant répondu) pensent que cette dimension est insuffisamment prise en compte
- ❖ Prise en compte de la **vulnérabilité des catégories de population** : 67% des partenaires gouvernementaux (des 6 acteurs ayant répondu) pensent que cette dimension est insuffisamment prise en compte
- ❖ Notes les plus élevées pour les donateurs et les partenaires UN

Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram
Institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement

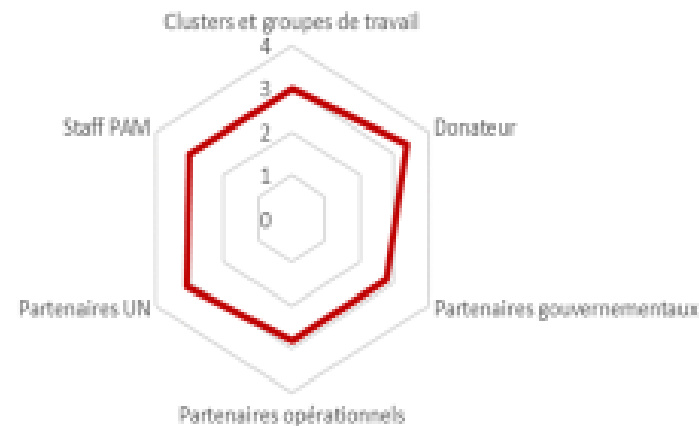
Perception vis-à-vis du changement d'approche stratégique du PAM Mauritanie

Résultat

Le changement d'approche stratégique du PAM a permis de renforcer les partenariats et d'harmoniser les interventions entre le PAM et ses partenaires de façon très satisfaisante pour un tiers des donateurs ; les acteurs ayant le moins bien perçu ce lien sont les acteurs gouvernementaux / partenaires opérationnels.

Note donnée de 1 à 4 (insuffisamment à complètement)

Dans quelle mesure le changement d'approche stratégique du PAM (tourné davantage sur une stratégie pays que sur une approche par projet) a permis de renforcer les partenariats / d'harmoniser les interventions entre le PAM Mauritanie et ses partenaires



Une expertise indépendante pour un monde plus solidaire

iram
Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

Perception relative au niveau de réponse du PAM vis-à-vis du besoin de renforcement des principales stratégies nationales mauritaniennes

Résultat

Dans quelle mesure pensez-vous que la stratégie d'intervention du PAM renforce ou non les stratégies nationales mauritaniennes suivantes ?

■ Note moyenne (toute catégorie d'acteurs confondue) ■ Note moyenne partenaires gouvernementaux

Stratégies ayant été le mieux renforcées par le PAM : SNSA, puis SNPS, SNAS, plan nutrition, SCAPP

Stratégies ayant été le moins renforcées par le PAM : environnement et DD ; secteur rural et genre



- ❖ Deux tiers des partenaires gouvernementaux pensent que la SNPS a été renforcé de façon insuffisante par le PAM
- ❖ Notes attribuées par le staff du PAM souvent en dessous de la moyenne de l'ensemble des acteurs (sauf pour SNSA et SNAS)
- ❖ Modalité « ne sait pas » forte dans la plupart des sous questions (partenaires UN et groupe de travail particulièrement)

Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram
Institut de recherches et d'applications
des institutions de développement

Perception relative au niveau d'atteinte des objectifs fixés et aux impacts des interventions

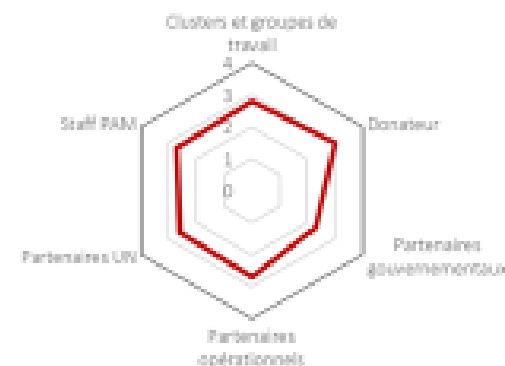
Résultat

- ❖ Les acteurs pensent en moyenne que le PAM a **insuffisamment atteint les objectifs qu'il s'était fixé** / répondu aux attentes des communautés. Les notations les plus basses sont attribuées par le gouvernement, les plus hautes par les donateurs.
- ❖ 13 répondants sur les 76 ont indiqué avoir des exemples d'activités menées / choix stratégiques effectués par le PAM ayant eu des **impacts négatifs**.

Exemples négatifs cités

- Principe de continuité géographique poussé par le PAM auprès du CSA pour les interventions d'urgence
- Le choix des partenaires opérationnels dans la mise en œuvre des activités d'appui à la résilience
- La décision de ne pas intervenir pour raison de sécurité
- Absence d'activité résilience au sein du camp
- Choix des zones de convergence et ciblage des participants aux activités 3A. Faible valorisation des actifs créés
- Problème de ciblage depuis l'utilisation du registre social. Non couverture des besoins une fois le ciblage complémentaire effectué
- Repositionnement géographique de l'activité alimentation scolaire dans les sites résilience et difficulté souligné dans certaines écoles

— Pensez-vous que le PAM Mauritanie ait atteint les objectifs qu'il s'était fixé ou ait répondu aux attentes des communautés et institutions cibles, depuis trois ans ?



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram
Institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement

Perception relative à la qualité et l'adaptabilité des interventions du PAM Mauritanie (Staff PAM – non répondant)

Résultat

Qualité des interventions

- ❖ Les interventions étant qualifiées comme **les plus qualitatives** sont les activités liées aux **réponses humanitaires** et d'aide d'urgence ainsi que celle liées à la **sécurité alimentaire**.
- ❖ Celles ayant été les **moins bien notées** sont liées à l'**alimentation scolaire** et aux **appuis techniques et formations** e délivrés par le PAM à ses partenaires.
- ❖ Notes les plus faibles attribuées par le gouvernement

Flexibilité face au changement de contexte

- ❖ Les acteurs jugent en moyenne que le PAM a su s'adapter de façon correcte aux changement de contexte, notes les plus élevées par les donateurs et les clusters.

Comment évaluez-vous la qualité d'intervention du PAM Mauritanie dans les domaines suivants ? Note moyenne - ensemble des acteurs



D'après votre expérience, dans quelle mesure le PAM a-t-il été capable de s'adapter et de répondre de façon flexible et réactive aux changements de contexte externe survenus en Mauritanie (catastrophes naturelles, conflits, COVID-19, etc.)



Une expertise indépendante

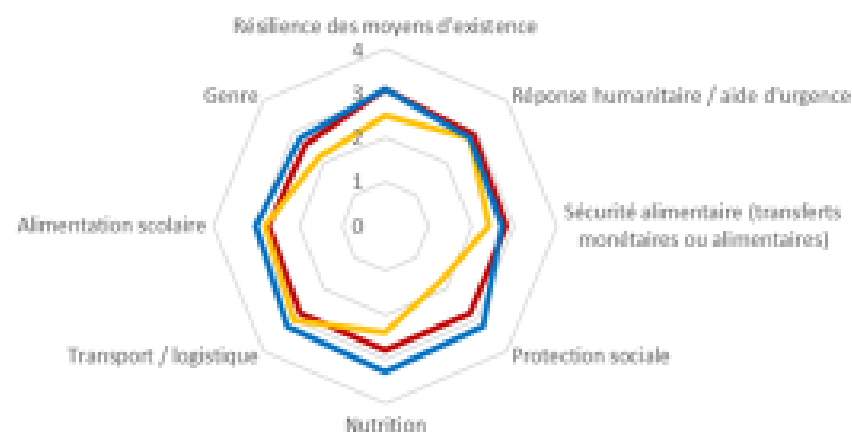
pour un monde plus solidaire

Perception relative à la durabilité des interventions du PAM Mauritanie

Résultat

- ❖ Les effets des interventions du PAM sont jugés insuffisamment durables par les acteurs, excepté pour les interventions liées à la résilience des moyens d'existence (note moyenne >3).
- ❖ La note très faible donnée par les acteurs étatiques concernant la durabilité des interventions liées à la Protection sociale est surprenante.
- ❖ Les partenaires UN valorisent les effets durables des interventions de PS et de nutrition.

- Notation de la durabilité des interventions du PAM - Ensemble des acteurs
- Notation de la durabilité des interventions du PAM - Partenaires gouvernementaux
- Notation de la durabilité des interventions du PAM - Partenaires UN



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

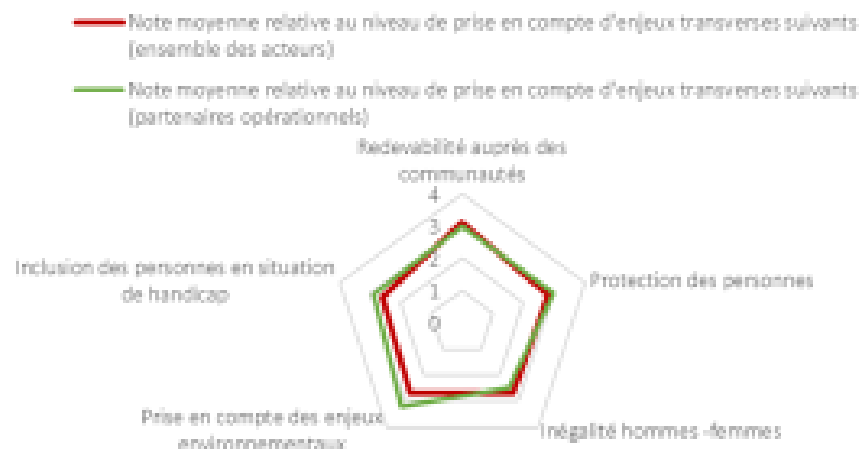
iram

Institut de recherches et d'applications
des politiques de développement

Perception relative à la prise en compte des enjeux transversaux

Résultat

- ❖ L'enjeu de la **redevabilité** est l'enjeu transversal le mieux noté en moyenne par l'ensemble des acteurs
- ❖ Note la plus basse : Inclusion des personnes en situation de handicap
- ❖ La réduction des inégalités de genre est insuffisamment pris en compte dans les interventions du PAM selon l'ensemble des acteurs, excepté pour les donateurs, où cela est correctement pris en compte.



- ❖ La prise en compte de l'environnement est faiblement pris en compte dans les interventions du PAM selon les acteurs en moyenne, excepté pour les partenaires opérationnels pour qui cet enjeu est pris en compte (graphique ci-dessus)

Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

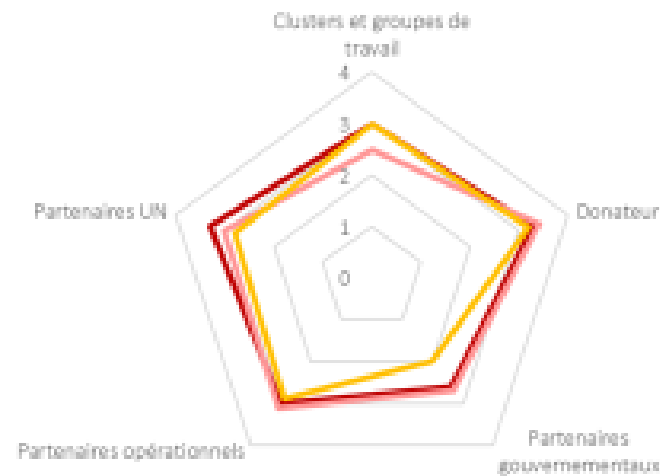
iram
Institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement

Perception vis-à-vis de la capacité du PAM Mauritanie à communiquer avec ses partenaires et les populations

Résultat

- ❖ Les acteurs estiment que la capacité du PAM à communiquer avec eux et avec les bénéficiaires est satisfaisante, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on parle de la population en général.

- Comment évaluez-vous la capacité du PAM Mauritanie à communiquer sur ses interventions avec vous ?
- Comment évaluez-vous la capacité du PAM Mauritanie à communiquer sur ses interventions avec ses bénéficiaires ?
- Comment évaluez-vous la capacité du PAM Mauritanie à communiquer sur ses interventions avec la population ?



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram

Institut de recherches et d'applications
des politiques de développement

Perception de la capacité du PAM à renforcer la cohésion sociale et à favoriser le lien "humanitaire - développement - paix"

Résultat

- ❖ COHESION SOCIALE : Selon les acteurs, les interventions du PAM n'ont pas suffisamment permis de renforcer la cohésion sociale. Note particulièrement basse par le gvt. Correcte pour les clusters.
- ❖ NEXUS : Selon les acteurs, les interventions du PAM a permis de favoriser le lien humanitaire – développement et paix. Notes les plus hautes attribuées par les donateurs

— Dans quelle mesure les interventions du PAM en Mauritanie ont-elles permis de renforcer la cohésion sociale et de réduire les risques de conflit entre et au sein des communautés pour lesquels il intervient ?

— Dans quelle mesure les interventions du PAM en Mauritanie ont-elles favorisé la cohérence et la coordination entre les différents acteurs à travers le lien "humanitaire - développement - paix" ?



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

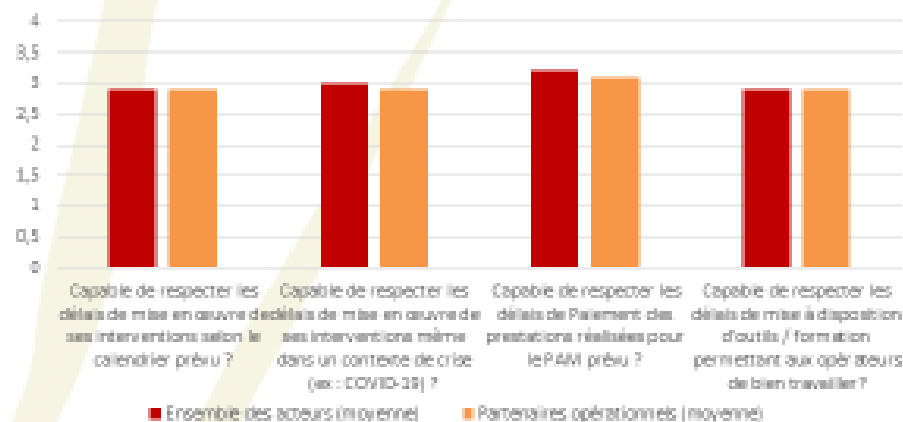
iram
Institut de recherches et d'applications
des politiques de développement

Perception vis-à-vis de la performance du travail du staff du PAM

Perception du niveau de respect des délais du PAM

Résultat

- ❖ En moyenne, les acteurs jugent que le nombre, les compétences, l'expérience et l'efficacité des agents du BP sont correctes. Les groupes de travail pensent que le nombre d'agents au PAM est insuffisant.
- ❖ En moyenne, les acteurs pensent que le PAM est en capacité de respecter les délais de mise en œuvre des interventions en contexte de crise et de paiement des prestations.
- ❖ Notes un peu plus faible pour le respect du calendrier prévu d'intervention et de la mise à disposition des outils de travail pour que les partenaires puissent réaliser les prestations.



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram
Institut de recherches et d'applications
des municipalités de développement

Perception du niveau de performance du PAM sur les facteurs suivants:

Résultat

- ❖ Les principaux facteurs de performance testés montrent en moyenne un niveau de satisfaction correcte des acteurs répondants
- ❖ Ayant en moyenne une notation plus faible sur l'ensemble des facteurs, le gouvernement note comme satisfaisant la capacité du PAM à orienter stratégiquement les activités, à concevoir les activités, les méthodologies et les outils.



Une expertise indépendante

pour un monde plus solidaire

iram

Institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement

Thématiques abordées dans les commentaires (volet ouvert)

- ❖ Partenariat/appropriation : Souhait d'un groupe de travail de voir impliquer des partenaires locaux de mise en œuvre notamment dans les groupes de travail / cellule de coordination (durabilité)
- ❖ Alerte : Renforcer partie alerte / aléas climatiques ; améliorer les outils pour améliorer le temps de réponse ; accompagnement des sites sentinelles dans les zones les plus exposées
- ❖ Couverture : Souhait que le PAM augmente la couverture de ses interventions
- ❖ Volet nutrition / alimentation scolaire à revoir dans les sites résilience, trop faible couverture des écoles
- ❖ RH : Paiement des DSA avant le départ
- ❖ Résilience : mettre en œuvre projet résilience dans le camp ; extension des zones d'intervention ou les potentialités existent ; privilégier la création d'actifs plutôt que l'AA
- ❖ Retard dans les plannings d'activité ; déficit d'info et de visibilité
- ❖ Retard dans les financements et retards arrivée des vivres / intrants nutritionnels

ANNEXE IX: GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien par grande thématique

Entretiens avec les partenaires et les bénéficiaires de l'assistance aux réfugiés maliens	Questions d'évaluation
Quels sont vos principaux axes de collaboration, rapports avec le PAM? Depuis combien de temps?	QE4
Quel est le degré de cohérence et d'intégration de la stratégie et des interventions du PAM dans les stratégies nationales et/ou des acteurs humanitaires pour l'assistance aux réfugiés maliens et aux populations hôtes? (<i>partenaires au niveau national</i>)	QE1
Ces interventions reflètent-elles bien les besoins des réfugiés? Les besoins des populations hôtes et la prise en compte des risques de tensions intercommunautaires? Ces interventions reflètent-elles bien les priorités stratégiques des agences de l'ONU/acteurs humanitaires et les stratégies nationales?? Quelle est votre appréciation de l'adéquation de la stratégie du PAM (PSP)? Comment les besoins sont-ils évalués et réévalués? Quel est le rôle du PAM? La stratégie et les interventions du PAM sont-elles demeurées constamment pertinentes au cours des quatre dernières années? L'assistance différenciée en fonction des besoins, l'appui à la résilience et à l'autonomisation des réfugiés, l'appui aux populations hôtes? (<i>partenaires au niveau national</i>)	QE1
Quel est le degré de cohérence des interventions et de l'assistance proposée par le PAM avec les/vos besoins et priorités? Êtes-vous impliqué(e) dans la formulation de la stratégie du PAM et la priorisation de l'assistance (géographique et individuelle)? (<i>autorités locales et bénéficiaires</i>)	QE1
Dans quelle mesure, la stratégie et les interventions du PAM (PSP) contribuent-elles à la réalisation des objectifs nationaux et/ou locaux en matière d'accueil/assistance aux réfugiés et aux populations hôtes? À vos besoins?? Quels sont selon vous les impacts des interventions du PAM?? (<i>Spécifier la ou les composantes, assistance alimentaire en vivres et transferts monétaires, FFA, cantines scolaires, PEC et prévention de la malnutrition, etc.</i>)	QE1
Quelles sont les synergies développées entre la stratégie (PSP) et les interventions du PAM et les autres programmes et projets d'assistance aux réfugiés et d'appui aux populations hôtes? Comment la coordination et la collaboration fonctionnent-elles?? Êtes-vous impliqué(e) dans d'autres interventions du PAM?? Lesquelles?? Comment??	QE2
Quelle est votre appréciation de l'efficacité de la mise en œuvre?? L'assistance est-elle fournie à temps en rapport avec les/vos besoins?? Quels sont les difficultés rencontrées et les facteurs impactant les résultats/l'impact?? Les problèmes rencontrés (variation du montant de l'assistance/ration par exemple) sont-ils gérés efficacement par le PAM et des alternatives plus efficaces sont-elles recherchées??	QE2
Recevez-vous les informations nécessaires sur les interventions, l'assistance fournie, les critères de ciblage et tout autre aspect des interventions du PAM?? Comment?? Êtes-vous consulté(e) régulièrement?? Comment??	QE2
Quels sont les facteurs économiques, institutionnels et socio-organisationnels favorisant la durabilité des actions entreprises en matière d'assistance aux réfugiés? Quels sont les facteurs influant négativement sur la durabilité?? Quelles sont les mesures à prendre pour favoriser la pérennité des actions? (<i>partenaires au niveau national et local</i>)	QE2
Pensez-vous que le programme du PAM tient compte du fait que les femmes peuvent avoir des besoins différents de ceux des hommes? Pensez-vous que l'assistance du PAM a un impact sur l'autonomisation des femmes?	QE2
Avez-vous déjà utilisé le système de gestion des plaintes du PAM?? Comment l'avez-vous connu?? Si vous l'avez déjà utilisé, pourquoi et quel est votre avis??	QE2
Quel est le niveau de protection apporté aux partenaires et aux bénéficiaires??	QE2
Quelle est l'intégration des enjeux environnementaux dans le cadre des interventions de soutien aux réfugiés/hôtes??	QE2
Quels sont vos constats concernant i) les principaux enseignements de la mise en œuvre et les leçons à tirer, ii) les principales faiblesses et iii) les recommandations de mesures correctives éventuelles??	Transversale

Assistance alimentaire saisonnière (hors site résilience)	Questions d'évaluation
Quelles sont les principales contraintes existantes en matière de SAN des populations?? Quels sont les objectifs des activités d'assistance alimentaire soudure par rapport à ces contraintes?	QE1
Dans quelle mesure le programme du PAM pour la réponse aux crises alimentaires s'aligne-t-il sur les priorités gouvernementales? Dans quelle mesure les autorités nationales (niveau central et local) sont-elles impliquées dans la programmation?	QE1
Quelle est la pertinence du ciblage géographique des activités alimentaires pendant la période de soudure?? Quelle est la pertinence du Cadre harmonisé?? Pertinence du ciblage au travers des comités départementaux?	QE1
Sur quelle base d'information/analyse le choix du type de transfert est-il effectué sur les zones d'intervention?? Pertinence du processus?? Quel est le rapport coût-bénéfice entre les différentes options?? Quelles études de faisabilité??	QE1 – QE3
Les activités entreprises sont-elles adaptées aux priorités des groupes cibles, au contexte local et aux réalités opérationnelles?	QE1
L'assistance est-elle arrivée à destination pendant les quatre mois de la période la plus critique de l'année??	QE1
Dans quelle mesure le programme a-t-il été réactif à l'évolution des situations et des besoins des populations ciblées? Quelle adaptation suite aux restrictions sanitaires pendant la crise de la COVID-19?	QE1
Dans quelle mesure les communautés elles-mêmes sont-elles impliquées dans la conception de la mise en œuvre et le suivi des activités du programme? Les composantes du programme contribuent-elles aux besoins de développement à long terme de la communauté?	QE1
Quel est le niveau de pertinence de l'utilisation des bases de données du Registre social? Pertinence des ciblage complémentaires et des enquêtes de vérification?	QE1
Les questions transversales clés sont-elles intégrées dans les activités d'assistance alimentaire? Quelle adaptation de l'activité vis-à-vis des objectifs de genre? de redevabilité? de protection? de l'environnement? Pour quels résultats par rapport aux objectifs fixés?	QE1 – QE2
Dans quelle mesure les modalités d'intervention sont-elles harmonisées entre les acteurs impliqués dans le Groupe de sécurité alimentaire (GSA)? Avec les acteurs étatiques intervenant sur les zones d'intervention? Quelles sont les prochaines marges d'amélioration?	QE4
Dans quelle mesure les activités d'assistance alimentaire ont-elles amélioré la SAN des populations bénéficiaires et ont-elles atteint les objectifs fixés?	QE2
Les transferts d'assistance alimentaire sont-ils arrivés à temps?	
Quels ont été les principaux résultats/aspects les plus positifs et négatifs? Quels ont été les principaux problèmes opérationnels qui ont aidé/nui à la mise en œuvre réussie de l'opération?	QE2
Que pensent les communautés/autorités locales des activités menées? Quel est le retour des populations bénéficiaires sur la qualité du ciblage? des non-bénéficiaires? du comité des sages? Quelle est la compréhension du processus de ciblage complémentaire et des enquêtes de vérification mis en place par le PAM?	QE2
Quels indicateurs ont été utilisés pour suivre les progrès du programme? Ceux-ci pourraient-ils être améliorés? modifiés? Comment les conclusions et examens du S&E ont-ils été intégrés aux opérations en cours?	QE4
Bilan du renforcement des capacités réalisé ces trois dernières années au niveau du CSA, en lien avec la mise en place du Dispositif national de réponse aux crises. Quel contenu/quelle fréquence? Quelle utilité par rapport aux besoins du Gouvernement? Quelle marge d'amélioration?	QE2
Existe-t-il une stratégie de sortie décrivant le calendrier, l'attribution des responsabilités lors du transfert au Gouvernement? De quelles capacités le PAM pense-t-il que le Gouvernement a besoin pour effectuer cette transition de sortie? (Inclure les compétences techniques, humaines et organisationnelles) Ont-elles été identifiées et les personnes appropriées sont-elles impliquées pour renforcer ces capacités?	QE2
Dans quelle mesure les activités du projet et les structures locales sont-elles susceptibles d'être maintenues après l'achèvement du financement des bailleurs de fonds?	QE2
Dans quelle mesure les moyens logistiques employés ont-ils été efficaces? Impact sur les résultats de l'activité? Êtes-vous satisfait(e) des prestataires externes intervenant sur l'activité?	QE3
Dans quelle mesure les ressources humaines impliquées dans la gestion de cette activité ont-elles été suffisantes? Compétentes? Impact sur les résultats de l'activité?	QE4

Quelle perspective en matière de financement de la SAN depuis l'adoption du PSP? Quelles perspectives en matière de partenariat?	QE4
Autres facteurs internes au PAM/externes en lien avec la performance de l'activité?	QE4
Quelles améliorations souhaiteriez-vous dans le prochain PSP en matière d'assistance alimentaire?	Transversale

Paquet résilience intégré	Questions d'évaluation
Quelles sont les principaux enjeux associés à la résilience des moyens d'existence des populations souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle? De leur résilience climatique? Quelle est la pertinence des orientations stratégiques et des déclinaisons opérationnelles du paquet résilience intégré du PAM par rapport à ces enjeux?	QE1
Dans quelle mesure la stratégie et le programme du PAM sur la résilience s'alignent-ils sur les priorités gouvernementales? Dans quelle mesure les autorités nationales (niveau central et local) sont-elles impliquées dans la formulation des orientations stratégiques? Leur déclinaison opérationnelle? Leur programmation? Quel alignement de la stratégie résilience du PAM avec les orientations régionales (ex : Sahel Scale Up)? Quelle pertinence par rapport aux orientations institutionnelles du PAM? Quelle pertinence par rapport aux orientations stratégiques du système des Nations Unies?	QE1
Quelle est la pertinence du ciblage géographique des activités résilience? Quels sont les critères de sélection des sites? Sont-ils pertinents par rapport aux besoins des communautés souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle?	QE1
Les orientations stratégiques et déclinaisons opérationnelles sont-elles adaptées aux priorités des groupes cibles, au contexte local et aux réalités opérationnelles?	QE1
Dans quelle mesure les communautés elles-mêmes sont-elles impliquées dans la conception de la mise en œuvre et le suivi des interventions résilience? Les interventions du paquet résilience répondent-elles aux besoins de développement à long terme de la communauté?	QE1
Dans quelle mesure les PCP s'intègrent-ils aux plans communaux des sites résilience? Quelles difficultés/perspectives?	QE2
Les questions transversales clés (genre, redevabilité, protection, environnement) sont-elles intégrées dans les composantes du paquet résilience? Quels effets?	QE2
Dans quelle mesure les orientations stratégiques et les modalités d'intervention sont-elles harmonisées entre les acteurs impliqués dans des activités résilience parallèles?	QE1
Quelle est la pertinence de l'approche du paquet résilience intégré par bassin versant/territoire?	QE2
Dans quelle mesure le programme a-t-il été réactif à l'évolution des situations et des besoins des populations ciblées? Quelle adaptation à la suite des restrictions sanitaires pendant la crise de la COVID-19?	QE1
Dans quelle mesure le paquet résilience intégré a-t-il permis d'améliorer les moyens d'existence et la SAN des populations bénéficiaires? non bénéficiaires? Dans quelle mesure le paquet résilience intégré a-t-il permis de renforcer la résilience climatique des communautés ciblées?	QE2
Quels ont été les principaux résultats/aspects les plus positifs et négatifs? Quels ont été les principaux problèmes opérationnels qui ont aidé/nui à la mise en œuvre réussie de l'opération? Quelles opportunités de synergie avec d'autres activités non intégrées pour le moment?	QE2
Que pensent les communautés/autorités locales des activités menées? De la synergie des activités menées?	QE2
Qui compose les groupes à l'origine des PCP? Quelle est la qualité des documents?	QE2
Quels indicateurs ont été utilisés pour suivre les progrès du programme? Ceux-ci pourraient-ils être améliorés? modifiés? Comment les conclusions et examens du S&E ont-ils été intégrés aux opérations en cours?	QE4
Quelles sont les activités de renforcement des capacités menées par le PAM? Quel contenu/quelle fréquence? Quelle utilité par rapport aux besoins du Gouvernement/des communautés? Quel fonctionnement en matière de partage d'informations? Quelle duplication des interventions?	QE2
De quelles capacités le PAM pense-t-il que le Gouvernement a besoin pour effectuer cette transition? (Inclure les compétences techniques, humaines et organisationnelles). Ancrage : ont-elles été identifiées et les personnes appropriées sont-elles impliquées pour renforcer ces capacités?	QE2
Existe-t-il une stratégie de sortie décrivant la pérennisation du paquet résilience, l'attribution des responsabilités lors du transfert au Gouvernement? Aux communautés? Dans quelle mesure le	QE2

paquet résilience est-il susceptible d'être maintenu après l'achèvement du financement des bailleurs de fonds?	
Quel rapport coût-bénéfice entre les différentes options du paquet résilience? Quelle étude de faisabilité?	QE3
Dans quelle mesure les moyens logistiques employés ont-ils été efficaces? Impact sur les résultats de l'activité? Êtes-vous satisfait(e) des prestataires externes intervenant sur l'activité?	QE3
Dans quelle mesure les ressources humaines impliquées dans la gestion de cette activité ont-elles été suffisantes? Compétentes? Impact sur les résultats de l'activité?	QE3
Quelles évolutions et perspectives (opportunités/contraintes) en matière de financement de la résilience depuis l'adoption du PSP? Quelles évolutions et perspectives en matière de partenariats stratégiques (ONU/Gouvernement/ONG)?	QE4
Autres facteurs internes au PAM/externes en lien avec la performance de l'activité?	QE4
Quelles améliorations souhaiteriez-vous dans le prochain PSP? Comment renforcer l'approche en synergie? Comment renforcer l'ancrage institutionnel? Comment renforcer l'approche conjointe entre la PSA et le paquet résilience?	Transversale

Nutrition	Questions d'évaluation
Quels sont vos principaux axes de collaboration/rapports avec le PAM? Depuis combien de temps?	QE1
Quel est le degré de cohérence et d'intégration de la stratégie et des interventions du PAM dans les politiques et stratégies nationales pour la nutrition? (<i>partenaires au niveau national</i>)?	QE1
Ces interventions reflètent-elles bien les besoins et priorités stratégiques nationales? Quelle est votre appréciation de l'adéquation de la stratégie du PAM (PSP) avec les politiques et stratégies nationales? Comment les besoins sont-ils évalués et réévalués? Quel est le rôle du PAM? La stratégie et les interventions du PAM sont-elles demeurées constamment pertinentes au cours des trois dernières années? L'intégration de la nutrition dans le paquet résilience et les efforts de prévention de la malnutrition, la continuité de la prise en charge (continuum of care)? (<i>partenaires au niveau national</i>)	QE1
Quel est le degré de cohérence des interventions et de l'assistance proposée par le PAM avec les/vos besoins et priorités? Êtes-vous impliqué(e) dans la formulation de la stratégie du PAM et la priorisation de l'assistance (géographique et individuelle)? (<i>autorités locales et bénéficiaires</i>)	QE1
Dans quelle mesure, la stratégie et les interventions du PAM (PSP) contribuent-elles à la réalisation des objectifs nationaux et/ou locaux en matière de nutrition? Aux besoins nutritionnels de la population/à vos besoins? Quels sont selon vous les impacts des interventions du PAM? (Spécifier la ou les composantes, prise en charge ou prévention, SBCC, intégrée ou spécifique)	QE2
Quelles sont les synergies développées entre la stratégie (PSP) et les interventions du PAM et les autres programmes et projets qui ciblent les besoins nutritionnels? Les systèmes de référencement sont-ils clairs et efficaces? Êtes-vous impliqué(e) dans d'autres interventions du PAM? Lesquelles? Comment?	QE2
Quelle est votre appréciation de l'efficacité de la mise en œuvre? L'assistance est-elle fournie à temps en rapport avec les/vos besoins? Quelles sont les difficultés rencontrées et les facteurs impactant les résultats/l'impact? Les problèmes rencontrés (approvisionnement par exemple) sont-ils gérés efficacement par le PAM et des alternatives plus efficaces recherchées?	QE3
Recevez-vous les informations nécessaires sur les interventions, l'assistance fournie, les critères d'inclusion et tout autre aspect des interventions du PAM? Comment? Êtes-vous consulté(e) régulièrement? Comment?	QE3
Quels sont les facteurs économiques, institutionnels et socio-organisationnels favorisant la durabilité des actions entreprises en matière de nutrition? Quels sont les facteurs influant négativement sur la durabilité?	QE4
Quels sont les mesures ou actions à entreprendre pour favoriser la pérennité des actions? (<i>partenaires au niveau national et local</i>)?	Transversale
Quels sont vos constats concernant i) les principaux enseignements de la mise en œuvre et les leçons à tirer, ii) les principales faiblesses et iii) les recommandations de mesures correctives éventuelles?	Transversale

Alimentation scolaire	Questions d'évaluation
Quelles sont les principales contraintes existantes pour la scolarisation des enfants, y compris les différences filles/garçons, en primaire? Quels sont les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels des activités d'alimentation scolaire par rapport à ces contraintes? <i>PAM/Gouvernement/Counterpart International</i>	QE1
Les orientations stratégiques du PAM sont-elles adaptées aux orientations nationales? Aux besoins et capacités du Gouvernement? Aux besoins des élèves/communautés? Aux orientations stratégiques du système des Nations Unies?	QE1
Quelle est la pertinence du ciblage géographique des activités d'alimentation scolaire? <i>PAM/Gouvernement/Counterpart International</i> Quels sont les critères de sélection des écoles? Sont-ils pertinents par rapport aux besoins?	QE1
Les activités entreprises sont-elles adaptées aux priorités des groupes cibles, au contexte local et aux réalités opérationnelles?	QE1
Dans quelle mesure les acteurs engagés dans l'alimentation scolaire s'alignent-ils sur les priorités gouvernementales?	QE1
Dans quelle mesure les communautés elles-mêmes sont-elles impliquées dans la conception de la mise en œuvre et le suivi des activités du programme? Les composantes du programme contribuent-elles aux besoins de développement à long terme de la communauté?	QE1
Les questions transversales clés sont-elles intégrées dans les composantes du projet? Quelle adaptation de l'activité vis-à-vis des objectifs de genre? de redevabilité? de protection? de l'environnement?	QE1
Dans quelle mesure les modalités d'intervention (organisation de la distribution et de la cuisine, ciblage, etc.) sont-elles harmonisées entre les acteurs? Dans quelle mesure les autorités nationales (niveau central et local) sont-elles impliquées dans la programmation?	QE1
Dans quelle mesure le programme a-t-il été réactif à l'évolution des situations et des besoins des populations ciblées? Quelle adaptation suite à la fermeture de l'école pendant la crise de la COVID-19?	QE1
Dans quelle mesure les activités d'alimentation scolaire ont-elles amélioré l'accès à l'éducation et la rétention des élèves à l'école, en particulier pour les filles? Quels ont été les impacts/aspects les plus positifs et négatifs? Quels ont été les principaux problèmes opérationnels qui ont aidé/nui à la mise en œuvre réussie de l'opération? Que pensent les écoles non bénéficiaires de l'activité?	QE2
Quels sont les principaux résultats de la cantine? Relance : respect des rations, diversité qualité des produits consommés ; régularité des repas ; correspondance aux habitudes alimentaires de la zone, composition des repas?	QE2
Recevez-vous à temps les vivres? Y a-t-il des ruptures d'approvisionnement? À quelle période de l'année? Y a-t-il des problèmes de stockage?	QE2
Que pensent les parents d'élèves/les élèves/les cuisinières du programme? Les parents contribuent-ils aux repas (légumes frais, condiments, bois, argent, etc.)? Régularité et montant des contributions?	QE2
Quelle implication des communes dans l'activité de cantine? Des services techniques de l'éducation?	QE2
S'agissant du genre en particulier, quel impact en matière de participation des femmes au Comité de gestion (composition du comité)? En matière d'autonomisation des femmes (opportunités économiques locales, prise en compte du temps bénévole et coût d'opportunité)?	QE2
Quels indicateurs ont été utilisés pour suivre les progrès du programme? Ceux-ci pourraient-ils être améliorés? modifiés? Comment les conclusions et examens du S&E ont-ils été intégrés aux opérations en cours?	QE4
Depuis l'adoption du PSP du PAM et de l'approche intégrée des activités (cantines scolaires notamment), quels changements en termes d'organisation? Quelles difficultés de mise en œuvre? Quelles opportunités de synergie avec d'autres activités non intégrées pour le moment?	QE2
Quelles sont les activités de renforcement des capacités menées par le PAM? Quel contenu/quelle fréquence? Quelle utilité par rapport aux besoins du Gouvernement? Quel fonctionnement en matière de partage d'informations?	QE2
Existe-t-il une stratégie de sortie décrivant le calendrier, l'attribution des responsabilités lors du transfert au Gouvernement? Dans quelle mesure les activités du projet et les structures locales sont-elles susceptibles d'être maintenues après l'achèvement du financement des bailleurs de fonds?	QE2
De quelles capacités le PAM pense-t-il que le Gouvernement a besoin pour effectuer cette transition? (Inclure les compétences techniques, humaines et organisationnelles)? Ont-elles été identifiées et les personnes appropriées sont-elles impliquées pour renforcer ces capacités?	QE2

Quel rapport coût-bénéfice entre les différentes options d'approvisionnement des cantines? Les modalités d'approvisionnement local au travers d'un transfert monétaire/coupon ont-t-elles été envisagées? Quelle étude de faisabilité?	QE3
Dans quelle mesure les moyens logistiques employés ont-ils été efficaces? Impact sur les résultats de l'activité? Êtes-vous satisfait(e) des prestataires de transport?	QE3
Dans quelle mesure les ressources humaines impliquées dans la gestion de cette activité ont-elles été suffisantes? Compétentes? Impact sur les résultats de l'activité?	QE3
Quelle perspective en matière de financement de l'alimentation scolaire depuis l'adoption d'une ligne de financement autonome dans la loi de finance? Quelles perspectives en matière de partenariat?	QE4
Autres facteurs internes au PAM/externes en lien avec la performance de l'activité?	QE4
Quelles améliorations souhaiteriez-vous dans le prochain PSP?	Transversale

Services aériens UNHAS PAM, Ministère de l'équipement et des transports, agences et sociétés concernées par le transport aérien en Mauritanie	Questions d'évaluation
Selon vous, le service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) du PAM est-il pertinent (service/destination/partnership)? Dans quelle mesure l'UNHAS contribue-t-il à la réponse aux besoins essentiels du pays et des intervenants dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence ou du développement (gain de temps, sécurité)?	QE1
Pensez-vous que l'UNHAS a permis de cibler et de transporter les personnes les mieux indiquées dans le cadre de l'aide d'urgence et de développement dans les zones difficiles d'accès et en situation d'urgence? Merci de détailler au maximum.	QE1
Dans quelle mesure les activités de l'UNHAS sont-elles cohérentes avec l'ensemble des activités du système des Nations Unies? Comment se passe la collaboration entre ce service et les autres agences des Nations Unies? Quels mécanismes de partenariat? Quelles évolutions prévues, souhaitées?	QE1
Alignement de la stratégie et des opérations qui sous-tendent l'UNHAS sur les priorités et politiques nationales/les orientations stratégiques du système des Nations Unies/les orientations du PAM?	QE1
Pouvez-vous décrire la manière dont les aspects de genre/protection/environnement sont pris en compte dans le cadre de l'UNHAS?	QE1
Pouvez-vous détailler les orientations stratégiques et les mesures opérationnelles adoptées par l'UNHAS pour faire face à la crise de la COVID-19? Quelles sont les contributions de l'UNHAS dans la gestion de cette crise? Décisions et mesures prises dans le transport de malades, les matériels de prévention, les soins ou la vaccination? Quelles nouvelles perspectives liées à la pandémie de COVID-19?	QE2
Pertinence de l'UNHAS dans la gestion des crises alimentaires et autres crises	QE1
Selon vous, comment rendre ce service plus pérenne?	QE2
Quels sont les impacts positifs de ce service aérien d'aide d'urgence? Quels sont les enseignements majeurs à tirer de la mise en œuvre de l'UNHAS? Quels sont les leçons majeures tirées de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des principaux utilisateurs de l'UNHAS?	QE2
Pensez-vous que les interventions du PAM dans le cadre de l'UNHAS ont été rentables? Veuillez donner des exemples. Quels recouvrements des coûts? Quelles évolutions prévues/souhaitées? Personnel navigant et avions appartenant au PAM ou loués?	QE3
Pertinence de la stratégie et des mécanismes opérationnels de maintenance et d'entretien? Des denrées transportées (aliments/vaccins)? De la planification opérationnelle?	QE3
Perspectives pour renforcer les partenariats stratégiques? Les partenariats opérationnels? Quelles évolutions envisager? Quelles sont les leçons tirées de la collaboration avec le Gouvernement, les sociétés et les agences travaillant ou ayant autorité dans le domaine de la gestion du transport aérien?	QE4

ANNEXE X: ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES

Enquête réalisée par l'équipe d'évaluation en octobre 2021

Dans le cadre de l'évaluation du PSP du PAM, l'IRAM a proposé, parmi les outils méthodologiques de l'évaluation, une enquête statistique légère pour connaître et caractériser les perceptions des ménages vis-à-vis des actions du PAM. Cette enquête auprès des ménages a ciblé un échantillon raisonné de 337 ménages sur 10 villages dont 5 dans la *wilaya* de l'Assaba et 5 dans la *wilaya* du Guidimakha. Le choix des villages dans chaque région s'est fait en concertation avec le PAM selon les critères suivants :

villages appartenant à des sites résilience du PAM,
année de démarrage des activités (2018, 2019 et 2020).

Tableau 12. Sites visités dans le cadre de l'enquête auprès des ménages

Site	Wilaya	Moughataa	Commune	Village	Année identification résilience
Gvava Guerjeme	Assaba	Kiffa	Aghoratt	Gvava Guerjeme (Gourejima) (quartiers 1 et 2)	2019
Gueveira	Assaba	Kankossa	Sani	Gueveira	2019
Gvava Ivoulane (Gvavee Peulh)	Assaba	Kiffa	El Melgue	Gvava Ivoulane (Gvavee Peulh)	2018
Worti	Assaba	Kiffa	El Melgue	Worti (quartier 1 et 2)	2019
Thinteyna	Assaba	Kankossa	Sani	Thinteyna Edebay	2019
Berelé	Guidimakha	Ghabou	Souvi	Berelé	2019
Moutaalag Debaye	Guidimakha	Ould Yengé	Lebouly	Moutaalag Debaye	2018
Hassi Lahmar	Guidimakha	Ould Yengé	Tektake	Hassi Lahmar	2020
Mouta alag Meden	Guidimakha	Ould Yengé	Lebouly	Mouta alag Meden	2019
Souvi	Guidimakha	Ghabou	Souvi	Souvi	2020

Le questionnaire administré aux ménages portait sur sept grandes composantes :

- caractéristiques socioéconomiques des ménages,
- participation des populations aux activités du PAM,
- participation et mobilisation des femmes au sein de ces activités,
- appréciation des séances de sensibilisation,
- appréciation des modalités d'intervention,
- effets des activités,
- durabilité des activités.

Ces thématiques ont été priorisées par l'équipe d'évaluation à la suite de la mission de terrain, afin d'approfondir et de compléter la collecte de données qualitatives.

Section 1. Données socioéconomiques des ménages

Les ménages interrogés étaient répartis équitablement sur les deux régions de l'Assaba (169 chefs de ménage) et du Gudimakha (168). Dans l'échantillon, 57,4 pour cent des répondants sont des femmes et 42,6 pour cent des hommes. S'agissant de la situation matrimoniale, la très grande majorité sont mariés (80 pour cent). Les veufs et veuves représentent 12,7 pour cent. Comme convenu dans la méthodologie, la

personne interrogée est chef de son ménage: 92,6 pour cent des répondants déclarent être chefs de leur ménage. En ce qui concerne le nombre d'enfants par ménage, les données montrent que près de 50 pour cent ont entre 6 et 10 enfants et 37 pour cent entre 1 et 5 enfants. Les ménages ayant 1 ou 2 enfants ne sont que 9,8 pour cent. L'occupation principale est par ordre d'importance: agriculteur (57,7 pour cent), sans profession (26 pour cent) et commerçant (5,6 pour cent).

Perception de sa propre pauvreté. Selon l'enquête, 56,8 pour cent des répondants se considèrent comme très pauvres et 41,7 pour cent comme pauvres.

		Effectifs	Pourcentage
Valides	Très pauvres	192	56,8
	Pauvres	141	41,7
	Non pauvres	5	1,5
	Total	338	100,0

Les ménages interrogés sont au courant des activités conduites par le PAM par le biais principalement de l'agent du PAM ou d'un partenaire (34,6 pour cent), de l'assemblée villageoise (36,1 pour cent) et du leader communautaire. Ces trois sources représentent près de 90 pour cent des sources d'information.

Comment êtes-vous informé(e) des activités conduites par le PAM dans votre localité?

	Effectifs	Pourcentage
Agent du PAM ou partenaire opérationnel	117	34,6
Assemblée villageoise	122	36,1
Comité	28	8,3
Leader communautaire	65	19,2
Voisins ou autre personne de la communauté	4	1,2
Autre	2	0,6
Total	338	100,0

Le bénéfice des activités du PAM est général: 98,8 pour cent des répondants ont bénéficié d'une ou de plusieurs activités du PAM. Les activités ayant bénéficié au plus grand nombre des ménages sont par ordre d'importance: les transferts monétaires 3A (80,5 pour cent), l'assistance alimentaire pendant la période de soudure (50 pour cent), l'accès à la terre 3A (42,3 pour cent), la cantine scolaire (30,5 pour cent), le CRENAM (24,3 pour cent) et les GASPA (8,6 pour cent).

Section 2. Représentation et participation des populations dans les activités du PAM

Un tiers (33,4 pour cent) des chefs de ménage ayant répondu à l'enquête déclare être membre d'au moins un comité de gestion d'une activité du PAM. Sur les personnes qui ont répondu positivement, 46 pour cent sont des femmes. Globalement, 48,5 pour cent pensent que la représentation de la population dans les comités est forte et 42 pour cent la jugent moyenne. Seuls 4,1 pour cent la considèrent comme faible.

Est-ce que l'ensemble de la population est représenté dans ces comités et notamment les plus pauvres?

	Effectifs	Pourcentage
Oui fortement	164	48,5
Moyennement	142	42,0
Faiblement	14	4,1
Non	5	1,5
NSP	13	3,8
Total	338	100,0

La fonctionnalité des comités est reconnue. Quarante-vingt deux pour cent des personnes interrogées jugent les comités fonctionnels. Par rapport aux services rendus par les comités, les données révèlent l'utilité de ces structures; 82,8 pour cent considèrent que les comités rendent des services à la population.

Pensez-vous que ces comités sont fonctionnels?

	Effectifs	Pourcentage
Oui	277	82,0
Non	31	9,2
NSP	30	8,9
Total	338	100,0

Le degré d'implication dans la conception et la mise en œuvre des actions du PAM est selon les répondants élevé: 74,3 pour cent pensent que la population est suffisamment impliquée dans le processus de conception et de mise en œuvre; un cinquième pense que cette implication est insuffisante.

Pensez-vous que la population est suffisamment impliquée dans la conception et la mise en œuvre des actions du PAM?

		Effectifs	Pourcentage
Valides	Oui	251	74,3
	Non	72	21,3
	NSP	15	4,4
	Total	338	100,0

Cependant, cette perception très positive du niveau d'implication de la population générale ne se traduit pas par l'implication du ménage répondant dans la définition des activités mises en œuvre dans son village. En effet, 50 pour cent des ménages interrogés déclarent avoir participé à la définition des activités. L'implication dans la mise en œuvre est plus forte que dans la définition des activités: 65,1 pour cent sont impliqués dans la mise en œuvre contre 50 pour cent dans la définition des activités.

Section 3. Mobilisation des femmes

À la question "Que pensez-vous du niveau de mobilisation des femmes dans les actions du PAM ?", 70 pour cent des femmes et 70 pour cent des hommes répondent que la mobilisation des femmes dans les activités du PAM est élevée. Parmi eux, un tiers des femmes et un quart des hommes pensent que ce n'est pas un problème, 31 pour cent des femmes et 40 pour cent des hommes ne se prononcent pas, et 5 pour cent des femmes et 3 pour cent des hommes pensent que c'est un problème.

Section 4. Appréciation des séances de sensibilisation et d'information

La participation aux séances d'information et de sensibilisation organisées dans le cadre du programme du PAM est importante: 54,1 pour cent des personnes interrogées ont participé à des séances d'information et de sensibilisation, dont 64 pour cent de femmes et 36 pour cent d'hommes. Notons que 30 pour cent des personnes participant aux séances sur l'alimentation du nourrisson sont des hommes. Les personnes ayant participé aux séances jugent que les thèmes les plus utiles sont le lavage des mains, la prévention de la COVID-19 et l'alimentation du nourrisson.

Quel thème trouvez-vous le plus utile?	Nombre	Pourcentage
Femmes		
Alimentation des femmes	16	8
Alimentation des nourrissons et des enfants de moins de 2 ans	14	7
Allaitement maternel	2	1
Autre (préciser)	2	1
Éducation	16	8

Lavage des mains	47	24
Préparation des bouillies	1	1
Prévention de la COVID-19	18	9
Hommes		
Alimentation des femmes	7	5
Alimentation des nourrissons et des enfants de moins de 2 ans	6	4
Allaitement maternel	1	1
Éducation	16	11
Lavage des mains	18	13
Prévention de la COVID-19	18	13

Depuis le ramadan de 2020, 18 pour cent ont participé à 1 ou 2 séances et 15,7 pour cent à 3 ou 4 séances.

La méthode de sensibilisation préférée est l'assemblée villageoise (47,9 pour cent), pour les hommes comme pour les femmes, suivie de l'approche individuelle (20,1 pour cent) et devant les séances organisées en groupes d'hommes ou de femmes.

La tendance à reproduire certaines pratiques apprises est importante: 58,6 pour cent reproduisent certaines pratiques qu'ils ont apprises (62 pour cent des femmes et 54 pour cent des hommes).

Section 5. Préférence des ménages en matière de modalités d'intervention

Pour répondre au mieux aux besoins des ménages et des communautés, l'assistance pendant la période de soudure doit débuter au mois de mai pour 27,2 pour cent des répondants (un tiers des femmes), au mois de juin pour 14,5 pour cent et au mois d'août pour 11,2 pour cent. La période la mieux indiquée pour le début de l'assistance est donc de mai à août pour 61,2 pour cent des personnes interrogées. Soulignons toutefois que le mois d'octobre est le plus indiqué pour 21,6 pour cent des répondants.

L'argent est de loin la modalité d'assistance privilégiée par la population sondée: 86 pour cent des hommes et 90 pour cent des femmes ont une préférence pour cette modalité. En outre, 62,4 pour cent des répondants déclarent préférer une fréquence de versement mensuelle (69 pour cent de femmes, 54 pour cent d'hommes). Quarante pour cent des hommes préféreraient un versement unique (24 pour cent des femmes).

Dans l'Assaba et le Guidimakha, la période pendant laquelle les enfants malnutris ont le plus besoin d'accès aux intrants MAM sont les mois de mai et juin.

La période pendant laquelle l'argent est le plus utile est d'avril à juin (36,4 pour cent, à égalité pour les hommes et pour les femmes), suivie de la période d'octobre à décembre (29,6 pour cent). La période la moins souhaitable selon l'enquête est le début de l'année (de janvier à mars). De plus, 21 pour cent des femmes et 23 pour cent des hommes souhaitent des versements entre juillet et septembre.

Selon vous, quelle est la période pendant laquelle le *cash for work* est le plus utile pour vous?

		Effectifs	Pourcentage
Valides	de janvier à mars	42	12,4
	d'avril à juin	123	36,4
	de juillet à septembre	73	21,6
	d'octobre à décembre	100	29,6
	Total	338	100,0

Les données sur l'utilisation du *cash for work* (argent contre travail) montrent qu'il est destiné principalement à l'achat des produits alimentaires. En effet, 63,9 pour cent (hommes et femmes) utilisent l'argent pour acheter de la nourriture et 5,5 pour cent pour rembourser leurs dettes. Le *cash for work* a donc essentiellement une fonction d'alimentation.

Si vous avez reçu du *cash for work*, comment l'avez-vous utilisé principalement?

		Effectifs	Pourcentage
Valides	Achat alimentaire	216	63,9
	Remboursement de dettes	17	5,0
	Dépenses de santé	11	3,3
	Dépenses d'éducation	2	0,6
	Dépenses pour la maison	13	3,8
	Dépenses sociales	6	1,8
	Petit bétail	6	1,8
	Autre	1	0,3
	Total	272	80,5
Manquantes	Système manquant	66	19,5
Total		338	100,0

Section 6. Effet des activités du PAM

Les effets des activités du PAM se manifestent principalement par:

- la réduction de la malnutrition (66 pour cent des femmes et 58 pour cent des hommes),
- le remboursement des dettes (39 pour cent des femmes et 42 pour cent des hommes); seuls 6,5 pour cent parlent d'amélioration de la capacité d'endettement,
- la réduction des maladies infantiles (-41 pour cent chez les filles et -27 pour cent chez les garçons),
- l'amélioration de la scolarisation des enfants pour seulement une personne sur cinq,
- l'augmentation de la production agricole, citée comme un effet des activités du PAM par 36 pour cent des hommes (14 pour cent seulement des femmes). En outre, 22 pour cent des hommes citent également l'augmentation de la production fourragère. Les femmes ne citent pas la création d'activités génératrices de revenus (seulement 11 pour cent des femmes pensent que les activités du PAM ont cet effet). Seuls 15 pour cent des hommes et 7 pour cent des femmes pensent que la population a un meilleur accès à l'eau.

Peu d'effets sont ressentis sur un éventuel renforcement de la cohésion sociale ou d'éventuelles tensions liées au ciblage.

Section 7. Durabilité des activités du PAM

Trente-deux pour cent des répondants déclarent avoir participé aux formations dispensées sur la gestion et la maintenance des microprojets et infrastructures. Les formations ont été appréciées par les populations qui y ont assisté: 90 pour cent des femmes et 96 pour cent des hommes pensent qu'elles ont permis d'améliorer la gestion et l'entretien des infrastructures.

À la question "Dans votre village, les ouvrages du PAM ont-ils été réparés et entretenus par la communauté sans l'appui du programme ?", 57,1 pour cent des personnes interrogées (53 pour cent des femmes et 63 pour cent des hommes) répondent que les ouvrages ont été réparés et entretenus par la communauté sans l'appui du programme.

Les infrastructures et activités génératrices de revenus sont pertinentes et ont eu des effets certains sur l'amélioration des revenus. Quatre-vingt-quatre pour cent des hommes et 84 pour cent des femmes ont connu une amélioration de leurs revenus grâce à ces infrastructures et activités génératrices de revenus.

ANNEXE XI: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR LES PARTENARIATS ET LES COLLABORATIONS

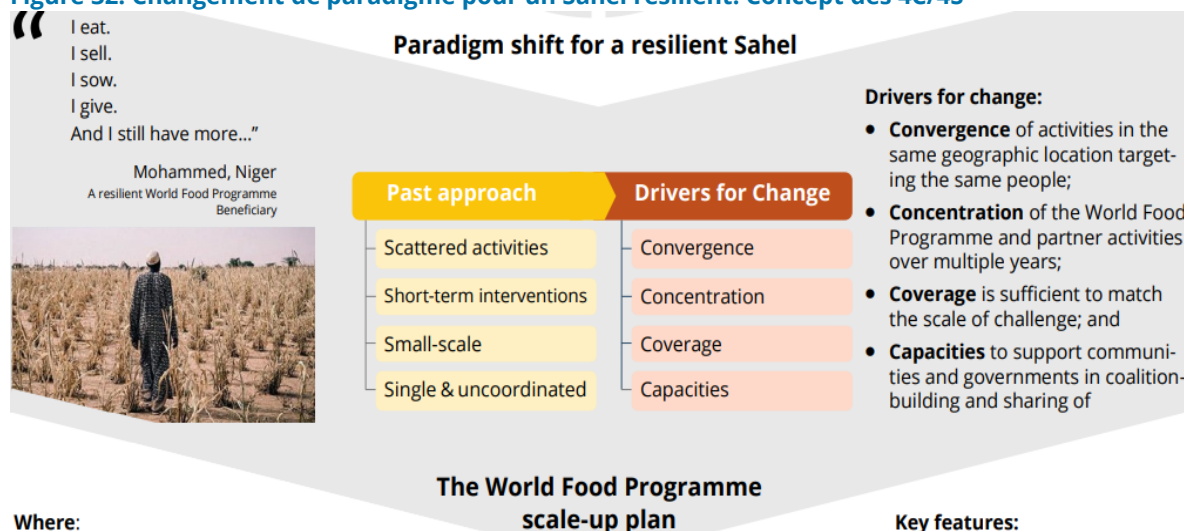
Tableau 13. Contenu des partenariats du PAM avec les acteurs des Nations Unies

Partenaires	Contenu des partenariats
Peace Building Fund PAM/FAO	Établi dans trois communes du Guidimakha (Souvi, Bouli, Baedian). L'absence de représentant en continu depuis 2018 à la FAO n'a pas permis la construction de partenariats stratégiques aussi étendus qu'ils auraient pu l'être entre les deux agences.
Programme conjoint financé par le Sustainable Development Fund, le PAM, le BIT et l'UNICEF	Ce projet pilote, développé dans le Guidimakha, vise à articuler un modèle de protection sociale intégrée et à collecter des données probantes pour alimenter la prochaine stratégie nationale de protection sociale: l'Organisation internationale du Travail se concentre sur le renforcement et l'extension de l'assurance sociale des travailleurs de l'économie informelle; l'UNICEF propose un accompagnement technique de l'État sur les questions de protection de l'enfance, d'assistance sociale et d'accès aux services sociaux de base; le PAM se concentre sur l'articulation des filets sociaux protectifs et productifs au sein du modèle et l'utilisation appropriée du Registre social comme base de ciblage. La mise en œuvre du programme a pris du retard en raison de la crise sanitaire.
Partenariat PAM/Fonds des Nations Unies pour la population	Cet accord entre le PAM et le Fonds des Nations Unies pour la population vise à répondre aux besoins des personnes vulnérables, en particulier des femmes et des adolescentes, sur les sites d'intervention communs (HEG, HEC, Assaba, Gorgol et Guidimakha). En 2020, le BP a également été un membre actif du groupe de travail des Nations Unies pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de son plan d'action.
Partenariat PAM/ONG internationales	Un partenariat a été établi avec Oxfam et ACF Espagne pour mettre en place des sites sentinelles communautaires destinés au système national d'alerte précoce dans quatre régions (Brakna, Guidimakha, HoC, HoG). Ces partenariats ont été établis dans le cadre d'un financement DIPECHO pour une période de 18 mois, renouvelable une fois. La deuxième phase démarrait au moment de l'évaluation.

Tableau 14 Autres partenariats développés par le PAM Mauritanie pendant la période évaluée

Partenaires	Contenu du partenariat
PAM/FAO Résilience	Le PAM et la FAO interviennent en complémentarité sur le projet conjoint de "consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha" financé par le <i>Peace Building Fund</i> pour une période de 18 mois à compter de septembre 2020. Ce projet s'intègre dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel du G5 Sahel autour de l'axe Résilience. Il a pris du retard, avec l'arrivée tardive du responsable du projet en janvier 2021.
Université de Nouakchott Résilience	Le PAM a par ailleurs signé avec l'Université de Nouakchott un protocole d'accord associé au domaine de la résilience. Ainsi, la méthodologie PCP est dorénavant intégrée au cursus de formation, et des opportunités sont proposées aux étudiants pour réaliser des thèses et des stages professionnels avec le PAM. Ce partenariat s'intègre dans un cadre plus large de partenariats sahéliens sur la résilience. Il constitue également un facteur de durabilité. La Mauritanie est plutôt moins avancée que les autres pays sur ce volet. Un ouvrage a déjà été compilé, présentant plusieurs extraits des thèses réalisées dans ce cadre.
PNUD Genre	De nombreuses synergies sont envisagées entre le PAM et le PNUD, et un projet conjoint est en cours d'élaboration dans le domaine du genre. Le PNUD commence à s'engager sur les aspects de coordination dans le HEC, ce qui pourrait être étendu à l'ensemble du pays.

Figure 32. Changement de paradigme pour un Sahel résilient. Concept des 4C/4S



Source: PAM. Bureau Régional de Dakar. Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel. Novembre 2018.

ANNEXE XII: ANALYSE DES DONNÉES ET INDICATEURS ASSOCIÉS À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS

Cette annexe présente l'analyse des données et des indicateurs issus des documents de programmation et des révisions budgétaires, des bases COMET du PAM de 2018 à 2020, des rapports annuels de pays, des rapports de suivi post-distribution (PDM). Elle permet d'apporter des compléments d'informations relatives au critère d'efficacité dans la réalisation des objectifs spécifiques et l'obtention des résultats attendus, étudié dans la section 2.1.2 du rapport. Cette annexe traite des performances du PSPPT et du PSP en matière a) de bénéficiaires atteints, b) de modalités de transfert utilisées, c) de produits et résultats obtenus par activité.

Tableau 15. Évolution du nombre de bénéficiaires atteints, par mois (2018-2021)

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2018	50 157	55 643	112 793	147 602	182 944	223 441	326 998	393 378	457 718	209 858	154 968	15 364
2019	16 917	116 017	121 793	134 514	64 339	145 430	145 794	199 085	239 252	227 452	181 492	177 243
2020	119 136	152 606	143 352	109 016	263 750	157 125	193 534	225 190	309 507	296 174	183 419	171 153
2021	154 854	181 660	169 317	170 231	202 754	197 118	216 345	233 039	206 103	-	-	-

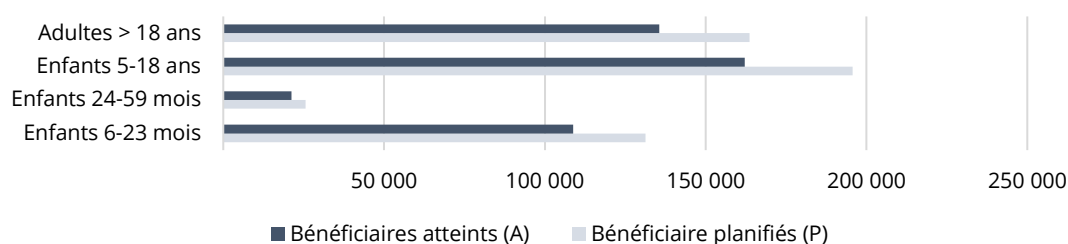
Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-A003. Données extraites le 26 novembre.

Section 1. Profil des bénéficiaires des activités du PAM

Répartition des bénéficiaires par catégorie d'âge¹¹⁰

Figure 33 : Nombre de bénéficiaires atteints vs planifiés par catégorie d'âge

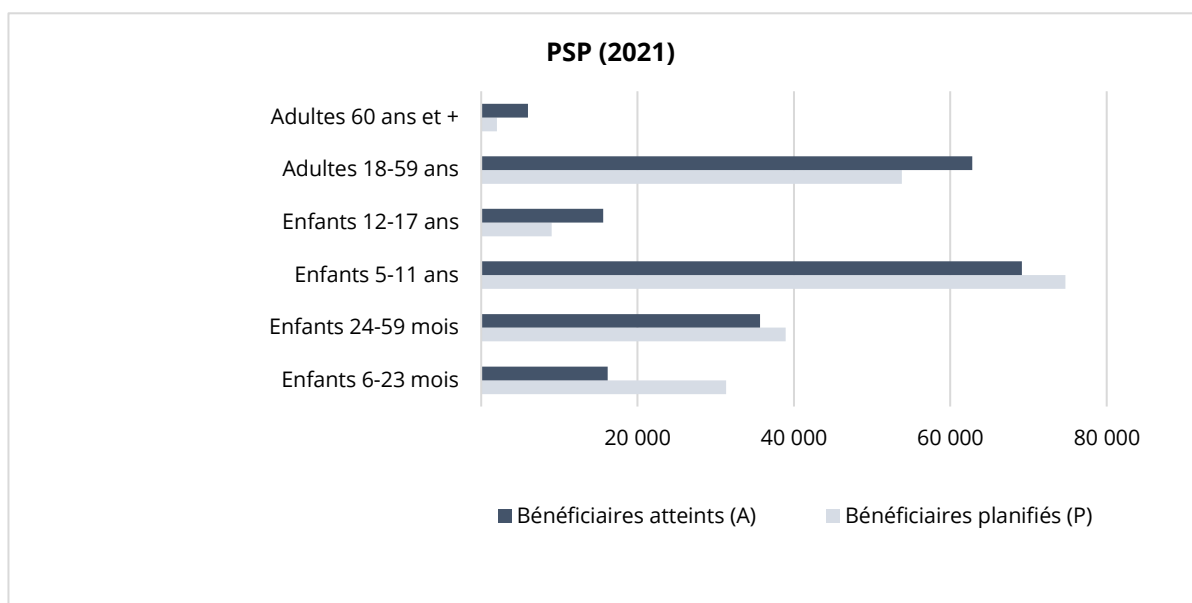
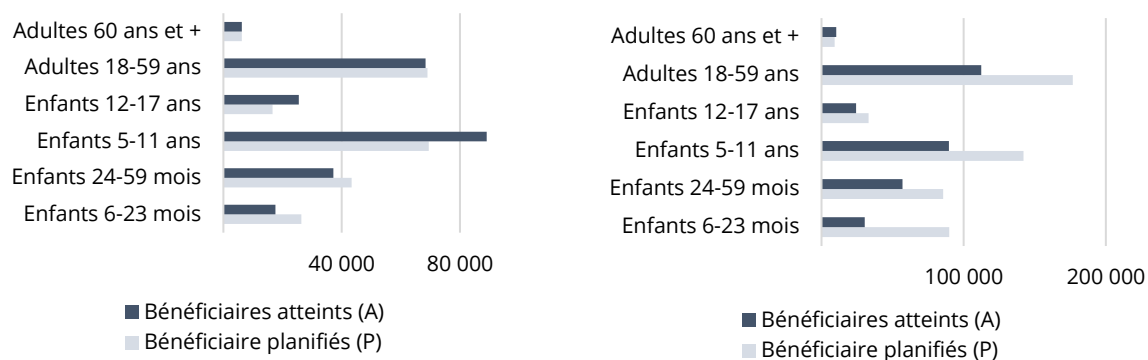
PSPPT (2018)



PSP (2019)

PSP (2020)

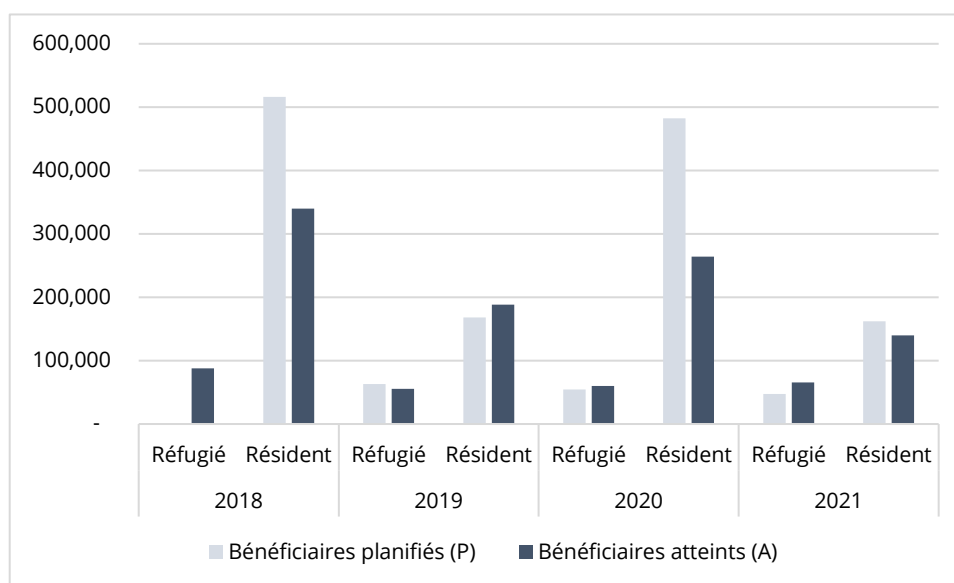
¹¹⁰ Les catégories d'âge ont évolué entre le PSPPT et le PSP, deux catégories ayant été ajoutées pour le PSP (la catégorie 5-11 ans et la catégorie adultes 60 ans et plus).



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020 Annual Country Beneficiaries. Données extraites le 26 mai 2022.

Répartition des bénéficiaires par statut de résidence

Figure 34. Nombre de bénéficiaires des interventions du PAM par statut de résidence (2018-2021)



Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020. Données extraites le 26 mai 2022

Tableau 16. Nombre de bénéficiaires planifiés et atteints par activité (2018, 2019, et 2020)

Année	Effet direct stratégique	Activités	Bénéficiaires planifiés	Bénéficiaires atteints	Somme de % atteints vs planifiés (total)
2018	EDS 1	A2 Cantines scolaires	75 300	59 259	78,7
		A3 Assistance alimentaire aux réfugiés	63 500	59 783	94,1
	EDS 2	A4 Assistance nutritionnelle aux réfugiés	8544	6305	73,8
		A9 Transferts de ressources – population vulnérable	506 421	363 279	71,7
EDS 4	A6 Appui résilience - création d'actifs	31 439	27 060	86,1	
2019	EDS 1	A1 Paquet intégré réfugiés	107 810	67 486	62,6
		A8 Transferts de ressources inconditionnels	0	-	-
	EDS 2	A2 Transferts de ressources aux ménages en insécurité alimentaire	80 500	103 258	128,3
		A3 Cantines scolaires	46 566	47 470	101,9
	EDS 3	A4 Traitement de la malnutrition	41 661	17 591	42,2
EDS 4	A5 Appui résilience - création d'actifs	52 500	26 475	50,4	
2020	EDS 1	A1 Paquet intégré réfugiés	72 467	71 465	98,6
		A8 Transferts de ressources inconditionnels	275 000	36 306	13,2
	EDS 2	A2 Transferts de ressources aux ménages en insécurité alimentaire	180 400	29 4992	163,5
		A3 Cantines scolaires	47 684	48 561	101,8
	EDS 3	A4 Traitement de la malnutrition	53 920	36 086	66,9
EDS 4	A5 Appui résilience - création d'actifs	40 000	25 874	64,7	
2021	EDS 1	A1 Paquet intégré réfugiés	65 810	76 586	116
		A8 Transferts de ressources inconditionnels	0	-	-
	EDS 2	A2 Transferts de ressources aux ménages en insécurité alimentaire	110 000	83 973	76

	A3 Cantines scolaires	48 828	48 912	100
EDS 3	A4 Traitement de la malnutrition	43 777	32 393	74
EDS 4	A5 Appui résilience - création d'actifs	40 000	41 685	104

Source: Équipe d'évaluation, données COMET, CM-R020 Annual Country Beneficiaries. Données extraites le 26 mai 2022

Section 2. Analyses complémentaires des produits (*output*) et résultats (*outcome*) planifiés et atteints par activité

Appui aux réfugiés - Activité 1 (PSP) et Activités 3 et 4 (PSPPT)

Tableau 17. Performance de l'appui aux réfugiés

Appui aux réfugiés	2018 Activités 3 et 4	2019 Activité 1	2020 Activité 1
Outcome			
Indicateurs rapportés	29/29	29/29	21/21
Cibles atteintes	10 (34 %)	21 (72 %)	13 (61 %)
Output			
Indicateurs rapportés	3/3	16/18	16/17
Cibles atteintes (> 90 %)	1 (33 %)	5 (31 %)	7 (43 %)
Cibles atteintes (< 90 % & >50 %)	2 (66 %)	11 (69 %)	5 (31 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	4 (25 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

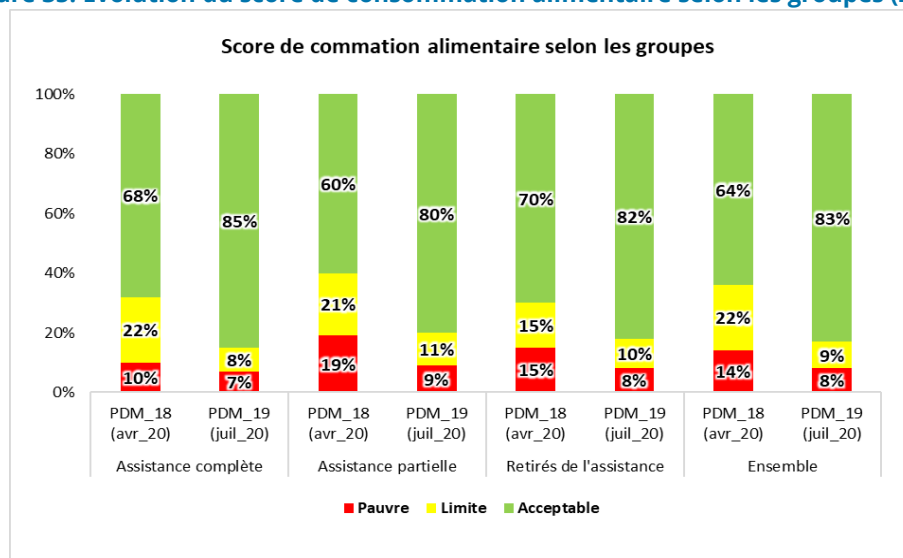
Compléments d'analyse sur les indicateurs de résultat (*outcome*) de l'activité 1

En ce qui concerne les résultats de l'activité 1, les taux de réalisation des sous-composantes nutrition sont partiels, que ce soit en matière de prévention ou de traitement de la malnutrition (entre 51 et 68 pour cent pour 2019 et entre 30 et 81 pour cent des bénéficiaires ciblés en 2020). Seul l'indicateur lié au traitement de la malnutrition des FEFA s'améliore en 2020. Dans le camp de Mbera, les indices de score nutritionnel (non suivis en 2020) sont en dessous de la valeur cible pour trois des neuf indicateurs renseignés. Les indicateurs liés aux résultats de la cantine (taux d'inscription, ratio garçons/filles, taux de décrochage) se sont détériorés en 2020 par rapport à 2019, année au cours de laquelle l'ensemble des seuils cibles avaient été atteints. Dans la région de Bassikounou, les quatre indicateurs de stratégies d'adaptation n'atteignaient pas les valeurs ciblées en 2019, ils se sont améliorés en 2020. Enfin, les effets en matière de lutte contre la malnutrition ont atteint les seuils fixés, que cela soit en 2019 et en 2020. Les effets induits de l'activité 8 en revanche ne sont pas renseignés.

Compléments d'analyse sur les résultats des PDM de l'activité 1

La majorité de la population réfugiée continue néanmoins d'avoir un score de consommation alimentaire acceptable (87 pour cent en avril 2018, 67 pour cent en juillet 2019, 64 pour cent en avril 2020) grâce à l'assistance alimentaire, même si elle doit s'adapter aux ressources disponibles. Les stratégies d'adaptation restent majoritairement en phases de stress ou de crise, confirmant un accès limité à des stratégies alternatives plus positives et productives. Il est important de noter qu'en 2020, les scores de consommation alimentaire sont similaires dans les différents groupes de population, qu'ils reçoivent une assistance complète, partielle ou aucune assistance, appuyant la stratégie de classification mise en place par le PAM. La diversité alimentaire est également acceptable pour plus de 80 pour cent de la population en 2020. Elle connaît néanmoins d'importantes variations entre groupes de ménages et périodes de distribution.

Figure 35. Évolution du score de consommation alimentaire selon les groupes (2020)



Source: PDM 19, Mbera, juillet 2020

Assistance alimentaire inconditionnelle - Activité 2 (PSP) et Activités 1 et 9 (PSPPT)

Tableau 18 Performance de l'assistance alimentaire inconditionnelle

Assistance alimentaire	2018 Activités 1 et 9	2019 Activité 2	2020 Activité 2
Outcome			
Indicateurs rapportés	5/5	19/19	11/11
Cibles atteintes	3 (60 %)	9 (47 %)	10 (91 %)
Output			
Indicateurs rapportés	1/2	9/9	14/15
Cibles atteintes (> 90 %)	0 (0 %)	2 (22,5 %)	12 (86 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)	1 (100 %)	5 (55 %)	1 (7 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	0 (0 %)	2 (22,5 %)	1 (7 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

En ce qui concerne l'activité 2 sur les deux années, le taux de réalisation a été dépassé pour les indicateurs de transferts monétaires. Ce taux est faible en ce qui concerne la part des distributions de vivres en 2019 (54 pour cent, pas de bénéficiaire de cette modalité de transfert en 2020). En revanche, l'objectif de la distribution de nourriture fortifiée est atteint en 2020. Par ailleurs, quatre scores nutritionnels sur neuf ne sont pas atteints en 2019. Pour les scores de consommation, même si les seuils cibles sont atteints pour certains, ils ont en majorité diminué entre 2019 et 2020. En revanche, les indices de mesure de l'utilisation des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence se sont améliorés entre 2019 et 2020: l'utilisation de stratégies d'urgence ou de crise a diminué et atteint les seuils fixés, au contraire de l'utilisation de stratégies de stress dont le seuil fixé n'a pas été atteint.

En termes de performance des indicateurs de résultat, on note que les objectifs en matière de score de consommation alimentaire sont atteints en 2019 et 2020. Selon le PDM du Tagant en juillet 2020, le bilan est plus nuancé: s'il existe une amélioration du nombre de ménages passant d'un score de consommation alimentaire "limite" à "acceptable", il existe aussi une augmentation défavorable du nombre de ménages passant d'un score alimentaire "limite" à "faible". Les indices de mesure de l'utilisation des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence se sont améliorés entre 2019 et 2020: l'utilisation de

stratégies d'urgence ou de crise ont diminué¹¹¹ et atteignent les seuils fixés, au contraire de l'utilisation de stratégies de stress dont le seuil fixé n'a pas été atteint. La diversification alimentaire des ménages s'est améliorée en 2020, notamment dans le Tagant¹¹².

Selon les résultats de l'enquête post-soudure de 2019 réalisée dans les *wilayas* de HEC, HEG, Guidimakha, Gorgol et Brakna, l'essentiel des dépenses effectuées par les ménages avec l'argent reçu est consacré à l'achat de vivres (91 pour cent), au remboursement des dettes (72 pour cent), aux dépenses de santé, aux frais de communication et aux dépenses d'éducation (50, 46 et 44 pour cent respectivement).

Le montant des transferts monétaires adaptés a été classé en fonction de la taille du ménage en trois catégories (1 à 4 personnes: 1 600 MRU/mois; 5 à 6 personnes: 2 400 MRU/mois; 7 personnes et plus: 3 600 MRU).

Alimentation scolaire - Activité 3 (PSP) et Activité 2 (PSPPT)

Tableau 19. Performance de l'alimentation scolaire

Alimentation scolaire	2018 Activité 2	2019 Activité 3	2020 Activité 3
Outcome			
Indicateurs rapportés	0	5/5	5/5
Cibles atteintes		2 (40 %)	0 (0 %)
Output			
Indicateurs rapportés	4/4	5/5	5/5
Cibles atteintes (> 90 %)	3 (75 %)	3 (60 %)	4 (80 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)	1 (25 %)	2 (40 %)	0 (0 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (20 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

Résultat de la performance des cantines scolaires selon les rapports de mission et les groupes de discussion menés avec les parents d'élèves et les membres des comités de gestion:

- Amélioration entre 2018 et 2021 du fonctionnement de la cantine: les rapports de 2017 et 2018¹¹³ soulignent des difficultés importantes de gestion de la cantine (surplus important, manque de matériel pour mesurer les rations, manque de formation, etc.). Les rapports de 2021 insistent sur le fait que les deux repas sont fournis, que les comités de gestion sont fonctionnels et que le nombre de jours d'école où la cantine fonctionne est satisfaisant. Les populations bénéficiaires et les comités de gestion rencontrés pendant la mission de terrain confirment ces résultats.
- Problème limité de surestimation des effectifs dans les écoles ayant une cantine. La vérification de la liste des écoles et des effectifs de chacune par la Direction régionale de l'éducation nationale semble limiter le problème de surestimation du nombre d'élèves déclarés dans les écoles bénéficiaires.

¹¹¹ Le rapport post-soudure d'ECHO de novembre 2019 indique une baisse significative du niveau de recours aux stratégies d'adaptation d'urgence pendant la période visée. La part des ménages utilisant ces stratégies est en effet passée de 51 % à 29 % entre juin et octobre 2019. Dans le Tagant, les ménages ont également adopté en juillet 2020 moins de stratégies de crise et d'urgence comparé au mois de mai 2020. Par ailleurs, les ménages ont beaucoup plus recouru à des stratégies dites de stress en achetant de la nourriture à crédit ou en vendant leurs biens non productifs (environ 8 ménages sur 10).

¹¹² PDM (2020) réalisés dans le Guidimakha et dans le Tagant.

¹¹³ Les deux rapports de l'équipe d'évaluation pour 2017 et 2018 concernent uniquement la *wilaya* du Hodh El Chargui. La production de rapports s'est renforcée à partir de 2021, année au cours de laquelle trois missions ont été organisées dans le Guidimakha et dans le Hodh El Chargui.

- Les vivres livrés correspondent en quantité et en qualité aux besoins pour fournir deux repas par jour aux enfants, selon les comités de gestion. Seuls quelques comités de gestion dans le HEC soulignent l'insuffisance des légumineuses fournies. Aucune information concernant un problème de qualité des vivres livrés n'a été mentionnée.
- Les produits fournis correspondent aux habitudes alimentaires des populations. Seul le CSB donné en bouillie aux enfants pour le premier repas n'est pas apprécié, les cuisinières ajoutant généralement du sucre afin que les enfants le mangent. Ce problème ne semble pas impacter le niveau de consommation de la ressource: selon le rapport de mission de mai 2021 réalisé par le PAM, le CSB livré en février 2021 est entièrement consommé.
- La cantine scolaire améliore indirectement la santé des élèves: les élèves tombent moins souvent malades selon les parents d'élèves: "l'école est devenue une seconde famille qui prend soin des enfants et de leur santé" (village de Garfa Ehel Jeilani, dans le Guidimakha).
- Des problèmes de mise à disposition d'unités de mesure ont été soulevés dans certaines écoles (confirmés dans les rapports de mission de 2021)
- Parmi les contraintes mentionnées figurent le temps de collecte de l'eau (parfois éloignée de plusieurs kilomètres) et le temps de collecte du bois utilisé pour la cuisson. Le PAM projette de déployer des foyers améliorés, permettant de réduire la consommation de bois, mais cette innovation n'a pas encore été mise en place. Elle permettrait pourtant de réduire le temps de collecte ainsi que la pression sur les ressources.
- Aucun aménagement spécifique n'a été mis en place pour permettre l'accueil des enfants vivant avec un handicap physique.
- La nécessité de renforcer la formation continue des gestionnaires de la cantine a été soulignée.

Prévention et traitement de la MAM - Activité 4 (PSP) et Activité 5 (PSPPT)

Tableau 20. Performance de la prévention et du traitement de la malnutrition modérée

Prévention et traitement de la MAM	2018 Activité 5	2019 Activité 4	2020 Activité 4
Outcome			
Indicateurs rapportés	4/4	5/5	5/5
Cibles atteintes	4 (100 %)	3 (60 %)	4 (80 %)
Output			
Indicateurs rapportés	3/3	7/10	8/10
Cibles atteintes (> 90 %)	3 (100 %)	0 (0 %)	4 (50 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)	0 (0 %)	1 (14 %)	3 (37 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	0 (0 %)	6 (86 %)	1 (12 %)

Source : ACR 2018, 2019, 2020

En ce qui concerne l'activité 4 (EDS3), les taux de réalisation s'améliorent entre 2019 et 2020. Si autour de 40 pour cent des bénéficiaires planifiés en 2019 ont effectivement reçu une assistance en matière de prévention et de traitement de la malnutrition, ce taux s'élève en 2020 à 61 pour cent en ce qui concerne les enfants assistés, le taux étant dépassé pour la cible des FEFA. Le pourcentage de nourriture planifiée effectivement distribuée s'est amélioré entre 2019 et 2020 (de 30 à 86 pour cent). Le constat est le même en ce qui concerne les produits alimentaires fortifiés (43 pour cent de l'objectif planifié réalisé en 2019,

objectif dépassé en 2020). La performance en matière d'appui aux centres de santé s'est également améliorée: en 2019, 66 pour cent des centres planifiés sont appuyés (165 sur 250 centres planifiés). En 2020, l'objectif a été largement dépassé: sur les 250 centres de santé planifiés, 772 ont été appuyés (multiplication par 3).

Concernant l'activité 4, les résultats des interventions en matière de prévention et de traitement de la malnutrition se sont améliorés entre 2019 et 2020 sur deux indicateurs (taux de récupération après traitement et taux de non-réponse au traitement). Les deux autres indicateurs n'ont pas été suivis (indiqués comme "0"). La couverture de la population devant pouvoir bénéficier de ces interventions a cependant diminué entre les deux années.

Assistance alimentaire pour la création d'actifs - Activité 5 (PSP) et Activité 6 (PSPPT)

Tableau 20. Performance des indicateurs de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)

Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)	2018 Activité 6	2019 Activité 5	2020 Activité 5
Outcome			
Indicateurs rapportés	9/9	18/18	9/9
Cibles atteintes	3/9 (33 %)	11/18 (61 %)	4/9 (44 %)
Output			
Indicateurs rapportés	2/2	11/11	9/10
Cibles atteintes (> 90 %)	1/2 (50 %)	8/11 (73 %)	2/9 (22 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)	1/2 (50 %)	2/11 (18 %)	4/9 (44 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	0/2	1/11 (9 %)	3/9 (33 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

En 2019, les six indicateurs de score nutritionnels (sur neuf) qui ne sont pas atteints sont les scores de consommation alimentaire et les indices mesurant le pourcentage de ménages utilisant des stratégies de stress ou n'utilisant pas de stratégie d'adaptation (les deux autres indicateurs liés à la stratégie d'urgence et de crise ont atteint les seuils cibles). En 2020, l'analyse de ces indicateurs indique que sept de ces indicateurs sur dix ne sont pas atteints: trois indicateurs mesurant les scores de consommation alimentaire, deux indices mesurant le pourcentage de ménages utilisant des stratégies de stress ou n'utilisant pas de stratégie d'adaptation (les deux autres indicateurs liés à la stratégie d'urgence et de crise ont atteint les seuils cibles), l'index de consommation basé sur une stratégie d'adaptation ainsi que la proportion de la population dans les communautés ciblées déclarant bénéficier d'une base d'actifs de moyens d'existence améliorée.

Les actifs réalisés étaient des priorités identifiées lors de l'élaboration des PCP, qui visaient à répondre aux besoins prioritaires des communautés en termes d'infrastructures agropastorales à réaliser. Si l'ensemble des cibles avaient été atteintes en 2019, ce n'est plus le cas pour trois indicateurs (sur six au total) en 2020. Au total, en 2020, 397 ha de terres agricoles ont été réhabilités (pour un potentiel productif devant couvrir les besoins d'environ 1 600 ménages), 10 m³ de compost ont été produits, 277 ha de demi-lunes ont été créés, 21 bassins d'eau ont été construits ou réhabilités, 2,5 ha de potagers ont été aménagés et 108 km de digues et de petites digues ont été construites. Pour protéger ces terres réhabilitées, 35 km de clôtures ont été installées afin de permettre la production agricole en évitant la divagation des animaux.

En ce qui concerne le transfert de ressources et la création d'actifs, les principaux effets mentionnés dans le cadre des groupes de discussion organisés dans les villages sont les suivants:

- Augmentation de la production, multipliée par deux ou trois, entraînant l'amélioration du niveau de sécurité alimentaire et nutritionnel des communautés; plus d'un tiers des sites ont dépassé l'autoconsommation¹¹⁴ (TdC H6, ex: village de Hsey Sidi, deux mois de disponibilité fourragère supplémentaires). Malheureusement, les terres récupérées ont été peu productives cette année du

¹¹⁴ Entretien PAM avec l'activity manager de l'activité 5

fait d'un manque d'eau et du retard des pluies, principalement dans l'Assaba, mais aussi dans le Guidimakha (village de Garfa Ehel Jeilani).

- Réduction de la migration du fait principalement des activités rémunératrices proposées et, à terme, des moyens suffisants générés grâce à l'augmentation envisagée de la production (ex: dans le village de Chtib, commune de Melgue, les activités de création d'actifs ont évité la migration saisonnière des hommes et des femmes, permettant aux enfants une continuité dans leur scolarité). L'atelier de revue de l'activité 3A a mentionné comme témoignage des communautés le "maintien des populations (jeunes) dans leur terroir donc lutte contre l'exode rural"¹¹⁵.
- Renforcement de la cohésion sociale et réduction des tensions grâce aux actifs créés conjointement, à la réduction de la compétition pour les ressources naturelles, et réduction des tensions entre agriculteurs et éleveurs grâce aux clôtures installées. Le ciblage inclusif permet d'englober l'ensemble des ethnies et catégories sociales de la communauté, évitant toute discrimination.
- Recharge de l'eau dans les nappes souterraines grâce à l'utilisation de techniques de CES/DRS, ce qui est particulièrement essentiel dans des régions où l'eau représente le principal besoin des communautés, le manque d'eau étant une raison majeure de migration définitive des ménages, voire du village. Exemple: dans le village de Worthy, avant la création du barrage, l'eau se trouvait à une profondeur de 24 m; elle est maintenant à 12 m de profondeur avec un débit bien plus important. Sans cette intervention du PAM, le village aurait migré du fait du manque d'accès à l'eau.
- Apprentissage de nouvelles techniques de CES/DRS, particulièrement adaptées aux contextes arides, pour lutter contre la désertification et l'érosion des sols et ainsi renforcer la résilience climatique des populations. Dans l'ensemble, 570 acteurs (ONG, services techniques, agences de l'ONU, dirigeants communautaires, etc.) ont été formés. La technique des demi-lunes est particulièrement appréciée (groupe de discussion).

Dans quatre villages, le PAM a organisé en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail deux sessions de formation auprès de 65 jeunes sur les techniques de fabrication de gabions à utiliser dans les aménagements de bassins versants (digues, diguettes, barrages, seuils, etc.). L'objectif était de leur permettre de développer la production et la vente locale de gabions à partir de coopératives. De plus, en 2020, un *boot camp* a été organisé dans la région du Guidimakha pour former 23 acteurs techniques et communautaires.

Un comité de villageois est créé pour l'activité 5, composé d'autant d'hommes que de femmes. Les comités associés aux différentes activités du paquet résilience n'ont pas de lien entre eux, ce qui ne favorise pas la mise en synergie des activités.

L'activité 3A constitue le socle du paquet résilience, ses conditions de déploiement orientant le ciblage des zones d'interventions. Il s'agit de la première activité du paquet déployée sur la base de critères de vulnérabilité et d'opportunités agroécologiques, ce qui est cohérent et pertinent. Le paquet résilience a été mis en œuvre récemment et représente une opportunité pour renforcer de façon significative et durable la résilience des communautés. Le déploiement du volet SAMS représente une opportunité pour renforcer les synergies entre activités du paquet résilience, par exemple par la valorisation d'une partie de la production agricole dans l'alimentation scolaire (mentionnée dans le PSP) ou la production d'aliments nutritionnels.

Les activités 3A s'adaptent au contexte en intégrant des actifs relatifs au contexte agricole (ex: réhabilitation de terres agricoles) ou au contexte pastoral (ex: mise en place de pare-feu). Cependant, les spécificités en termes de structure d'organisation et de mouvements du milieu pastoral ne semblent pas toujours suffisamment intégrées pour répondre au mieux aux contraintes de l'organisation pastorale (ex: contraintes liées à la mobilité, spécificités culturelles, etc.).

Appui institutionnel - Activité 6 (PSP) et Activité 8 (PSPPT)

¹¹⁵ PAM. Atelier de revue après actions des activités du programme 3A. Rapport de synthèse. Janvier 2020. Kiffa

Tableau 21: Performance des indicateurs de l'appui institutionnel

Appui institutionnel	2018 Activité 8	2019 Activité 6	2020 Activité 6
Outcome			
Indicateurs rapportés	Non existant	2/2	2/2
Cibles atteintes		2/2 (90 %)	1/2 (50 %)
Output			
Indicateurs rapportés	4/4	3/3	3/3
Cibles atteintes (> 90 %)	3/4 (75 %)	3/3 (100 %)	3/3 (100 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)			
Cibles atteintes (< 50 %)	1/4 (25 %)		

Source: ACR 2018, 2019, 2020

Pour cette activité, seuls trois indicateurs sont rapportés (nombre d'activité d'assistance technique, nombre de formations/ateliers organisés et nombre de structures renforcées). En 2019 comme en 2020, les objectifs sont atteints, et en 2018, trois indicateurs sur quatre sont atteints. L'indicateur "nombre de personnes intégrées au système de protection sociale grâce à l'activité 6 de renforcement des capacités" n'atteint pas le seuil fixé, mais s'améliore entre 2019 et 2020.

En ce qui concerne les sites sentinelles, certaines données sont plus difficiles à collecter par les communautés (ex: données sur la nutrition) et parfois chronophages (ex: données sur les marchés, collectées par téléphone). Les problèmes de réseau et la mobilité des membres des comités sont les principaux défis mentionnés. Les sites sentinelles situés dans des villes fonctionnent mieux grâce à une meilleure instruction des membres ainsi qu'à un meilleur réseau de télécommunications.

Plusieurs personnes ont fait part de leur incompréhension et doutent de l'utilité des sites sentinelles, car aucune réponse n'a été apportée à la suite des alertes lancées.

Le lien entre l'activité 2 (assistance alimentaire pendant la période de soudure) et l'activité 6 a permis le déploiement opérationnel de plusieurs outils développés associés à la PSA. Ainsi, le PAM a utilisé le Registre social pour le ciblage des réponses aux crises alimentaires et a partagé cette pratique avec l'ensemble des acteurs du Groupe sécurité alimentaire (cf. QE2.3.1). Le PAM prévoit de contribuer prochainement à la réactualisation de ce registre. De même, l'harmonisation des pratiques et des modalités, la coordination des interventions dans le cadre de l'assistance pendant la période de soudure a été rendu possible par le rôle central de pilotage assuré par le PAM dans le Groupe sécurité alimentaire. Un bilan a été réalisé pour tirer parti des enseignements.

UNHAS - Activité 7 (PSP et PSPPT)

Tableau 22. Performance des indicateurs des services UNHAS

UNHAS	2018 Activité 7	2019 Activité 7	2020 Activité 7
Outcome			
Indicateurs rapportés	1/1	1/1	1/1
Cibles atteintes	1/1 (100 %)		
Output			
Indicateurs rapportés	4/4	4/4	4/4
Cibles atteintes (> 90 %)	2/4 (50 %)	1/4 (25 %)	2/4 (50 %)
Cibles atteintes (< 90 % et ≥ 50 %)	1/4 (25 %)	3/4 (75 %)	1/4 (2 %)
Cibles atteintes (< 50 %)	1/4 (25 %)		1/4 (25 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

L'UNHAS propose actuellement trois destinations (Kiffa, Nema, Bassikounou) en plus de Nouakchott. Des demandes sont en cours auprès de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) pour obtenir l'autorisation de survol et d'atterrissage sur les aéroports de Kaédi et de Sélibabi afin d'inclure ces deux nouvelles destinations¹¹⁶. Au-delà du transport de passagers, l'UNHAS cherche à accroître le transport des marchandises, principalement des médicaments.

¹¹⁶ PAM. BP Mauritanie. Plan annuel de performance 2021. Août 2021.

ANNEXE XIII: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DES ENJEUX TRANSVERSAUX

Genre et handicap

Tableau 23. Performance des indicateurs de l'enjeu transversal Genre

Genre	2018	2019	2020
Indicateurs rapportés	4/4	4/4	4/4
Cibles atteintes (> 90 %)	4/4 (100 %)	4/4 (100 %)	3/4 (75 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)			
Cibles atteintes (< 50 %)			1/4 (25 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

La fragilité du système S&E sur les enjeux liés au genre est illustrée par des chiffres peu fiables en matière de gestion des ressources au sein des ménages: en 2020, dans 49 pour cent des ménages bénéficiaires de transferts monétaires ou alimentaires, ce sont les femmes qui prennent la décision concernant la manière d'utiliser l'aide. En 2018 et 2019, cette décision était prise conjointement par les hommes et les femmes par respectivement 59 pour cent et 42,7 pour cent des ménages (19 pour cent en 2020, année au cours de laquelle l'objectif fixé de 50 pour cent n'est pas atteint).

Une évaluation réalisée en janvier 2021 par l'unité genre du PAM indique que le BP Mauritanie a satisfait 36 critères sur les 39 identifiés dans le Programme visant à transformer les relations hommes-femmes (*Gender Transformative Programme*). En effet, le PAM Mauritanie a créé une équipe de sept personnes qui ont participé à la mise en œuvre d'activités concrètes: révision des outils de collecte de données de suivi-évaluation (S&E); mise en place d'un mécanisme de retour d'information sensible au genre; séances d'information sur les chapitres de la boîte à outils relatifs au genre; formations régulières sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) pour le personnel et les ONG partenaires; application de l'approche genre en matière de communication (rapport annuel de pays, 2020).

En avril 2020, partant du fait que la corrélation entre insécurité alimentaire et le fait d'être une femme cheffe de ménage n'a pas été prouvée, le sous-groupe genre a recommandé de ne pas cibler spécifiquement les femmes cheffes de ménage lors de l'assistance pendant la période de soudure¹¹⁷. Par contre, le GSA a convenu d'inclure les critères "femmes au foyer", "retraités", ou "personnes vivant avec un handicap" comme des critères d'inclusion lors du processus de ciblage des ménages pour la réponse à la période de soudure 2020. L'intégration de la problématique du handicap n'a été prise en compte à aucun autre moment dans les activités du PAM¹¹⁸.

Il y a peu d'accompagnement spécifique des femmes pour les aider à participer à la décision et il n'est pas démontré que la participation des femmes aux activités 3A permet d'induire une transformation dans leur SAN ou leur accès aux ressources ou services. Malgré un effort pour mobiliser des relais communautaires masculins, les hommes participent encore très peu aux séances de sensibilisation et sont peu impliqués dans le suivi nutritionnel des membres de la famille, y compris dans les pilotes de l'approche GASPA.

Concernant les cantines, les difficultés semblent différentes d'une zone à l'autre: le mariage précoce des filles, le travail des garçons, notamment dans les ménages éleveurs et les difficultés liées à la faiblesse du système éducatif en Mauritanie sont souvent cités comme des raisons d'abandon scolaire. Certaines personnes ressources confirment le choix du PAM de ne pas fournir des cantines aux écoles coraniques (cf. QE1.2), majoritairement fréquentées par des garçons: dans le HEC par exemple, les garçons fréquentent en général la *Mahdara* tôt le matin et l'école publique ensuite. Proposer la cantine dans les *Mahdaras* pourrait être un facteur

¹¹⁷ Ces résultats viennent contredire les résultats du PDM de juin 2019 réalisé dans le Guidimakha. Selon ce rapport, les ménages dirigés par des femmes semblent être plus vulnérables que ceux dirigés par des hommes: plus de la moitié des ménages dirigés par des femmes sont en insécurité alimentaire (55 %) alors qu'ils sont 38 % chez les ménages dirigés par des hommes.

¹¹⁸ Aucune analyse des besoins n'a été réalisée, aucune adaptation spécifique aux contraintes des personnes en situation de handicap n'est prise en compte dans les programmes.

qui inciterait les parents à laisser les garçons uniquement dans ces écoles, ce qui pourrait renforcer encore davantage la séparation des filles et des garçons à l'école dans certaines zones du pays.

En termes de temps disponible, les activités qui demandent un engagement communautaire, souvent bénévole, reposent très majoritairement sur la mobilisation du temps des femmes en tant qu'actrices de mise en œuvre (collecte du bois et de l'eau pour la cuisine de la cantine, préparation des repas scolaires, identification, suivi et traitement des FEFA et des enfants souffrant de MA ou bénéficiaires d'activités (présence aux séances de sensibilisation notamment).

Redevabilité

Tableau 24. Performance des indicateurs de l'enjeu transversal Redevabilité

Redevabilité	2018	2019	2020
Indicateurs rapportés	2/2	2/2	2/2
Cibles atteintes (> 90 %)	1/2 (50 %)	2/2 (100 %)	1/2 (50 %)
Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)	1/2 (50 %)		
Cibles atteintes (< 50 %)			1/2 (50 %)

Source: ACR 2018, 2019, 2020

Analyse complémentaire issue des rapports des plaintes

En étudiant le rapport des plaintes des deux dernières années, il apparaît que 82 pour cent (en 2019) et 84 pour cent (en 2020) des appelants sont des non-bénéficiaires se plaignant de n'avoir pas été sélectionnés ou de ne plus l'être. Cela témoigne d'un manque de connaissance de la part des communautés des critères d'éligibilité à l'assistance proposée. On note également que les appels pour des demandes d'assistance sont concentrés sur la période de soudure et ont doublé entre 2019 et 2020, principalement dans le Tagant et le Brakna, *wilayas* ciblées par le PAM pour l'assistance pendant la pandémie de COVID-19. Soixante-dix pour cent des appelants étaient des femmes en 2020.

Au niveau du camp de Mbera, les conclusions des rapports des plaintes du camp mentionnent que "la communication au sein des populations doit être renforcée, car le pourcentage de plaintes concernant la contestation, le changement et la différence sur les tailles de ménages est assez élevé (33 pour cent)" et attire l'attention sur "la communication sur les ménages désactivés"¹¹⁹.

Protection

Tableau 25. Performance des indicateurs de l'enjeu transversal Protection

Protection	2018	2019	2020
Indicateurs rapportés	2/2	1/1	1/1
Cibles atteintes (>90%)	2/2 (100 %)	1/1 (100 %)	1/1 (100 %)
Cibles atteintes (< 90% et > 50 %)			
Cibles atteintes (< 50 %)			

Source: ACR 2018, 2019, 2020

Environnement

Tableau 26. Performance des indicateurs de l'enjeu transversal Environnement

Environnement	2018	2019	2020
Indicateurs rapportés	Non renseignés	1/1	Non renseignés
Cibles atteintes (> 90 %)		1/1 (100 %)	

¹¹⁹ PAM. 2020. Rapport des plaintes au niveau du camp de Mbera en 2020; PAM. 2021. Rapport des plaintes au niveau du camp de Mbera. Mars à Juin 2021

Cibles atteintes (< 90 % et > 50 %)			
Cibles atteintes (< 50 %)			

Source: ACR 2018, 2019, 2020

ANNEXE XIV: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR LA DURABILITÉ

Section 1. Recherche de solutions durables pour les populations réfugiées

Tableau 27. Principaux axes de la stratégie de recherche de solutions durables pour les populations réfugiées

Axes	Avancées de la recherche de solutions durables pour les populations réfugiées
Axe 1. Adaptation de l'assistance en fonction des vulnérabilités des ménages	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un processus de catégorisation des populations réfugiées en six groupes, en fonction de leur statut socio-économique, a débuté en 2017 (QE 3.2.2 et annexe XVI, section 4). - La poursuite de la réduction du nombre de familles bénéficiant de l'assistance alimentaire est freinée par la fragilité de leur situation alimentaire et nutritionnelle et le manque d'alternatives économiques.
Axe 2. Appui à l'intégration des réfugiés dans les filets sociaux nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'enregistrement des réfugiés dans le Registre social en cours. - Il est appuyé conjointement par le HCR et le PAM et bénéficie de l'appui technique du <i>Targeting Hub</i>.
Axe 3. Déploiement du paquet résilience dans la zone d'accueil de Bassikounou, afin de renforcer la résilience des populations hôtes et réfugiées	<ul style="list-style-type: none"> - Des PCP ont été développés avec les premières communautés cibles, mais n'ont pas encore mené à la mise en œuvre d'activités. - La mise en œuvre d'activités basées sur une forte mobilisation communautaire est freinée par la nature même du tissu social de la zone à forte prépondérance pastorale et transhumante. - Les ressources communautaires semblent également insuffisantes pour accompagner les nombreux projets qui ont été lancés dans la zone ces dernières années.

Section 2. Durabilité et alimentation scolaire

Tableau 28 Principaux freins limitant la durabilité de l'activité alimentation scolaire

Freins	Contenu
Frein institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe d'évaluation n'a pas eu accès à une feuille de route qui permettrait de mettre en œuvre le PNAS et d'organiser la transition. - Pas de cellule de coordination fonctionnelle entre les trois composantes du PNAS. Un recrutement au niveau de l'unité cantines scolaires du PAM est en cours pour accompagner l'opérationnalisation du PNAS.
Manque d'harmonisation des rations entre partenaires du PNAS	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'ensemble des partenaires, deux repas sont organisés: le matin, une bouillie à partir de farine de blé et de lait mélangée à du CSB fortifié est préparée; le midi, un repas composé de riz, d'huile, de sel et d'une légumineuse est proposé. Notons que l'État n'a pas accès aux produits CSB pour la bouillie du matin et propose du lait avec du sucre. - Cependant, il existe des différences entre les acteurs au niveau des quantités fournies aux élèves (riz par exemple).
Manque d'harmonisation du suivi des cantines entre partenaires du PNAS	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de suivi des cantines scolaires ne sont pas harmonisées.
Absence de vision commune concernant les activités à associer à la cantine	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités associées à la cantine (santé, hygiène, jardins scolaires, offre éducative améliorée, etc.) sont différentes d'un acteur à l'autre.
Pas de stratégie engagée d'alimentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - À propos de la Stratégie d'alimentation scolaire utilisant la production locale (<i>home-grown school feeding</i>), sa mise en application est limitée en

utilisant la production locale (home-grown school feeding)	<p>raison de la dépendance du pays aux importations. La stratégie s'est limitée jusqu'à présent à la réalisation d'une étude de filière, qui a dégagé quelques pistes autour notamment de l'approvisionnement local en niébé et en farine de poisson.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'agissant du niébé, le principal frein concerne les problèmes de conservation de la denrée. En ce qui concerne la farine de poisson, le PAM teste actuellement, en collaboration avec le GIZ, l'acceptabilité de la farine auprès des parents et des cuisinières. Le poisson séché n'a pas été retenu comme une option pertinente en raison de normes d'hygiène du PAM trop contraignantes. - Le BP a cherché à s'approvisionner en riz local, sans succès en raison de prix non compétitifs. La collaboration avec le CSA dans l'achat local de vivres est en discussion au niveau du BP.
---	--

Section 3. Renforcement des compétences des ONG partenaires, facteur de durabilité

Tableau 30 Principales actions visant à renforcer les compétences des ONG partenaires dans une optique de durabilité

Action	Contenu
Visites de terrain (+)	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de formations techniques (ex: méthodologie <i>Household Economy Approach</i> en 2018, numéro vert) - Séances de démonstration conjointes intervillageoises (via les champs écoles paysans) - Journées de visite d'échanges intervillageois: par exemple, visite des actifs réalisés sur le site de Berelé, commune de Berelé dans le Guidimakha - <i>Boot camps</i>: par exemple, mission de 3 jours à Bougadoum dans le HEC. <p>Ces visites de terrain impliquent les communautés ciblées accompagnés d'agents techniques des ONG partenaires et du PAM et sont appréciées¹²⁰.</p>
Ateliers de travail (+)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers de revue d'activités entre ONG partenaires afin de partager les bonnes pratiques et les problèmes rencontrés et de formuler des recommandations.
Amélioration organisationnelle et contractuelle (+)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation en consortium des ONG partenaires depuis 2018, ce qui a favorisé le partage d'expériences entre organisations. - Mise en place de partenariats pluriannuels entre le PAM et les ONG de mise en œuvre, reconduits chaque année sur la base d'une évaluation de suivi qui favorise le renforcement de leurs capacités et la durabilité des interventions.
Participation à la définition des activités (-)	<ul style="list-style-type: none"> - Les ONG ne participent pas au GSA ni à la définition et à l'évolution des activités, ce qui limite les remontées des difficultés du terrain au niveau de Nouakchott et ne permet pas de valoriser leurs expériences.

¹²⁰ "Les représentants des communautés bénéficiaires se sont réjouis de leur participation à cette journée d'échange et de ce qu'elle leur a procurée en termes de renforcement de capacités et de savoir-faire WFP". *Rapport de la journée de visite d'échange intervillageois sur les actifs réalisés dans le site de Berelé par le Consortium Au Secours, Tenmiya, Gradd.*

ANNEXE XV: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR LE NEXUS

Tableau 31. Actions et partenariats favorables au Nexus dans le HEC

Actions favorables à l'approche Nexus dans le HEC	Contenu
Efforts de coordination entre agences, mais également avec les instances gouvernementales nationales et régionales	<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement du groupe régional depuis 2020 a permis une meilleure coordination de l'assistance aux réfugiés et aux populations hôtes et des activités de consolidation de la paix.
Intégration des réfugiés dans le Registre social appuyée par le PAM et le HCR	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie qui pourrait permettre aux réfugiés d'être intégrés dans les filets sociaux nationaux et l'assurance santé INAIA (Projet d'appui au système de santé).
Partenariat HCR – État	<ul style="list-style-type: none"> Le HCR travaille également de plus en plus avec le Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations hôtes et des réfugiés dans toutes les zones d'accueil, pas seulement le camp de Mbera, autour notamment de l'accès au marché du travail.
Partenariat HCR – GIZ	<ul style="list-style-type: none"> Le HCR et le GIZ viennent de lancer le projet <i>ProNexus</i>, qui vise à promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés, des demandeurs d'asile et des membres vulnérables des communautés d'accueil.
Initiative État - partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement et ses partenaires travaillent sur un segment de la Grande Muraille Verte dans les régions d'accueil de réfugiés qui pourraient offrir de nouvelles opportunités pour des activités 3A et le paquet résilience.

ANNEXE XVI: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR L'EFFICIENCE

Section 1. Analyse des délais et des risques de retard (QE 3.3.1)

Analyse des données sur les délais (QE 3.3.1) issues des plans annuels de performance (2018, 2020 et 2021).

Selon le Plan annuel de performance de 2021, "les approvisionnements en vivres et en biens de première nécessité (*non-food items*) pour nos différents programmes se sont fait dans les délais de transport et de livraison prévus. Il reste à améliorer le pipeline et la planification des achats, notamment en ce qui concerne les vivres".

Selon les plans annuels de performance (2018, 2020 et 2021), la part des intrants quittant les entrepôts dans les délais prévus s'améliore entre 2018 et 2021: à la fin de l'année 2018, la part du tonnage livré aux bénéficiaires dans les délais s'élève à 70 pour cent et n'atteint pas l'objectif de 85 pour cent que le PAM avait fixé. En 2020, 90 pour cent du tonnage sont prélevés à la date prévue (l'objectif était de 95 pour cent), c'est le cas pour plus de 95 pour cent du tonnage mi-2021.

Tableau 29. Part des intrants quittant les entrepôts dans les délais prévus (2018-2020)

Indicateur de performance clé	Valeur 2017	Valeur fin 2018	Valeur fin 2019 ¹²¹	Valeur fin 2020
% du tonnage livré aux bénéficiaires dans les délais	80 %	70 % Objectif 85 %	95 %	90 % Objectif 95 %

Source: Plans annuels de performance 2018 et 2020

Section 2. Analyse des registres des risques entre 2019 et 2021

Tableau 30. Classement des quatre risques les plus élevés – BP du PAM Mauritanie

	2019	2020	2021
1	<p>Difficultés d'accès aux zones d'interventions</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Concentration géographique des activités</p> <p>Prépositionnement des vivres dans les délais</p> <p>Distributions trimestrielles à la place des distributions mensuelles dans les zones à haut risque</p>	<p>Retard des vivres</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Communication avec le département Achats et logistique du Siège pour accélérer le processus.</p> <p>Communication avec Las Palmas pour envoyer les documents de cargaison à temps</p> <p>Privilégier les achats locaux</p>	<p>Pandémie de COVID-19 donnant lieu à la propagation du virus ou à la crainte de sa propagation et affectant ainsi la capacité du PAM à poursuivre son mandat (sauver des vies et changer les vies).</p> <p>Mesure d'atténuation:</p> <p>Maintenir des stocks de sécurité et développer des plans d'urgence en ressources humaines et au niveau des outils S&E</p>
2	<p>Perte ou divulgation de données confidentielles</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Appliquer les procédures strictes du PAM</p> <p>Ajouter des clauses de non-divulgation des données dans les</p>	<p>Difficultés d'accès à certaines zones d'intervention</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Retarder les dates de distribution</p> <p>Diversifier les moyens de transport</p>	<p>Incapacité à mobiliser les compétences locales nécessaires pour certaines activités</p> <p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Poursuivre le suivi des besoins de recrutement pour les anticiper</p>

¹²¹ Le Plan annuel de performance de 2019 du BP Mauritanie n'a pas été fourni à l'EE.

	contrats avec les partenaires et sensibiliser sur l'importance de la sécurisation de nos données confidentielles	Repositionnement des vivres dans les délais Distributions trimestrielles à la place des distributions mensuelles dans les zones à haut risque	Poursuivre la conversion des contrats pour favoriser la rétention du personnel Veille active des profils
3	Dégradation de la situation sécuritaire Mesures d'atténuation: Mesures sécuritaires mises en place par le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) des Nations Unies Mettre à jour la préparation et la réponse aux situations d'urgence (<i>Emergency preparedness and response planning</i>)	Dégradation de la situation sécuritaire Mesures d'atténuation: Mesures sécuritaires mises en place par le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) des Nations Unies Mettre à jour la préparation et la réponse aux situations d'urgence (<i>Emergency preparedness and response planning</i>) Le coordinateur résident, en tant que responsable désigné, devrait faire la requête au niveau des autorités pour faciliter les escortes dans le Hodh El Chargui.	Inadéquation entre les perspectives de financement et les ressources mobilisées Mesures d'atténuation: Diversifier les sources de financement et développer des stratégies de mobilisation de ressources conjointement avec d'autres partenaires (HCR, UNICEF, FAO)
4	Inadéquation entre les perspectives de financement et le financement mobilisé de la stratégie Mesures d'atténuation: Diversifier les sources de financement, développer des partenariats forts, maintenir un niveau de mobilisation de ressources élevé	Incapacité à mobiliser les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les activités Mesures d'atténuation: Diversifier les types de contrat pour attirer de nouveaux talents Renforcement des capacités du personnel Évaluations des performances plus efficaces pour la progression de carrière	Crise économique résultant de la COVID-19 entraînant une augmentation des besoins des populations vulnérables Mesures d'atténuation: Avoir un plan d'action prêt en cas de dégradation de la situation interne Effectuer un suivi permanent de la situation sanitaire

Source: Équipe d'évaluation à partir des Registres des risques, MRT-RR-Plan 2019 à 2021

Section 3. Risques d'erreur d'inclusion et d'exclusion des programmes du PAM (IRAM, 2021)

Erreur d'inclusion

Selon une étude réalisée par le PAM en juin 2019 sur la qualité du processus de vérification du ciblage dans le Guidimakha, environ 10 pour cent des ménages enregistrés dans le Registre social ne sont en réalité pas éligibles à la suite de l'enquête de vérification (erreur d'inclusion faible). Si le risque d'inclusion est faible, le risque d'exclusion ne l'est sans doute pas.

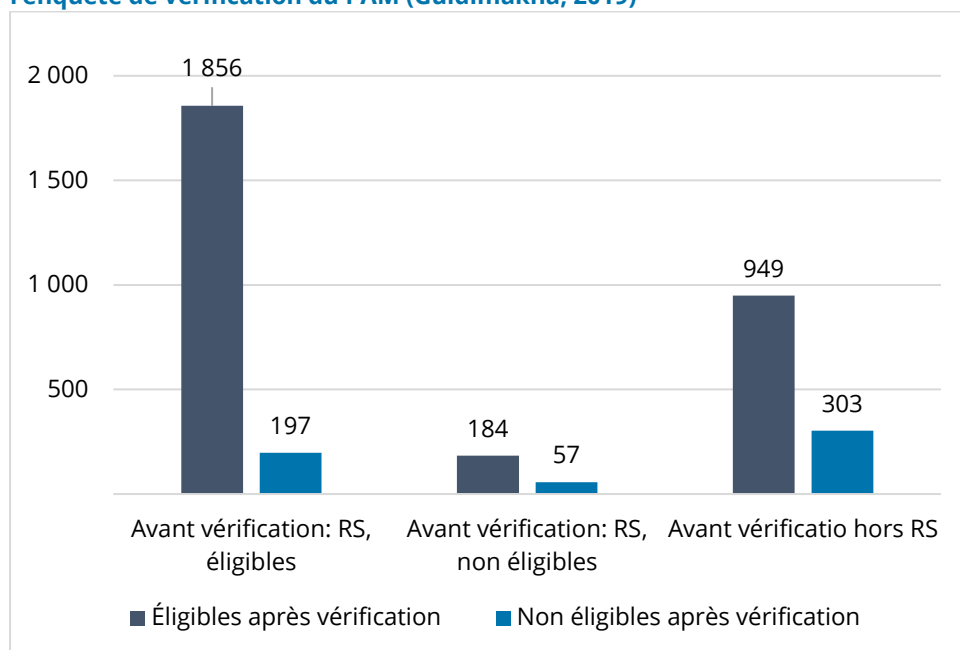
Les erreurs d'inclusion semblent également limitées en ce qui concerne les résultats du ciblage d'Oxfam en 2019 (base de données du Registre social utilisée sur quatre communes) et ceux d'ACF (trois communes): environ 16 pour cent des ménages du Registre social initialement éligibles ne figurent pas sur la liste des ménages bénéficiaires à la suite de l'enquête de vérification. Les résultats d'une analyse des profils socio-économiques des

ménages enregistrés dans le Registre social (IRAM 2018¹²²) indiquent que la part des ménages aux profils “pauvre” et “très pauvre” représente autour de 80 pour cent des personnes enregistrées dans le Registre social, selon la zone de moyen d’existence considérée.

Erreur d’exclusion

Selon le PAM (2019), 76,3 pour cent des ménages enregistrés dans le Registre social et considérés comme inéligibles après l’application des filtres remplissent en réalité les critères d’éligibilité après vérification; 75,8 pour cent des ménages hors registre vérifiés lors de l’enquête remplissaient les conditions d’éligibilité du programme du PAM.

Figure 36. Part des ménages éligibles et non éligibles (inclus ou non dans le Registre social) à la suite de l’enquête de vérification du PAM (Guidimakha, 2019)



Source: PAM (2019), Analyse du processus de vérification du ciblage: répartition du statut final en fonction du statut initial des ménages

Les données d’ACF et d’Oxfam permettent d’estimer les parts des ménages issus du ciblage complémentaire par rapport aux ménages du Registre social initialement retenus. Selon les données d’ACF (2019), suite au ciblage complémentaire, l’échantillon de ménages a plus que doublé (augmentation de 112 pour cent). Selon les données d’Oxfam (2019), le ratio des ménages issus du ciblage complémentaire par rapport aux ménages retenus et vérifiés est également important (hausse de 58,4 pour cent).

Section 4. Stratégie de ciblage dans le camp de Mbera et stratégie d’autonomisation stoppée en raison des effets de la crise sanitaire

Selon le PDM d’avril 2020 réalisé dans le camp, “la catégorisation des ménages en différents groupes socioéconomiques vise à adapter l’assistance à leurs besoins, opérer un retrait progressif de l’assistance inconditionnelle aux ménages les moins vulnérables et soutenir le processus d’autonomisation”.

Dans le camp de Mbera, le groupe 6 a été retiré de l’assistance en avril 2019, le groupe 5 en juillet 2019 et la sortie partielle du groupe 4 qui ne reçoit plus que des transferts monétaires (et non des vivres) a été réalisée en septembre 2019. Le PDM de décembre 2019 confirmait un taux d’insécurité alimentaire plus élevé chez les ménages recevant l’assistance complète (groupe 1 à 3) et des sources de revenus moins diversifiées. La stratégie

¹²² IRAM (2018). Analyse des déterminants de la vulnérabilité des systèmes pastoraux et leur implication sur les ménages pastoraux et le travail des enfants dans l’Assaba, le Guidimakha, le Hodh El Chargui et le Hodh El Gharbi, IRAM –UCAD.

de ciblage a été stoppée en raison des effets de la crise de la COVID-19, qui a principalement touché les ménages des groupes 4 à 6, particulièrement affectés par les restrictions de mobilité.

En juin 2020, les groupes 1, 2, 3, et 4 ont bénéficié du paquet complet d'assistance (vivres et transferts monétaires) et les groupes 5 et 6 ont reçu des vivres. Après l'allègement des mesures restrictives, les ménages des groupes 5 et 6 ont été de nouveau retirés de l'assistance et ceux du groupe 4 ont continué à recevoir uniquement des transferts monétaires.

Tableau 4. Processus de retrait issu de la stratégie de ciblage des ménages réfugiés dans le camp de Mbera

Groupe	Nombre de ménages dans chacune des catégories	Nombre de ménages retirés de l'assistance	Type de retrait	Date de retrait
6	220	178	Intégral	Avril 2019
5	1372	472	Intégral	Juillet 2019
4	2396	1973	Partiel (interruption de l'assistance en vivres et maintien des transferts monétaires)	Octobre 2019
3	1397			Stratégie interrompue
2	2728			
1	4259			

Source: PDM, camp de Mbera, Mauritanie, avril 2020

Section 5. Analyse coût-bénéfice et maximisation des bénéfices

Tableau 31. Structure des coûts budgétaires pendant le PSPPT et le PSP (dollars É.-U.)

	PSPPT 2018		PSP 2019-2022	
	Ressources disponibles	Dépenses	Ressources disponibles	Dépenses
Total coûts directs	32 120 841	31 764 098	103 521 350	82 410 428
Coûts d'appui directs (CAD) <i>Ratio coûts directs/total des coûts directs opérationnels</i>	1 983 971 6,18 %	1 942 055 6,11 %	8 630 025 8,34 %	6 394 837 7,76 %
Coûts d'appui indirects (CAI) <i>Ratio coûts indirects/total des coûts directs</i>	2 000 050 6,23 %	2 000 050 6,30 %	6 626 872 6,40 %	6 626 872 8,04 %
Budget global	34 120 891	33 764 148 (98,9 % du budget global disponible)	118 778.247	95.432.137 (80,3 % du budget global disponible)

Source: MR02 –ACR1-A Cumulative Financial Overview – Standart Country report v33 et MR01- ACR1-A Cumulative Financial Overview – Standart country report v33, données extraites le 15 février 2022

Section 6. Coût par bénéficiaire

Coûts des transferts de vivres pris en compte pour l'analyse: Food Value, Food Related Cost - Other Food Related Costs, Food Related Costs – Transport, Food Related Costs – Storage, Food Related Costs – Port, Food Related Costs - Supply Chain Management Costs, Food Relates Costs - Cooperating Partner Costs

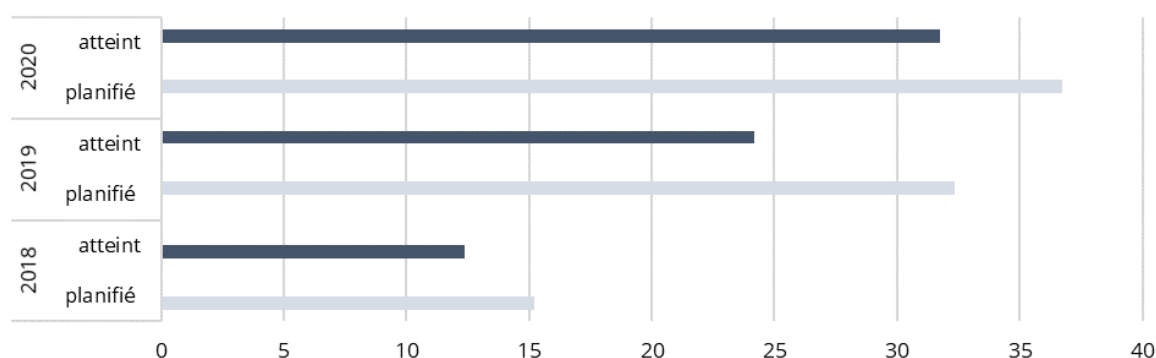
Coûts des transferts monétaires pris en compte pour l'analyse: CBT and commodity voucher, CBT delivery cost, CBT management cost, CBT cooperating partner cost

Tableau 6. Évolution du coût par bénéficiaire de l'assistance pendant la période de soudure, en transferts monétaires et vivres, entre 2018 et 2020 (dollars É.-U.)

	Année	Coût/bénéficiaire planifié	Coût/bénéficiaire atteint	Ratio
Vivres	2018	16	26	163 %
	2019	19	3	16 %
	2020	1	22	2 200 %
Transferts monétaires	2018	41	40	98 %
	2019	32	30	94 %
	2020	58	31	53 %

Cantines scolaires: en 2018 (A2), 2019 et 2020 (A3), les ruptures de service d'alimentation scolaire, en raison principalement des déficits de financement et de la fermeture des écoles en 2020, expliquent en grande partie les niveaux de coûts inférieurs (autour de 80 pour cent du coût planifié). Le coût moyen planifié par bénéficiaire a fortement augmenté, passant de 15 dollars en 2018 à 37 dollars en 2020. Selon le BP, les variations du taux de change du dollar et les effets de la pandémie sur le coût du transport interne et externe expliquent cette forte augmentation.

Figure 37. Coût par bénéficiaire (dollars É.-U.) – Cantines scolaires (A2 PSPPT; A3 PSP)



Activité de prévention et traitement de la malnutrition (A4) en 2019: le coût est inférieur au coût planifié en 2019 en raison du faible niveau de financement et des ruptures d'intrants (par exemple, 30 pour cent des suppléments nutritionnels prêts à l'emploi planifiés sont distribués en 2019). En 2020, le coût par bénéficiaire (36 dollars) est au contraire nettement supérieur au coût planifié (23 dollars) en raison de la poursuite du traitement de la malnutrition dans les *moughataas* résilience pendant la période hors soudure.

Section 7. Coûts de distribution

Coûts de distribution: coûts de distribution des vivres: coûts de transport, de stockage, de port, de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des frais liés au paiement des partenaires coopérants.

Le coût de la distribution de l'alimentation scolaire est élevé, autour de 70 pour cent de la valeur des vivres transférées sur les trois ans. Ce coût risque d'augmenter dans les années à venir, car jusqu'en 2020, il n'y avait pas de frais liés au travail des partenaires coopérants. À partir de 2021, ces opérateurs réaliseront le suivi des cantines scolaires.

Le coût de la distribution de vivres de l'assistance pendant la période de soudure connaît un pic en 2019 (73 pour cent de la valeur des vivres transférés), puis redescend en 2020 à son niveau de 2018 (autour de 57 pour cent). Ces variations sont liées au taux de change du dollar et à la pandémie de COVID-19.

Dans le camp de Mbera, les coûts de distribution des vivres destinées aux activités de nutrition (suppléments nutritionnels ciblés et supplémentation alimentaire généralisée) et de cantines scolaires sont pris en charge par le PAM, tandis que les coûts de la distribution générale de vivres sont gérés par le HCR. Ces coûts ont baissé

entre 2018 et 2019, du fait d'un fort afflux de réfugiés lié à l'augmentation de l'insécurité en 2018, puis en raison du retour au Mali de certains d'entre eux l'année suivante.

Le coût de la distribution de vivres dans le cadre de la prévention et du traitement de la MAM diminue entre 2019 et 2020 (2018 étant une année de crise, des vivres étaient distribués dans le cadre de l'A2, mais depuis deux ans seule la modalité transferts monétaires est utilisée). La distribution de vivres dans le cadre de la création d'actifs 3A n'a été réalisée qu'en 2019 en raison d'un coût prohibitif (supérieur à la valeur des vivres). L'abandon de la modalité vivres a été motivé par le souci de rapidité de l'assistance, de la réduction des coûts de l'opération et de la préférence des bénéficiaires.

Section 8. Part des pertes de vivres avant et après la livraison

Tableau 327. Part des pertes de vivres avant et après la livraison

	Part des pertes de vivres après la livraison		Part des pertes de vivres avant la livraison	
	Mauritanie	RBD	Mauritanie	RBD
2021	0,01 %	0,16 %	0,001 %	0,003 %
2020	0,03 %	0,31 %	0,001 %	0,005 %
2019	4,08 %	1,39 %	0,000 %	0,003 %
2018	0,01 %	0,34 %	Pas de donnée	

Source: Rapport 2018, 2019, 2020 et 2021 AM.3.3 - % post delivery losses et AM3.4 - % of pre delivery losses. Données extraites le 3 septembre 2021.

ANNEXE XVII: RECOMMANDATIONS CLÉS DES ÉVALUATIONS ET REVUES PASSÉES

Tableau 33. Résumé des recommandations des différentes évaluations et revues passées (issu du rapport de démarrage)

Évaluations/audits	Recommandations clés, pertinentes pour l'évaluation
<p>Examen stratégique "Faim Zéro" (2018)</p>	<p>Recom. 1: Comblent les insuffisances des réponses politiques dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combinaison des actions sociales d'urgence aux problèmes de développement. • Lien et appui différencié du milieu rural et du milieu urbain. • Approche intersectorielle des questions de SAN et coordination. • Implication de la société civile dans la feuille de route, pour une approche participative et territorialisée. • Nécessité d'un mécanisme national structuré de préparation aux urgences, risques, catastrophes et alertes précoces. • Nécessité d'une approche consolidée en matière de ciblage des bénéficiaires des transferts et des filets sociaux réactifs aux chocs par le biais du Registre social. <p>Recom. 2: Améliorer la conception, la mise en œuvre, la coordination et le financement des interventions publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier des services d'<i>African Risk Capacity</i> en tant qu'outil d'assurance face aux conséquences de la sécheresse. <p>Recom. relative à l'ODD2 en matière d'accès:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux cibler les bénéficiaires des filets sociaux et améliorer le système de prévision et de réactivité aux chocs. • Élaborer un programme national de cantines scolaires géré par le Ministère de l'éducation à la suite de l'adoption récente de la politique nationale d'alimentation scolaire. • Promouvoir des activités génératrices de revenus en milieu rural. • Organiser et orienter les mécanismes de solidarité sociale existants. • Sensibiliser sur les besoins spécifiques des FEFA. <p>Recom. relative à l'ODD2 en matière de nutrition:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination intersectorielle entre les différents départements et secteurs et clarifier l'ancrage institutionnel. • Renforcer les systèmes de collecte de données et de partage d'informations et intégrer les systèmes existants (FSMS, SMART, Cadre harmonisé). <p>Recom. relative à l'ODD2 en matière d'environnement durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de lutte contre les effets du changement climatique par une meilleure préservation des ressources animales, végétales et marines.
<p>Évaluation du portefeuille des activités du PAM réalisée sur la période pré-PSP, 2011-2015 (2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recom. 1: Rechercher des complémentarités avec le programme national de filet de sécurité sociale Tekavoul notamment en matière de zones d'intervention. Utilisation progressive du Registre social pour le ciblage des transferts pluriannuels du PAM. - Recom. 2: Renforcer les systèmes nationaux de suivi et d'alerte rapide en matière de SAN: institutionnalisation du Cadre harmonisé en Mauritanie; prise en compte des problématiques pastorales et urbaines dans le système national de suivi de la sécurité alimentaire; mise en place d'un système de surveillance nutritionnelle nationale. - Recom. 3: Renforcer l'environnement institutionnel du secteur de la nutrition et le dispositif de prévention et prise en charge de la malnutrition.

	<ul style="list-style-type: none"> - Recom. 4: Améliorer les volets de son approche de la résilience: intégrer les questions de changement climatique dans la planification nationale et locale et les normes techniques pour la constitution d'actifs; prioriser la planification communautaire participative et sa mise en œuvre sur trois ans; apporter son appui aux ministères concernés pour l'élaboration de normes techniques relatives à la création d'actifs; investir dans la recherche de preuves qui aille au-delà des indicateurs du cadre de résultat stratégique. - Recom. 5: Préciser l'appui technique du PAM nécessaire au programme national de cantines scolaires. - Recom 6 : Concentrer ses activités géographiquement et renforcer les synergies entre elles. - Recom. 7: Stabiliser et renforcer les ressources humaines des bureaux de pays, en particulier au niveau de leurs unités chargées des programmes.
<p>Évaluation décentralisée de la contribution du PAM au système de protection sociale adaptative (2021)</p>	<p>Recommandations stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recom. 1 : Améliorer l'intégration des actions du PAM au sein d'une vision plus large de la protection sociale adaptative et réactive aux chocs et appuyer l'intégration de cette vision dans la nouvelle SNPS. <i>Niveau de priorité : moyen et long terme.</i> • Recom. 2 : Poursuivre et élargir les partenariats stratégiques avec les acteurs clés de la protection sociale adaptative, notamment la Délégation Taazour. <i>Niveau de priorité : moyen terme.</i> • Recom. 3 : Renforcer le plaidoyer pour l'engagement financier du Gouvernement dans la prise en charge du dispositif de réponse et la clarification des rôles et responsabilités des institutions concernées par la SPSA. <i>Niveau de priorité : court et moyen terme.</i> <p>Recommandations techniques et opérationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recom. 4: Poursuivre et ajuster les actions de renforcement des capacités, notamment pour l'appui au SAP (système d'alerte précoce). <i>Niveau de priorité: court, moyen et long terme.</i> • Recom. 5: Poursuivre l'appui à l'amélioration du Registre social comme base de ciblage des réponses aux chocs en étudiant les éventuels effets négatifs de l'unification du ciblage au niveau communautaire et l'utilisation potentielle des informations sur les actions des autres utilisateurs. <i>Niveau de priorité: moyen et long terme.</i> • Recom 6: Poursuivre l'appui à l'harmonisation des modalités d'assistance et à la recherche et la promotion d'une meilleure articulation entre les différents filets sociaux existants. <i>Niveau de priorité : moyen et long terme.</i> • Recom. 7: Continuer à promouvoir l'intégration du genre dans toutes les activités du Groupe de sécurité alimentaire, en intégrant des indicateurs de genre dans les plans nationaux de réponse aux chocs et en étudiant, documentant et partageant les bonnes pratiques. <i>Niveau de priorité: moyen et long terme.</i>

ANNEXE XVIII: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR MOBILISATION DES RESSOURCES

Section 1. Mobilisation des ressources financières

Respect des proportions des ressources allouées aux activités entre le NBP et les ressources mobilisées

Selon les données financières cumulées du PSP, ventilées par EDS et activité, les activités 1 et 2 et dans une moindre mesure l'activité 5 représentent les parts les plus importantes du NBP et des ressources mobilisées: environ un tiers du NBP et des ressources mobilisées a été orienté vers l'activité 1 (paquet intégré d'assistance aux réfugiés), un cinquième du NBP (et un quart des ressources mobilisées) vers l'assistance pendant la période de soudure (A2) et autour de 13 pour cent vers l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (A5). Les activités liées aux cantines scolaires et au service UNHAS couvrent respectivement 7,4 et 7,6 pour cent du NBP. La part des ressources mobilisées allouée aux activités de cantines et de la MAM sur le total des ressources a été légèrement plus faible que planifié. Les activités de prévention et de traitement de la MAM (A4), d'appui institutionnel (A6) et d'appui logistique (A9) représentent les parts les plus faibles du plan.

Tableau 39. PSPPT (2018) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (dollars É.-U.), par activité

PSPPT (2018)								
Activité	NBP (2018)	Ratio NBP/total	Ressources mobilisées (dollars)	Ratio ressources mobilisées/total	Dépenses	Ratio dépenses/ressources mobilisées	Ratio ressources mobilisées/NBP	Ratio dépenses/NBP
A1 - Assistance soudure inconditionnelle (activité intégrée à l'A9 suite à la RB 2)	0	0,0 %	0	0,0 %	0	S.o.		
A2 - Cantines scolaires	4 088 824	7,4 %	727 859	2,4 %	711 667	97,8 %	17,8 %	17 %
A3 - Assistance alimentaire aux réfugiés	13 524 108	24,5 %	8 855 459	29,4 %	8 583 971	96,9 %	65,5 %	63 %
A4 - Assistance nutritionnelle aux réfugiés	672 116	1,2 %	311 371	1,0 %	306 592	98,5 %	46,3 %	46 %
A9 - Assistance soudure inconditionnelle	29 779 462	54,1 %	14 849 938	49,3 %	14 829 544	99,9 %	49,9 %	50 %
A5 - Prévention et traitement de la MAM (activité intégrée à l'A9 suite à la RB 2)	151 945	0,3 %	0	0,0 %	0	S.o.	0,0 %	0 %
A6 - Assistance alimentaire pour la création d'actifs	2 931 416	5,3 %	2 236 682	7,4 %	2 234 707	99,9 %	76,3 %	76 %
A7 - UNHAS	2 986 966	5,4 %	2 654 829	8,8 %	2 654 829	100,0 %	88,9 %	89 %

A8 - Appui institutionnel	956 991	1,7 %	500 733	1,7 %	500 733	100,0 %	52,3 %	52 %
Coûts opérationnels directs totaux	55 091 828	99,9 %	30 136 870	100,0 %	29 822 043	99,0 %	54,7 %	54 %

Source: MR01 - ACR1-A Cumulative Financial Overview – standard country report V33. Données extraites le 20 mai 2021.

Tableau 40. PSP (2019-2021) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (dollars É.-U.), par activité

PSP (2019-2021)								
Activité	NBP (2019-2021)	Ratio NBP/total	Ressources mobilisées (dollars)	Ratio ressources mobilisées/total	Dépenses	Ratio dépenses/ressources mobilisées	Ratio ressources mobilisées/NBP	Ratio dépenses/NBP
A1 - Assistance intégrée aux réfugiés	35 603 733	32,6 %	37 274 414	36 %	30 398 854	81,6 %	104,7 %	85,4 %
A8 - Assistance COVID-19	6 799 352	6,2 %	1 158 427	1,1 %	1 158 427	100,0 %	17,0 %	17,0 %
EDS1 générique	0	0,0 %	84 671	0,1 %	0	0,0 %		
A2 - Assistance soudure inconditionnelle	22 879 548	20,9 %	25 100 583	24,2 %	18 023 904	71,8 %	109,7 %	78,8 %
A3 - Cantines scolaires	8 081 347	7,4 %	4 954 925	4,8 %	475 6928	96,0 %	61,3 %	58,9 %
EDS2 générique	0	0,0 %	338 784	0,3 %	0	0,0 %		
A4 - Traitement et prévention de la MAM	5 200 577	4,8 %	5 114 465	4,9 %	4 202 141	82,2 %	98,3 %	80,8 %
EDS3 générique	0	0,0 %	7900	0,0 %	0	0,0 %		
A5 - Assistance alimentaire pour la création d'actifs	13 314 193	12,2 %	15 077 829	14,6 %	11 761 213	78,0 %	113,2 %	88,3 %
EDS4 générique	0	0,0 %	11 850	0,0 %	0	0,0 %		
A6 - Appui institutionnel	5 303 064	4,9 %	4 730 357	4,6 %	3 345 104	70,7 %	89,2 %	63,1 %
A7 - UNHAS	8 318 256	7,6 %	9 071 402	8,8 %	8 193 571	90,3 %	109,1 %	98,5 %
A9 - Chaîne d'approvisionnement	3 794 307	3,5 %	595 079	0,6 %	570 286	95,8 %	15,7 %	15,0 %
Non spécifique	0	0,0 %	663	0,0 %	0	0,0 %		
Coûts opérationnels directs totaux	109 294 376	100,0 %	103 521 350	100,0 %	82 410 428	79,6 %	94,7 %	75,4 %

Source: MR02 - ACR1-A Cumulative Financial Overview – standard country report V33. Données extraites le 15 février 2022.

Section 2. Performance de la gestion des ressources humaines

Selon les plans annuels 2018, 2020 et 2021, les indices de performance en matière de ressources humaines sont généralement atteints. En 2020, la phase de planification des Programmes d'amélioration des performances et des compétences du PAM a accusé du retard du fait de la mise en place de la nouvelle plateforme lancée en mai 2020 (cf. tableau ci-dessous). Les missions et les recrutements ont été stoppés en raison de la pandémie. Cependant, des solutions alternatives ont été trouvées en collaboration avec le RBD (tests écrits, entretiens à distance via les plateformes de recrutement Sonru et Mocha). Les principaux enjeux en matière de gestion des ressources humaines concernent le recrutement de femmes dans le personnel du PAM.

Tableau 34. Indicateurs de performance clés en matière de ressources humaines

Indicateur de performance clé	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur mi-2021 (objectif pour l'année 2021)
Taux de finalisation du Programme d'amélioration des performances et des compétences	95 % (obj. 100 %)	90 %	11 % (obj. 100 %)	93 % (obj. 100 %)
Taux de finalisation des formations obligatoires	100 % (obj. 100 %)	97 %	85 % (obj. 100 %)	96 % (obj. 100 %)
% de la représentation féminine dans la structure organisationnelle du bureau	27 % (obj. 35 %)	29 %	29 % (obj. 33 %)	28 % (obj. 35 %)
% des requêtes envoyées aux BR (contrats internationaux)	100 % (obj. 100 %)	100 %	100 % (obj. 100 %)	100 % (obj. >90 %)
Nombre de missions sur le terrain	1 (obj. 3)	0	1 (obj. 3)	7 (obj. > 2)
Nombre de réunions d'information	5 (obj. 2)	6	10 (obj. 6)	11 (obj. > 10)

Source: Équipe d'évaluation à partir des plans annuels de performance 2018, 2020 et 2021

ANNEXE XIX: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SUR LA FLEXIBILITÉ

Section 1. Pré-affectation du financement

Tableau 42. Contributions multilatérales par niveau de pré-affectation - Mauritanie

Projet	Niveau de pré-affectation	Total	¹²³ HorsCAD
PSPPT (2018)	Niveau activité	30 550 536	100,0 %
	Niveau pays	0	0,0 %
	Coûts d'appui direct (DSC)	1 983 971	0,0 %
	Niveau objectif stratégique	0	0,0 %
	Total	32 534 507	100,0 %
PSP (2019-2022)	Niveau activité	90 720 811	98,6 %
	Niveau pays	159 714	0,2 %
	Niveau objectif stratégique	0	0,0 %
	Niveau résultat stratégique	2 062 311	2,2 %
	Coûts d'appui direct (DSC)	8 215 821	0,0 %
	Total	101 158 656	100,0 %

Source : Réalisé par l'OEV, Earmarking, CPB Grants Balance Report. Données extraites le 26 novembre 2021.

Section 2. Aperçu général de la situation financière

Tableau 43. PSPPT (2018) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (dollars É.-U.)

PSPPT (2018)						
	NBP (2019-2022)	% EDS NBP/total	Ressources mobilisées (dollars)	% EDS ressources mobilisées/total	Dépenses	% EDS dépenses/ressources mobilisées
EDS 1	4 088 824	7,4 %	727 859	2,4 %	711 667	97,8 %
EDS 2	43 975 686	79,8 %	24 016 767	79,7 %	23 720 107	98,8 %
EDS 3	151 945	0,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %
EDS 4	2 931 416	5,3 %	2 236 682	7,4 %	2 234 707	99,9 %
EDS 5	2 986 966	5,4 %	2 654 829	8,8 %	2 654 829	100,0 %
EDS 6	956 991	1,7 %	500 733	1,7 %	500 733	100,0 %
Nonspécifique	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Coûts opérationnels directs totaux	55 091 828		30 136 870		29 822 043	98,9 %

Source : MR01 - ACRI-A Cumulative Financial Overview – standart country report V33. Données extraites le 20 mai 2021.

Tableau 44. PSP (2019-2022) - PAM Mauritanie - Aperçu général de la situation financière (dollars É.-U.)

PSP (2019-2022)

¹²³ Les valeurs DSC ne sont pas prises en compte.

	NBP (2019-2022)	% EDS NBP/total	Ressources mobilisées (dollars)	% EDS ressources mobilisées/total	Dépenses	% EDS dépenses/ressources mobilisées
EDS 1	42 403 085	38,8 %	38 517 512	37,2 %	31 557 281	81,9 %
EDS 2	30 960 895	28,3 %	30 394 292	29,4 %	22 780 832	75,0 %
EDS 3	5 200 577	4,8 %	5 122 365	4,9 %	4 202 141	82,0 %
EDS 4	13 314 193	12,2 %	15 089 679	14,6 %	11 761 213	77,9 %
EDS 5	5 303 064	4,9 %	4 730 357	4,6 %	3 345 104	70,7 %
EDS 6	12 112 563	11,1 %	9 667 144	9,3 %	8 763 857	90,7 %
Nonspécifique		0,0 %	663	0,0 %	0	0,0 %
Coûts opérationnels directs totaux	109 294 376	100 %	103 521 350	100 %	82 410 428	79,6 %

Source: MR02 - ACR1-A Cumulative Financial Overview – standart country report V33. Données extraites le 15 février 2022.

Section 3. Effets de la crise de la COVID-19 sur les opérations du PAM

Tableau 355. Principales adaptations des procédures opérationnelles, face à la crise de la COVID-19

Procédure d'adaptation	Principales modifications
Ciblage	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau du ciblage géographique, les comités départementaux qui choisissent les communes les plus affectées par l'insécurité alimentaire n'ont pu avoir lieu et ont été remplacés par une priorisation effectuée par le GSA à Nouakchott. Les résultats de cette priorisation ont été validés par le CSA, puis partagés au niveau des autorités administratives locales. Lors du ciblage complémentaire utilisé par le PAM pour identifier les ménages en insécurité alimentaire, les assemblées générales habituellement organisées pour redynamiser/confirmer la légitimité du comité des sages et valider les listes des ménages identifiés par ce dernier n'ont pas pu se tenir. Les listes ont été proposées par le comité des sages et seuls 2 % des ménages de cette liste ont fait l'objet d'une enquête de vérification par téléphone (au lieu d'une enquête porte à porte ciblant l'ensemble des ménages présélectionnés, démarche adoptée en 2019).
Fréquence des versements d'argent	<ul style="list-style-type: none"> Alors qu'habituellement quatre versements sont effectués aux ménages ciblés pendant la soudure, seules deux distributions d'argent ont été organisées. Cette fréquence est souvent préférée par les hommes. Dans le camp de Mbera, les distributions d'argent ont lieu tous les deux mois au lieu de chaque mois. La durée de chaque distribution a été étendue.
Adaptation des activités	<ul style="list-style-type: none"> Certaines pratiques ont été modifiées: par exemple, les dépistages de la malnutrition habituellement réalisés par les opérateurs partenaires ou les relais communautaires en avril chaque année, ont été effectués par les parents pour éviter de multiplier les contacts. Face à la fermeture des établissements scolaires mauritaniens (deux périodes de fermeture fin mars et début décembre 2020), le PAM a proposé au Ministère de l'éducation nationale, de la formation technique et de la réforme (MENFTR) d'adapter la modalité d'intervention en proposant des rations alimentaires à emporter aux enfants déscolarisés à partir des vivres déjà présents dans les écoles. Le MENFTR a soumis la faisabilité de cette opération au Ministère de la santé chargé, dans le cadre d'un Comité intersectoriel, d'élaborer des directives pour les distributions alimentaires au sein des écoles. Cette démarche n'a pu aboutir qu'au mois de juillet 2020, coïncidant avec l'assistance pendant la période de soudure

	<p>qui prend en charge les ménages en insécurité alimentaire dans la plupart des localités où il y a des cantines. Les vivres ont été utilisés dès la reprise des cours en septembre 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le camp de Mbera, les vivres ont été préemballés. La reconnaissance digitale pour l'identification des ménages a été suspendue. Des postes de lavage des mains à l'entrée et à la sortie des sites ont été mis en place.
S&E	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un contexte de forte incertitude quant aux déplacements et rassemblements possibles, le PAM a adapté ses enquêtes post-distribution qui se sont déroulées par téléphone (au lieu des enquêtes en présentiel habituelles) avec un questionnaire raccourci et un échantillon de population réduit. • Le BP a également bénéficié d'un programme pilote pour déployer le dispositif d'enquête des ménages à distance mVAM, avec le soutien du Siège et du Bureau régional. Deux séries d'enquêtes ont été réalisées, mais la qualité des résultats n'a pas permis, pour le moment, leur utilisation pour la prise de décisions opérationnelles. Le travail se poursuit avec le prestataire en charge des enquêtes pour améliorer la qualité des données.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations ont été dispensées aux équipes du PAM et aux équipes partenaires concernant les mesures de distanciation sociale. • Les réunions entre le PAM et ses opérateurs de terrain se sont poursuivies à distance, en visioconférence, ce qui ne semble pas avoir posé de problème aux opérateurs.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Des ajustements des outils de communication ont été effectués et des guides de sensibilisation ont été élaborés.

Source: IRAM (2021) *Étude de capitalisation sur la réponse à la crise de la COVID-19 pour le compte du PAM Mauritanie*, PAM (2021). *Évaluation décentralisée liée à la contribution du PAM au SPSA en Mauritanie depuis 2018.*

ANNEXE XX: ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DES AUTRES FACTEURS

Section 1. Communication

Tableau 36 Principaux outils de communication vis-à-vis de l'approche intégrée résilience du PAM au Sahel

Outil de communication	Contenu	Lien Internet
Note de référence opérationnelle du Sahel	Donne un aperçu du cadre de programmation et de la logique opérationnelle du PAM pour une mise à l'échelle de l'approche résilience.	https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000110294/download/
Site de la campagne Mauritanie Storyteller	Présente cinq courts-métrages ainsi que plus de 30 histoires photographiques, donnant un aperçu de la portée et de l'impact des interventions de résilience du PAM du point de vue des bénéficiaires ; c'est le résultat du travail de 20 femmes participant au programme intégré de résilience, qui ont été formées pour raconter leur histoire par la photographie.	https://cdm/wfp.org/2021/changing-lives/fr.html
Film et diaporama	Produits en février 2021 pour présenter les impressions de terrain associées à la transformation du Sahel par la mise à l'échelle de l'approche résilience du PAM.	https://sway.office.com/o2PezKtz7VdeKQjb?ref=email
Rapport "Scaling up Resilience in the Sahel: A Story of People, Partnerships and Practice"	Premier rapport complet, non spécifique à un bailleur de fonds, sur le programme intégré de résilience du PAM au Sahel.	Disponible en version Web et imprimée, il présente l'approche et les réalisations depuis 2018 (https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000131095/download/).

Section 2. Appui du Bureau régional de Dakar

Tableau 377. Différents appuis du RBD au BP Mauritanie pendant la crise de la COVID-19

Type d'appui	Contenu
Données	<ul style="list-style-type: none"> Appui au mVAM Utilisation des données collectées par les sites sentinelles pour suivre l'évolution des impacts des mesures de réponse à l'épidémie sur les marchés
Guide	<ul style="list-style-type: none"> Des ressources méthodologiques ont été également produites pour accompagner le ciblage des ménages bénéficiaires de mesures d'appui dans le contexte de l'épidémie. Ces ressources n'ont pas été mobilisées par le BP, car le ciblage des ménages avait été effectué selon la méthodologie existante pour la réponse pendant la période de soudure.
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> Location d'entrepôts et stockage de produits
RH	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au recrutement d'une personne en charge d'appuyer l'équipe programme lors de la réponse à la COVID-19 (<i>emergency surge officer</i>, pour cinq mois dont deux financés par le BP).

ANNEXE XXI: CARTOGRAPHIE DES CONSTATATIONS, DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

Recommandations	Conclusions	Constatations
Recommandation 1: Renforcer la stratégie combinée de la protection sociale adaptative (PSA) et du paquet intégré résilience		
<p>Sous-recommandation 1.1: Étendre l'engagement stratégique du PAM en matière de protection sociale afin de renforcer la vision et le leadership du Gouvernement et élargir la couverture des programmes de protection sociale afin de renforcer leur contribution tant à la réponse aux chocs qu'à la nutrition et à la résilience des populations</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les investissements dans les outils et capacités liés aux filets sociaux réactifs aux chocs (cf. éval décentralisée PSA) et sensibles à la nutrition • Accompagner la mise à jour de la SNPS (dimension adaptative), avec "ouverture" sur le volet résilience/réduction risques et prise en compte de la sensibilité à la nutrition • Engager la réflexion stratégique sur le volet résilience de la PSA 	<p>C1. Positionnement stratégique</p>	<p>QE 1.1.1 – PSP en appui direct aux politiques publiques</p> <p>QE 1.4.3 – PAM acteur majeur de la PSA</p> <p>QE 1.4.3 – Le PAM a expérimenté et soutenu plusieurs outils nationaux innovants, tel le Registre social</p> <p>QE 1.2.1 - Pertinence de l'implication du PAM sur la stratégie combinée PSA/résilience</p> <p>QE 4.3.2 – Révision de la SNPS: opportunité pour promouvoir l'approche combinée PSA/paquet intégré résilience</p> <p>QE 4.3.2 – Opportunité d'intégrer la PSA sensible à la nutrition dans la future SNPS</p>
<p>Sous-recommandation 1.2: Appuyer l'institutionnalisation et l'ancrage stratégique de l'approche résilience (approche non sectorielle basée sur les territoires) au niveau des cadres stratégiques nationaux et du prochain UNFDPS (ex-CPDD)</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'articulation opérationnelle entre la PSA et le paquet intégré résilience • Définir et engager une stratégie de plaidoyer visant à améliorer la compréhension et l'institutionnalisation de l'approche résilience • Établir une structure de gouvernance de l'approche résilience (comité de pilotage ou autre) 	<p>C1. Positionnement stratégique</p> <p>C4. Paquet résilience</p>	<p>QE 2.1.2 - Ancrage institutionnel des interventions résilience non opérationnel au niveau de l'État</p> <p>QE 4.3.1 – Comité de pilotage interministériel résilience créé, mais non opérationnel</p> <p>QE 3.2.2 - Articulation globale entre appui au SPSA et aux sites résilience peu intégrée</p>
<p>Sous-recommandation 1.3: Conserver un équilibre entre l'engagement auprès des politiques publiques et les capacités d'intervention pour répondre aux besoins immédiats, afin de mettre en place des solutions durables et d'assurer plus de lisibilité des actions du PAM au niveau central</p>	<p>C1. Positionnement stratégique</p> <p>C2. Durabilité</p>	<p>QE 4.4 – Grandes capacités d'adaptation et flexibilité du BP</p> <p>QE 3.2.1 – Meilleure répartition des ressources limitées et couverture des besoins, grâce à une meilleure coordination des plans de réponse du PAM et de ses partenaires</p>

<p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repositionner certaines interventions via le Gouvernement • Développer un cadre législatif de protection des données pour favoriser les collaborations PSA – paquet résilience • Conserver les capacités d'analyse et de mise en œuvre opérationnelle du PAM pour garantir les principes et la qualité de réponse aux besoins immédiats relevant de son mandat 		<p>QE 2.1.2 – Premier transfert de suivi de sites sentinelles associés au SAP (dans le Brakna) relayé au Gouvernement (OSA), nécessitant un accompagnement de proximité</p>
<p>Sous-recommandation 1.4: Poursuivre l'engagement du PAM en matière de renforcement des capacités, au niveau central et décentralisé</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'opérationnalisation du dispositif national • Réaliser un bilan des capacités et des besoins des services techniques et des autorités • Renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre 	<p>C1. Positionnement stratégique</p> <p>C2. Durabilité</p>	<p>QE 2.3.1 – Les défis concernant l'opérationnalisation du dispositif national restent entiers</p> <p>QE 2.1.2 – Importante rotation des agents étatiques</p> <p>QE 2.2.3 – Manque de coordination sectorielle au niveau régional</p> <p>QE 4.5.2 – Faiblesse des processus de décentralisation et de déconcentration des services techniques et administratifs</p> <p>QE4.3.1 – Création prévue de Comités régionaux de sécurité alimentaire par le dispositif national pour une meilleure complémentarité d'interventions entre organisations</p> <p>QE 4.5.1 – Les ONG partenaires souhaitent renforcer les formations proposées par le PAM</p>
<p>Recommandation 2: Renforcer la prise en compte des enjeux transversaux</p>		
<p>Sous-recommandation 2.1: Genre - Concrétiser le passage d'une approche intégrative à une approche transformatrice</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les analyses visant à comprendre les obstacles à une approche transformatrice en matière de genre et les facteurs qui pourraient favoriser une telle approche ; documenter et partager les bonnes pratiques • Dédier des fonds spécifiques aux activités de genre pour avoir les moyens de promouvoir l'approche transformatrice • Compter sur/tirer parti du groupe inter-agence "genre" pour les actions concrètes et mettre en place un sous-groupe genre et protection au sein du dispositif de réponse • Identifier et conclure des contrats avec des partenaires spécialisés pour 	<p>C4. Enjeux transversaux</p>	<p>QE 2.2.2 – Le système S&E recueille de manière systématique les données ventilées par sexe</p> <p>QE 2.2.1 – Le PSP formulait déjà une ambition par rapport à l'approche transformatrice en matière de genre</p> <p>QE 2.2.1 – Ressources et capacités limitées, tant en interne qu'en externe, pour développer une approche transformatrice en matière de genre</p> <p>QE 2.2.2 - Approche transformatrice en matière de genre pas encore effective</p> <p>QE 2.2.2 – Coût d'opportunité potentiellement important pour les femmes, car les activités sont basées sur la mobilisation communautaire, composée pour moitié de femmes</p> <p>QE 4.3.2 – Opportunité d'intégrer la PSA transformatrice en matière de genre dans la future SNPS</p>

déterminer comment mettre en œuvre une approche transformatrice		
<p>Sous-recommandation 2.2: Redevabilité – Renforcer la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes et les retours d'information afin de renforcer leur adhésion</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication et la diffusion des informations (bulletins d'information, rapports d'activité des cantines scolaires, etc.) pour faciliter l'appropriation des parties prenantes (groupe d'action, rencontres régulières) Harmoniser les remontées des réclamations avec les autres partenaires du PAM Créer une équipe interne chargée de la question de la redevabilité (S&E + communication) pour établir un plan d'action et adapter les messages de communication aux parties prenantes 	C4. Enjeux transversaux	<p>QE 2.2.3 – Manque de redevabilité vis-à-vis des services techniques et autorités</p> <p>QE 2.2.3 – Manque de redevabilité vis-à-vis des communautés, plus spécifiquement les comités des sites sentinelles, en ce qui concerne les bulletins trimestriels émis dans le cadre du SAP</p> <p>QE 2.2.3 – Les populations rencontrées nous ont dit avoir connaissance du numéro vert, mais ne jamais l'avoir utilisé</p> <p>QE 4.5.2 – La faiblesse du réseau de téléphonie constitue une entrave à l'utilisation du numéro vert</p>
<p>Sous-recommandation 2.3: Environnement – Développer la prise en compte des enjeux environnementaux dans la mise en œuvre des interventions du PAM</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> Systématiser les analyses de risques et d'impacts des interventions 3A Développer en interne une réflexion sur l'impact environnemental des opérations Promouvoir l'utilisation de foyers améliorés dans les cantines scolaires et étudier leurs effets et leurs impacts sur l'environnement 	C4. Enjeux transversaux	<p>QE 2.2.5 – Aucune analyse préalable des risques environnementaux potentiels n'a été menée pour éviter d'éventuelles conséquences des aménagements d'ouvrages</p> <p>QE 2.2.5 – La politique environnementale du PAM préconise d'adopter une démarche écoresponsable, aussi bien dans les activités menées que dans les opérations internes</p> <p>QE 2.2.5 – L'activité 3A (telle que déployée au Sahel) est centrée sur la réhabilitation des écosystèmes dégradés</p> <p>QE 2.2.5 – Foyers améliorés dans les cantines scolaires envisagés, mais pas encore déployés</p>
<p>Recommandation 3: Revoir la stratégie d'assistance aux réfugiés et populations hôtes en s'appuyant sur les avantages comparatifs des autres acteurs présents, y compris les communautés</p>		
<p>Sous-recommandation 3.1: Renforcer le déploiement de solutions durables</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> Revoir l'articulation des filets sociaux (mise en synergie et complémentarité avec les partenaires) Étude sur l'autonomisation des populations réfugiées et du paquet intégré résilience à mettre en place Formation sur les domaines identifiés (pertinents pour le PAM) pour les réfugiés Élaborer une nouvelle stratégie de partenariat pour l'assistance aux réfugiés, en consultation avec les partenaires 	C5 - Réfugiés	<p>QE 3.2.1 – Le nombre de réfugiés à couvrir est peu prévisible</p> <p>QE 1.4.3 – Le partenariat PAM – HCR portant sur les solutions durables progresse ; opportunité de nouveaux programmes autour du Nexus</p> <p>Contexte 1.2. Politique d'accueil favorable des étrangers dans le registre national</p> <p>QE 3.1.2 – Retard dans le développement de la stratégie d'autonomisation des réfugiés</p> <p>QE 2.3 – La recherche de solutions durables auprès des réfugiés et leur intégration dans</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à l'application du Dispositif national de préparation et de réponse aux chocs aux réfugiés à terme • Élaboration d'une vision claire pour le prochain CPDD sur l'autonomisation des populations réfugiées • Vulgarisation et appui à l'application de textes juridiques en matière de protection de l'environnement et des ressources naturelles 		<p>les filets sociaux nationaux est une des priorités identifiées par le PSP</p>
<p>Sous-recommandation 3.2: Protection - Renforcer le positionnement et les capacités du PAM sur les enjeux de protection et d'accès humanitaire et mieux calibrer les interventions du PAM en fonction de ces contraintes</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter en continu des données socio-économiques sur les réfugiés enregistrés et les nouveaux arrivants • Clarifier le rôle du PAM dans la protection des réfugiés dans les camps • Réévaluer les escortes pour les missions/mener une réflexion par rapport à l'accès • Rationaliser les activités du PAM dans le Hodh EL Chargui • Réfléchir à l'implication du PAM dans les activités de l'Alliance Sahel dans le Hodh El Chargui • Réévaluer régulièrement les risques d'accès, l'utilisation d'escortes et la coordination civilo-militaire 	<p>C5 - Réfugiés</p>	<p>QE 2.2.4 – Risques de protection insuffisamment et non systématiquement pris en compte</p> <p>QE 2.2.4 – Risques pour la protection identifiés: exposition aux violences, exploitation, discriminations, abus</p> <p>QE 2.2.4 – Importantes contraintes d'accès dans les zones d'accueil des réfugiés</p>
<p>Recommandation 4: Renforcer les effets du paquet intégré résilience</p>		
<p>Sous-recommandation 4.1: Renforcer l'opérationnalisation des synergies entre les activités du paquet intégré résilience</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la coordination au niveau local (sous-bureaux, sites résilience, comités) • Renforcer la compréhension en interne • Intégrer un mécanisme de suivi conjoint (<i>lien avec R4.3</i>) • Identifier les liens directs possibles entre les activités du paquet (y compris avec celles du paquet UNICEF) • Appuyer les comités des activités du paquet pour l'élaboration de plans d'action conjoints 	<p>C6. Paquet résilience</p>	<p><i>Recherche de synergie déjà entamée:</i></p> <p>QE 4.2.2 – Recrutement récent d'une référente interne du paquet résilience pour renforcer la mise en synergie des activités</p> <p>QE 4.5.1 – Nouveaux indicateurs du paquet résilience définis pour un meilleur suivi de la mise en synergie des activités en cours (en phase de test)</p> <p><i>Encore d'importants efforts à mener:</i></p> <p>QE 2.1.2 – Déploiement des activités du paquet en complémentarité ; recherche de synergies ; volet SAMS: opportunité pour renforcer les synergies entre les activités du paquet</p> <p>QE 2.3.1 – Le volet SAMS doit encore être développé (paquet résilience incomplet)</p> <p>QE 4.5.1 – Le suivi par activité du format PSP rend difficile la mesure des effets de la mise en synergie d'activités</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les compétences d'ONG internationales présentes sur les territoires pour renforcer les compétences des sous-bureaux et des partenaires de mise en œuvre (ingénierie sociale et intervention en milieu pastoral notamment) 		<p>QE 2.3 – La mobilisation communautaire des membres des comités de gestion associés à chaque activité du paquet résilience demeure fragile, du fait d'un manque de structuration, d'organisation et de rentabilité</p>
<p>Sous-recommandation 4.2: Renforcer la durabilité du paquet résilience au niveau régional, départemental et communautaire, en lien avec le travail au niveau national</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'intégration avec l'ensemble des acteurs (services techniques, etc.) (<i>lien avec R4.1</i>) • Renforcer les actions de durabilité pour chaque activité (ex. ententes foncières, gouvernance des actifs, SAMS) • Adapter les ouvrages aux capacités des communautés • Intégrer les PCP dans les plans de développement communaux • Renforcer l'accompagnement communautaire et le rôle des partenaires de mise en œuvre 	<p>C2. Durabilité</p> <p>C6. Paquet résilience</p>	<p>QE 2.3.1 – Les ouvrages créés (activité 3A) ne prennent pas en compte les capacités des communautés à les entretenir et à les réparer en toute autonomie</p> <p>QE 2.3.1 – PCP non intégrés dans les plans de développement communaux</p> <p>QE 4.2 – Les ONG partenaires de mise en œuvre souhaitent voir renforcer les formations proposées par le PAM</p> <p>QE 4.3.1 – Le PAM n'a pas établi de partenariats autres qu'avec l'UNICEF sur les sites résilience, ne permettant pas de répondre aux autres besoins exprimés dans les PCP</p> <p>QE 1.4.3 – Le programme PAM – UNICEF (financements BMZ) dans le domaine de la résilience n'est pas conjoint</p>
<p>Sous-recommandation 4.3: Renforcer la génération de données quantitatives et qualitatives autour du paquet intégré résilience et des activités qui le composent</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnaliser le mécanisme de suivi transversal • Se faire accompagner par le RBD • Documenter les effets et les impacts de l'approche résilience pour disposer de données probantes et ajuster les interventions • Élargir les partenariats pour s'assurer de répondre aux attentes prioritaires formulées par les communautés dans les PCP 	<p>C6. Paquet résilience</p>	<p>QE 1.3.1 – Suivi du paquet résilience par activité; suivi global du paquet résilience par site en cours d'expérimentation</p> <p>QE 4.5.1 – L'intégration stratégique de l'approche résilience intégrée au niveau du BP a été orienté par le RBD, qui a aussi contribué à l'obtention des financements du BMZ.</p> <p>QE 4.3.1 – Pas d'autres partenariats établis qu'avec l'UNICEF sur les sites résilience, ne permettant pas de répondre aux autres priorités définies dans le cadre des PCP</p>
<p>Recommandation 5: Renforcer l'accompagnement des politiques nationales pour l'alimentation scolaire et la prise en charge de la malnutrition aiguë</p>		
<p>Sous-recommandation 5.1: Opérationnaliser le Plan national d'alimentation scolaire (PNAS) et montrer les effets de l'alimentation scolaire</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'un comité de pilotage du PNAS et élaborer un cadre logique partagé entre le 	<p>C7. Alimentation scolaire</p> <p>C2. Durabilité</p>	<p>QE 2.1.2 – Effort du PAM pour institutionnaliser l'alimentation scolaire dans le PNAS</p> <p>QE 1.2.1 – Besoins non couverts, donc nécessité d'adapter les moyens aux besoins</p>

<p>Gouvernement, Counterpart International et le PAM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le système de suivi et l'évaluation des cantines pour alimenter le PNAS • Plaider pour harmoniser les modalités d'intervention en matière de cantines scolaires (ration équivalente, suivi-évaluation commun, qualité nutritionnelle des aliments, etc.) 		<p>QE 3.2.1 – Mécontentement du Gouvernement vis-à-vis du choix de ciblage des cantines du PAM sur les sites résilience</p> <p>QE 2.1.2 – Modalités d'intervention du PNAS différentes d'un partenaire à l'autre</p> <p>QE 2.3 – Cellule de coordination travaillant à l'harmonisation des trois composantes du PNAS non fonctionnelle ; modalités de distribution et de suivi des cantines non harmonisées</p> <p>QE 2.1.2 – Suivi-évaluation de l'activité de cantines scolaires très faible</p> <p>QE 4.1.1 – Pas d'évaluation de l'activité de cantines scolaires disponible; manque de données de suivi pour améliorer l'activité</p>
<p>Sous-recommandation 5.2: Revoir la stratégie de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée par le PAM et ses partenariats stratégiques afin d'assurer une prise en charge effective</p> <p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les engagements du Plan d'action mondial avec l'UNICEF sur la base d'un plan national conjoint • Contribuer à la révision des protocoles nationaux afin d'assurer une prise en charge effective dans un contexte de ressources restreintes • Concentrer les ressources du PAM sur les zones où la continuité des soins peut être assurée toute l'année • Accroître l'engagement du PAM dans le renforcement de la coordination et des capacités nationales pour la prise en charge de la MAM 	<p>C8. Malnutrition</p> <p>C2. Durabilité</p>	<p>QE 2.1.2 – Continuité de la prise en charge de la MAM et de la MAS insuffisante</p> <p>QE 3.1 – Couverture et régularité de la prise en charge et de la prévention faibles, ce qui réduit leur efficience</p> <p>QE 2.2.1 – Les activités actuelles de prévention sont limitées et irrégulières et leur impact limité</p> <p>QE 3.1 – Couverture et calendriers des activités trop variables pour avoir les effets ciblés</p> <p>QE 2.2.1 – Prise en charge de la MAM élevée, mais non durable</p>

ANNEXE XXII: BIBLIOGRAPHIE

Sources des bases de données

- <https://hungermap.wfp.org/>
- <https://dataviz.vam.wfp.org/Hunger-Analytics-Hub>
- <https://data.worldbank.org/country/mauritania?view=chart>
- <https://www.unfpa.org/data/MR>
- <https://www.globalhungerindex.org/mauritania.html>
- http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf
- <http://uis.unesco.org/en/country/mr?theme=education-and-literacy>
- https://data.uninfo.org/Home/_CountryProfile/Mauritania
- INFORM 2022 : <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk/Country-Profile>
- <https://www.food-security.net/en/datas/mauritania/>
- http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MRT.pdf
- <http://www.tekavoul.gov.mr/>

Base de données et rapports du PAM

- Données COMET CM-MR0; CM-MR02 CM-R020; CM-R021; CM-R001b; CM-R002b; CM-R007; CM-R008; CM-L010; CM-L008 et CM-L008b; CM-A0003
- IRM Analytics reports ACR1-A; CPB Grants Balance Report; CPB plan versus Actual
- COMET CM-L005 CSP detailed logframe v1.05
- Procédure opérationnelle standard Cash-BSF ACT2
- Liste des utilisateurs UNHAS 2021
- 210519 Sites résiliences Résumé
- Fiches d'évaluation des partenaires coopérants par activité
- Dotation en personnel au 22/10/2020
- Liste des baselines 2019: Guidimakha (juin)
- Liste des PDM 2019: PDM Mbera 2019 (mars, juillet et décembre); PDM 3A (avril); PDM population locale (juillet)
- Liste des baselines 2020: Guidimakha (juin) et Tagant (mai)
- Liste des PDM 2020: PDM Mbera 2020 (avril, juillet); PDM Guidimakha (aout) et Tagant (juillet)
- Liste des Plans annuels de performance du BP PAM Mauritanie; 2018, 2020 et 2021 (celui de 2019 n'a pas pu être récupéré)
- Liste des rapports de pertes avant et après la livraison (2018, 2019, 2020 et 2021)
- Liste des rapports de mission de l'activité alimentation scolaire:
 - PAM (2021), Rapport de mission : évaluation des écoles à cantines et mise en place d'un CG/HEC. Mavnadich, Bangou, Adel bagrou, Boughadoum, D'har, Fassala et Bassikounou, février 2021

- PAM (2021), Rapport de mission du suivi des cantines scolaires dans les *moughataa* de Sélibabi, Ould Yenge et Ghabou de la *wilaya* du Guidimaka, mai 2021
- PAM/DNES (2021), Rapport de mission du suivi-évaluation des cantines, Guidimakha; juin 2021
- PAM/DNES (2018), Rapport de mission de suivi des cantines scolaires dans la *wilaya* du Hodh Chargui, décembre 2018
- PAM/DNES (2017), Suivi de la mise en œuvre des cantines scolaires dans le Hodh El Chargui, avril 2017
- PAM. Rapport des plaintes au niveau du camp de Mbera en 2020
- PAM. Rapport des plaintes au niveau du camp de Mbera. Mars à Juin 2021

Revue bibliographique

AGIR Priorités résilience pays – Mauritanie, rapport provisoire sans date, <https://rim-rural.org/7311/>

ANJE Mauritanie (2018), groupe d'apprentissage et de suivi des pratiques optimales d'ANJE (Alimentation du nourrisson et du jeune enfant) ou GASPA.

BIT (2021), Atelier national sur les interventions pour les moyens d'existence et l'emploi durables pour la paix et la résilience au Hodh Chargui.

Cordero (2021), Étude sur la vulnérabilité de la jeunesse des communautés dans les zones frontalières du Hodh Chargui, Mauritanie.

CSA, Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel (2020), Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire – Mauritanie.

ECHO (2019), Rapport post-soudure 2019, rapport conjoint ACF, Oxfam, PAM et Save the children.

Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (2014), Enquête Permanente sur les Conditions de Vies des Ménages, Profil de la pauvreté en Mauritanie.

FAO (2020), The state of food security and nutrition in the world 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets. <http://www.fao.org/3/ca9692en/online/ca9692en.html#>

GSA – groupe genre (2020), Compte rendu final du groupe en charge de l'intégration des dimensions genre et protection dans la réponse à la soudure 2020, avril 2020.

GSA (2020), Compte rendu final du groupe révision des critères de ciblage, avril 2020.

GSA (2020), Rapport d'atelier de capitalisation de la réponse de soudure 2020, décembre 2020.

HEA/FEWSNET (2015), Mauritanie: Profil des moyens d'existence.

ID/BINOR (2018)a, État des lieux de la décentralisation et du développement local en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de décentralisation et de développement local (SNDDL), juin 2018.

ID/BINOR (2018)b, Diagnostic analytique et orientations de la stratégie de décentralisation et de développement local en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de décentralisation et de développement local (SNDDL), juin 2018.

OIM (site Internet), <https://www.iom.int/fr/countries/mauritanie>

IRAM (2017), Strategic Collaboration between World Bank Group and World Food Programme: Bridging Humanitarian Assistance and Social Protection Systems, MAURITANIA CASE STUDY. Final version 07/06/2017 <http://documents.worldbank.org/curated/en/241671517827262697/pdf/123144-WP-StrategiccollaborationsWFPWBMauritania-PUBLIC.pdf>

IRAM (2019), Évaluation de la faisabilité de l'utilisation d'un Registre social pour cibler les programmes de réponse aux chocs du PAM en Mauritanie.

IRAM (2021), Étude sur l'amélioration des processus du Registre social. Rapport d'analyse pour le compte de l'agence du Registre social mauritanien, en collaboration avec le PAM/l'UNICEF/la Banque mondiale.

Link NCA (2016), Analyse causale de la sous-nutrition. Zones pluviales et agropastorale, Région du Guidimakha, Mauritanie, ACF/ECHO/USAID, rapport final.

MAED (2012), Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030. RIM, Ministère des affaires économiques et du développement.
<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mau147221.pdf>

MAED (2013), Stratégie nationale de protection sociale en Mauritanie, Version finale, Juin 2013. RIM, Ministère des affaires économiques et du développement, Comité du pilotage de la Stratégie nationale de protection sociale. http://www.masef.gov.mr/IMG/doc/snps_version_finale.doc

MASEF (2021), Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG) (2015-2025).
http://www.masef.gov.mr/IMG/pdf/strategie_nationale_d_institutionnalisation_du_genre.pdf

MASEF (site Internet), <http://www.masef.gov.mr/article345.html>.

MEI (2019), Registre social, Présenté par Ahmed Salem Ould Bedde, Directeur, RIM, Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement. <https://rim-rural.org/protection-sociale-presentation-du-registre-social-en-mauritanie/>

MEI (2020), Plan de Développement Local (PDL) de la localité de Mbera.

MEPSP (2012), Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mau147221.pdf>

MEPSP (2016), Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016-2025.

MEPSP (2016), Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée SCAPP 2016-2030. Volume II: Orientations Stratégiques et Plan d'actions 2016-2020. République Islamique de Mauritanie, Ministère de l'Economie et des Finances. <https://rim-rural.org/2019/10/01/scapp-2016-2030-strategie-de-croissance-acceleree-et-de-prosperite-partagee-volume-2-orientations-strategiques-plan-dactions-2016-2020/>

MID (2018), Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local en Mauritanie, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Direction Générale des Collectivités Territoriales, décembre 2018.

OCDE (2017), Analyse des systèmes de résilience face aux risques transfrontaliers dans les pays du Sahel. Rapport Atelier Régional, 22-23 février 2017, Dakar. <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/RSA%20Dakar.pdf>

OCDE (2020), The Social Institutions and Gender Index (SIGI) 2019: A revised framework for better advocacy. <https://www.oecd.org/publications/the-social-institutions-and-gender-index-sigi-2019-022d5e7b-en.htm>

OCHA services (2021), humanitarian aid contributions. <https://fts.unocha.org/>

Ould Selmane M. L. (2019), 'Évaluation du projet Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique en Mauritanie' (PARSACC). Évaluation d'impact des actions d'adaptation au changement climatique et préparation de la stratégie de sortie du projet. RIM/PAM.

PAM – gender transformative programme (2021), Évaluation finale du programme transformatif de genre, WFP gender office, janvier 2021.

PAM (2016), Évaluation du portefeuille pays du PAM Mauritanie 2011-2015, IRAM.

PAM (2016), Mauritania. Evaluation of WFP's Portfolio (2011-2015). <https://www.wfp.org/publications/mauritania-evaluation-wfps-portfolio-2011-2015>

PAM (2018), Adaptive Social Protection capacity strengthening in practice, note d'information, novembre 2018.

PAM (2018), Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel. Operational Reference Note.

PAM (2018), Stratégie sur les Moyens d'Existence pour la Moughataa de Bassikounou 2018-2022. Eléments d'orientation et programmatiques.

PAM (2018), WFP Corporate Results Framework 2017–2021 Revised.

PAM (2020), ARC Replica Mauritanie - Rapport final de mise en œuvre.

PAM (2020), Méthodologie Comités Départementaux 2020 de priorisation des communes et des villages.

PAM (2020), PAM. Atelier de revue après actions des activités du programmes 3A. Rapport de synthèse.

PAM (2020), Procédure opérationnelle standard: Ciblage des ménages pour l'assistance de soudure basé sur le Registre Social.

PAM (2020), rapport intermédiaire DIPECHO.

PAM (2021), Country Brief, septembre.

PAM (2021), Évaluation décentralisée de la contribution du PAM au système de protection sociale adaptative en Mauritanie depuis 2018, IRAM. <https://www.wfp.org/publications/mauritania-adaptive-social-protection-capacity-strengthening-activities-evaluation>.

PAM (2021), Mise à l'échelle du programme de résilience intégré du PAM dans les pays du G5 Sahel. <https://sway.office.com/o2PezKtz7VdeKQjb?loc=swsp>

PAM (2021), Organisational Alignment Review. Current State Org Chart – March 2021.

PAM (2021), Technical Note. Evaluation of efficiency in Country strategic Plan Evaluations.

PAM Mauritania (2019, 2020 et 2021), Country Operations Management Plan.

PAM Mauritania, Annual Country Report 2018 - Country Strategic Plan 2018-2018.

PAM Mauritania, Annual Country Report 2019 - Country Strategic Plan 2019-2022.

PAM Mauritania, Annual Country Report 2020 - Country Strategic Plan 2019-2022.

PAM Mauritania, Country Strategic Plan (2019 - 2022).

PAM Mauritania, Country Strategic Plan (2019 - 2022) – Budget Revision.

PAM Mauritania, Country Strategic Plan (2019 - 2022) - Operation Database. <https://www.wfp.org/operations/mr02-mauritania-country-strategic-plan-2019-2022>.

PAM Mauritania, Country Strategic Plan (2019 - 2022) - Resource Situation.

PAM Mauritania, Transitional Interim Country Strategic Plan (January - December 2018).

PAM Mauritania, Transitional Interim Country Strategic Plan (January - December 2018) - Operation Database. <https://www.wfp.org/operations/mr01-mauritania-transitional-interim-country-strategic-plan-january-december-2018>

PAM Mauritania, Transitional Interim Country Strategic Plan (January - December 2018) - Budget Revision 2.

PAM Mauritania, Transitional Interim Country Strategic Plan (January - December 2018) - Budget Revision 3.

PAM Mauritania, Transitional Interim Country Strategic Plan (January - December 2018) - Resource Situation.

PAM Mauritanie (2018), stratégie S&E Mauritanie (2019-2022).

PAM Mauritanie (2019), Atelier de lancement de l'analyse « Fill the Nutrient Gap » en Mauritanie – Résultats préliminaires. Comblent le déficit en nutriments, Nouakchott – décembre 2019.

PAM Mauritanie (2019), Diagnostics des capacités CSA/OSA - Volet Dispositif de préparation et de planification de la réponse et volet Alerte précoce.

PAM Mauritanie (2019), Rapport préliminaire de processus de vérification de ciblage du PAM. Guidimakha, juin 2019.

PAM Mauritanie (2020), Impact de la COVID-19 sur les bénéficiaires hommes-femmes, filles et garçons, décembre 2020.

PAM Mauritanie (2020), Les réalisations du bureau PAM Bassikounou en 2020.

PAM Mauritanie (2020), Procédure opérationnelle standard – version 30.04.2020. Ciblage des ménages pour l'assistance alimentaire basée sur le Registre Social.

PAM, 2018. CSP for approval by the country director. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000098778/download/?_ga=2.121529544.1108498621.1608715745-187301385.1528979675 (données extraites le 17/06/2021)

PAM. Mauritania. Standard Project Report 2017

PAM/ BMZ (2019), SCALING-up Resilience in the G5 Sahel Countries, first annual report.

PAM/ACF (2020), Analyse des chemins d'impact nutritionnels des interventions du projet régional du Programme Alimentaire Mondial « SCALING-up Resilience in the G5 Sahel Countries », Rapport d'étude de la Mauritanie.

PAM/Banque mondiale/ECHO (2019), Rapport de l'atelier de lancement officiel du processus de mise en place du Dispositif National D'alerte Précoce, de Préparation et de Planification de la Réponse aux Chocs de Sécurité Alimentaire et de Nutrition.

PAM/BMZ (2020), SCALING-up Resilience in the G5 Sahel Countries, second annual report.

PAM/UNHCR (2020), Food and cash assistance in the context of COVID-19 in Mbera camp, Mauritania.

PAM/UNHCR/CSA (2018), Rapport de l'atelier sur la « Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence » (PSME), Moughataa de Bassikounou, incluant le camp de réfugiés de Mbera.

PAM/UNICEF/BIT (2020), Developing an integrated social protection model in the region of Guidimakha, Mauritania, Sustainable Development Goals Fund

PAM/UNICEF/BMZ (2020), Responding to COVID-19 Pandemic through Social Protection Systems in the Sahel. A joint programme between UNICEF and WFP.

PNUD (2018), Indices et indicateurs de développement humain. Mise à jour statistique. http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

PNUD (2019), Projet de Renforcement des capacités locales pour la prévention des conflits dans la Moughataa de Bassikounou.

PNUD (2019), Rapport sur le développement humain, Note d'information – Mauritanie.

RBD (2016), Monitoring & evaluation capability and Gap analysis of WFP country offices in West.

RIM (2018), Rapport de l'enquête nutritionnelle nationale SMART.

RIM (2018), Revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la réalisation de l'objectif « Faim zéro » à l'horizon 2030.

RIM (2019) Revue nationale volontaire des objectifs de développement durable. Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP). https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23447MAURITANIA_RevueNationaleVolontaire_Mauritaniejuin19medium.pdf

RIM (2020), Plan national de soudure. Sécurité alimentaire. Gouvernement et partenaires.

RIM (2021), Protocole d'accord tripartite relative au programme national d'alimentation scolaire.

RIM/PAM (2019), Note de synthèse: Enquête de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS), février 2019.

RIM/PAM (2019), Note de synthèse: Enquête de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS), novembre 2019.

RIM/PAM (2020), Note de synthèse: Enquête de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS), février 2020.

RIM/PAM/UNICEF (2020), fiche de projet « SCALING-up Resilience in the G5 Sahel Countries ».

RIM/PAM (2019), Approche Systémique pour de Meilleurs Résultats en Éducation , Plan d'action actualisé.

Système des Nations Unies (2018), Cadre de partenariat pour le développement durable 2018-2022

https://mauritania.un.org/sites/default/files/2021-08/Mauritania_CPDD_2018-2022_sign%C3%A9_0.pdf

Système des Nations Unies (2019), Sahel 2043, Towards a resilient, inclusive, and prosperous Sahel region.

Système des Nations Unies (2019), United Nations Integrated Strategy for the Sahel. Progress report 2018 – 2019.

Système des Nations Unies (2019), Mauritanie: Lutter contre la chronicité, avril 2019.

UNICEF (2019), Diagnostic stratégique de l'éducation, Wilaya du Hodh Chargui, Mauritanie.

UNICEF (2019), Enfants, nourriture et nutrition. Bien grandir dans un monde en mutation. La situation des enfants dans le monde 2019. <https://www.unicef.org/media/62526/file/La-situation-des-enfants-dans-le-monde-2019.pdf>

UNICEF, Fiche Santé Mauritanie.

<https://www.unicef.org/mauritania/media/1296/file/Fact%20Sheet%20Mauritania%20FR.pdf>

USDA (2020), McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition Project - The Future is Ours! Brakna and Gorgol Regions, Mauritania.

ANNEXE XXIII: LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
ACF	Action Contre la Faim
ACR	Annual Country Report
APE	Association des parents d'élèves
BMZ	Ministère allemand de la coopération économique et du développement
BP	Bureau de pays
CBT	Cash-Based Transfer (transfert monétaire)
CERF	Central Emergency Response Fund
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CPDD	Cadre de partenariat pour le développement durable
CRENAM	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour la malnutrition
CRF	Corporate Result Framework (Cadre de résultats institutionnels)
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CSB	Corn Soya Blend
DDoE	Deputy Director of Evaluation (Directeur adjoint de l'évaluation)
DIPECHO	Disaster Preparedness (Préparation aux désastres) - ECHO
ECHO	European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes)
EDS	Effet direct stratégique
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network (Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine)
FFA	Food For Asset (assistance alimentaire pour la création d'actifs)
FIDA	Fond international de développement de l'agriculture
GASPA	Groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation
GIZ	Agence allemande de coopération internationale pour le développement
GRDR	ONG Migration-Citoyenneté-Développement
GSA	Groupe de sécurité alimentaire
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HEC	Hodh El Chargui
HEG	Hodh El Gharbi
IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
IRG	Internal Reference Group (groupe de référence interne)
IRM	Integrated road map (feuille de route intégrée)
MAG	Malnutrition aiguë globale
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MASEF	Ministère des affaires sociales et de la famille
MEPSP	Ministère de l'économie et de la promotion des secteurs productifs
MFI	Market Functionality Index (indice de fonctionnalité des marchés)
MRU	Mauritania Ouguiya
mVAM	Mobile Vulnerability Analysis Mapping (Analyse et cartographie de la vulnérabilité)
NBP	Needs-based plan (plan basé sur les besoins)

NCA	Nutrition Causal Analysis (analyse des causes de la malnutrition)
OCDE/CAD	Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectif de développement durable
OEV	Office of Evaluation (Bureau de l'évaluation)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSA	Observatoire de la sécurité alimentaire
PAM	Programme alimentaire mondial
PCP	Plan communautaire participatif
PDC	Plan de développement communal
PDM	Post distribution monitoring (rapport de suivi post-distribution)
PNAS	Programme national d'alimentation scolaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSA	Protection sociale adaptative
PSME	Planification saisonnière basée sur les moyens d'existence
PSP	Plan stratégique de pays
PSPPT	Plan stratégique de pays provisoire de transition
RAM	Research, Assessment and Monitoring (recherche, évaluation et suivi)
RBD	Regional Bureau Dakar (Bureau régional de Dakar)
REACH	Renewed Efforts Against Child Hunger (Partenariat visant à éliminer la faim)
RIM	République Islamique de Mauritanie
S&E	Suivi-évaluation
SAMS	Smallholder Agriculture Market Support (soutien à l'accès aux marchés des petits exploitants agricoles)
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SAP	Système d'alerte précoce
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SNPS	Stratégie nationale de protection sociale
SPSA	Système de protection sociale adaptative
TdC	Théorie du changement
UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service (Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
É.-U.	États-Unis
VAM	Vulnerability Analysis Mapping (analyse et cartographie de la vulnérabilité)
ZHSR	Zero Hunger Strategic Review (Examen stratégique "Faim Zéro")

Bureau de l'évaluation

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italie

Tél.: +39 06 65131 wfp.org